هكذا من الأصل

DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12694 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — JEUDI 21 NOVEMBRE 1985

Genève vu de Pékin

Les temps ont bien changé. Au tout début de la présente décennie, la thèse maoïste de l'inéluctabilité de la guerre faisait encore partie du discours officiel en Chine – seul pays communiste, avec l'Albanie, à ne voir dans la « détente » qu'une tromperie. Déjà, toutefois, cette thèse s'accompagnait d'appels à de plus grands efforts pour la préservation de la paix. Mais Pékin dénonçait encore avec virulence l'« hégémonisme soviétique » comme la source principale d'un danger de guerre. Au point d'inviter toutes les nations – Etats-Unis compris – à former un « front uni » contre l'expansionnisme de Moscou.

Le ton commença véritablement à changer vers la fin de 1982. Chinois et Soviétiques avaient entamé de timides négociations, et le flirt sino-américain avait perdu de sa chaleur. Si la Chine ne croyait toujours pas à la possibilité d'une détente réelle, elle admettait que celle-ci fût souhaitée par de nombreux pays, du tiers-monde et d'Europe notamment.

Un pas de plus dans cette évolution vient d'être franchi cette semaine avec le vœu exprimé par Pékin que le sommet de Genève aboutisse à « des résultats substantiels ». En d'autres termes, la Chine estime aujourd'hui non seulement qu'une détente entre les Deux Grands serait bénéfique pour le reste du monde mais également qu'elle n'est pas impossible.

Il y a plusieurs raisons pour que l'on voie les choses sous ce jour nouveau à Pékin. La première est sans doute qu'on y mesure un peu mieux qu'autrefois ce que représente le feu nucléaire. Autrefois « tigres de papier », ceux qui le brandissent se sont tranformés en « lions rugissants » fort capables de vous dévorer.

Tôt après la mort de Mao, d'autre part, les dirigeants chinois ont souligné que leur pays, pour se consacrer à des tâches de développement économique requérant une priorité absolue, avait besoin d'un « environnement pacifique prolongé ». Ils ont été conduits ensuite, comme le premier ministre, M. Zhao Ziyang, lors de son séjour à Paris en 1984, à reconnaître que « la paix mondiale est indivisible ».

La Chine, enfin, a tous les motifs de se sentir de plus en plus concernée par le débat nucléaire. D'abord parce que ses propres forces – si minimes soient-elles par rapport aux arsenaux des Deux Grands – la conduiront un jour ou l'autre à y participer. Ensuite parce que l'implantation en Asie d'un nombre croissant de missiles soviétiques l'amène à réclamer – comme le Japon – un droit de regard sur tout accord éventuel à ce propos entre l'URSS et les Etats-Unis.

Il n'y a pas d'ailleurs que le nucléaire qui intéresse Pékin dans les conversations de Genève. Plusieurs des conflits régionaux qui doivent y être évoqués se poursuivent sur ses marches, voire avec sa participation indirecte, comme au Cambodge. Voici au moins un sujet sur lequel toute entente entre le président Reagan et M. Gorbatchev ne pourrait avoir d'effet que si elle reçoit l'aval de la Chine.

PRUDENT OPTIMISME APRÈS LES TÊTE-A-TÊTE PROLONGÉS ENTRE M. REAGAN ET M. GORBATCHEV

(Lire page 2 l'article de notre envoyé spécial JACQUES AMALRIC.)

DEUX INITIATIVES A LA VEILLE DE LA CONFÉRENCE DE PRESSE DE M. MITTERRAND

Un projet de loi sur le temps de travail

M. Michel Delebarre, ministre du travail, devait présenter, ce mercredi 20 novembre, au conseil des ministres son avant-projet de loi sur l'aménagement du temps de travail. Cependant l'opposition de certains syndicats et les résistances du CNPF rendront très difficile l'application de la flexibilité des horaires.

Après la consultation des partenaires sociaux, qui a confirmé un faible taux d'adhésion, et l'avis du Conseil d'Etat, qui n'a apporté que des corrections de forme sur l'aménagement du temps de travail, le texte est ficelé. Mais il a subi quelques nouvelles modificationspar rapport au projet initial (*le Monde* du 9 novembre), ceux-ci devant conforter la CFDT et la CGC dans leur assentiment, sans désarmer pour autant l'opposition du CNPF, manifestée avec éclat par M. Chotard le 19 novembre.

Selon la dernière version du texte, une branche pourra négocier une modulation – qui devra être économiquement justifiée – de la durée hebdomadaire dans un cadre large. Celle-ci pourra osciller de plusieurs heures au-dessous et au-dessus de la durée légale de 39 heures jusqu'à un plafond de 41 heures par semaine, mais il sera possible, par dérogation, d'aller jusqu'à une limite supérieure de 44 heures.

Pour ce dernier cas, pendant les périodes « creuses », la durée hebdomadaire pourrait descendre jusqu'à 34 heures, voire en dessous, mais à la condition *sine qua non* que cela se traduise pour les salariés par une réduction de la durée hebdomadaire, qui, en moyenne sur l'année, devrait être inférieure à 37 h 30 (et de 38 heures pour un plafond de 41 heures), ce qui représente une concession à la CFDT. Plus la modulation sera importante et plus la réduction devra être substantielle.

Entre 39 heures et 41 heures, ou entre 39 heures et 44 heures, les heures effectuées donneront lieu, soit au paiement d'heures supplémentaires, soit à un repos compensateur, et le contingent annuel d'heures supplémentaires que les entreprises peuvent utiliser sans autorisation de l'inspection du travail sera ramené comme prévu de cent trente à quatre-vingts heures. « *Les heures effectuées au-delà de la durée annuelle conventionnelle ouvrent droit à un repos compensateur dont la durée est égale à 50 % de ces heures.* »

La disposition qui prévoyait que des accords d'entreprise ou d'établissement pouvaient, « *par dérogation, remplacer le paiement des heures supplémentaires par un repos compensateur de 125 % ou de 150 %* » a été supprimée. En revanche, un alinéa a été rajouté pour indiquer que l'accord de branche devra prévoir des modalités d'aménagement du temps de travail spécifiques pour les cadres. L'article 4 du projet – le dernier – sur le travail du samedi et du dimanche a bien été supprimé, mais il est remplacé par un nouvel article qui précise que les accords de branche existants demeurent en vigueur sous réserve que de nouveaux accords soient conclus...

MICHEL NOBLECOURT.

(Lire la suite page 27.)

Une 5e chaîne de télévision avant le 20 février

La France disposera avant le 20 février prochain d'une nouvelle chaîne de télévision : « *La première chaîne privée gratuite offerte aux Français* », indique un communiqué diffusé ce mercredi 20 novembre par le ministère de la communication. Cette cinquième chaîne pourra être captée sur l'ensemble du territoire national dans un délai d'un an.



Le gouvernement a donc choisi. En application de la loi de 1982 sur la communication audiovisuelle, la cinquième chaîne de télévision a été confiée à une société qui sera constituée par MM. Jérôme Seydoux et Silvio Berlusconi. Le capital de cette société, contrôlée à 60 % par des intérêts français, reste ouvert à d'autres partenaires, notamment des représentants de la presse écrite.

Les émissions – qui commenceront au plus tard le 20 février selon le contrat signé – pourront être reçues dans la plus grande partie du territoire national dans un délai d'un an. Cette cinquième chaîne pourra naturellement diffuser des messages publicitaires, dont elle tirera la majorité de ses ressources. Elle sera autorisée à diffuser ces messages au cours même des émissions.

Le choix du gouvernement en faveur de l'alliance Seydoux-Berlusconi risque de provoquer de nouvelles réactions hostiles aussi bien dans l'opposition qu'à l'intérieur du Parti socialiste lui-même. L'une et l'autre avaient déjà exprimé leurs craintes à l'égard du magnat italien, auquel ils reprochent de faire de la télévision « spaghetti » ou « Coca-Cola ».

(Lire nos informations et l'article d'YVES AGNÈS, page 10.)

LES TROIS PRÉOCCUPATIONS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Rester, conserver, préparer

Pour montrer qu'il demeure le chef, il faut bien qu'il parle un peu : ce raccourci permet de rappeler dans quel contexte politique prend place la quatrième conférence de presse de M. Mitterrand à l'Elysée.

On le voudrait politiquement mort, et, sous prétexte que les élections législatives de mars 1986 sont fort proches, on voudrait que son gouvernement se contente de regarder passer les jours.

Agir, tenter une sortie (l'aménagement du temps de travail) ou se saisir d'un gage pour l'avenir (la tour Eiffel), gouverner en quelque sorte, c'est « *s'accrocher aux lambeaux du pouvoir* » (Claude Labbé). On lui refuse même la possibilité de présenter un budget : fait sans précédent sous la Ve République, le Sénat ne discutera pas la partie « dépenses » de la loi de finances pour 1986 !

Pourtant, il est admis qu'un gouvernement normalement constitué s'efforce au moins, avant toute échéance électorale, de délimiter son territoire. Ainsi le projet de loi sur l'aménagement du temps de travail est-il destiné à souligner aux yeux de l'opinion la nécessité d'assouplir la législation actuelle, sans que rien ne se passe sur le terrain d'ici au mois de mars.

A dire vrai, le président lui-même s'était retiré – en apparence au moins – du jeu intérieur, n'intervenant plus guère que sur la scène internationale ou en matière de défense, bref sur deux terrains traditionnels de large consensus. Résultat : il a stabilisé sa cote de popularité malgré la désastreuse affaire Greenpeace. Il a surtout, le mois dernier, marqué un point : 51 % des Français (selon la SOFRES) souhaitent qu'il se maintienne à l'Elysée en cas de victoire de l'opposition aux législatives. Il lui faudra donc prendre garde, pendant sa conférence de presse, à ne pas contrarier le patient travail de reconstitution de ses forces qu'il a entamé.

M. Mitterrand devrait obéir à trois préoccupations : être fidèle à lui-même ; aider les siens ; préparer la cohabitation.

Etre fidèle à soi-même veut dire d'abord se conformer à son rôle de chef de l'Etat, garant de la continuité au-delà, ou plutôt au-dessus, des querelles partisanes. Concrètement, il lui faut éviter de tomber dans le travers qu'il a tant et tant reproché à ses prédécesseurs, qui consistait à intervenir à tort et à travers pendant la campagne électorale elle-même. De ce point de vue, personne ne peut lui contester le droit d'indiquer sa préférence à quatre mois du scrutin.

Personne ne peut non plus lui interdire de déployer son propre drapeau. Mais comment faire, lorsque l'on conduit une politique économique classique, sinon financièrement orthodoxe, ou lorsque le lancement spectaculaire d'une chaîne de télévision privée donne l'image d'un pouvoir décidément converti aux vertus du capitalisme moderne ?

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 7.)

NOSTALGIES ET RÊVES DES IMMIGRÉS JUIFS SOVIÉTIQUES

La « petite Russie » de New-York

De notre envoyé spécial

New-York. – Entre Liubov's Fashion et le restaurant Primorski, le café Tashkent fait face, de l'autre côté du métro aérien, au Book Store Black Sea, qu'arpente un quinquagénaire tragique, ruminant un désespoir muet entre ses rayons de littérature russe.

Là-bas, en URSS, leur richesse créerait une émeute, mais, ici, c'est uniquement sur les épiceries offrant des produits moscovites, ukrainiens ou géorgiens qu'on se rue, car la nostalgie des premières générations d'immigrants, c'est l'odeur de la cuisine familiale. La culture, ça vous manque plus tard, lorsqu'on a eu le temps de s'adapter, et les plus anciens n'ont que quinze ans d'Amérique dans cette « Petite Russie » de New-York qu'est aujourd'hui Brighton Beach, poche laborieuse et sans grâce du fonds de Brooklyn.

Quinze ans, c'est à peu près l'âge qu'aurait aujourd'hui cette détente dont le sommet de Genève va peut-être susciter, sous d'autres formes et avec d'autres règles, une lente réincarnation. L'un de ses effets avait été l'entrebâillement des frontières de l'URSS pour quelques minorités, et c'est ainsi que cent trente mille Soviétiques, juifs pour la plupart, sont devenus Américains depuis 1970. On en trouve à Boston, Chicago, Los Angeles ou Philadelphie, mais la grande colonie, cinquante mille personnes, s'est formée sur les bords de l'Hudson, et Brighton Beach en est le centre.

C'est ici que sont restés les plus pauvres, c'est-à-dire souvent les plus vieux, ici qu'on trouve aussi les plus récemment arrivés, et qu'on revient surtout – de quartiers dont l'éloignement est proportionnel à la réussite de leurs habitants – se frotter au passé et faire les courses pour la semaine. Sur une courte dizaine de blocs, entre deux autres ghettos, noir et hispanique, on parle donc exclusivement russe (ou géorgien) et, aux angles de rues, des Latino-Américains baragouinant à peine l'anglais vendent, contre dollars, des journaux en cyrillique à de vieilles « babouchkas » serrées dans leurs fichus.

Arrivé de Tbilissi en 1980, Alex gagne, à vingt-six ans, 5 dollars de l'heure dans une pharmacie tenue par une Géorgienne et une Ukrainienne qui ont juste fini de rembourser leurs traites.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 2.)



هكذا من الأصل



étranger

LE SOMMET SOVIÉTO-AMÉRICAIN

Les tête-à-tête prolongés entre M. Reagan et M. Gorbatchev font naître un prudent optimisme

Le sommet soviéto-américain de Genève a repris, mercredi matin 20 novembre, par un nouveau tête-à-tête – le troisième depuis le début de la rencontre – entre le président Reagan et M. Gorbatchev.

De notre envoyé spécial

Genève. – *« Le black-out sur l'information est plutôt une bonne nouvelle. Le fait que Reagan et Gorbatchev aient eu, mardi, deux tête-à-tête est plutôt une bonne nouvelle. Tout cela ne signifie pas que le sommet se soldera par un grand succès, mais il est à peu près certain que l'échec sera évité. »* Ce jugement d'un Américain, vieux routier des sentiers Est-Ouest, résume assez bien le sentiment général qui prévalait ce mercredi matin 20 novembre dans les coulisses de Genève. Un journaliste soviétique, beaucoup plus soucieux de créer un climat que d'informer ses lecteurs, oubliait d'ailleurs ses diatribes des jours précédents contre les *« impérialistes »* de Washington pour confirmer cette impression et concéder que, *« cette fois-ci, les choses ne paraissent pas mal engagées »*.

Comment expliquer un tel changement de climat ? Tout simplement par l'arrivée de l'heure de vérité, c'est-à-dire de la rencontre Reagan-Gorbatchev de mardi matin. C'est à partir de ce moment-là que tout bascule : non qu'on s'attende désormais à un miracle – il n'en existe pas dans le domaine du contrôle des armements, – mais parce qu'il faut décider, aussi bien du côté soviétique qu'américain, si l'on veut continuer la polémique ou profiter de ces quarante-huit heures pour tenter de déblayer un terrain passablement encombré.

Mais comment choisir la seconde solution (ou, en tout cas, en donner l'impression) sans mettre un terme au moins provisoire aux joutes qu'on se livre par porte-parole, experts et autres académiciens interposés depuis la semaine dernière, pour ne rien dire des derniers mois ? D'où l'idée du black-out sur l'information, sans doute proposé par M. Reagan, et qui n'a d'ailleurs pas empêché les porte-parole des deux délégations de qualifier, mardi soir, de *« bons »* l'atmosphère et les échanges de la journée. M. Larry Speakes, le porte-parole de la Maison Blanche, est allé jusqu'à confier que tout se passait bien mieux que lors des entretiens préparatoires Shultz-Gorbatchev, au début du mois à Moscou.

C'est sous un ciel gris et quelques flocons de neige que M. Gorbatchev arrive, mardi matin à 10 heures, à la villa Fleur d'eau, mise à la disposition de la délégation américaine. M. Reagan, en maître de cérémonie, est parfait : poignée de main chaleureuse, pose pour les photographes, banalités garanties... Le secrétaire général, pas en reste, s'étonne que son hôte soit en complet-veston malgré le froid ; il répond à un journaliste que toutes ses dents sont bien à lui et non en acier. Allusion à un hommage en forme de perfidie qui lui fut rendu en mars dernier par M. Gromyko, *(« Cet homme a un gentil sourire, mais je vous préviens qu'il a des dents d'acier. »)*

Le tête-à-tête Reagan-Gorbatchev – un exercice qui rend toujours extrêmement nerveux tous les proches conseillers des Grands de ce monde – était prévu pour durer une vingtaine de minutes. Il s'éternisa plus d'une heure, avant que les deux dirigeants, de plus en plus diserts sinon badins, rejoignent leurs ministres des affaires étrangères et quelques conseillers admis aux entretiens élargis. C'est à la fin de ce premier tête-à-tête que fut annoncé à la presse qu'on ne lui dirait plus rien.

Une concession ?

La séance de travail de mardi après-midi (chaque délégation ayant déjeuné de son côté) allait réserver de nouvelles surprises. Les retrouvailles Reagan-Gorbatchev furent marquées par des sourires encore plus larges que le matin, et, après un peu plus d'une heure de discussion entre les deux délégations, M. Reagan proposa au secrétaire général de faire une promenade dans le parc entourant la résidence ; tout comme par hasard, il conduisit son interlocuteur vers une modeste bâtisse, en contrebas, face au lac. Un feu – toujours le hasard diplomatique sans doute – crépitait dans le foyer de la cheminée. MM. Reagan et Gorbatchev passèrent encore une heure, accompagnés uniquement par leurs interprètes, à se réchauffer à cette flamme.

Que se sont dit les deux hommes ? Personne bien sûr ne se risque à des pronostics. Mais il avait été décidé depuis longtemps que ce mardi après-midi serait consacré aux discussions sur la limitation des armements. N'avait-on pas d'ailleurs convoqué aux entretiens élargis – contrairement à ceux du matin – M. Paul Nitze, le vétéran du département d'Etat chargé de ces dossiers, et M. Karpov, l'expert soviétique qui dirige la délégation de son pays aux négociations de Genève ?

Comment, dans ces conditions, ne pas mentionner une confidence (impossible à vérifier) selon laquelle M. Gorbatchev serait prêt à certaine concession sur la « guerre des étoiles » ? Laquelle ? Accepter de faire une différence entre les composants de ce système, selon qu'ils seraient basés à terre ou installés dans l'espace. Dans la seconde hypothèse, seules les recherches en laboratoire seraient admises (elles sont de toute façon invérifiables) ; dans la première, on pourrait se montrer plus souple.

Si la nouvelle était confirmée, ce mercredi soir ou jeudi matin, elle serait d'importance. Certes, elle ne permettrait pas à elle seule de résoudre le dossier de la « guerre des étoiles » ; mais elle indiquerait, pour la première fois, que les Soviétiques sont sortis de leur logique du tout ou rien pour entrer dans celle du compromis, de la négociation, dans laquelle ils excellent et où ils aiment à s'installer. Autre avantage possible pour Moscou : exacerber les luttes internes dans l'administration républicaine, puisqu'un marchandage sur la « guerre des étoiles », c'est ce que craint par-dessus tout M. Caspar Weinberger, le chef du Pentagone, comme le prouve sa récente lettre de mise en garde à M. Reagan. Enfin, l'ouverture de négociations sur l'initiative de défense stratégique (IDS) permettrait aux Deux Grands de relancer les discussions sur la réduction de leurs arsenaux stratégiques et de tenter de dégager un compromis entre leurs pro-propositions de diminution théoriquement égale (50 %), mais pour l'instant incompatibles.

Il ne s'agit encore que de supputations. Depuis le black-out, il est impossible de les « recouper ». Comme l'a annoncé M. Speakes, *« tous ceux qui parlent ne savent rien, et tous ceux qui savent ne parlent pas »*. Genève, mardi soir : quatre mille journalistes en quête de sources...

Une prolongation ?

Le suspense devait se poursuivre toute la journée de ce mercredi, pendant laquelle Américains et Soviétiques devaient, en principe, se consacrer à l'étude des crises régionales (le matin) et aux dossiers bilatéraux ainsi qu'aux questions relevant des droits de l'homme (l'après-midi).

Le sommet sera-t-il prolongé de vingt-quatre heures, comme la rumeur en court, ou simplement la matinée de jeudi sera-t-elle consacrée par MM. Reagan et Gorbatchev à « vendre » le résultat de leurs travaux, si modeste soit-il, au cours de quelque prestation médiatique ? Il est encore trop tôt pour le savoir. Mais, dans la mesure où les deux dirigeants n'auront sans doute à proposer que le début d'un long processus et non pas la « potion magique » dont sont si friandes les opinions publiques, il serait étonnant qu'ils bousculent par trop leur emploi du temps.

Le calendrier tel qu'il est actuellement fixé suffirait amplement à leurs desseins. M. Gorbatchev ne doit quitter Genève qu'à midi, M. Reagan deux heures plus tard, pour se rendre à Bruxelles et y exposer, à ceux de ses alliés qui auront accepté de se déplacer, le résultat de ses tractations. Un résultat, répétons-le, qui, forcément, ne sera pas brillant, même s'il est substantiel et s'il comporte un nouveau rendez-vous pour 1986.

JACQUES AMALRIC.

LA DÉMARCHE DU PASTEUR JACKSON

(De notre envoyé spécial.)

Genève. – Un bon premier contact ne doit pas faire rater l'occasion d'une bonne opération de propagande. C'est ce qu'a dû se dire mardi M. Gorbatchev lorsqu'il a reçu à l'heure du déjeuner à son ambassade le pasteur Jackson, le leader noir des droits civiques, candidat malheureux à l'investiture démocrate lors de la dernière élection présidentielle américaine.

Le pasteur Jackson, qui revenait de Beyrouth, dirigeait un groupe d'une cinquantaine d'Américains, militants pacifistes *« pour un sommet fructueux »*. A l'issue de son entrevue – dont la délégation officielle américaine n'avait pas été avertie, mais elle ne s'en est pas plainte, – le pasteur s'est déclaré persuadé de la bonne volonté de M. Gorbatchev, auquel il a notamment demandé de prolonger en 1986 le moratoire sur les expériences nucléaires proclamé unilatéralement par l'URSS. Une réserve toutefois : le pasteur Jackson a regretté que le secrétaire général n'ait pas paru sensible à ses arguments lorsqu'il a plaidé en faveur du droit au départ des juifs soviétiques.

Pratiquement au même moment, Mme Chtcharanski, la femme du militant juif emprisonné en URSS depuis plusieurs années, tenait une conférence de presse à l'hôtel Intercontinental où est installée la délégation américaine. Elle a notamment annoncé qu'elle venait d'écrire à Mme Gorbatchev pour lui demander d'intervenir en faveur d'Anatole Chtcharanski. Ce dernier est en tête de la liste américaine des cas humanitaires dont M. Reagan devait parler mercredi après-midi à M. Gorbatchev.

J. A.

La « petite Russie » de New-York

(Suite de la première page.)

Avec un tel salaire, on ne vit, à New-York, que chichement, mais il s'est marié la semaine dernière (avec une fille de Minsk) et compte bien trouver, lui aussi, un partenaire pour devenir patron. Ce ne sera pas une partie de plaisir, mais *« ce n'est qu'en vivant ici*, dit-il, *que j'ai compris pourquoi les Etats-Unis étaient si puissants. Ce n'est pas à cause de leurs bombes, mais de leur esprit car, dans ce pays, tout ce dont vous avez besoin, c'est de vouloir. Personne ne vous dira que la place que vous voulez n'est pas la vôtre. »*

Ce qui l'avait poussé à partir, ce n'est pas l'antisémitisme, à peu près inconnu en Géorgie, *« ce n'est pas non plus tellement le manque de libertés, mais la constante différence entre ce qui est officiellement présenté, en URSS, comme la réalité et ce qu'elle est en vérité »*.

Particulièrement pour les jeunes, dit-il, c'est un *« choc mental permanent »*, et lui-même a eu du mal, dans ses premiers mois américains, à ne pas être, en retour, *« choqué par la liberté »*, à *« exprimer ce qui* [lui] *venait à l'esprit »* et à comprendre comment pouvaient échapper à la prison les journalistes dont il lisait de si virulents articles contre de « grosses légumes ». Le métro aérien traverse Brigthon Beach dans un vacarme de fin du monde. Alex fait une grimace d'horreur et riant : *« Ah ! celui de Moscou... »*

Réussir ou se taire

Ce genre de plaisanteries ne viendrait, en revanche, pas aux lèvres de Misha. D'abord, il n'a pas la moindre idée d'à quoi ressemble le métro de Moscou, car il n'avait que treize ans quand il a quitté Lvov, en 1977, avec son père. Et puis, surtout, il dit : *« Je ne cesse de me demander si je ne m'en serais pas mieux tiré en étant resté là-bas, car j'étais bon élève et j'aurais pu devenir professeur de gymnastique, alors qu'en Amérique je n'ai pas fait de bonnes études à cause de la langue, et parce que j'ai passé trop de temps à me battre avec les Noirs ou les Hispaniques qui me sautaient dessus en criant : « Un Russe ! Un Russe ! »*

Misha trouve aussi (c'est une rengaine parmi les immigrés soviétiques) qu'il y a trop de crimes aux Etats-Unis et en attribue la responsabilité aux Noirs et aux Hispaniques *« à majorité criminels »*. *« Si, si, à majorité, je sais ce dont je parle »*, insiste-t-il en ajoutant aussitôt : *« Je comprends cette situation car en Amérique, lorsqu'on n'a pas de travail ou qu'on le perd, le désespoir est proche et l'on se lance vite dans le gangstérisme »*. *« En URSS*, poursuit-il, *tout le monde a du travail, et même si ce sont de faux emplois, très mal payés, on n'a jamais ce sentiment de se trouver exclu de tout. »*

Le père de Misha est mort en Amérique, son frère aussi, sa mère l'a plus ou moins abandonné, sa sœur a une dépression nerveuse. Payé à la course (très mal) pour conduire une voiture de louage, il est plutôt mal parti pour entrer un jour dans la mythologie américaine et dit avec une tristesse d'enfant paumé : *« Si je n'ai pas, à trente ans, de quoi offrir une vie heureuse à une femme, j'attaquerai une banque, sans espoir de réussir, seulement pour me faire tuer. »*

Cent trente mille immigrés soviétiques, juifs pour la plupart, sont devenus américains depuis 1970. Les plus pauvres d'entre eux se sont regroupés à Brighton-Beach, au fond de Brooklyn.

Ce n'est pas du romantisme centre-européen : c'est un grand classique de la jeunesse du quart-monde américain – et également une exception – car plus, sans doute, que dans toute autre communauté des Etats-Unis, l'échec social est tu, parmi les immigrés soviétiques, comme une maladie honteuse. Ils sont en effet arrivés ici non seulement avec l'espoir d'une vie meilleure, mais, souvent aussi, avec la conviction qu'ils bravaient les dangers de la demande d'un visa de sortie pour aller dans un monde plus juste. Admettre l'échec serait donc admettre soit qu'on n'a pas été à la hauteur des possibilités offertes, soit que le mieux ne signifie pas la perfection et que la liberté ne garantit pas en elle-même la justice.

C'est d'autant plus difficile qu'une éducation soviétique ne prépare guère aux analyses nuancées, et que l'intégration de ces immigrés est, généralement, un succès. Car il s'agit, la plupart du temps, de citadins ayant une formation et les difficultés des débuts sont compensées par une exemplaire solidarité de la communauté juive américaine.

La compétition

Quatre ans après son arrivée, Albert Shvilly, peintre qui ne voulait pas se condamner au réalisme socialisme, et juif qui voulait *« montrer sa culture juive »*, expose dans les galeries de Soho et participe activement à la vie d'une petite synagogue géorgienne récemment ouverte à New-York. Il est très loin d'être riche, Tbilissi, ses amis, ses parents restés là-bas lui manquent, mais il s'est si bien habitué à sa nouvelle vie que, *« même au téléphone, quand j'ai la Géorgie, je commence à parler librement »*. Miroir d'une vie, ses toiles mêlent Russie et Amérique, judaïsme et christianisme, Manhattan et Tbilissi. *« J'étais*, dit-il, *un juif à Tbilissi, et un Géorgien à Moscou. Ici je suis un Russe et même en Israël je serais un étranger car c'est ainsi que me regarderait un sabra. »*

Bien qu'il ait beaucoup plus d'admiration pour la culture de l'Europe et parle d'aller vivre, un jour, en Israël, l'Amérique est en train de devenir sa patrie, probablement grâce à *« ce caractère multi-ethnique »*, à cette *« ouverture permettant de ne pas rester des immigrés »* qui avaient tant attiré Nathalie Sadomskaïa. Anthropologue, spécialiste de l'Espagne, où elle n'avait, néanmoins, jamais pu obtenir l'autorisation de se rendre, elle-même et son mari ont dû choisir l'exil, il y a onze ans, lorsque leurs activités dans l'opposition les ont trop placés dans le collimateur du KGB.

Sa première impression de l'Amérique ? *« Affreuse !*, répond-elle, *c'était affreux comparé à l'Europe et même à Moscou : ces villes qui n'en sont pas, ces escaliers extérieurs comme des entrailles portées en bandoulière et cet incroyable nombre de gauchers. » « Et puis, j'ai réalisé*, poursuit-elle, *qu'on ne se soucie pas ici de camoufler, que les façades sont moches mais les appartements beaux, qu'on montre ses escaliers et qu'on ne torture pas les élèves parce qu'ils sont gauchers. »*

« Ici, dit-elle encore, *j'aime les relations avec les étudiants, il n'y a pas de distance, le professeur n'est pas un Dieu et il n'a pas non plus un programme imposé, à suivre à la lettre et dans un climat de censure, de surveillance et de vérifications permanentes. »* Elle aime ce climat, mais elle a aussi *« découvert la compétition entre professeurs qui peut tourner au véritable gangstérisme »*. *« Les relations entre collègues étaient bien meilleures en URSS*, dit-elle, *car nous étions tous sous les ordres d'un même chef, tandis que, aux Etats-Unis, le département a son mot à dire, ce qui est parfait tant que vous n'y êtes pas sans pouvoir. Et puis, si je peux écrire rigoureusement ce que je veux en Amérique, il n'y existe pas d'instituts de recherche permettant d'écrire sans avoir d'autres obligations de travail. Je ne sens aujourd'hui aucune restriction, mais il faut passer le test en permanence, celui des élèves notamment, et être en forme à chaque minute : je travaille mille fois plus qu'avant et avec tout le KGB, ils n'arrivent pas, là-bas, à cette qualité. »*

A en croire un sondage réalisé par le Council of Jewish Federation, de nettes majorités se dégagent parmi les immigrés juifs soviétiques pour estimer que les amitiés et la vie culturelle sont plus riches en Union soviétique qu'aux Etats-Unis. Les conditions d'habitat, la liberté d'être juif et le niveau de vie sont, à l'inverse, considérés comme nettement supérieurs aux Etats-Unis.

Devant un cabaret prospère où se pressent d'heureux Américains nés en « USSR », un jeune homme famélique arpente l'artère principale de Brighton Beach. Il parle tout seul dans un prodigieux mélange de russe et d'anglais et, si un walkman ne rompait pas l'illusion, on le croirait échappé d'un Chagall.

BERNARD GUETTA.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-46-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
500 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

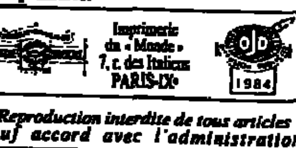
LE MONDE PUBLICITÉ SA
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE			
504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,50 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1,20 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 90 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

DE GENÈVE

La politique de la tasse de thé

De notre correspondante

Genève. – A l'occasion du sommet, l'avenue de la Paix est interdite à la circulation... Mais l'interdiction ne visait pas Mme Raïssa Gorbatcheva, qui l'a empruntée avec sa suite de limousines pour se rendre au palais des Nations. Elle y fut accueillie par le directeur de l'Office des Nations unies à Genève, M. Eric Suy, et son épouse, Mme Liselotte Natural-Waldheim, fille de l'ancien secrétaire général de l'ONU et chef du protocole, M. Nikolaï Vochtchinine, haut fonctionnaire international soviétique, et un impressionnant service d'ordre. Quelques journalistes privilégiés furent autorisés à assister à cette visite, à condition de ne pas approcher de trop près la première dame soviétique ni lui adresser la parole. Ils furent tout juste gratifiés d'un souriant « *Dobry dien* » (bonjour !), mais furent néanmoins séduits par son sourire, son élégance – stricte jupe brune et ravissant corsage de soie marron, lui aussi, avec de discrets motifs géométriques ton sur ton – et l'aisance avec laquelle elle foula des hauts talons de ses bottes un tapis afghan...

Le tout petit groupe de représentants de la presse minutieusement sélectionnés qui avaient dû l'attendre pendant plus d'une heure furent quelque peu déçus par la superbe ignorance dans laquelle les a tenus l'épouse de M. Gorbatchev. Peut-être, qui sait, était-elle troublée par la présence, à quelques centaines de mètres, de Mme Avital Chtcharanski ?

Ou simplement était-elle fatiguée par une matinée chargée, au cours de laquelle elle s'était montrée particulièrement charmante, détendue et pleine de curiosité. Elle avait visité le Musée de l'horlogerie et de l'émaillerie, où elle avait spécialement apprécié une tabatière du dix-septième siècle dotée d'un oiseau chantant qu'elle baptisa « *colombe de la paix* ». Puis elle s'était rendue à l'hôtel de ville, où elle avait offert au Conseil d'Etat genevois un superbe vase du dix-neuvième siècle en porcelaine blanche émaillée. Elle y écouta, avec une gracieuse assurance, un message de M. Jacques Vernet, président de cet organe législatif cantonal, qui lui expliqua que toutes les autorités du canton étaient élues au suffrage universel. Elle admira une fresque illustrant l'incorruptibilité de la justice et demanda : « *Mais les juges d'aujourd'hui acceptent-ils des présents comme celui que je vous ai offert ?* »

A sa sortie de l'hôtel de ville, un exilé ukrainien l'interpelle de loin. Des militants juifs clamèrent à son intention : « *Laissez sortir mon peuple !* » Quelqu'un cria le nom de Sakharov...

Elle avait ensuite visité la bibliothèque publique et universitaire, où elle put feuilleter des documents sur le séjour de Lénine à Genève, voir sa carte de lecteur et la liste des ouvrages qu'il avait empruntés, dont *la Vie de Jésus* de Renan. Elle fit don à la bibliothèque d'un ouvrage de Lénine publié en français à Moscou ainsi que d'un portrait du grand homme.

Après son tour du Palais des nations, Mme Gorbatchev devait encore changer de toilette pour prendre une tasse de thé avec Mme Reagan, chez cette dernière. Le soir, en compagnie de son mari, elle recevait en petit comité le président des Etats-Unis et Nancy Reagan dans la villa où loge le secrétaire général du PC d'URSS, dans l'enceinte de la mission soviétique auprès des Nations unies.

La première pierre du musée de la Croix-Rouge

La journée de Nancy Reagan fut, elle, marquée par une visite à La Picholette, un centre de traitement de jeunes toxicomanes, dans les environs de Lausanne. Elle y déclara que lutter contre le fléau de la drogue constituait pour elle une véritable croisade car elle avait pris conscience de la dimension du drame en Californie, quand son mari était gouverneur de cet Etat. Elle distribua des baisers à profusion et offrit au directeur du centre, M. Pierre Rey, un micro-ordinateur censé être à la pointe du progrès de son pays. Mais grande fut la surprise lorsque l'on s'aperçut, à l'ouverture du paquet cadeau, de la mention « made in Japan ».

Comme Nancy Reagan l'avait souhaité, une promenade en bateau de Lausanne à Saint-Prex, bourgade vaudoise réputée comme la plus fleurie d'Europe, avait été prévue. L'épouse du président avait invité vingt-cinq enfants américains à bord du *Ville de Genève*. Les services de santé vaudois s'inquiétèrent à cause du froid glacial et – ce n'est pas une histoire belge – l'un de leurs responsables eut pour première réaction de vouloir prendre la température de l'eau. Mais tout est bien qui finit bien : le voyage fut des plus gais, on mangea force hamburgers et une fillette de dix ans, qui avait une jambe plâtrée, eut pour consolation de voir la First Lady, simplement vêtue d'un ensemble en drap rouge, béret assorti, poser un autographe sur son plâtre. A Saint-Prex, Mme Reagan apprécia une boulangerie-pâtisserie de l'endroit et, plus encore, un solo de cor des Alpes qu'accompagnait un chœur mixte entonnant *Là-haut sur la montagne, il est un vieux chalet*.

Raïssa Gorbatcheva et Nancy Reagan se retrouvaient, mercredi matin, pour une cérémonie riche de sens : la pose de la première pierre du musée de la Croix-Rouge.

ISABELLE VICHNIAC.

A TRAVERS LE MONDE

GRÈCE

Retour au calme

Athènes. – Les obsèques du jeune homme tué le dimanche 17 novembre à Athènes par un policier se sont déroulées mardi 19 novembre devant deux mille personnes, des jeunes gens pour la plupart, qui ont scandé des slogans hostiles à la police. Dans la soirée, un millier de manifestants ont défilé dans le centre d'Athènes à l'appel du Parti communiste « de l'intérieur » (eurocommuniste) et de groupes d'extrême gauche. L'Union nationale des étudiants grecs avait en revanche annulé la marche de protestation qu'elle comptait organiser dans l'après-midi « *en raison des risques de provocation* ». Enfin les groupes autonomes et anarchistes qui occupaient la faculté d'architecture dans l'école polytechnique depuis lundi soir ont quitté les locaux sans incidents en fin de journée mardi après des négociations avec la police. – *(AFP.)*

ESPAGNE

Les policiers veulent être « démilitarisés »

Madrid. – Deux mille policiers, en civil et sans arme, ont défilé le mardi 19 novembre dans le centre de Madrid pour protester contre le projet de réorganisation des forces de sécurité actuellement en discussion au Parlement. La veille, des manifestations semblables s'étaient déroulées dans diverses villes de province, rassemblant plusieurs milliers de policiers.

Ces défilés avaient été convoqués par trois des principaux syndicats de la police, qui ont annoncé de nouvelles actions pour le mois de décembre. Les griefs des agents à l'égard de la loi qui définira leur statut sont multiples. Ils s'opposent d'abord à ce que la police nationale soit qualifiée d'« *institut armé* », car une telle dénomination permet, en vertu de la Constitution, de leur dénier le droit de grève.

Les agents demandent en outre que la loi prévoie la « *démilitarisation* » des forces de l'ordre. C'est-à-dire que le code de justice militaire ne soit plus applicable dans leurs rangs (une revendication déjà acceptée par le ministère de l'intérieur), et que leur commandement ne soit plus confié à des officiers des forces armées, comme c'est le cas depuis l'époque de Franco. – *(Corresp.)*

POLOGNE

Les dirigeants de Solidarité resteront en prison

Varsovie. – La plupart des grandes figures de Solidarité actuellement en prison, dont MM. Adam Michnik, Bogdan Lis et Wladyslaw Frasyniuk, seront exclus des mesures de clémence décidées par les autorités polonaises, a confirmé, le mardi 19 novembre, le porte-parole du gouvernement, M. Jerzy Urban. M. Urban a fait valoir que le geste consenti à l'égard des détenus politiques en Pologne « *n'était pas une amnistie* », comme cela avait été le cas en juillet 1984, où l'on avait ouvert les portes des prisons à la quasi-totalité des quelque six cent cinquante prisonniers de l'époque. M. Urban a, par ailleurs, souligné, au cours de sa conférence de presse hebdomadaire, que le gouvernement polonais « *s'opposera à toute tentative de soulever, au sommet de Genève, le problème des droits de l'homme en Pologne* ». – *(AFP.)*

ARGENTINE

Sept millions d'hectares inondés

Buenos-Aires. – Les inondations, qui affectent depuis plus d'une semaine près de 7 millions d'hectares dans la région de Buenos-Aires, ont fait seize morts et provoqué des dégâts chiffrés à 2 milliards de dollars, a déclaré, mardi 19 novembre, le gouverneur de la province de la capitale argentine. Selon M. Alejandro Armendariz, dix cantons de la région atteinte ont été déclarés zone sinistrée ; 67 % des terres arables du pays se trouvent dans cette province, où sont cultivés 55 % du tournesol, 40 % du maïs et 25 % du soja argentins. Les inondations ont, par ailleurs, endommagé les voies de communication de la région, et des villes comme le centre touristique d'Epecuen sont complètement recouvertes par les eaux. Quelque cinquante mille personnes ont dû être évacuées. – *(AFP.)*

EL SALVADOR

Reprise du dialogue entre la guérilla et le gouvernement

Madrid. – Une prochaine rencontre aura lieu entre des représentants du FMLN (Front Farabundo Marti de libération nationale) et des responsables salvadoriens, a annoncé mardi 19 novembre le vice-président du Salvador, M. Rodolfo Castillo, lors d'une conférence de presse à Madrid. « *Il y aura une rencontre en Europe dans les jours à venir* », a-t-il indiqué, en ajoutant que la date et le lieu précis de la rencontre n'avaient pas encore été fixés, mais que les discussions ne se dérouleraient vraisemblablement pas en Espagne et que le président Duarte n'y participerait pas. M. Duarte avait eu trois séries d'entretiens infructueux avec les dirigeants de la guérilla l'année dernière au Salvador. – *(Reuter.)*

RWANDA

Trente mille réfugiés ougandais rapatriés

Trente mille réfugiés ougandais au Rwanda ont été rapatriés, pour certains contre leur volonté, dans leur pays d'origine, au cours des trois derniers mois, a déclaré, mardi 19 novembre, à Kampala, un responsable du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Celui-ci a précisé que la majorité de ces réfugiés, installés dans des camps du HCR au Rwanda, sont volontairement rentrés en Ouganda après le renversement, en juillet dernier, du président Milton Obote, mais que d'autres ont fait l'objet de pressions de la part des autorités rwandaises qui leur ont restreint l'approvisionnement en vivres, eau et médicaments. Cette opération, qui a pris fin samedi 16 novembre, a été conduite sans que le HCR en ait été préalablement informé et sans sa participation. Il semble cependant que les réfugiés ont été bien accueillis par les populations ougandaises dans leurs régions d'origine, et que, s'ils ont retrouvé leurs maisons détruites, ils ont pu récupérer leurs terres. Le HCR envisage de mettre en œuvre un programme d'aides à ces rapatriés, qui ont besoin d'un soutien alimentaire et médical, ainsi que d'une aide à la construction. – *(AFP.)*

TCHAD

Ralliement de maquisards sudistes

Mille deux cents « codos rouges », maquisards de la région de Sahr (Moyen-Chari), dans le sud du Tchad, se sont ralliés récemment aux autorités tchadiennes, à la suite d'un accord de paix signé le 4 septembre, a affirmé le préfet du Moyen-Chari, M. Baal Zar. Cet accord est intervnu entre une délégation de N'Djamena conduite par le ministre de l'intérieur, M. Brahim Mahamat Itno, et le chef présumé des « codos rouges », le sergent Tokinon. La normalisation progressive de la situation dans le sud a entraîné un mouvement de retour des réfugiés tchadiens qui avaient fui, en République centrafricaine, à la fois les violences des « codos » et celles des Forces armées nationales tchadiennes (FANT). Environ mille cinq cents personnes auraient regagné leurs villages du sud-tchadien depuis quelques mois, selon des sources proches de la préfecture de Sahr. – *(AFP.)*

LIBÉRIA

Les journalistes indésirables

En dépit de la réouverture, mardi 19 novembre, de l'aéroport de Monrovia, les journalistes étrangers ne seront pas autorisés à se rendre au Libéria durant les deux prochaines semaines. Cette décision a été communiquée à l'ambassade du Libéria à Abidjan par le ministère libérien de l'information. Les autorités de Monrovia ont annoncé que les syndicats de la presse, les étudiants, les enseignants, ainsi que les milieux d'affaires, avaient l'interdiction de se réunir. Plusieurs organisations ont également été interdites. Le gouvernement a, d'autre part, reconnu que « *plusieurs centaines* » de civils ont pu être pris au milieu des tirs au moment de la tentative de coup d'Etat du 12 novembre. le port de Monrovia a été rouvert au trafic mais les frontières terrestres demeurent fermées. – *(AFP, UPI, Reuter.)*

DIPLOMATIE

LA RÉFORME DES INSTITUTIONS COMMUNAUTAIRES

Les Dix multiplient les réunions avant le conseil européen de Luxembourg

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – Les ministres des affaires étrangères des Dix, qui étaient réunis le 19 novembre à Bruxelles, mettent les bouchées doubles pour que le conseil européen des 2 et 3 décembre puisse parvenir à des décisions politiques importantes. Les chefs d'État et de gouvernement, conformément au mandat qu'ils se sont donné eux-mêmes en juin à Milan, ont l'ambition d'approuver, lors de ce prochain sommet, un nouveau programme d'action pour le développement de la construction européenne. Et aussi de s'entendre sur des procédures de décision simplifiées – vote à la majorité qualifiée plutôt qu'à l'unanimité – afin que ce programme puisse être exécuté sans trop d'entraves. Aussi multiplie-t-on les réunions préparatoires : les ministres des affaires étrangères se retrouveront les 25 et 26 novembre, puis passeront un week-end studieux à Luxembourg les 30 novembre et 1er décembre, juste à la veille du conseil européen.

Dans la course au succès actuellement engagée, sept pays (l'Italie, les trois du Bénélux, l'Irlande, la France et l'Allemagne) paraissent tout à fait désireux d'aller de l'avant, mais ont cependant, sur chaque dossier pris séparément, des positions souvent différentes. Les trois autres, le Royaume-Uni, le Danemark et la Grèce (qui, à Milan, avaient été hostiles à l'idée d'une conférence intergouvernementale chargée de réviser le traité de Rome), réservent leur position, mais donnent néanmoins l'impression d'une participation constructive aux travaux.

Les Français et les Allemands jouent un rôle à part. Ils ont proclamé au plus haut niveau leur volonté d'agir à l'unisson, pour donner l'impulsion nécessaire à la conférence. Mais il y a des « ratés », si bien que les propositions constructives que les deux pays peuvent présenter ensemble apparaissent soudain plus limitées qu'on avait pu le croire quelques jours plus tôt.

Pour maintenir la dynamique du succès, Bonn et Paris, prenant acte des obstacles rencontrés, cherchent d'autres domaines susceptibles de permettre une percée. C'est-à-dire de parvenir à la « masse critique » de décisions et d'engagements qu'il faut atteindre au minimum pour que la conférence de Luxembourg puisse être considérée comme un événement.

Mardi, on a pu ainsi vérifier un certain mouvement de recul à propos de l'établissement du fameux « grand marché » communautaire. Certes, les Allemands et les Français ont proposé une définition qui, apparemment, convient à peu près à tous : « *La Communauté arrête les règles et définit les conditions nécessaires à la réalisation d'un marché unifié, sans frontières intérieures, assurant la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux, au cours d'une période expirant le 31 décembre 1992.* » Les décisions nécessaires pour tenir ce pari seraient prises à la majorité qualifiée. Mais il est à peu près acquis que l'harmonisation des impôts indirects, point sensible s'il en est pour la souveraineté des États, resterait soumise à l'obligation d'unanimité. Par ailleurs, les Français insistent pour que la suppression des entraves aux échanges ait comme contrepoint un développement des politiques communes, alors que les Allemands renâclent.

Le rôle du Parlement

Français et Allemands semblent disposés à faire davantage d'efforts pour renforcer les pouvoirs du Parlement européen. Le cas d'école est le suivant. La commission fait une proposition. A l'issue d'une navette entre le conseil et le Parlement, celui-ci amende cette proposition. Si la Commission reprend à son compte cet amendement, autrement dit modifie sa proposition initiale dans le sens souhaité par le Parlement, le conseil ne peut s'en écarter qu'à l'unanimité. En termes politiques, cela signifie que, en cas de « complicité » entre la Commission et le Parlement, le conseil, à moins de faire bloc, est désarmé. Ce supplément de pouvoir accordé au Parlement jouerait uniquement pour les quesions reconnues prioritaires par la conférence, tel l'établissement du grand marché.

Autres points en suspens concerne la nature des textes à faire approuver par la conférence et les modalités de fonctionnement de l'Union européenne. Le projet proposé par la France, baptisé « *Acte d'union européenne* », reprend certaines des idées contenues dans le projet de traité qui fut présenté par les deux pays à Milan. Cependant, contrairement au projet d'alors, il s'agit d'un document unique, comprenant un préambule, un titre I définissant l'Union européenne, qui « *comprend les Communautés européennes, d'une part, et la coopération politique, d'autre part* », et institutionnalisant comme organe suprême de l'Union le conseil européen. Le titre II serait constitué par le traité de Rome révisé et complété, le titre III codifiant la coopération politique telle qu'elle existe aujourd'hui. Cette architecture pourrait convenir à tous.

La difficulté concerne le secrétariat « allégé » que les Français voudraient placer auprès du conseil européen. En revanche, les autres États membres, soucieux de ne pas donner l'impression de créer un organe administratif qui se situerait, dans cette construction, au-dessus de la Commission, préféreraient qu'il soit affecté, plus modestement, à la gestion de la seule coopération politique.

PHILIPPE LEMAITRE.

PROCHE-ORIENT

FÊTE NATIONALE A OMAN

Les Mille et Une Nuits du sultan Qabous

De notre envoyé spécial

Mascate (Sultanat d'Oman). — Alors que la plupart des pays du Golfe ont adopté de sévères mesures d'austérité pour faire face à la récession qui frappe la région, Oman n'a pas lésiné pour célébrer, avec un éclat exceptionnel, le quinzième anniversaire de l'accession au trône du sultan Qabous. La fin du mois de juillet, où le thermomètre marque souvent 50 °C à l'ombre, étant peu propice aux festivités populaires, la fête nationale a été une fois pour toutes fixée au 18 novembre, date de la naissance du souverain, qui, comme on le dit ici, *« a engagé son pays dans le vingtième siècle »*.

En fait, les festivités ont commencé début novembre avec le sixième sommet du Conseil de coopération du Golfe (CCG), qui s'est tenu à Mascate avec un faste tout aussi exceptionnel malgré la gravité de la situation politique dans le Golfe.

Ces deux « dates » sont d'ailleurs considérées ici comme étant complémentaires et constituent, nous a déclaré le ministre de l'information, M. Mohamed El Ronas, une occasion en or *« pour obtenir à notre jeune Etat une reconnaissance internationale »*.

Pour faire de ces deux « *événements* » une parfaite réussite, les autorités s'y sont prises près de deux ans à l'avance. C'est ainsi que la décision de construire un complexe hôtelier pour loger les invités d'honneur et, en même temps, abriter les travaux du CCG a été prise début 1984. Le résultat a dépassé toutes les espérances : un véritable palais des Mille et Une Nuits, le palais du Boustan, construit en un temps record, dans un site féerique, entre la montagne et la mer, près d'un village du même nom, à l'extrême sud de la région de la capitale, qui s'étend sur près de 45 kilomètres le long du golf, d'Oman.

Ce palais-hôtel somptueux aurait coûté 400 millions de dollars. Le dernier étage, réservé au sultan et dont le plan ne figure pas dans la brochure de luxe distribuée à quelques privilégiés, porte le faste à son comble : poignées de portes et robinets de baignoires plaqués d'or ; khandjars (poignards traditionnels omanais) démocratifs en or massif, etc. Dans les étages plus « modestes », six tonnes de peinture dorée ont été utilisées pour décorer les appartements, dont les parquets sont en marbre d'Italie, en certains endroits recouverts de moquette spécialement commandée en Europe, ou de tapis persans.

Une porte à 100 000 dollars

La pièce maîtresse de l'hôtel est le grand hall du quatrième étage, aux murs revêtus de riches boiseries ciselées ou de céramiques italiennes, dominé, trente-huit mètres plus haut, par un dôme imposant d'acier anodisé. La lourde porte d'entrée du restaurant privé, le Pearl Room, en style mauresque, a coûté plus de 100 000 dollars.

Le groupe Intercontinental, chargé de la gestion de ce complexe, affirme que toutes les chambres du Boustan ont été louées pour la première semaine de décembre, y compris les appartements de grand luxe, qui coûteront à leurs heureux occupants, lorsque les lampions de la fête seront éteints vers la fin novembre, la bagatelle de 300 ryals omanais par nuit (850 dollars).

Pour construire ces merveilles, il a fallu creuser à travers la montagne tout un réseau d'autoroutes destinées à relier le complexe à la région de la capitale et déplacer de quelques centaines de mètres un modeste village de pêcheurs, dont la présence déparait les lieux...

Avant la réunion du CCG, urbanistes et ingénieurs omanais se sont démenés fébrilement pour élargir les autoroutes de la capitale et édifier aux endroits sensibles du réseau des ponts-routiers qui ont fait disparaître les encombrements. Tous les immeubles et bâtiments se trouvant sur le trajet de l'aéroport ont été ravalés ou peints. Autoroutes et immeubles sont illuminés par des guirlandes électriques aux couleurs d'Oman, vert, rouge, blanc. Selon l'hebdomadaire *Adoua*, plus de quarante millions d'ampoules s'allument chaque soir pour donner à la ville un aspect de fête.

Gaspillages ou dépenses de prestige de la part d'un jeune Etat qui veut affirmer son identité ? Interrogés sur cette débauche de lumières et le nombre élevé des invitations lancées à travers le monde, les responsables omanais répondent : *« Que voulez-vous, c'est notre manière à nous d'exprimer notre joie. Rappelez-vous qu'il y a encore quinze ans nous nous trouvions en plein Moyen Age »*.

Entre-temps, le Sultanat s'apprête à lancer un nouvel emprunt de 300 millions de dollars pour couvrir en partie les dépenses fastueuses faites à l'occasion de la fête nationale et du sommet du CCG.

JEAN GUEYRAS.

LE CONFLIT AU LIBAN

APRÈS LA DESTRUCTION DE DEUX MIG SYRIENS

Israël entend poursuivre ses vols de reconnaissance

De notre correspondant

Jérusalem. — L'armée de l'air israélienne a abattu mardi 19 novembre deux appareils syriens au cours d'une mission de reconnaissance dans le ciel du Liban. Selon un communiqué militaire publié à Tel-Aviv, deux Mig-23 S syriens ont tenté d'intercepter les avions israéliens alors que ces derniers volaient au-dessus de la plaine de la Bekaa. Au cours du combat, les appareils israéliens qui se trouvaient à une dizaine de kilomètres à l'ouest de la frontière, ont franchi cette dernière et riposté par des tirs de missile air-air.

Selon le communiqué, les Mig atteints se sont écrasés en territoire syrien, dans la région de Nabek, à environ 80 kilomètres au nord de Damas. On ignore le sort des pilotes. Les chasseurs israéliens sont rentrés indemnes à leur base. M. Shimon Pérès, premier ministre, a félicité l'armée de l'air pour *« avoir une nouvelle fois montré sa capacité à défendre le ciel du pays »*.

Selon le général Amos Lapidot, chef de l'armée de l'air, les appareils syriens ont tenté d'empêcher la poursuite de la mission de reconnaissance et mis en danger la sécurité des avions. De tels vols de routine ont lieu plusieurs fois par semaine. La position des avions ennemis, a-t-il ajouté, ne laissait aucun doute sur leurs intentions et aucun autre choix qu'une attaque préventive.

Le général a révélé que la chasse israélienne avait été contrainte à plusieurs reprises au cours des dernières semaines de rebrousser chemin face à des tentatives d'interception analogues afin d'éviter un combat aérien. *« L'armée de l'air syrienne*, a-t-il dit, *est devenue récemment beaucoup plus agressive. Les Syriens ne sont pas très heureux de nous voir poursuivre nos missions de reconnaissance et ils cherchent de temps à autre à les empêcher. »*

Pourquoi la Syrie prend-elle maintenant le risque de perdre des appareils ? Militairement, estiment les experts, il est possible que l'armée de Damas souhaite provoquer des incidents limités pour « *tester* » ses capacités face à une aviation israélienne à priori supérieure. La Syrie poursuivrait aussi plusieurs objectifs politiques. En réchauffant un front libanais à peu près calme depuis le retrait de l'armée israélienne, il y a huit mois, le gouvernement de Damas souhaiterait mettre à l'épreuve certains de ses partenaires régionaux. Il obligerait le mouvement Amal, force dominante au Liban du sud, à se ranger plus nettement sous la bannière syrienne et à relancer sur une plus grande échelle ses opérations anti-israéliennes. Damas entendrait aussi mettre le roi Hussein dans une position délicate en le contraignant à se solidariser avec la Syrie et en compliquant encore plus toute ébauche de dialogue entre Amman et Jérusalem. Mais ce ne sont là qu'hypothèses d'experts.

Des incidents assez rares

M. Rabin, ministre de la défense, a déclaré mardi à Los Angeles qu'Israël poursuivrait ses vols de reconnaissance et n'aurait d'autre choix que de continuer à riposter à d'éventuelles tentatives d'interception syriennes. Il y a un mois, un officier syrien avait lancé un missile en direction d'un avion israélien qui survolait la zone démilitarisée du plateau du Golan mais sans l'atteindre. Damas avait dû présenter ses excuses et le coupable aurait été exécuté.

Depuis les accords de désengagement sur le Golan qui suivirent la guerre du Kippour, les incidents israélo-syriens sont assez rares et ne portent pas à conséquence, exception faite, bien sûr, de la guerre du Liban, au cours de laquelle Israël anéantit plus de quatre-vingt appareils syriens. La chasse israélienne a lancé, depuis, treize raids contre des bases palestiniennes au Liban, la plupart dans la Bekaa.

C'est pour remplacer les avions détruits en 1982 que l'URSS a livré à Damas des MIG-23S (version améliorée). Ces appareils peuvent voler à une vitesse de 2 450 km/h et à une altitude de 17 000 mètres. Ils ont un rayon d'action de 700 kilomètres et sont équipés de quatre missiles Atoll. La Syrie possède cent quatre-vingt-dix avions de ce type, auxquels s'ajoutent plusieurs centaines de MIG-21, de MIG-25 et de Sukhoy. Elle espère obtenir assez rapidement livraison de MIG-29, le plus moderne des chasseurs soviétiques.

J.-P. LANGELLIER.

● *La réaction de la Syrie.* — A Damas, un porte-parole militaire a démenti que des MIG aient été abattus. Selon sa version, deux F-15 israéliens ont violé, dans la matinée, l'espace aérien syrien dans la région de Nabek, au nord de Damas. La chasse syrienne est alors intervenue et a contraint les appareils israéliens à rebrousser chemin, a expliqué le porte-parole. — *(AFP.)*

LA SITUATION DES OTAGES

La mission humanitaire française espère rencontrer les ravisseurs

M. Terry Waite, l'émissaire anglican à Beyrouth, a lancé mardi 19 novembre un appel aux ravisseurs de l'otage français malade pour qu'ils le libèrent. *« Je voudrais lancer un appel spécial à ses ravisseurs, qu'ils aient pitié et le rendent à sa famille le plus rapidement possible »*, a dit M. Waite, qui entame une deuxième mission de médiation pour obtenir la libération de quatre des six otages américains enlevés au Liban.

Lors d'une brève conférence de presse, M. Waite a notamment déclaré, sans être plus explicite : *« J'espère que ceux qui ont la responsabilité des otages comprendront que c'est vraiment l'occasion de faire un grand pas en avant. »*

L'émissaire du primat de l'Eglise anglicane est arrivé à Beyrouth, mardi, en même temps qu'une délégation française — un cardiologue, le docteur Razah Raad ; un diplomate qui suit spécialement l'affaire des otages, M. Pierre Blouin — dépêchée dans la capitale libanaise après que le Djihad islamique eut fait savoir qu'un des otages français, qu'il n'a pas nommé, était gravement malade. *« En tant que médecin*, a dit le docteur Raad, *je viens voir si l'otage* [malade] *a besoin de nous. (...) Il se trouve que j'ai la possibilité d'agir, on va essayer d'avoir des contacts avec les ravisseurs, nous avons déjà des contacts avec des intermédiaires. »* M. Blouin, qui est actuellement en poste au Quai d'Orsay, après avoir notamment été ambassadeur au Koweït, s'est refusé à toute déclaration.

Deux otages français, les diplomates Marcel Carton et Marcel Fontaine, sont retenus en otages depuis huit mois, et deux autres, le journaliste Jean-Paul Kauffmann et le chercheur Michel Seurat, depuis six mois. La revendication essentielle des ravisseurs demeure la libération des quatre hommes qui avaient tenté, en 1980, d'assassiner l'ancien premier ministre iranien, M. Chapour Bakhtiar. Trois d'entre eux ont été condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité, le quatrième à vingt ans de détention.

A Paris, le frère de Marcel Carton, M. Paul Carton, ancien ambassadeur de France, a souligné que son frère, après avoir effectué des travaux forcés en Allemagne pendant la guerre, avait une santé fragile et souffrait d'hypertension. M. Paul Carton et les familles des trois autres otages ont été reçus mardi par M. Dumas, ministre des relations extérieures.

BEYROUTH A VIF...

L'idée s'imposait : à ville éclatée livre éclaté. Tous les récits traditionnels sur Beyrouth se heurtent à l'impossibilité de mettre de l'ordre et de la logique dans ce chaos. Eric Samer, avec son petit dictionnaire de la vie quotidienne dans la capitale libanaise, a pris avec ingéniosité le parti inverse. Au fil des articles, il parvient à évoquer avec justesse et souvent avec humour, ce mélange d'horreur, de charme indestructible et d'incohérence sinistre ou cocasse qui fait le « climat » beyrouthin.

« Pêcheur : ça mord pas, il y a trop de dynamite ; plantes : « N'oublie pas surtout d'arroser » mes plantes », m'a dit J. avant de partir. »

Avec beaucoup de sensibilité et de formules heureuses, l'auteur a fait là un reportage original qui aide à partager le « vécu » des Libanais. Il fait comprendre aux Français qui ignorent ce pays et ses habitants pourquoi, dans l'épreuve, ils ont suscité tant de sympathies indéfectibles.

P.-J. F.

★ Eric Samer, « Beyrouth à vif... », éd. Encre, 264 p., 82 F.

AFRIQUE

Algérie

Le ministre des affaires étrangères et le chef de l'état-major libyen reçus par le président Chadli

Le président algérien, M. Chadli Bendjedid, a reçu, mardi 19 novembre, le ministre libyen des affaires étrangères, M. Ali Triki, ainsi que le chef d'état-major de l'armée libyenne, le commandant Hamidi Khouildi, qui lui ont remis un message du colonel Kadhafi. Les relations algéro-libyennes s'étaient détériorées après la signature en août 1984 du traité d'union entre la Libye et le Maroc, Rabat s'opposant depuis dix ans à Alger sur la question du Sahara occidental. Tripoli avait alors interrompu son aide au Front Polisario, la presse et la radio libyenne n'hésitant plus à attaquer en termes violents le régime du président Chadli. Toutefois, depuis le 1er novembre, le ton avait nettement baissé à Tripoli et aucune attaque n'était plus proféré contre Alger. La visite des émissaires libyens ne peut être accueillie qu'avec intérêt à Alger dans la mesure où le traité d'Oujda d'union maroco-libyen est vu comme une machine de guerre contre l'Algérie. Cette visite qui survient au lendemain de l'annonce du prochain voyage du colonel Kadhafi à Dakar semble montrer que la Libye souhaite rompre quelque peu son isolement diplomatique.

D'autre part, le ministre algérien des finances, M. Boualem Benhamouda, a procédé lundi à la nomination de treize nouveaux responsables à la tête des organismes bancaires, d'épargne et d'assurances, qui sont contrôlés par l'Etat. Il s'agit du plus important mouvement de ce genre depuis l'arrivée au pouvoir du président Chadli. Parmi ces nominations, figure notamment celle de M. Nouioua Badredine, qui exerçait les fonctions de directeur général du Trésor au ministère des finances, au poste de gouverneur de la Banque centrale d'Algérie, en remplacement de M. Rachif Bouraoui.

AMÉRIQUES

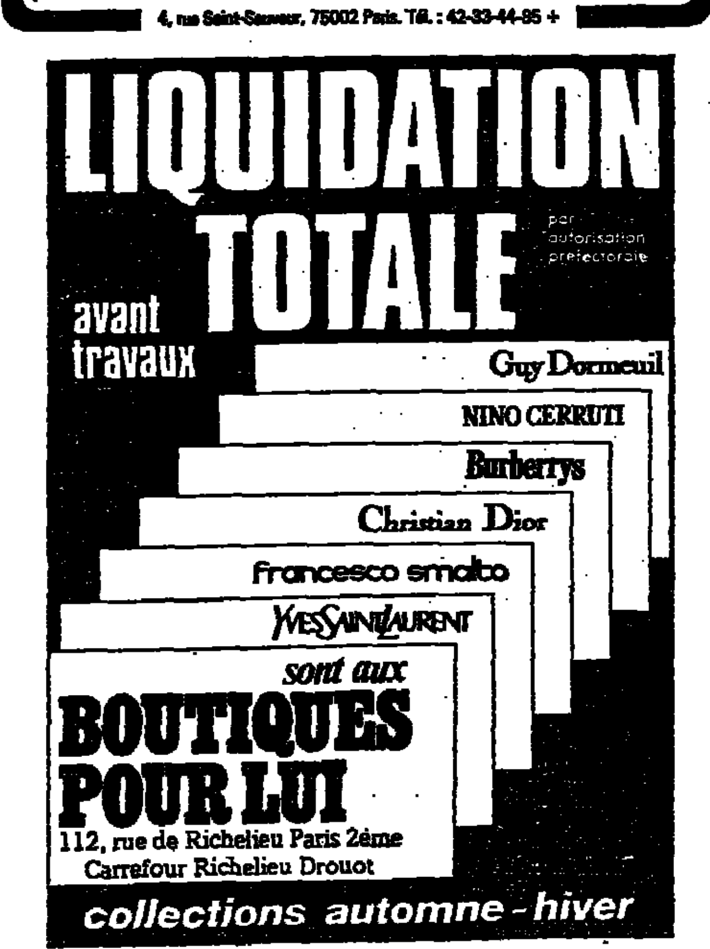
Nicaragua

Mobilisation pour la « bataille du café »

Managua *(AFP)*. — Le gouvernement du Nicaragua a décidé d'envoyer 5 000 fonctionnaires pour récolter le café dans les provinces de Matagalpa et de Jinotega, à 100 kilomètres au nord de Managua. Cette mesure, qui entrera en application le 26 novembre, entraînera la fermeture temporaire des ministères de l'éducation, de la formation professionnelle, de l'administration publique et des ressources naturelles. De plus, quelque 5 000 membres de la Jeunesse sandiniste et 2 000 autres des comités de défense participeront à cette prochaine récolte. Au total, près de 14 500 personnes seront mobilisées — dont 1 500 étrangers sympathisants du régime sandiniste — pour cette « bataille du café », comme l'appelle le gouvernement. Les experts estiment cette récolte à 110 000 tonnes, pour un rapport d'environ 150 millions de dollars.

Les autorités ont, par ailleurs, déclaré qu'elles contrôlaient parfaitement la situation dans le nord du pays, où la récolte avait dû être interrompue l'année dernière en raison des activités militaires de la Contra. De violents combats ont cependant eu lieu aux environs de la ville de Santo-Domingo (à l'est de Managua). Des guérilleros du mouvement Force démocratique nicaraguayenne (FDN) ont attaqué la ville mardi matin et se sont retirés après cinq heures de combats, avant l'arrivée des renforts gouvernementaux et l'entrée en action des hélicoptères MI-24 de fabrication soviétique. Vingt-neuf membres de la FDN ont été tués, selon le ministère nicaraguayen de la défense. Trente soldats de l'armée régulière avaient été tués dans cette zone il y a une semaine, lors d'une embuscade tendue par les guérilleros. La FDN se proposait alors d'empêcher l'arrivée à Managua d'un chargement en provenance de Cuba.

● *L'aide américaine aux antisandinistes.* — La Chambre des représentants des Etats-Unis a approuvé mardi 19 novembre un projet de loi visant notamment à autoriser le gouvernement américain à livrer aux guérilleros antisandinistes des avions ou des camions à condition qu'ils ne soient pas équipés d'armement. Le projet de loi, qui doit encore être discuté par le Sénat avant d'être définitivement adopté, maintient l'interdiction faite à la CIA d'entraîner ou de conseiller les « contras ». En revanche, il autorise la livraison d'émetteurs-récepteurs de radio permettant de recevoir de la CIA des informations sur les mouvements des troupes gouvernementales. Ces précisions ont été incluses dans le projet de loi qui autorise et finance les opérations de la CIA pendant l'année 1986 et se réfère à la loi, adoptée en juin dernier, prévoyant une aide de 27 millions de dollars aux « contras ». — *(AFP)*.



ASIE

Pakistan

Amnesty International demande que cent trente détenus politiques soient de nouveau jugés

Dans un rapport diffusé mercredi 20 novembre, Amnesty International estime que, au Pakistan, *« plus de cent trente prisonniers politiques, des civils pour la plupart, qui sont en train de purger des peines de prison allant de sept ans à quarante-deux ans, n'ont pas bénéficié d'un procès équitable devant les tribunaux populaires »*. L'organisation humanitaire, qui a adressé à Islamabad un mémorandum à ce propos, estime disposer d'informations selon lesquelles *« de nombreux prisonniers seraient restés enchaînés pendant un an ou plus avant de comparaître devant un tribunal militaire »*. *« Les audiences ont souvent lieu*, ajoute-t-elle, *à la prison et à huis clos ; les droits internationalement reconnus aux accusés, tels que le droit de faire appel, ne leur ont pas été accordés. »*

Amnesty International ajoute : *« Dans les procès devant les tribunaux militaires spéciaux, les « aveux » extorqués sous la torture semblent être régulièrement utilisés comme preuves. »* L'organisation cite le cas de M. Abdul Razzaq Jharna, inculpé d'assassinat politique, en 1981 et pendu en mai 1983, *« à qui des « aveux » auraient été extorqués sous la torture pendant sa détention au secret »*. Le tribunal saisi de cette affaire aurait conclu à l'acquittement du détenu. *« Mais avant la publication du verdict*, poursuit Amnesty International, *le président du tribunal a été déplacé, et un autre tribunal, présidé par un officier différent, se fondant sur les minutes du premier procès, a reconnu l'accusé coupable. »*

L'organisation humanitaire affirme avoir eu connaissance, depuis 1979, *« de plus de cent trente condamnations de prisonniers politiques par des tribunaux militaires spéciaux et au moins trente-huit affaires sont actuellement en instance »*. Elle note, cependant, que *« les prisonniers d'opinion semblent moins nombreux comparativement aux années précédentes où ils se comptaient parfois par milliers »*. Mais elle souligne la présence, parmi les détenus actuels, *« d'opposants politiques non violents et des membres de la communauté Ahmadiyya, à qui il a été interdit de revendiquer leur appartenance à la religion musulmane »*.

Amnesty relève, enfin, que *« la flagellation est souvent imposée par les juridictions sommaires ou par d'autres tribunaux »* et que *« des peines d'amputation ont été prononcées »*, mais qu'il n'y a pas eu *« confirmation de leur exécution »*.

Un porte-parole de l'ambassade du Pakistan à Londres a démenti, mardi, les accusations du rapport. Elles sont, a-t-il souligné, *« fondées sur des rumeurs, une distorsion des faits et des déclarations sans fondement »*. Le nombre des détenus politiques avancé par Amnesty serait *« gonflé »*. Enfin, selon ce porte-parole, les tribunaux d'exception seront abolis l'an prochain et des possibilités de *« réparation légale »* pourraient être offertes à beaucoup de détenus.

Philippines

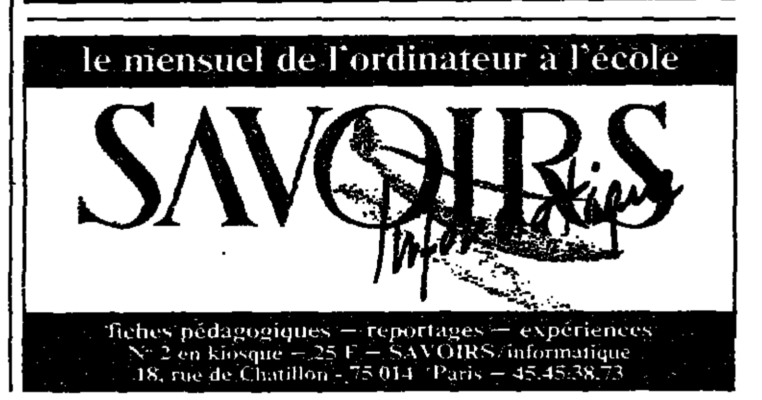
Ajournement du verdict dans le procès Aquino

Manille *(AFP)*. — La Cour suprême des Philippines a décidé de surseoir au verdict que devait rendre ce mercredi 20 novembre le tribunal devant lequel comparaissait vingt-six personnes inculpées a différents titres pour le meurtre, en août 1983, du sénateur Benigno Aquino, principal opposant au régime du président Marcos. Cette décision fait suite au dépôt par une trentaine de personnalités — y compris plusieurs ex-juges de la Cour suprême — d'un recours demandant un nouveau procès *« devant un tribunal impartial »*. Les pétitionnaires estiment que de *« grossières irrégularités »* ont été commises et que les procureurs et juges — en partie nommés par le président Marcos — n'ont pas respectés les principes élémentaires de la justice.

Jusqu'à mardi, il semblait que le tribunal allait « blanchir » les principaux officiers accusés dans cette affaire, tout particulièrement le général Fabian Ver, chef d'état-major, proche collaborateur du président. Cette conviction avait été renforcée en août dernier lorsque le tribunal avait refusé de prendre en considération des témoignages faits initialement par le général a une commission d'enquête officielle et qui l'incriminaient. En outre, bien que mis en disponibilité temporaire, cet officier garde la haute main sur les services secrets philippins et continue a participer a des réunions de l'état-major. Enfin, le président Marcos a paru préjuger le verdict en affirmant régulièrement que le général Ver retrouverait ses fonctions antérieures une fois acquitté.

Les Etats-Unis, qui ont contraint récemment M. Marcos à annoncer des élections présidentielles anticipées, lui avaient fait savoir clairement qu'une réhabilitation du général Ver risquerait d'être perçue comme une provocation et de déclencher *« une véritable tempête »* au Congrès. Une telle mesure leur paraît également de nature à contrarier les réformes qu'ils préconisent dans l'espoir de rehausser le moral, l'efficacité et le prestige des forces armées des Philippines.

La famille de Benigno Aquino a toujours rendu le président et son entourage responsables de l'assassinat. Sa veuve, Corazon, pourrait conduire l'opposition lors des prochaines élections.



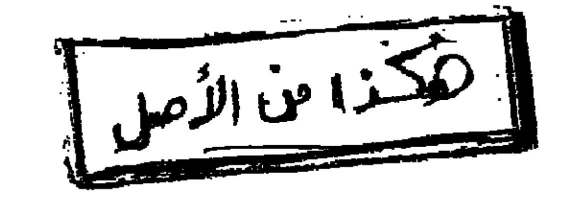
Sri-Lanka

● *La guérilla dans l'Est.* — Quatre policiers ont été tués, samedi 16 novembre, et deux autres blessés par l'explosion d'une mine posée sous leur véhicule par des militants séparatistes tamouls à Batticaloa (est de l'île). L'explosion s'est produite alors que les policiers se rendaient à l'endroit où des séparatistes avaient abattu, samedi matin, un homme, suspecté d'être l'un de leurs informateurs.

Taiwan

● *Décès d'un ancien premier ministre.* — Wellington Koo, diplomate de la Chine nationaliste, ancien premier ministre et signataire de la charte des Nations unies, est mort la semaine dernière, à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans, dans sa demeure new-yorkaise. Au cours de sa longue carrière diplomatique, Koo avait été notamment ambassadeur en France (1936 à 1941), en Grande-Bretagne (1941 à 1946) et aux Etats-Unis jusqu'en 1956. Il fut ensuite nommé à la Cour internationale de justice de La Haye et termina sa carrière comme conseiller du président Tchiang Kaï Chek. — *(AFP.)*





(Publicité)

Il faut le dire

La CIMADE le fait

A la veille des élections, le thème de l'immigration est agité comme l'un des points à partir duquel notre pays résoudrait ses difficultés économiques. La CIMADE tient à rappeler que toute atteinte aux droits des étrangers est un facteur non pas d'ordre, mais de désordre. S'appuyant sur sa pratique d'accueil des étrangers depuis quarante ans, au nom de l'Evangile, au nom de la Déclaration universelle des droits de l'homme, la CIMADE estime que les Français se doivent de faire un choix courageux et lucide :

1° **Permettre** largement à ces étrangers d'accéder à la nationalité française, sans vaines restrictions, dans la mesure où ils le souhaitent et ils acceptent les lois du pays avec les devoirs qui en découlent ;

2° **Veiller** à ce que les droits acquis par les étrangers – particulièrement depuis 1945 – soient respectés :

- Le maintien de la carte de résident valable dix ans, renouvelable sans condition ;
- Le maintien des catégories d'étrangers non expulsables du territoire national et des garanties liées à la procédure d'expulsion ;
- Le maintien du droit d'association ;
- Le droit de vivre en famille dans des conditions décentes, tout particulièrement en matière de logement et de prestations familiales ;

3° **Garantir** le droit d'asile sur l'ensemble du territoire de la République, comme le stipulent la Constitution et nos engagements internationaux. S'opposer au droit d'asile, c'est donner raison aux dictateurs à travers le monde.

La France est une nation vivante, ouverte et dynamique. Le repli sur soi, signe d'un pays vieilli, entraînerait des conséquences économiques et culturelles redoutables pour son avenir. Il porterait aussi atteinte à son autorité internationale. La CIMADE, présente dans trente-cinq pays à travers le monde et œuvrant pour le développement solidaire entre les peuples, entre les hommes, peut en témoigner.

Le Président : Alain RUELLAN ; *les Membres du Conseil :* Madeleine BAROT, André BLANCHET, Denis BONNELLE, Alain BRIGODIOT, Georges CASALIS, Pierre CHRÉTIEN, Danielle ELDIN, Serge REHBINDER, Bernard RODENSTEIN, Duly BRUTUS, Georges COMBET, Jean COSTIL, Jean-Marie FARDEAU, Serge GILLES, André LANVIN, Jean-Paul NUNEZ, Yves PARREND, Françoise ROCHETEAU, Marie-Noëlle ROUX.

Le Secrétaire général : Marc BRUNSCHWEILER.

Le Directeur du département Etranger : Pierre GERY ; *le Directeur du département Communication :* Georges KONONOVITCH ; *le Directeur du département Développement :* Henri POISAT.

Soutenez la CIMADE pour traduire en actes l'amitié entre les hommes.

Service œcuménique d'entraide

Cimade

176, rue de Grenelle, 75007 Paris (CCP 408887 Y Paris)

politique

L'OFFENSIVE DU PCF EN DIRECTION DES INTELLECTUELS

M. Marchais : en 1981, les travailleurs attendaient la justice, pas la charité

M. Georges Marchais a dénoncé, le mardi 19 novembre, devant les intellectuels communistes ou proches du PCF réunis dans la salle de la Mutualité, l'abandon par les socialistes d'une politique éducative visant à *« combattre les inégalités »* et leur choix d'une école *« faite pour former une élite »*. Selon le secrétaire général du PCF, *« le président de la République envisage de réaliser le rêve de la droite : démanteler l'école publique en la soumettant à la loi du marché et de la concurrence »*.

M. Marchais s'en est pris, ensuite, à l'idéologie aujourd'hui dominante. *« Alors que s'affirme,* a-t-il dit, *l'exigence de rapports plus humains et plus solidaires, on présente le cynisme comme du courage, et la vie comme une loterie où chacun doit coûte que coûte tirer son épingle du jeu pour devenir un « gagneur ». Le cancer du racisme et de l'antisémitisme resurgit ? Au lieu de le combattre avec la plus extrême fermeté, on joue à l'apprenti sorcier, en faisant parader le dangereux Le Pen à la télévision parce qu'on espère de ce repoussoir commode un petit profit électoral. »*

Dénonçant l'échec social du PS, M. Marchais a lancé : *« Ce qu'attendaient les travailleurs et leurs familles en 1981, ce n'était pas la charité, c'était la justice. »* Il a été très applaudi lorsqu'il a proposé de *« doubler l'impôt sur les grandes fortunes et augmenter l'impôt sur les deux cent mille plus hauts revenus »*.

S'agissant des élections de mars prochain, M. Marchais a déclaré : *« D'où vient que la droite soit redevenue si forte ? A l'évidence, du fait qu'un fossé sépare les promesses faites et la réalité, du fait de la déception, de l'amertume, de l'écœurement qui en découlent. Le ressort qui avait permis la victoire d'une gauche dominée par le Parti socialiste en 1981 s'est brisé. Si la politique actuelle offre une voie royale à la droite, c'est précisément parce que, comme le dit si bien Jean Ferrat, le Parti socialiste a choisi d'ouvrir « la porte à la droite ». Les dirigeants socialistes vous disent : « En mars 1986, vous devrez choisir : ou Chevènement ou Beullac. » La question est mal posée (...). En fait, la possibilité réelle offerte par le vote socialiste, la perspective que le Parti socialiste a choisie à son congrès de Toulouse, c'est Chevènement et Beullac ; c'est la coopération avec une partie de la droite pour continuer et aggraver la politique actuelle. »*

Un réquisitoire contre l'« américanisation » de la culture et de la société françaises

Le Parti communiste lance une offensive en direction des milieux intellectuels et artistiques. L'heure est à la résistance face à la vague libérale, aux lieux communs du modernisme et aux standards américains : tel est l'essentiel du message que le PCF adresse aux enseignants, aux chercheurs, aux artistes et aux créateurs de gauche. Et ce message est accompagné d'une mise en garde : il ne faut pas compter sur le Parti socialiste pour cette résistance, puisqu'il s'est fait – ou révélé – l'agent de la domination adverse dans des domaines tels que l'enseignement, la culture, la recherche, sans parler, bien entendu, de l'économie ni des rapports sociaux.

L'affaire de la télévision Seydoux-Berlusconi *(voir page 10)* a donné aux communistes l'occasion d'un réquisitoire qui ne devrait pas rester sans écho, à gauche, contre l'ouverture d'un secteur important de la vie culturelle aux lois du marché telles qu'on peut les voir à l'œuvre en Italie. *« Des coups rudes se trouveront portés à la culture, à l'identité française, aux possibilités des gens de s'informer, de connaître, et donc à la démocratie »*, a déclaré M. Charles Fiterman, le mardi 19 novembre, en communiquant à la presse la lettre que M. Georges Marchais a adressée, à ce sujet, au président de la République. *« C'est un choix politique,* a dit encore M. Fiterman, *le choix d'une France américanisée. »*

Mardi soir, au cours d'une « rencontre avec les intellectuels » qui a réuni quelques centaines de personnes à la salle de la Mutualité à Paris, M. Marchais a dénoncé *« la mise en cause de la culture nationale, la destruction de l'identité de la France et de ses régions, avec pour résultat la formation d'un individu dont on espère bien qu'il pensera américain avant même de parler français »*.

Le secrétaire général du PCF a appelé au rassemblement de *« toutes celles et tous ceux qui refusent de voir la France s'enfoncer dans le déclin et la vassalisation »*.

Le thème de la lutte contre l'*« américanisation »* de la société française avait été développé par M. Pierre Juquin à la tribune du vingt-cinquième congrès du PCF, en février dernier. L'ancien porte-parole du parti y voyait, et il y voit toujours, un des axes principaux d'un rassemblement possible autour des communistes. Il s'était attiré, entre autres répliques, l'accusation de minimiser, à cet égard, les responsabilités du PS, critique qui cherchait moins à répondre aux propos de M. Juquin qu'à disqualifier leur auteur et à éluder les questions qu'il posait.

En dénonçant à leur tour, comme l'a fait M. Fiterman mardi, la *« déstructuration »* de la société française sous l'empire de conceptions venues d'outre-Atlantique, les communistes tiennent un langage auquel de nombreux intellectuels peuvent être sensibles. L'engagement à leur côté, de l'universitaire et ancien billettiste du *Monde* Robert Escarpit, le retour du philosophe Henri Lefebvre, qui avait quitté le parti en 1956, l'appui du chanteur Jean Ferrat sont, pour le PCF, des signes favorables.

P.J.

LES TROIS PRÉOCCUPATIONS DE M. MITTERRAND

Rester, conserver, préparer

(Suite de la première page.)

Comment, dans ces conditions, ne pas chercher à affirmer sa différence dans un débat qui est déjà au cœur de la campagne : l'immigration. Le terrain s'y prête.

La classe politique l'a laissé libre, tant elle s'est montrée – à quelques exceptions près – complaisante, voire prompte à la surenchère derrière un homme, M. Le Pen, qui a fait du rejet de l'immigration son fonds de commerce. C'est un sujet sur lequel M. Mitterrand lui-même n'a guère d'états d'âme : il est convaincu qu'il n'y a pas de troisième voie possible, susceptible de garder les immigrés (non clandestins), tout en les « dotant » (si l'on ose dire) d'un statut de second rang. Bref, il n'y a guère de choix qu'entre les expulser ou les garder, et, si on les garde, entre l'intégration (qu'il souhaite) et la ségrégation (qu'il dénonce).

Aider les siens : ce sera difficile. Un mois après le face-à-face entre M. Fabius et M. Chirac, l'intervention du président de la République souligne l'échec du chef du gouvernement. Il n'est jamais bon d'avoir à voler au secours de son premier ministre. En outre, le fond de l'air est toujours frais : malgré de bonnes performances individuelles, le bloc du pouvoir – président, gouvernement, parti – reste impopulaire.

Poser les bonnes questions

Plutôt que d'énoncer, comme son prédécesseur, *« le bon choix pour la France »*, il lui faudra tenter de poser les bonnes questions. Car il est indispensable que le pouvoir parvienne à déplacer le débat électoral. Plutôt que de laisser l'opinion, celle qui se réclame de la gauche notamment, inventorier les espoirs déçus de mai 1981, mieux vaudrait, en effet, démythifier le rêve libéral qu'on lui propose pour le printemps prochain.

A-t-on, oui ou non, modernisé l'économie et la société ? Les tensions sociales sont-elles, et seront-elles, plus ou moins grandes ? L'économie se porte-t-elle mieux ? La démocratie dans l'entreprise a-t-elle progressé ? La protection sociale a-t-elle été préservée ? Bref, il s'agit pour M. Mitterrand d'insister sur ce que la droite n'avait pas accompli et sur ce qu'elle menace de défaire. Avant de prendre l'opinion à témoin que, tout compte fait, il serait dangereux de lui rendre si vite le pouvoir.

Pourtant, il faut aussi – c'est l'exercice le plus délicat – préparer la cohabitation avec un peu de cette droite. Du point de vue présidentiel, la cohabitation revêt trois aspects : rester ; conserver ; préparer.

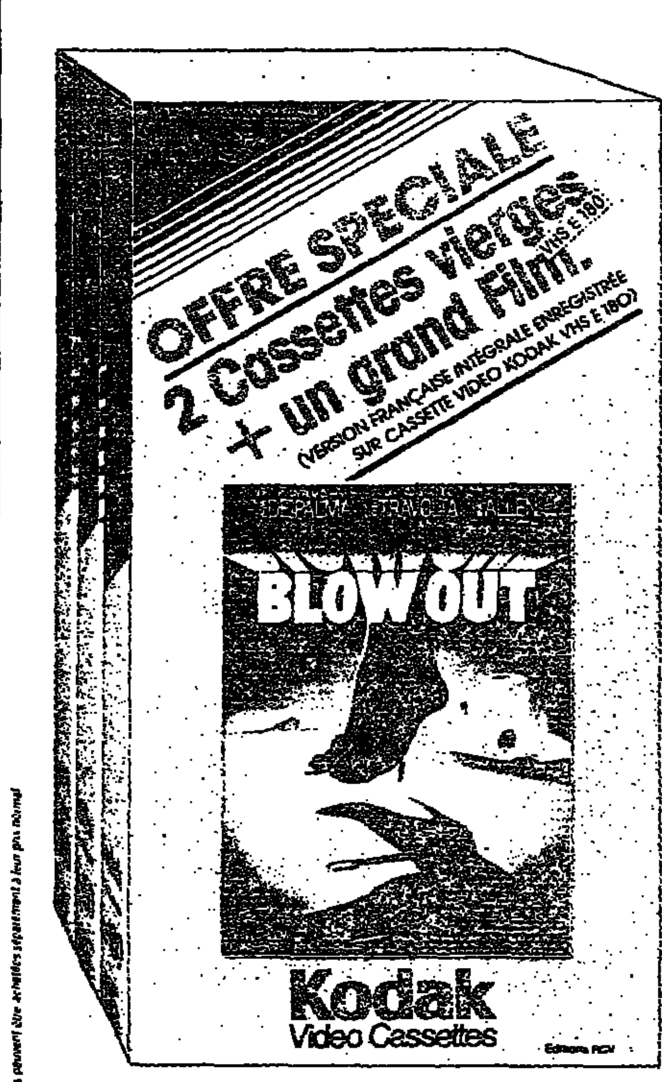
Rester : si l'opinion et les responsables de l'opposition sont majoritairement acquis au respect de la Constitution (le président est élu pour sept ans), encore faut-il savoir pour quoi faire. La bataille, feutrée mais rude, est déjà engagée. L'opposition non barriste veut bien cohabiter mais avec un président dépouillé de ses compétences, contraint d'*« inaugurer les chrysanthèmes »*. Ainsi peuvent s'expliquer, en partie, les tirs groupés de quatre officiers supérieurs (Spartacus, les généraux Méry, Arnold et Delaunay). Il s'agit de montrer qu'en fait, dans le « domaine réservé » du président, il n'y a pas de consensus. Dès lors, comment le président pourrait-il prétendre imposer son point de vue au futur premier ministre ?

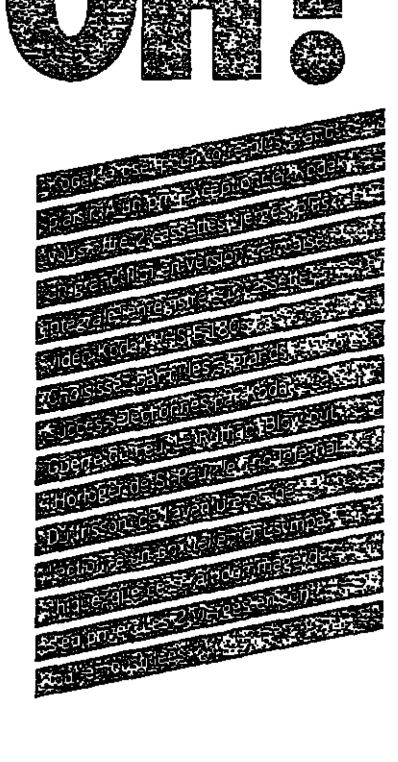
Conserver : l'ambition de M. Mitterrand était, dans trois domaines au moins (nationalisation, décentralisation, droits des travailleurs), de réformer de façon irréversible. L'opposition proclame, certes, qu'elle ne touchera pas aux « acquis sociaux », mais le label idéologique de son projet tient en un mot : dénationalisation ! Celle-ci, comme l'a remarqué M. d'Aubert *(lire page 26)*, *« suppose l'unité de points de vue entre le premier ministre et le président, sinon elle sera source de conflits »*. Belle bataille en perspective !

Enfin, préparer : M. Mitterrand s'est assigné pour objectif d'avoir un successeur socialiste à l'Elysée. La période de cohabitation peut être, de ce point de vue, plus favorable que l'opposition ne le croit, car le temps lui manquera pour montrer, en matière d'emploi notamment, qu'elle peut faire mieux que les socialistes. Tout le jeu du président sera donc, depuis l'Elysée, de marquer le gouvernement, quitte à prendre l'opinion à témoin si les circonstances s'y prêtent. A moins que cette période ne soit interrompue avant son terme légal. M. Mitterrand, s'il doit s'en aller, s'efforcera de mettre les légitimistes de son côté, et de faire en sorte que l'on puisse reprocher à la droite un coup de force.

Les visiteurs admis à l'Elysée sont frappés, depuis 1981, par la sérénité qu'affiche le président. S'y ajoute aujourd'hui, semble-t-il, la combativité. Rien de tel, en effet, que l'odeur de la poudre pour qu'il se sente revivre.

JEAN-MARIE COLOMBANI.















POLITIQUE

AU SÉNAT

L'opposition innove en refusant l'examen de la seconde partie du budget

Depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir, la majorité sénatoriale s'est forgé une âme d'opposant. Ses succès contre le référendum sur le référendum, voulu par M. Mitterrand à l'été 1984, ou dans le retrait du projet Savary sur l'enseignement privé, ou encore dans l'affaire calédonienne (où elle a retardé le calendrier de mise en place des nouvelles institutions), lui donnent à penser qu'elle peut faire reculer le gouvernement et entraver son action.

Elle a voulu en administrer une nouvelle preuve, le mardi 19 novembre, en reportant la lecture du projet de loi sur les télévisions privées et particulièrement l'examen de l'amendement «tour Eiffel». La menace brandie par M. André Labarrère, ministre chargé des relations avec le Parlement, de retirer de l'ordre du jour tous les textes inscrits — dont le projet de loi de finances — jusqu'à ce que les sénateurs en aient fini avec ce projet, n'a guère eu d'effet en dehors de l'assurance que la manœuvre de retardement serait circonscrite. Ce n'est que le 28 novembre, après que la commission des affaires culturelles, à la demande de son rapporteur, M. Charles Pasqua, aura entendu la trentaine de personnes concernées par les conditions techniques et les conséquences culturelles de la création d'une cinquième chaîne de télévision, que le Sénat débattra du texte. Pour ce faire, le débat budgétaire, qui commence jeudi sera interrompu.

Cette dernière passe d'armes est un épisode supplémentaire de la guerre des nerfs et de la partie de bras de fer que se livrent, depuis quatre ans et demi, majorité sénatoriale et gouvernement. Pour la prochaine confrontation, la majorité sénatoriale a décidé de refuser le projet de budget pour 1986. En manifestant son hostilité dès la première partie de la loi de finances (recettes), elle n'entrera pas dans l'examen de la seconde, c'est-à-dire des crédits des différents ministères.

« Sans précédent », comme l'observe M. André Méric, président du groupe socialiste du Sénat *(voir ci-contre)*, cette décision n'a pas été arrêtée sans difficulté. D'un côté le RPR et les Républicains indépendants faisaient valoir que, depuis 1981, en alternant les votes positifs d'un budget préalablement amendé et les votes de rejet de textes qu'ils avaient aussi les membres de la majorité sénatoriale n'avaient pas donné à l'opinion une image claire de leurs positions. A l'inverse, les centristes et nombre de sénateurs de la Gauche démocratique considéraient que, acte majeur du Parlement, l'examen du budget devait être mené dans ses deux parties, ne serait-ce que pour pouvoir, à l'occasion de la seconde, dresser un bilan négatif dans chaque domaine de l'action gouvernementale. Pour concilier ces deux points de vue, le principe a été retenu d'organiser une longue discussion générale en deux temps : une appréciation globale, suivie d'une critique sectorielle sur les thèmes les plus importants.

La solution est loin de satisfaire les sénateurs restant attachés à une conception plus traditionnelle du rôle que confère la Constitution à la seconde chambre du Parlement. Ils doutent, également, de la persistance de la détermination des initiateurs d'une telle formule : comment, s'interrogent-ils, intéresser les électeurs pendant une vingtaine de jours (ce qui correspond au délai constitutionnel dont dispose le Sénat pour examiner le budget) avec des généralités ? Comment espère-t-on leur faire admettre que le Sénat se contente de repousser sans même avoir amendé ?

Les « décideurs » de la majorité sénatoriale comptent bien passer outre ces réticences sans trop de bavures. La tentative de politisation menée au palais du Luxembourg a fini par instiller un esprit contestataire, quitte à ce que soient, parfois, outrepassées les prérogatives reconnues au Sénat par les institutions, prérogatives auxquelles la majorité d'aujourd'hui a dû faire face et que celle de demain, quelle qu'elle soit, devra ne pas ignorer.

ANNE CHAUSSEBOURG.

● *Le Sénat et la dotation globale de fonctionnement.* — Le Sénat a adopté définitivement, mardi 19 novembre, les conclusions de la commission mixte paritaire, qui était parvenue à un accord sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme de la DGF, par 157 voix contre 78 (PC, 49 RI et 5 Un cent. votant contre, et le RPR s'abstenant). Lors de l'examen du texte à l'Assemblée nationale, le 13 novembre, M. Jean-Pierre Soisson s'était opposé à l'accord réalisé en CMP en faveur duquel s'était prononcé M. René Monory, rapporteur de la commission des finances du Sénat, également UDF. Les motifs de cette opposition tiennent notamment à la réduction à cinq ans du délai d'entrée en vigueur de la réforme et aux inconvénients qui en résulteraient pour les petites communes.

POINT DE VUE

Sans précédent

par ANDRÉ MÉRIC (*)

DEPUIS trente-huit ans que je siège au Sénat, jamais je n'ai assisté à semblable pantalonnade. Notre Assemblée résonne de mille rumeurs contradictoires ; les ténors de la droite courent de comités de couloir en réunions de conciliation. Le prétexte à toute cette agitation : une partie de la droite, emmenée par Charles Pasqua, prétend *opposer la question préalable* dès le stade de la discussion générale sur la première partie de la loi de finances, celle qui ne concerne que les recettes publiques.

D'autres pencheraient plutôt pour le vote négatif. Mais dans tous les cas de figure, la conséquence est la même : le Sénat s'interdit d'examiner les dépenses publiques de la deuxième partie de la loi de finances, en vertu de l'article 40 de l'ordonnance du 2 janvier 1959.

Pour tourner cette difficulté, la droite a décidé d'utiliser les vingt jours que la Constitution reconnaît au Sénat pour examiner le budget à discuter de la politique menée par le gouvernement, ministère par ministère.

C'est là une décision aberrante. Jamais pareille attitude n'a été observée sous la V[e] République. L'examen du budget, même s'il aboutit à en modifier radicalement l'esprit — comme ce fut régulièrement le cas au Sénat depuis 1981, — constitue, faut-il le rappeler ? l'acte essentiel de la vie parlementaire. On connaît l'adage : « Les Assemblées sont filles de l'impôt. » Utiliser les vingt jours prévus pour sa discussion à amuser la galerie est un *détournement de l'esprit de notre* Constitution, même si, formellement, la procédure est respectée.

L'opposition aurait tort de confondre le Sénat avec l'Académie française. Le Sénat doit se prononcer sur le budget de l'Etat. Il n'est pas une assemblée de beaux esprits, mais d'élus responsables. Ce dont notre pays a besoin, c'est d'une gestion dynamique des deniers publics et non de palabres.

En le privant d'une de ses prérogatives essentielles, l'opposition fait tomber notre Haute Assemblée au-*dessous de ce qu'était* le Conseil de la République sous la IV[e].

(*) Président du groupe socialiste du Sénat.

EN NOUVELLE-CALÉDONIE

La discorde persiste parmi les indépendantistes

De notre correspondant

Nouméa. — Derrière l'unité de façade, la discorde persiste au FLNKS. Au-delà des propos unanimes des responsables indépendantistes après le quatrième congrès du mouvement qui s'est terminé le lundi 18 novembre, plusieurs éléments traduisent l'ampleur des divergences politiques qui agitent la coalition.

Fait inhabituel, la presse avait été exclue de ce congrès et c'est dans le huis clos de la tribu d'Oundjo, sur la côte ouest de la Grande Terre, que 1 500 à 2 000 militants s'étaient rassemblés pour faire le bilan de l'année écoulée et définir les contours de la construction régionale.

Une semaine avant ce congrès, la principale composante du mouvement, l'Union calédonienne, avait, au cours de son propre congrès, promis qu'elle opérerait une reprise en main du FLNKS en rapport avec son rôle déterminant dans la revendication indépendantiste (*le Monde* du 13 novembre). Aujourd'hui, force est de constater que cette reconquête du pouvoir politique ne s'est pas produite. *« Nous avons dû lâcher du lest sur pas mal de choses »*, admet en privé un dirigeant de l'UC. Concession d'importance sur ses intentions, l'Union calédonienne a renoncé à imposer la proportionnelle entre le nombre de militants de chacune des six composantes (1) et leur représentation au sein du bureau politique, l'instance dirigeante du mouvement.

On en reste donc à une représentation paritaire de chaque formation, l'UC, avec ses 11 500 militants, n'ayant pas plus de pouvoir que le Parti socialiste de Kanaky (PSK), qui n'en compte que quelques dizaines. On est bien loin des rêves arithmétiques de M. Jean-Marie Tjibaou, qui souhaitait connaître l'importance exacte de chacun des groupes de pression qui composent le FLNKS. *« Le nombre de nos militants ne regarde personne, surtout pas les journalistes »*, tonne M. Norbert Caffa, chef de file du confidentiel PSK ; les dirigeants des autres formations minoritaires approuvent...

De ce quatrième congrès du FLNKS, il est sorti des motions dont on laisse entendre du côté de l'Union calédonienne que certaines sont inapplicables. Parmi elles, l'idée d'organiser un référendum régional du peuple kanak ou bien de financer le FLNKS au moyen d'un prélèvement de 20 % du salaire de chaque militant. *« Tout cela est aberrant »*, commente un cadre de l'UC, qui admet volontiers que son parti a choisi de laisser aux formations mineures l'illusion de leur importance. *« Il était un peu tôt pour une reprise en main, ce sera pour plus tard »*, promet-on.

Plus tard, ce sera la convention du FLNKS prévue pour le début de l'année prochaine. Entre autres objectifs, l'Union calédonienne tentera d'obtenir la participation du FLNKS aux élections législatives de mars 1986, que les autres partis souhaiteraient boycotter. L'UC tentera aussi de s'imposer seule une bonne fois.

FRÉDÉRIC FILLOUX.

(1) Les composantes du FLNKS sont par ordre d'importance : l'Union calédonienne, le PALIKA (Parti de libération kanake), l'UPM (Union progressiste mélanésienne), le FULK (Front uni de libération kanake), l'USTKE (Union syndicale des travailleurs kanaks exploités), le PSK (Parti socialiste de Kanaky).

LA SITUATION EN GUADELOUPE

Plus de deux mille personnes ont défilé mardi à l'appel du syndicat étudiant (UNEEG) proche des milieux indépendantistes pour manifester leur mécontentement à la suite de la mort d'un Guadeloupéen de vingt et un ans, tué d'un coup de feu tiré par un gendarme (*le Monde* du 20 octobre). Aucun incident n'a marqué cette manifestation, qui s'est terminée devant la sous-préfecture, où des slogans hostiles à la présence des forces de l'ordre sur l'île ont été scandés. Les obsèques du gendarme Guy Haussy, tué mercredi dernier par un détenu évadé dans le bidonville de Boissard, ont eu lieu mardi à Pointe-à-Pitre en présence du préfet de la Guadeloupe, M. Maurice Saborin, et de M. Jean Glavany, chef de cabinet du président de la République, qui se trouve sur place pour préparer le voyage que M. Mitterrand effectuera dans ce département d'outre-mer début décembre. — *(Corresp. part.)*.

M. Labbé dit tout haut ce que le RPR pense tout bas de M. Barre

Depuis longtemps déjà les parlementaires RPR et les cadres du mouvement ne cachent pas en privé à la fois l'agacement que leur provoquent certaines déclarations de M. Raymond Barre et l'inquiétude qu'ils ressentent devant la persistance et parfois la poussée du « barrisme ». Ces sentiments, ils les cachent toujours en public et ils réfreinent leurs velléités de riposte, selon la consigne donnée par M. Jacques Chirac. Les dernières déclarations de M. Barre et notamment celles faites à Nice, le week-end dernier devant l'association Femmes-libertés en présence de M. Toubon, ont toutefois choqué plus d'un RPR qui ont entendu le député de Lyon accuser leur parti de discrimination raciale à propos des prestations sociales dont ne bénéficieront pas les immigrés selon le programme de ce mouvement. En tout cas, M. Claude Labbé, président du groupe parlementaire, n'a pas hésité à braver la consigne de *« dos rond et bouche cousue »* pour lui répondre, mardi après la réunion du groupe RPR à l'Assemblée nationale. Deux sujets ont particulièrement agacé M. Claude Labbé : l'immigration et la cohabitation. Le président du groupe RPR mais aussi plusieurs députés de ses amis jugent que l'ancien premier ministre abuse de la litote en affirmant à chaque occasion que, lui, ne parle pas du problème de l'immigration et que celui-ci ne doit pas être un argument électoral. M. Labbé lui a répliqué : *« Prétendre que ce problème ne sera pas au cœur de la campagne électorale est irréaliste et même surréaliste »*. Il a ajouté : *« Personne ne peut sérieusement affirmer que les gaullistes le traitent en termes de racisme. Nos positions à ce sujet sont connues et anciennes. Autant que d'autres mais en tout cas pas moins, nous condamnons tout racisme. »*

M. Labbé n'accepte pas plus de recevoir de leçons de M. Barre en ce qui concerne le problème de la cohabitation. Il peut en effet rappeler que dès 1982 il a demandé — contre tout réalisme — que M. Mitterrand se démette de ses fonctions. Aujourd'hui, il affirme : *« Nous sommes aussi désireux que M. Barre de voir M. Mitterrand partir. »* Mais il pose des questions auxquelles jusqu'à maintenant le député du Rhône n'a pas apporté de réponse convaincante. *« J'attends qu'on me dise,* demande M. Labbé, *par quelle recette miracle on peut expulser un président de la République. »* Il poursuit : *« J'attends que M. Barre m'explique comment on peut laisser le pouvoir en vacances après une victoire électorale. J'attends qu'il me dise comment on demande aux électeurs de nous donner les moyens du pouvoir et comment ensuite on leur explique que leur vote ne signifie rien. »*

Ouf ! M. Labbé a enfin dit ce qu'il avait sur le cœur, lui et quelques autres. Et *in fine*, comme pour s'excuser de tant de brutale franchise, le président du groupe RPR précise que s'il s'intéresse tant à M. Barre c'est, *« que je sache, parce qu'il est dans l'opposition et qu'il n'est pas un marginal »*. Un constat et peut-être aussi un regret !

A. P.

LE VOYAGE DE M. BARRE A LA RÉUNION

L'union dans la diversité

De notre envoyée spéciale

Saint-Denis-de-la-Réunion. — Dès son arrivée dans son île « natale », qu'il va parcourir pendant quatre jours M. Raymond Barre, accompagné de son épouse Eve, a, le mardi 19 novembre, dessiné le cadre de ce voyage. Ce déplacement, M. Barre l'effectue « à titre privé », sept ans après être venu sur l'île comme premier ministre. Il veut retrouver des « souvenirs », des « amis », ceux qui l'entourent et le tutoient, en se rappelant une anecdote et parfois l'« élève fort studieux » qu'ils sont côtoyé au lycée Leconte de Lisle. Il veut se sentir à nouveau *« fils de cette île »* à laquelle il demeure *« fidèle »*.

Bien sûr, a reconnu l'ancien premier ministre, *« des événements ont fait que je ne peux plus être seulement un homme privé ; il me faut être prudent car je ne veux pas ajouter à la confusion qui règne dans certains milieux. Mais, à la Réunion, je ne peux pas me taire »*. Il ne lui est *« pas possible »* de ne pas dire qu'il faut *« envisager l'avenir de la France »* : avec *« ses morceaux de la France »* que sont la Réunion et la Nouvelle-Calédonie, dont la présence dans l'océan Indien et dans l'océan Pacifique est *« une chance pour la France et pour l'Europe »*.

L'ancien premier ministre ne pouvait pas non plus répéter qu'il *« refuse le débat électoral »*, qu'il se place au-dessus des partis. Mais, face aux petites querelles qui agitent l'opposition réunionnaise — il a insisté sur l'intérêt qu'il porte à *« la jeune génération qui va assurer sur l'île la relève »* et a plaidé pour l'union.

Discours contradictoire avec celui qu'il tient en métropole, et notamment dans le Rhône ? Que non ! A grand département, liste distincte, pour *« ratisser large »* ; à petit département, liste d'union. La *« sagesse »*, et l'*« efficacité »*, en sommme.

Mercredi, ses premiers jalons posés, le périple de M. Barre devrait vraiment commencer, de commune en commune, à la rencontre de la population et des élus locaux, avec, point fort de ce voyage « privé », une grande réunion dans le Sud, mercredi, à Saint-Pierre et une autre, vendredi, dans le Nord, à Saint-Denis.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

هكذا من الأصل

COMMUNICATION

La cinquième chaîne de télévision est attribuée à MM. Seydoux et Berlusconi

● Le contrat prévoit un aménagement de la réglementation pour les programmes et la publicité
● Un canal du satellite TDF1 est confié à M. Robert Maxwell

C'est signé. Par un communiqué diffusé en fin de matinée, ce mercredi 20 novembre, le secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication annonce qu'il a confié la première chaîne de télévision privée non cryptée au candidat franco-italien. La concession de service public a été précisément attribuée à une société dont la majorité est contrôlée par des intérêts français – représentés par le groupe Chargeurs SA, M. Jérôme Seydoux et M. Christophe Riboud, directeur général de l'IFOP, et est associée au groupe italien FININVEST de M. Silvio Berlusconi. Le capital reste cependant ouvert, *« notamment à la presse française et à d'autres intérêts européens »*. Le président de cette société sera M. Seydoux et son directeur général sera français.

Le contrat conclu avec le gouvernement français précise que les émissions de la nouvelle chaîne devront démarrer au plus tard le 20 février 1986. Elles seront diffusées par Télédiffusion de France, qui s'engage à couvrir la plus grande partie du territoire français dans un délai d'un an. Les règles concernant les programmes s'efforcent de préserver les intérêts de la production audiovisuelle et cinématographique française. Toutefois, le gouvernement semble avoir fait des concessions importantes pour favoriser le démarrage de la chaîne.

Ainsi le quota de cinq cents heures d'émissions originales, à produire en majorité en France, n'est obligatoire *qu'au bout de la quatrième année*. De même, les délais de diffusion des films, leur grille de programmation et les quotas de longs métrages français, qui doivent respecter à terme les règles en vigueur sur les chaînes publiques, *« feront l'objet d'adaptation progressive afin de tenir compte de la difficulté d'achat de droit »*.

En matière de publicité, même souplesse. La nouvelle chaîne obtient le droit de couper les programmes par des spots. La publicité pour les éditions de presse et la grande distribution sera autorisée à partir de 1988. Les autres secteurs, actuellement interdits à la publicité télévisée, demeurent fermés.

La nouvelle chaîne sera diffusée simultanément sur le satellite TDF 1 dès son lancement. Le secrétariat d'Etat précise qu'un second canal du satellite sera réservé à la chaîne culturelle préparée par M. Pierre Desgraupes et dont la réalisation vient d'être confiée à une société publique filiale de FR 3, Radio-France et l'Institut national de la communication audiovisuelle (*le Monde* daté 17-18 novembre). Un troisième canal vient d'être confié au groupe britannique de M. Robert Maxwell (qui contrôle le *Daily Mirror*, de tendance travailliste) pour une chaîne en langue anglaise. Les quatrième et cinquième canaux (le cinquième canal est possible après lancement du satellite TDF 2) ne sont pas encore attribués.

Le gouvernement a donc choisi d'ignorer l'ensemble des protestations et des demandes pressantes qui, depuis trois jours, l'incitaient à surseoir à sa décision. Il a accordé sa confiance à la candidature de MM. Seydoux et Berlusconi, malgré les inquiétudes que la personnalité du magnat italien de la télévision privée soulève dans les milieux de la création française. Le gouvernement dans le même temps rejette, en fait l'autre grand projet de télévision généraliste, présenté par la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT). Celle-ci avait l'intention de s'associer avec Europe 1, Télé-Monte-Carlo et la presse écrite. Cette mise à l'écart de la CLT pourrait s'accentuer si le gouvernement luxembourgeois durcit son attitude vis-à-vis de la France après cet échec et si le groupe Schlumberger se retire du capital de la CLT, comme le laisse supposer certaines déclarations de son nouveau président, M. Michel Vailleud, à la presse américaine.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Seul contre tous

Seul contre tous, le président de la République maintient le cap. Il veut sa cinquième chaîne de télévision avant les élections, il l'aura. Ni la parole donnée aux Luxembourgeois, ni les suppliques de ses amis socialistes, ni la fureur de l'opposition, ni les exhortations des professionnels de l'audiovisuel et du cinéma, ni la levée de boucliers de la presse écrite, n'ébranlent le chef de l'Etat. Cette affaire de télévisions privées, c'est son affaire. Une affaire politique.

L'opposition ayant clamé son intention de privatiser à tout va en cas de victoire en mars 1986, il faut faire vite. S'assurer qu'on pourra compter, au moins pour un canal, sur ses amis. L'un d'entre eux, Jean Riboud (Schlumberger), avant sa mort, avait préparé cette contre-offensive. Bien qu'actionnaire de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), il ne croyait plus aux chances de la France de reconquérir l'influence perdue au sein du groupe. Les événements lui donneront raison : à l'automne, l'actionnaire principal de la CLT, la banque Bruxelles-Lambert, fait alliance avec le magnat anglo-saxon Rupert Murdoch. Une autre solution s'est profilée, préparée par la mission de M. Jacques Pomonti : un pacte ave M. Silvio Berlusconi, l'empereur des chaînes privées italiennes, l'ami du premier ministre (socialiste) de la péninsule. M. Mitterrand respectera le testament de son ami Riboud.

Un pacte ? Mais M. Berlusconi n'est-il pas le « diable » ? N'a-t-il pas sa part (importante) de responsabilité dans les difficultés de la télévision publique, la RAI, et dans la faillite du cinéma italien ? N'est-il pas en fait un homme de droite (*le Monde* des 19 et 20 novembre) ? Qu'importe ! Qu'importe aussi qu'une telle décision constitue un changement d'orientation radical dans la politique menée avec succès depuis 1981. La raison du plus fort l'emporte : la cinquième chaîne – réseau multivilles « généraliste » occupant ensuite un canal du satellite TDF-1 – sera franco-italienne.

Brouille probable avec le Luxembourg

Il y a gros à parier qu'il n'y aura pas, dans les trois ans à venir, de sixième chaîne privée, musicale ou autre. Le marché publicitaire n'est pas assez développé, et, comme vient de le rappeler le Conseil national de la communication audiovisuelle, il n'y a place techniquement que pour un réseau multivilles, si l'on ne veut pas compromettre l'implantation de stations locales avant le câblage des villes. D'autant plus que le lancement sur le satellite d'une chaîne culturelle et éducative publique (à partir du projet Canal-1 de Pierre Desgraupes) peut conduire à la privatisation, quelle que soit la majorité au pouvoir, d'une des chaînes actuelles. D'où l'importance du choix, et la hâte de l'Elysée.

Cette volonté présidentielle – M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etats chargé des techniques de la communication, n'est que l'exécuteur fidèle de l'Elysée – va sans doute poser au gouvernement plus de problèmes qu'il ne pourra éventuellement en résoudre après les élections.

Un tel accord risque, en effet, de nous brouiller avec les Luxembourgeois et la CLT. Le président du gouvernement du Luxembourg, M. Jacques Santer, a clairement laissé entendre qu'il pourrait remettre en cause la coopération culturelle franco-luxembourgeoise (*le Monde* du 12 novembre 1985). Dès lors, à l'axe Paris-Milan sera opposé très vraisenblablement l'axe Bruxelles-Londre-Los Angeles. Et le Grand Duché n'aura plus de raison de freiner le lancement de son propre satellite GDL, capable de concurrencer en 1987 notre TFD 1. En fait, la guerre !

L'accord Seydoux-Berlusconi repose essentiellement sur le « savoir-faire » de ce dernier. Comme d'autres opérateurs en Europe, « Sua Emettenza » n'a qu'une idée en tête : rentabiliser ses productions et ses achats de programmes étrangers, surtout américains. Lui, au moins, ne s'en cache pas. Les chances de développer, avec cette cinquième chaîne, notre propre industrie de programmes sont minces, ce qu'ont compris la plupart des professionnels français. Comment le gouvernement va-t-il faire taire leurs protestations ?

Et la cohabitation ?

Sur le plan politique, la décision de M. Mitterrand, à quatre mois d'élections législatives, est à double tranchant. L'apparition d'une nouvelle chaîne sera sans doute accueillie avec satisfaction par les Français. Mais, en même temps, ce « forcing » politique pour imposer « sa » chaîne risque de favoriser ou de renforcer l'hostilité des médias – presse et radio – à l'égard du pouvoir, à moins que ceux-ci n'acceptent d'entrer dans le capital de la nouvelle société.

Et surtout cette affaire augure mal des possibilités d'une cohabitation entre le président de la République et l'opposition. L'épisode de l'amendement-surprise « Tour Eiffel » a déjà été dénoncé par les ténors de la droite. Ils ont aussi fait valoir que la méthode employée pour le choix de la cinquième chaîne – négociations secrètes, pas de concertation avec la profession, pas d'appel d'offres « ouvert » – ne leur paraissait pas convenable. Dans un domaine aussi mouvant, où l'opposition d'aujourd'hui peut casser demain une partie de l'édifice, était-il sage de pousser le bouchon avec autant d'ardeur ? Qui est sûr aujourd'hui qu'une majorité différente n'aura pas les moyens de compromettre le montage actuel ?

Mais les dégâts semblent surtout importants du côté des socialistes. Les grands ténors du parti ont, en privé, fait connaître leurs inquiétudes, leur étonnement ou leur totale désapprobation. De M. Mauroy à M. Rocard, en passant par M. Jospin et le ministre de la culture Jack Lang, on fait plus que grise mine. Que dire des militants ou des membres des équipes ministérielles, dont certains se sentent désavoués ? Il reste qu'en cette période pré-électorale la grogne sera sans doute étouffée au nom des intérêts supérieurs d'un parti qui ne peut plus se permettre la moindre fronde avec le gouvernement. M. Mitterrand le sait.

YVES AGNÈS.

Les réactions

M. CAILLAVET : AVEC LA PRESSE ÉCRITE

M. Henri Caillavet, président de la Commission pour le pluralisme et la transparence de la presse, a pris posision dans le débat sur les télévisions privées : *« Je constate que le projet de télévision privée qui se dessine soulève deux problèmes majeurs : celui du niveau de participation des intérêts étrangers dans le capital de la société à venir : il serait sage – comme l'a précisé la loi du 23 octobre 1984 sur la presse écrite – de prévoir un seuil maximum de participation de 20 %, au-delà duquel une personne de nationalité étrangère ne pourrait participer au capital de la société. » « D'autre part, je crois qu'une publicité forcenée sur les écrans d'une télévision commerciale précipitera un désordre dommageable pour tous les citoyens. En conclusion, la mise en place d'une telle chaîne nationale ne peut harmonieusement se développer qu'avec l'ensemble des composantes de la presse écrite : en effet, plus qu'un projet multivilles, il faudrait d'urgence élaborer un projet multimédia. »*

M. CHIRAC : JE LUTTERAI POUR QUE LE GOUVERNEMENT N'HYPOTHÈQUE PAS L'AVENIR DE L'AUDIOVISUEL

Entendu le 19 novembre par la commission des affaires culturelles du Sénat, M. Jacques Chirac a fait part de son « *indignation* » devant l'amendement « tour Eiffel ». Le maire de Paris considère que cette disposition constitue une atteinte à la liberté des collectivités locales et au droit de propriété. Rappelant qu'il voulait réserver la meilleure fréquence disponible sur Paris à une station locale, M. Chirac a déploré qu'elle soit attribuée à un groupe étranger, « *qui va ainsi bénéficier d'une priorité scandaleuse sur les ressources publicitaires* ».

Estimant que le gouvernement allait aggraver la crise de l'audiovisuel et du cinéma, le maire de Paris a conclu : « *Je ne me bats pas pour conserver la tour Eiffel, qui est dans le patrimoine national autant que parisien. (...) Je ne me bats pas pour empêcher les Français de disposer de nouvelles images télévisuelles. Mais je lutte et je lutterai pour que le gouvernement, à quelques mois de l'échéance électorale, ne puisse dans la clandestinité, hypothéquer l'avenir audiovisuel français en faveur de ses partisans et au mépris des intérêts profonds de la création et du génie français.* »

LE PARTI COMMUNISTE : UNE « BATAILLE DE RAPACES »

M. Georges Marchais a adressé au président de la République une lettre qualifiant d'intolérable le projet de MM. Seydoux et Berlusconi. Le secrétaire général du Parti communiste français demande à M. François Mitterrand de « *renoncer à ce projet* » et de « *reconsidérer l'ensemble du dossier* ». Pour M. Marchais, « *la création d'une première chaîne privée constituerait une justification de la privatisation des chaînes existantes et une incitation à s'engager dans cette voie* ».

Au cours d'une conférence de presse, M. Charles Fiterman a rappelé que le Parti communiste était hostile à toute création de chaîne privée, mais favorable au développement de stations locales publiques, parapubliques et privées. Le secrétaire du comité central a estimé que la mise en place de la chaîne franco-italienne lèserait le téléspectateur, la création française ainsi que l'industrie et l'économie nationales. M. André Lajoinie, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, considère que « *la droite et le Parti socialiste ont ouvert la voie à une bataille de rapaces pour savoir qui aura le morceau, au profit du capital et des intérêts politiciens* ».

● *L'inquiétude des auteurs.* – La Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD), qui réunit vingt-cinq mille créateurs, s'inquiète, dans un communiqué, de « *la précipitation du gouvernement à conduire l'affaire de la cinquième chaîne commerciale en dehors de toute concertation* » et souligne « *l'incertitude qui entoure le contenu du cahier des charges* ». La SACD demande aux pouvoirs publics de « *respecter la politique d'indépendance nationale qu'ils ont toujours revendiquée et d'associer les auteurs à la mise au point des cahiers des charges* ». La SACD tiendra le 22 novembre une assemblée générale extraordinaire pour débattre de cette question.

Deux héritiers

M. JÉROME SEYDOUX

Cultivant la discrétion comme l'arme la plus efficace pour réussir dans les affaires, M. Jérôme Seydoux ne dédaigne pas, à l'occasion, les grands coups de pub. Tout le gotha du monde maritime s'en était aperçu le 26 septembre au Havre lorsque avait mis en service, dans une ambiance surchauffée par les fanfares, les sunlights, les calicots et le champagne, le *CR-Paris*, dernier-né des cargos de la Compagnie maritime des chargeurs réunis.

Jérôme Seydoux, pourtant, n'est pas un armateur, au sens grec ou norvégien, qui fait des « coups », mais plutôt un financier avisé. Si en janvier 1980, à la surprise générale, il prend à quarante-six ans le contrôle du groupe (privé) des Chargeurs réunis, que Francis Fabre dirigeait depuis 1946, ce n'est pas parce que tout d'un coup après avoir gravi les échelons chez Schlumberger et s'être formé aux méthodes de travail à l'américaine, il prend goût pour le transport des conteneurs, du charbon ou du pétrole. C'est parce que les Chargeurs sont le modèle *d'une entreprise en pleine santé et* que Francis Fabre veut confier le flambeau à un manager expérimenté.

Commence alors sous ce patron de gauche (personne n'oublie que, depuis que en 1974, il avait annoncé son intention de voter pour François Mitterrand à l'élection présidentielle, il demeure un conseiller écouté du chef de l'Etat) une aventure à la tête d'un groupe qui a réalisé 11,8 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1984 et un bénéfice net de 321 millions (en augmentation de 56 % par rapport à l'année précédente) et qui pousse ses ramifications des avions aux bâteaux en passant par les éponges (Spontex), les films plastiques et les croisières Paquet.

Mais alors que le secteur des transports aériens (avec la compagnie UTA) et les produits de consommation et industriels dégagent des profits-records, en revanche, les transports maritimes et les croisières plongent dans le rouge. Jérôme Seydoux se sépare alors des trois navires transporteurs de charbon ou de céréales qui battent le pavillon de l'Union navale. Les Chargeurs se maintiennent sur les routes de l'Extrême-Orient et le l'Afrique du Sud (ce qui explique l'attentat commis par Action directe contre le siège de la société boulevard Males- herbes le 19 octobre), mais, sous la pression des armateurs « francs-tireurs », les tarifs ne permettent pas toujours une rentabilité normale.

Homme de presse aussi, puisqu'il est actionnaire des journaux *Libération* et *le Matin*, Jérôme Seydoux, qui tire une grande partie de sa formation personnelle de la participation de sa famille dans la société Schlumberger, élargit, maintenant, l'éventail de ses activités dans l'audiovisuel. Des transports à la communication, certains diront qu'il y a une logique de continuité et pas seulement l'attrait des profits.

F. Gr.

M. CHRISTOPHE RIBOUD

M. Christophe Riboud, qui prendrait 20 % du capital de la société, est le fils unique de M. Jean Riboud, ancien PDG de Schlumberger et proche de M. Mitterrand, récemment décédé. Agé de trente-cinq ans, M. Christophe Riboud a fait son droit à Paris et des études au MIT (Massachusetts Institute of Technology) avant de travailler au laboratoire d'économie politique de l'Ecole nationale supérieure, d'enseigner à l'ESSEC puis de devenir en 1981 administrateur directeur général de l'IFOP, l'Institut français d'opinion spécialisé dans les sondages et les études de marché dont son père était alors administrateur. Si conflictuelles qu'aient pu être à *certains moments les relations entre* Jean Riboud et Jérôme Seydoux – ce dernier nommé directeur général de Schlumberger en 1975 fut remercié par Riboud quelques mois plus tard – les deux familles n'en sont pas moins restées très liées.

هكذا من الأصل



LE QATAR
ÉMIRAT FRANCOPHILE

Les sages Crésus du Golfe

L'émir du Qatar, cheikh Khalifa, était attendu ce mercredi 20 novembre à Paris pour une visite d'Etat de trois jours.

A PEINE plus grand que la Corse et à 90 % désertique, le Qatar a les habitants les plus riches de la planète, avec un revenu annuel moyen de 21 460 dollars ou 171 680 francs. Même si les recettes pétrolières sont tombées de près de 7 milliards de dollars en 1980 à 3,7 en 1984, elles demeurent encore très largement *suffisantes* pour assurer un train de vie confortable à la population de cet eldorado : quelque 60 000 Qataris (80 000 selon certaines sources) et 200 000 à *220 000 étrangers qui* contribuent à édifier ce pays surgi du sable.

Les effets de la crise se font cependant sentir ici comme ailleurs : entre 1982 et 1985, quelque *40 000 à 50 000* travailleurs immigrés ont dû retourner chez eux, principalement en Inde et au Pakistan ; les commerçants se plaignent d'avoir vu fondre leur chiffre d'affaires ; l'Etat a adopté une politique de plus grande rigueur, et l'activité a baissé de 60 % dans le bâtiment et les travaux publics. Il est vrai que dans ce secteur l'essentiel a été réalisé pendant les années fastes, puisque le visage que présente aujourd'hui le Qatar a été façonné depuis l'accession à l'indépendance, en 1971.

Quel chemin parcouru en trois lustres par les tribus *imprégnées* des vertus de la civilisation nomade mais largement analphabètes qui ont vécu pauvres et déshéritées jusqu'à l'exploitation *du pétrole en 1949.*

Fondée au dix-neuvième siècle, Doha, la capitale, dont le nom signifie en arabe *« arbre touffu »* et, dans son sens ancien, *« ventre repu et rebondi »*, apparaissait alors comme une oasis. En 1915, elle comptait 12 000 habitants et cinquante magasins. De cette cité, il ne reste que les palais – de *vastes demeures plutôt*, belles dans leur simplicité – des chefs de la famille régnante, les Al Thani. On y a installé le superbe Musée national, agréable lieu de promenade, où sont exposés les vestiges de la vie nomade, qui n'est plus guère pratiquée. Un aquarium et des salles modernes permettent de découvrir les richesses et les activités de la mer, principale source de revenus, hier avec les perles, aujourd'hui avec le pétrole off shore, demain avec le gaz.

Un père de famille avisé

Construite en arc de cercle autour du port et d'une splendide corniche bordée d'arbres, Doha regroupe aujourd'hui 200 000 habitants. Elle a opté pour la modernité, mais n'a ni l'arrogance ni le mauvais goût de certaines villes voisines de la région ; elle offre, au contraire, un aspect humain, riant, propre et peu bruyant, qui tranche avec la plupart des capitales d'Orient.

Prudence et sagesse sont sans doute les deux qualités majeures de l'émir cheikh Khalifa Ben *Hamad Al Thani. Il a su raison* garder et administre son Etat comme un père de famille avisé mais au fait des dernières innovations de la technologie. Il s'est *donc servi du pétrole pour faire* du Qatar le plus industrialisé des émirats, tout en préparant l'après-pétrole. Mais il ne s'est pas laissé griser par l'abondance de la manne et a évité jusqu'ici de tomber dans les travers de plusieurs de ses voisins : le gigantisme, les entreprises ostentatoires et les projets qui doublonnent avec des *réalisations déjà existantes dans* la région.

La décision d'exploiter le gisement de gaz de North Field, le plus important du monde, représente un défi, car cette opération tranche par son ampleur et ses ambitions sur ce qui a été mené à bien dans le passé. *Mais le Qatar* n'avait apparemment d'autre choix que de réviser ses priorités et de parier sur le gaz pour maintenir un certain rythme de développement, *au moment où la* baisse des cours du pétrole, et donc des revenus, risque de se prolonger pendant plusieurs années encore.

Plusieurs facteurs donnent déjà à ce projet un caractère stratégique et une dimension internationale : la proximité des eaux territoriales iraniennes, la poursuite de *la guerre du Golfe, le montant des* investissements prévus, la volonté d'exporter ce gaz en Extrême-Orient par méthaniers, et en Europe par un gazoduc ; cette *dernière technique risque de* concurrencer, dans une décennie, les exportations de gaz soviétique.

Ces perspectives, de même que la valeur des enjeux, ont incité *cheikh Khalifa à faire preuve, en* politique étrangère, d'une prudence encore plus grande que par le passé. En outre, l'émir a conscience des justes limites de *son Etat et de la puissance exacte* de son armée, de sorte qu'il a toujours *privilégié la diplomatie.* C'est ainsi que la France, plusieurs pays européens et le Japon sont devenus les principaux partenaires du Qatar.

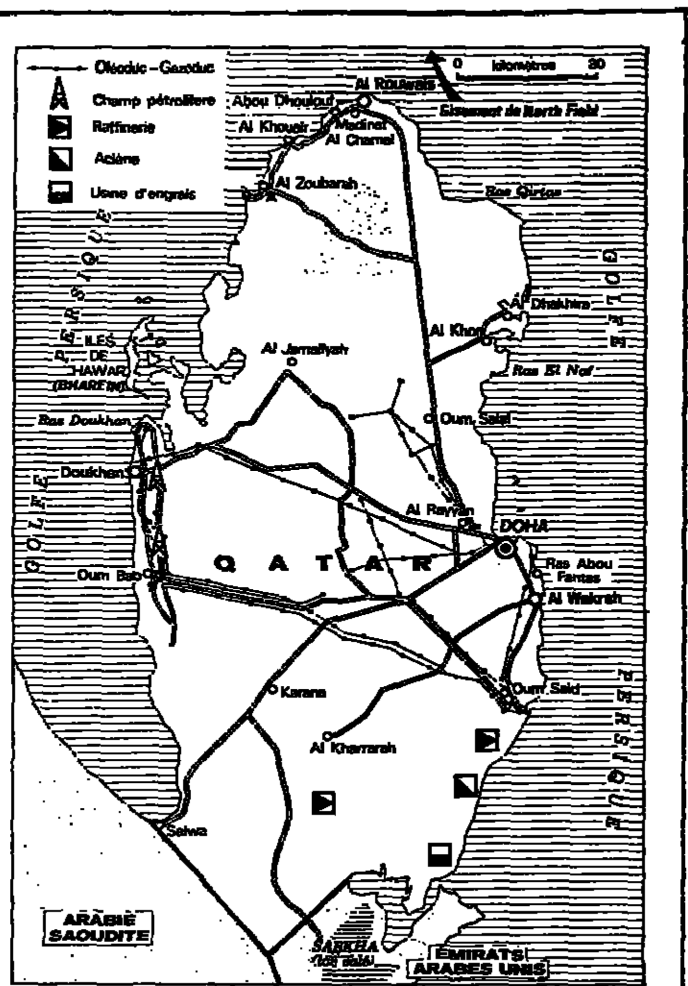
De même, l'Etat est un membre actif du Conseil de coopération du Golfe (CCG). Pour les Qataris, gens éminemment pratiques, cet organisme, créé en 1981, offre à leurs yeux un double avantage : *être un élément régulateur* sur le triple plan politique, économique et de la sécurité ; élargir le marché, le rendre plus cohérent en favorisant les complémentarités, et constituer un utile débouché pour leur production. Il est d'ailleurs significatif que, parmi les rares organismes internationaux et régionaux accueillis à Doha, figure l'Organisation du Golfe pour la consultation industrielle (GOIC), comprenant les membres du CCG et l'Irak, et dont le rôle est de promouvoir la coopération industrielle dans la région.

De bons rapports avec Téhéran

Autre illustration de la démarche qatarie en politique étrangère : la cause arabe, le Qatar entretient de bons rapports avec Téhéran : la République islamique *dispose d'une ambassade* à Doha, les liaisons aériennes et postales ont été maintenues entre les deux pays, et des échanges de visites au niveau ministériel ont lieu régulièrement, comme nous l'a rappelé M. Issa Al Kawari, ministre de l'information et directeur du palais.

PAUL BALTA.

(Lire la suite page 12.)



L'Etat du Qatar, surnommé par les Qataris *« le doigt de l'arabité dans le Golfe »*, est une péninsule à peine plus grande que *la Corse*. *Il* a pour voisins deux géants, l'Iran, situé à une centaine de kilomètres d'Al-Rouwais, à l'extrémité nord, *et l'Arabie saoudite au sud* ; l'archipel de Bahrein se trouve à l'ouest et l'Etat des émirats arabes unis au sud-est.

Long de 160 km et large de 80 km, Qatar compte *11 347 km² dont 10365 sans les îles* ; les plus importantes sont Hawar (revendiquée par Bahrein), Halui, Jinan, Charout, Al-Achat, Al-Safliya, Al-Aliya, Al-Bachiriya et Ras Rakan.

***Au large d'Al-Rouwais se trouve le gisement de gaz* de North Field, le plus grand de la planète.**

Doha, la capitale, est le centre politique, administratif et financier ainsi qu'un port de pêche actif. Oum-Saïd est le principal centre industriel et Doukhan le centre des opérations pétrolières.



Les sages Crésus du Golfe

(Suite de la page 11.)

« La sécurité dans le Golfe, a-t-il souligné, *doit relever de la responsabilité des riverains et demeurer à l'abri de l'affrontement Est-Ouest. »*

Prudence et pragmatisme sont également des constantes de la politique intérieure. Les dirigeants de Qatar ont observé avec curiosité les expériences plus ou moins réussies tentées par Koweït et Bahrein dans le domaine parlementaire, mais se sont gardés jusqu'ici de les imiter. *« Le régime politique d'un pays doit convenir à son peuple et évoluer en tenant compte des circonstances »*, explique M. Hassan Kamel, conseiller de l'émir depuis 1960.

Proclamée en 1970 et amendée en 1972, la Constitution prévoyait un Conseil consultatif (Majlis el Choura) de vingt membres choisis par l'émir en fonction de plusieurs critères : leur appartenance à une des quelque trente familles ou tribus composant la société, leur sagesse, leur audience. En 1975, leur effectif a été porté à trente, et les dix nouveaux membres étaient de jeunes diplômés de moins de trente ans connus pour leurs compétences. *« Ainsi,* nous confie M. Youssef Darwich, président de la commission des lois et patron du quotidien *Gulf Times, l'émir a ajouté le dynamisme des nouveaux à la sagesse des anciens. »*

« Jusqu'ici le fonctionnement du Majlis a donné satisfaction. N'oubliez pas que les Qataris ne sont pas nombreux. Pour le moment, nous sommes dans une phase transitoire et expérimentale, mais rien n'empêche qu'il y ait un jour des représentants élus. On peut penser que, dans la prochaine étape, la moitié des membres seront élus, tandis que l'autre continuera à être désignée par l'émir », précise notre interlocuteur, en soulignant que le Majlis ne comprend aucun membre de la famille régnante.

Prudence et pragmatisme encore dans le domaine social. Pour mener à bien son développement, Qatar a dû recourir aux travailleurs immigrés tout en pratiquant une politique de formation intensive, pour permettre aux Qataris sortis de l'université de prendre la relève des conseillers étrangers de haut niveau.

Trois mille femmes diplômées par an

Les immigrés se divisent en deux grandes catégories : les Arabes, et les non-Arabes. Les premiers viennent en famille ; beaucoup d'entre eux sont installés dans le pays depuis vingt ans ; ils fournissent les cadres, les ingénieurs, les techniciens, les médecins, étant entendu que les Egyptiens et les Palestiniens – les deux communautés les plus nombreuses – sont, en règle générale, les uns dans l'enseignement, les autres dans l'administration. Les techniciens européens viennent également en famille, mais pour une durée limitée, comme les Indiens et les Pakistanais, qui, eux, doivent laisser au pays femmes et enfants et fournissent le gros de la main-d'œuvre dans les usines et les campagnes.

Protégée jusqu'ici par un mode de vie traditionnel, la société qatarie commence à connaître les problèmes posés par la vie moderne. Les jeunes, formés à l'étranger ou même à l'université de Doha, ne se satisfont plus des distractions de leurs aînés (joutes poétiques, courses de chevaux ou de dromadaires, plaisirs de la chasse ou de la pêche). C'est principalement pour eux que l'Etat encourage la création d'associations sportives et culturelles. Mais cela leur suffira-t-il ?

Pour ce qui est des femmes, trois mille diplômées sortent annuellement de l'université. Pour le moment, la mixité étant interdite à tous les niveaux, peu de Qataries travaillent dans des administrations où elles pourraient être en contact avec des hommes. Toutefois, une expérience pilote est tentée depuis peu : des classes de jeunes garçons sont confiées à quelques-unes des 1 500 enseignantes qataries. Les femmes commencent, en outre, à choisir des professions autres que celles d'institutrices ou d'infirmières. En fait, elles vivent une phase de transition, de sorte que nombre de problèmes qui ne se posaient pas dans la société traditionnelle – le libre choix du conjoint, le travail à l'extérieur, le rôle de la femme dans la société moderne, – donnent lieu à des controverses, comme ce fut le cas en Europe dans des circonstances analogues. Les autorités ont conscience des changements en cours mais, là encore, elles réagissent avec leur habituelle prudence.

PAUL BALTA.

Une richesse fabuleuse

Climat : torride et humide (de 25° à 50°) de juin à septembre. Doux (de 7° à 25°) le reste de l'année. Pluies : de 50 à 70 mm par an.

Population : 280 000 habitants, dont environ 60 000 Qataris, 100 000 Indo-Pakistanais, 20 000 Palestiniens et autant d'Egyptiens et d'Iraniens, 6 000 Britanniques et 500 Français. Un recensement est prévu en 1986.

Religion : l'islam sunnite. Les Qataris pratiquent la doctrine wahhabite comme les Saoudiens.

Régime politique : le 3 septembre 1971 marque l'accession à l'indépendance. La famille Al Thani, dont est issu l'émir Cheikh Kalifa Ben Hamad qui règne depuis le 22 février 1972, est implantée à Qatar depuis le dix-huitième siècle. En vertu d'un décret du 31 mai 1977, Cheikh Hamad Ben Khalifa, fils de l'émir, est prince héritier et ministre de la défense. Le système de gouvernement est fondé sur la *choura* (consultation).

PIB : 6,01 milliards de dollars en 1983 et 21 460 par habitant contre 6,67 et 28 885 en 1980. C'est le revenu moyen *per capita* le plus fort du monde.

Monnaie : le rial vaut 2,50 FF *(environ)*.

Balance des paiements : 12 002 millions de rials pour les exportations et 5 299 millions pour les importations.

Education : 54 000 élèves en 1985-1986 du primaire à la fin du secondaire, dont 60 % de Qataris ; quelque 1 500 enfants apprennent le français. L'université, fondée en 1977, accueille 5 000 étudiants, dont 3 500 jeunes filles et seulement 1 500 jeunes gens, nombre d'autres faisant leurs études à l'étranger. Les études sont gratuites et une allocation substantielle est versée aux élèves et aux étudiants qui optent pour les sections scientifiques.

Santé et services sociaux : les soins médicaux sont gratuits pour tous. Le pays compte 20 centres médicaux, et un grand hôpital ultramoderne, le Hamad, a été inauguré à Doha en 1982. Les personnes âgées, les veuves et les orphelins bénéficient de pensions mensuelles. Des prêts sans intérêts sont consentis pour l'accession à la propriété.

Presse : trois quotidiens politiques, *Al Arab* et *Al Rayah* (en arabe), *Gulf Times* (en anglais), et plusieurs hebdomadaires et mensuels politiques, sportifs et culturels.

Formalités d'entrée : passeport en cours de validité et visa.





ÉMIRAT FRANCOPHILE

Paris-Doha : du mariage de raison au coup de cœur

LES rapports entre la France et le Qatar ont commencé par un mariage de raison et se sont poursuivis par une idylle, de sorte que cet Etat est devenu le plus francophile de la région ; région qui fut pendant deux siècles et jusqu'à l'indépendance, en 1971, une chasse gardée britannique. La visite d'Etat qu'effectue l'émir, cheikh Khalifa Ben Hamad Al-Thani, à partir du 20 novembre, illustre par son faste et son caractère exceptionnel – c'est l'une des quatre qui ont lieu dans l'année en France – l'importance que Paris attache à ses liens avec Qatar. Elle souligne aussi la solidité et la régularité des relations bilatérales : l'émir était venu une première fois en France en visite officielle, les 27 et 28 octobre 1975, et M. Giscard d'Estaing s'était rendu à son tour à Qatar, les 4 et 5 mars 1980.

Autre symbole : le 31 octobre dernier, le premier coup de pioche a été donné pour la construction du siège de l'ambassade de France dans le nouveau quartier résidentiel de Doha. Le bâtiment, dont le coût s'élève à 50 millions de francs, permettra de regrouper à la fin des travaux, dans quinze mois, la résidence de l'ambassadeur et les services de la chancellerie. *« L'édification de cette ambassade est la preuve que la France a confiance dans l'avenir du Qatar, qui est un Etat bien géré »*, nous a déclaré l'ambassadeur de France, M. Fernand Brejon de Lavergnée.

Les relations diplomatiques entre Paris et Doha n'avaient été établies que quelques jours avant que cheikh Khalifa Ben Hamad, alors prince héritier et premier ministre, accède au pouvoir, le 22 février 1972. Il voulait alors prendre des distances à l'égard de la Grande-Bretagne, qui détenait encore, du fait de la colonisation, les principaux leviers de commande. La France souhaitait, de son côté, faire une « percée » dans le Golfe. C'est le Qatar, toutefois, qui prit l'initiative du rapprochement, et il fut le premier des émirats de la région à nommer, dès le mois de juillet, un ambassadeur résidant à Paris.

L'émir avait apprécié la politique arabe pratiquée par le général de Gaulle à la fin de la guerre d'Algérie, et surtout à partir de 1967. Il pensait que Paris serait une bonne « locomotive » pour entraîner dans cette voie l'Europe appelée à faire équilibre aux deux Super-Grands. La France devait en outre contribuer au développement du jeune Etat et le conseiller en matière d'armement et de défense. De son côté, Paris ne pouvait ignorer que le Qatar, en dépit de ses faibles dimensions, disposait d'énormes gisements de gaz et avait le revenu le plus fort du monde par habitant. C'était là une base solide pour cultiver une *politique d'intérêts réciproques et* mutuellement profitables.

Comment expliquer cependant *qu'à la raison se soit ajouté le sentiment* ? On peut avancer diverses causes qui tiennent aux hommes et aux *circonstances*. Que le conseiller politique de l'émir, M. Hassan Kamel, un Egyptien de *grande culture*, ait fait ses études en France et soit très attaché à notre langue n'est sans *doute pas indifférent*. N'avait-il pas d'ailleurs prononcé en français le discours de candidature de Qatar à l'ONU ? L'émir a ensuite apprécié son premier séjour à Paris, et, depuis, il prend tous les ans ses vacances en famille en France. Il y a acquis une propriété dans le Midi et a engagé un précepteur qui donne des cours de français aux siens.

Au cinquième rang

A leur tour, plusieurs ministres et hauts fonctionnaires se sont mis à apprendre notre langue, dont l'enseignement a été introduit dans les écoles qataries.

Ce climat de bonne entente a favorisé la percée économique française dans la péninsule ; cette percée aurait été encore plus vigoureuse si les industriels et les hommes d'affaires français étaient plus dynamiques et plus présents, à l'instar de leurs principaux concurrents.

La France est en effet passée du troisième au cinquième rang des fournisseurs du Qatar avec 5,4 % des importations qataries, derrière le Japon (19,2 %), la Grande-Bretagne (14,6 %), les Etats-Unis (9,1 %) et la République fédérale d'Allemagne (7,2 %). En 1984, les exportations françaises ont atteint 800 millions de francs (45 millions seulement en 1973) ; mais *ses importations, principalement* du pétrole, se sont élevées à 4,5 milliards. Le déficit était jusqu'ici compensé, semble-t-il, dans une proportion qui n'est pas connue, par les ventes d'armes.

Toutefois, la baisse des revenus a incité le Qatar à opérer des restrictions sur ce chapitre budgétaire. Certes, le gouvernement a confié à une société française les études pour la construction d'une base et d'une piste d'aviation militaires, mais la réalisation même du projet n'est plus prioritaire.

De Technip à « Poison »

Jusqu'ici, les Français avaient, dans l'ensemble, *enlevé de gros* contrats : installations électriques, dessalement de l'eau de mer, *aménagements portuaires, téléphone*, etc. Technip a construit la grande raffinerie d'Oum-Saïd, et le fleuron de la *coopération bilatérale*, réalisé dans la pétrochimie, a donné lieu au premier investissement industriel *croisé* effectué avec un pays arabe. Le complexe pétrochimique de Dunkerque, COPENOR (Compagnie pétrochimique du Nord), a été financé à 60 % par CDF-Chimie et à 40 % par la QGPC (Qatar General Petroleum Company), tandis qu'au Qatar les deux firmes détiennent le complexe QAPCO.

La grande affaire de l'avenir est l'exploitation du gisement de gaz de North-Field, à laquelle espère participer Technip, qui a déjà fait ses preuves ; par son ampleur et sa durée, ce projet aura de nombreuses retombées pour divers secteurs industriels. Les autres gros chantiers risquent néanmoins d'être moins nombreux que par le passé, les plus importants étant, pour le moment, l'usine d'eau et d'électricité d'Al-Wonsail et la base militaire.

Mais il existe aussi nombre de projets, allant de 50 à 300 millions de rials, qui ne sont pas négligeables. Le domaine agricole, bien que restreint, pourrait être prometteur et intéresser les Français sur le double plan de la mise en valeur de nouvelles terres et de la reconstitution de la nappe phréatique. Citons encore l'amélioration du réseau d'égouts, la modernisation des villes de Madinat-al-Chamal et de Wakrah, la construction du nouveau siège du Conseil consultatif et d'autres bâtiments.

Si la France veut améliorer sa balance des paiements avec le Qatar, elle ne doit plus compter *seulement sur les gros contrats*, mais persuader les petites et moyennes entreprises de faire preuve d'imagination et de dynamisme, quitte à se grouper pour exporter. Il est surprenant que la France n'ait vendu que 300 voitures sur les 15 000 importées par le Qatar en 1984, principalement du Japon et d'Allemagne. En revanche, les parfums et les cosmétiques ont réalisé un chiffre d'affaires supérieur à celui de l'automobile : en prenant le risque d'aller sur place présenter son dernier-né, « Poison », l'équipe de Christian Dior a *« fait un malheur »* ! De même, le succès remporté par Cristal d'Arques, dont on trouve les produits dans toute la presqu'île, devrait servir d'exemple à d'autres entreprises de même taille dans des domaines aussi divers que la peinture, l'encre, le papier, les arts ménagers, les petites fournitures, etc. En réalité, le grand problème de beaucoup d'entreprises françaises est de ne pas savoir profiter des circonstances (1) et du terrain favorable entretenu par le dialogue politique et culturel poursuivi entre les deux Etats.

P. B.

(1) Ainsi, des journées de présentation du Qatar et de ses possibilités ont-elles été organisées en septembre par la chambre de commerce franco-arabe avec le concours des ambassades du Qatar et de France.

Une volonté politique commune

DEPUIS son accession à l'indépendance en 1971, *l'Etat du Qatar* a manifesté sa volonté d'entretenir des relations privilégiées avec la France aussi bien sur le plan politique que sur le plan économique. Et cette découverte mutuelle, à travers ces années, a fait de nos deux pays non seulement des partenaires mais des amis.

La visite d'Etat qu'effectue en France, du 20 au 22 novembre 1985, Son Altesse le cheikh *Khalifa Bin Hamad Al-Thani*, l'émir de l'Etat du Qatar, illustre la qualité de ces relations d'amitié entre nos deux pays et nos dirigeants et la convergence des points de vue entre Doha et Paris concernant les grands problèmes internationaux de notre époque. C'est ce qu'a exprimé Son Altesse dans une interview à *Paris-Match* du 22 février 1985 : *« L'Etat du Qatar entretient avec la France des relations d'amitié fondées sur le respect mutuel et la coopération constructive dans l'intérêt de deux pays. »* Et Son Altesse d'ajouter que *« notre souci commun de développer ces relations a fortement contribué à les consolider. L'un des aspects de cette coopération s'est concrétisé par le choix de la Compagnie française des pétroles pour participer au projet d'exploitation du champ de gaz naturel dans le nord du Qatar, l'un de nos plus grands projets industriels. »*

Nous sommes convaincus que la visite d'Etat de Son Altesse approfondira les relations d'amitié déjà établies entre le Qatar et la France. C'est là un désir qui suscite une chaleureuse approbation chez nous, où la France a une place importante aux yeux des responsables et des citoyens. Cet approfondissement peut être favorisé par la position officielle *du gouvernement français*, son attitude de compréhension des causes arabes et la conscience *qu'ont ses dirigeants* de la responsabilité de la France à cet égard.

Les entretiens de Son Altesse l'Emir à Paris avec le *président de la République française* revêtent une dimension politique majeure. Ils doivent porter notamment sur le problème palestinien, la guerre Irak-Iran et d'autres questions internationales. Les deux chefs d'Etat doivent aussi discuter des moyens de leur trouver une solution par les voies politiques *en vue d'instaurer la stabilité*, la sécurité et la paix dans le monde, étant donné que l'Etat du Qatar et la France fondent leur politique étrangère sur le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et encouragent le dialogue Nord-Sud.

Quant aux relations qataries-françaises, on peut constater leur réalité à travers les accords bilatéraux passés entre les deux pays.

Signalons tout d'abord l'accord de coopération économique et *monétaire signé en* 1974 qui a donné naissance à une commission mixte, qui s'est réunie à plusieurs reprises et tout dernièrement en octobre 1985.

En deuxième lieu, l'accord de coopération culturelle et technique signé en octobre 1977 prévoyant le renforcement de la coopération dans le domaine technique et culturel.

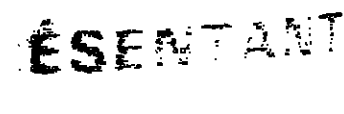
En troisième lieu, l'accord sur le transport aérien conclu en octobre 1975.

En outre, l'accord de coopération agricole conclu le 4 mars 1980 concerne de défrichement des sols, l'exploitation des terres cultivables et des sels marins.

Ajoutons-y le protocole de coopération du 4 mars 1980 entre l'Etat du Qatar et la France sur la protection de l'environnement et de l'exploitation de l'énergie solaire. Ce sont là autant de textes qui *reflètent une volonté politique* commune qui garantit notre coopération future.

ABDUL RAHMAN H. AL-ATTIYAH,
ambassadeur du Qatar en France.





LE QATAR, ÉMIRAT FRANCOPHILE

LE PROJET DE NORTH FIELD

Exploiter le plus grand gisement de gaz du monde

L'ÉCONOMIE du Qatar repose et reposera encore au vingt et unième siècle sur les hydrocarbures : le pétrole, exploité depuis 1949, qui a permis un développement spectaculaire du pays à partir de l'indépendance en 1971, et le gaz, combustible de l'avenir, qui a commencé à prendre la relève. En effet, la baisse de la consommation mondiale de pétrole et le fait que le Qatar ne sera jamais un gros producteur ont incité les dirigeants à accélérer la mise en exploitation de l'énorme champ de gaz de North-Field, appelé aussi North-Dome, long de 100 kilomètres et large de 50, à la limite des eaux territoriales iraniennes ; considéré comme le plus grand de la planète, il permet à l'émirat de se classer au troisième rang dans le monde pour les réserves de gaz, après l'Union soviétique et l'Iran.

Les réserves pétrolières ne représentent que 454 millions de tonnes – moins que la production annuelle de l'Arabie saoudite – et n'auront donc qu'une durée d'environ trente ans contre cent cinquante à deux cents ans pour les réserves de North-Field. En outre, le Qatar doit respecter les quotas imposés par l'OPEP pour faire face à la crise, de sorte qu'il produit moins de gaz associé à partir du pétrole pour assurer le fonctionnement de ses usines (87 millions de pieds cubes en 1983 contre 101 millions en 1982). Il doit, de plus, prévoir une nouvelle baisse des prix qui risque d'amputer un peu plus ses revenus par rapport à la période faste *1973-1980.* Enfin, le gisement de gaz terrestre de Khouf – 114 millions de pieds cubes en 1984 – commencera à décliner en 1988 et ne pourra plus répondre aux besoins croissants du pays.

10 milliards de dollars

Très ambitieux, le projet de North-Field nécessitera un investissement de l'ordre de 10 milliards de dollars. Il devrait démarrer au milieu de l'année prochaine ou, au plus tard, en 1987 et être achevé autour de *1995. L'Etat, qui détient 70 %* du capital de 6 milliards de dollars, a réservé le reste à des intérêts étrangers ainsi répartis : Total-CFP (France) 7,5 %, B.P. (Grande-Bretagne) 7,5 %, Marubini (Japon) 7,5 %. Les 7,5 % non encore attribués pourraient l'être à une société allemande ou à une autre société japonaise en fonction de leurs capacités de commercialisation.

Les études concernant l'installation des plates-formes flottantes, les stations de pompage et l'unité de séparation ont été réalisées par la firme américaine Bechtel. La réalisation sera confiée à une des six firmes dont les offres sont à l'étude ; parmi elles figurent Bechtel et Technip (France) qui entendent s'associer et espèrent de ce fait l'emporter. Le ministre des finances et du pétrole, Cheikh Abdulaziz Ben Khalifa, nous a déclaré que le choix sera annoncé avant la fin de l'année.

Le gazoduc du Golfe

La première phase de trois ou quatre ans nécessitera un investissement de 2 milliards de dollars. Elle visera à répondre à la consommation locale, qui sera de 600 à 800 millions de mètres cubes à partir de 1988. Au cas où la production serait momentanément supérieure aux besoins, le surplus serait réinjecté en attendant la réalisation de la deuxième phase. Celle-ci exigera un investissement de l'ordre de 5 milliards de dollars pour la construction d'une usine de liquéfaction du gaz naturel extrait au rythme de 1,6 million de mètres cubes par an. Le GNL serait principalement exporté au Japon, en Australie et dans d'autres pays d'Asie.

La troisième phase verra la construction d'un gazoduc spécial à la région du Golfe. Koweit serait particulièrement intéressé par le gaz du Qatar, et le gazoduc reliant les deux pays coûterait environ 450 millions de dollars. Il pourrait être prolongé vers la Turquie, qui a également besoin de ce combustible à des fins industrielles. Ankara a déjà entamé des pourparlers avec l'émirat. Les Turcs envisagent d'ailleurs une extension des canalisations vers la Grèce et l'Italie, d'où le gaz pourrait être distribué dans le reste de l'Europe vers la fin du siècle. Les Etats-Unis, qui s'inquiètent de la dépendance gazière de l'Europe par rapport à l'URSS, verraient d'un bon œil un tel projet, qui risque, toutefois, de se heurter à la concurrence du gaz algérien et de celui de la mer du Nord.

L'industrialisation du Qatar a été axée sur la pétrochimie et les engrais afin de récupérer le gaz associé qui était brûlé et donc perdu. D'un prix de revient avantageux, il devait servir à la fois de matière première et de combustible, et rendre, de ce fait, les productions qataries compétitives. Les résultats sont cependant inégaux.

Ainsi, la QAPCO (Qatar Petrochemical Company), qui a pour actionnaires la QGPC (Qatar General Petroleum Company) avec 84 % du capital et la firme française CDF-chimie (16 %), est-elle déficitaire : le gaz associé qui sert à fabriquer l'éthane étant insuffisant, l'usine ne fonctionne dans ce secteur qu'à 60 % de sa capacité. Pour pallier la difficulté, une unité de récupération d'éthane (500 tonnes par jour sur les 1 100 nécessaires) devrait être achevée dans les prochains mois. La QAPCO pourra alors produire comme prévu 280 000 tonnes d'éthane, 160 000 tonnes de polyéthylène basse densité servant à la fabrication de films en plastique et de 4 600 tonnes de soufre. Mais même avec un rendement de plus de 100 %, comment dégagera-t-elle des bénéfices alors que les cours du polyéthylène sont passés de 700 à 450 dollars la tonne ?

Une industrie chimique

La QAFCO (Qatar Fertiliser Company), dont la Norsk Hydro de Norvège détient 24 % du capital, a battu des records de production. Avec 632 000 tonnes d'ammoniaque et 734 000 tonnes d'urée en 1984, elle a réalisé un bénéfice net de 172 millions de rials. Mais ses dirigeants craignent que les résultats soient moins bons cette année en raison de la baisse des cours. La QUASCO (Qatar Steel Company), qui a deux actionnaires japonais (Kobe Steel, 20 %, et Tokyo Boeki, 10 %), connaît des problèmes analogues : au cours du premier semestre 1985, elle a battu ses records en produisant 263 000 tonnes d'acier, exportées principalement dans les pays du Golfe, mais elle a subi le contrecoup du dumping pratiqué par le Brésil et la Corée du Sud, qui ont fait tomber les cours autour de 230 dollars la tonne.

Les résultats dans le secteur privé et dans le domaine bancaire sont controversés. Commerçants et banquiers laissent entendre qu'ils seront déficitaires cette année. Les autorités font observer qu'ils avaient exprimé les mêmes alarmes au cours des trois années précédentes mais que, malgré de moindres profits, les uns et les autres avaient néanmoins réalisé des bénéfices dans un pays où les subventions sont nombreuses et les impôts inconnus.

Cela étant, la crise oblige l'Etat et le secteur privé à faire preuve de rigueur et à accroître la productivité, alors que le budget de la nation est en déficit et que certaines sociétés se plaignent d'être payées avec plusieurs mois de retard. Les responsables des finances soulignent cependant que la situation est saine et que les réserves du pays *s'élèvent à 8 milliards de dollars* qui rapportent quelque 700 milliards de dollars par an.

Des projets prioritaires ont été momentanément ajournés. C'est le cas de la gigantesque usine d'électricité et de dessalement d'eau de mer d'Al-Wousail : le projet ne pourra cependant être longtemps différé, en raison de l'accroissement des besoins industriels et sociaux. De même la construction d'un aérodrome militaire, dont le besoin se fait sentir, risque-t-elle d'attendre des jours meilleurs. Les importations ont d'ailleurs été réduites d'environ *20 % en 1984, atteignant* 4,17 milliards de rials contre plus de 7 milliards en 1982 et 5,29 milliards en 1983.

Parallèlement, les planificateurs étudient les moyens de réduire les dépenses et d'accroître les revenus. En effet, la plupart des services, dont l'éducation et la santé, sont gratuits pour tous. De même, les Qataris ne payent ni l'eau ni l'électricité. Cette dernière est fournie au cinquième de son coût réel aux non-Qataris et aux industriels, ce qui représente pour l'Etat une charge de 1,3 milliard de rials. Quant à l'essence, elle ne coûte que 60 cents le gallon, soit 4,80 francs les 4,5 litres. Supprimer ou réduire ces avantages risque d'être impopulaire, mais on n'exclut pas que le Conseil de coopération du Golfe facilite la tâche des gouvernements en formulant des recommandations et en rappelant que la période de l'Etat-providence et celle de l'énergie bon marché sont révolues.

P. B.

Dessaler la mer pour faire fleurir le sable ?

FAIRE fleurir le désert ! C'est une des ambitions des dirigeants qataris. A la fois parce que la verte oasis a toujours été la terre promise du monde et que, devenus des gestionnaires modernes, ils voudraient s'approcher le plus possi*ble de l'autosuffisance* alimentaire. La médiocre qualité de 90 % de cette presqu'île désertique, la salinité de la terre, la forte chaleur et la faiblesse des pluies (50 à 70 mm par an) sont autant d'obstacles à cette ambition.

Pourtant, en un quart de siècle, le gouvernement a déployé de louables efforts pour encourager le travail de la terre. Il a obtenu des résultats non négligeables, même si 3 400 hectares seulement – 10 % des terres cultivables – sont *effecti*vement cultivées.

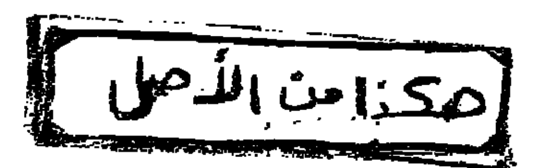
A Doha, les jardins publics et privés sont devenus plaisants avec leurs plantes odoriférantes comme le frangipanier, le basilic ou le jasmin, et toutes sortes de fleurs et d'arbustes aux couleurs vives, du laurier-rose au flamboyant rouge, de la bougainvillée à la pervenche de Madagascar. A l'intérieur du pays, les arbres sont devenus touffus, et le long des routes et des autoroutes on a joint l'utile à l'agréable en plantant des palmiers dattiers.

La médaille a toutefois son revers : pour faire fleurir le désert et l'asphalte des rues et des routes, les Qataris ont abondamment pompé l'eau souterraine (50 millions de mètres cubes accessibles), ce qui a fait baisser la nappe phréatique de façon inquiétante. Pour pallier le tarissement relatif des sources, le gouvernement envisage depuis plusieurs années d'injecter de l'eau de mer dessalée.

P. B.

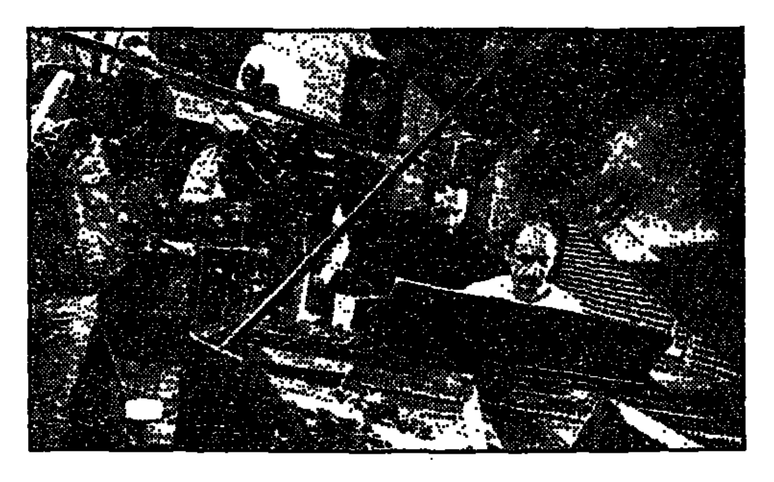






Le Monde

ARTS ET SPECTACLES



Arthur Joffé dirige Ben Kingsley. Le prince arabe, élevé à l'anglaise, aime la musique occidentale et son piano précieux que *le climat du désert désaccorde. Bientôt, le prince renoncera à* tenter d'harmoniser sa tradition et sa culture acquise. Bientôt il dira adieu à son piano.

« Harem »

Comment le fils d'un réalisateur français des années 60, Alex Joffé, parvient à faire un premier film avec un budget de 10 millions de dollars, l'opérateur de Visconti et le décorateur de Carné. Avec Harem, *le cinéma français se dialogue en anglais et retrouve le goût des belles histoires où rien n'arrête les princes quand ils veulent enlever l'élue de leur cœur.*



Nastassja Kinski et Ben Kingsley. Elle était la seule femme admise à la Bourse de New-York. Elle a été kidnappée. Elle croit ne jamais pouvoir s'adapter au monde du harem, à l'autorité absolue de l'homme. Elle ne le tuera pas, et l'aimera et s'en ira.

JOFFÉ VA SE FAIRE APPELER ARTHUR

« Comment avez-vous connu l'œuvre de votre père ?

– Comme on fait la connaissance d'un père : de façon très spéciale. Il n'a plus tourné depuis que j'ai l'âge de douze ans, et il s'est créé un immense écart entre le fait qu'il a arrêté son travail, et que moi je l'ai repris. Il est possible qu'en entrant à mon tour dans le *métier, j'aie voulu retrouver* ou regagner ce paradis perdu d'enfance, quand j'allais voir tourner mon père sur un plateau.

– Comment voyiez-vous alors le monde du cinéma ?

– Comme un enfant : il n'y comprend rien, mais il regarde, il *écoute. Je voyais jouer Bourvil qui* m'amusait. Et j'admirais le cameraman : j'observais ses moindres gestes quand il cadrait un plan. Il n'y avait déjà rien au monde qui me fascinait autant qu'une caméra : la boîte noire à l'odeur métallique me fait battre le cœur. J'ai des souvenirs de câbles, de lumières, d'arrières de décors, de *cantines de* techniciens, un peu comme une ambiance de cirque. J'adore la convivialité d'une équipe de cinéma, et j'ai peut-être voulu reconstruire et comprendre ces endroits où je traînais quand j'étais môme.

– Vous alliez voir les films de votre père ?

– Je me souviens très bien des « premières », nous y étions invités avec ma mère, et j'avais l'impression de passer moi-même un examen. J'avais un trac dingue. Je guettais mes copains pré*sents dans la salle pour voir s'ils* allaient bien rire ou pleurer aux moments où il le fallait.

– Est-ce qu'il y a une chose, dans votre film *Harem*, que vous reconnaissez, même secrètement, comme un héritage de votre père ?

– Le seul petit point commun est l'attirance pour la comédie. Je ne peux pas m'empêcher de la friser quelquefois ; je n'arrive pas à prendre mes personnages au sérieux, même s'ils sont enchaînés dans des conflits shakespeariens. Cette dimension de l'humour dont je ne pourrais pas me *départir*, c'est ça l'héritage.

– Quel a été votre propre chemin ?

– *J'ai* beaucoup ramé. *J'écri*vais des nouvelles et je faisais des photos de comédiens pour gagner *ma vie. J'ai étudié à l'IDHEC, j'y* ai appris tout simplement les choses techniques : à charger une caméra, à faire le point, le cadre. Je sais comment la caméra filme et avec quoi. Si mon cameraman est terrassé par une crise cardiaque, je ne me paralyse pas. Aucun des gestes du cinéma ne m'est étranger, je peux l'exécuter aussi.

– Aujourd'hui, quand vous voyez le générique de votre film, qui a toutes les apparences d'un grand film américain, et que vous voyez votre nom là-dessus, vous en croyez vos yeux ?

– Si j'avais vu le générique sans le passage par le choc qui a été de faire le film, je me serais évanoui. Mais ça a été un si long marathon, une telle course de haies, il m'a fallu convaincre tant de personnes que je n'ai plus la surprise mais la notion de mérite. Mon nom sur ce générique ne me fait pas l'effet d'une Rolls avec un ruban.

– Faire son premier long métrage avec Pasqualino de Santis, l'opérateur de Visconti et de Bresson, et Alexandre Trauner, le décorateur des *Enfants du paradis ;* il ne faut pas être gêné...

– De Santis faisait partie pour *moi de la chapelle* du grand cinéma : il était cameraman sur *8 1/2*, il a signé la photo de *Mort à Venise*. J'ai été heureux de le convaincre. Puis il y a eu le travail lui-même, qui a été une grande lutte, un échange de générations et de langues.

– Le film fini ressemble-t-il à celui auquel vous aviez rêvé ?

– Oui. Mais comment nuancer ce *oui* ? Il y a certains moments dans le film qui sont, pour moi, du mille pour mille, où je m'approche le plus de ce que j'aime à fond la caisse ; par exemple, cette scène à la fin du film, entre Selim (Ben Kingsley) et l'accordeur de piano, joué par Michel Robin. Il y a d'autres moments où j'ai dû être plus souple, et improviser. Mais c'est la respiration d'ensemble et l'odeur générale du film, sa nostalgie qui comptent pour moi. Je *ne me sens pas* trahi, bien que j'aie eu à *dealer* avec plein d'obstacles...

– On dirait que ce film est en même temps votre premier et votre *second film* : avec les trouvailles d'un premier petit film et la récupération des trouvailles dans un second grand film...

– Oui, Ruggero Mastroianni, mon monteur, m'a dit que c'était mon « 1 1/2 ». Je suis venu au cinéma par les courts métrages, j'en ai réalisé trois avant *Harem*. Ce n'était pas la première fois que je disais « moteur », même si je l'avais dit de façon plus modeste.

– Dans la nouvelle génération du cinéma français, vous *vous sentiriez plus proche* de Beineix ou de Carax ?

– Ni de l'un ni de l'autre. *Harem* n'a rien à voir avec leurs films, et je pense que la différence est due aux origines culturelles. Je suis la première génération française d'une famille qui est russe par son père et turque par sa mère, ils parlent encore la langue. *Harem* est une recherche d'où je viens.

– De l'itinéraire de Beineix, tirez-vous quand même une leçon ?

– Oui, celle du courage. C'est toujours une mise à poil de faire du cinéma, et de s'exposer aux fusillades. Mais je ne suis pas à la recherche d'un sujet ou d'un polar, je vais pouvoir tourner des histoires que j'ai écrites avant *Harem*, que j'ai en tête depuis au moins dix ans. Je ne suis pas le type qui donne tout dans un premier film.

– On dirait que votre film se vide au lieu de se remplir...

– C'est effectivement ce qui se passe. Je raconte les derniers jours du dernier des harems. Il se lézarde en même temps que mon héros s'en émancipe. Le hammam est un immense ventre qui se vide. Les meubles couverts de blanc font penser à un hôtel qui ferme. On passe d'un endroit plein à un endroit fantôme, jusqu'à ces silhouettes voilées filmées dans les rues de New-York comme des spectres.

– Les frigidaires pleins de bijoux, c'est une trouvaille de qui ?

– De moi, je voulais que chaque plan ait un élément de modernité. *Je voyais ces frigidaires* comme des dalles blanches qui auraient pu rappeler la dalle noire de *2001 l'Odyssée de l'Espace*. On se croit dans un film d'époque, et un objet contemporain vous surprend. C'est un voyage dans le temps sans changer d'époque... Pour mieux répondre à votre question de tout à l'heure sur le rêve d'un film et sa réalité après le tournage, j'aimerais ajouter que faire un film est pour moi le contraire d'une fiction. Le scénario est une espèce de songe en images. Mais quand on entre dans la réalisation, on se bat avec des heures, des matières, des tempéraments.

– *Quelle a été la première* image ?

– Cette femme qui marche à New-York dans une rue, qui sort du travail, et qui voit passer quatre femmes aux visages voilés, ça a été la matrice du film.

– Vous avez-vu cette scène ?

– Non, je l'ai imaginée. Puis est venue l'image d'une jeune fille citadine, plutôt maigre, à la peau très blanche, qui nage dans un hammam. Puis l'eunuque est arrivé. Et quand le propriétaire du harem s'est imposé *à son tour*, je me suis dit qu'il y avait là un scénario. »

Propos recueillis par
HERVÉ GUIBERT

L'équipe dans le hammam. Le hammam, centre vital du harem, et qui emprisonne dans sa buée femmes et enfants. Le hammam, un ventre... Un symbole, temple interdit aux hommes. Là, le prince retrouve la force du passé, lui obéit, en sera victime.

COMPTES ET LÉGENDES

Un jeune auteur d'intelligents courts métrages se retrouve un beau jour à la tête d'un budget colossal pour raconter une histoire, *une belle histoire parmi les dix* ou cent qu'il tient prêtes depuis qu'il est tout petit. Les fées d'aujourd'hui ont de l'argent, celle d'Arthur Joffé s'appelle Alain Sarde, producteur.

Retournons la médaille. Les contes de fées n'existent pas au cinéma et les millions – terrifiants à gérer – peuvent casser comme rien les reins d'un cinéaste à ses débuts. En outre, le producteur est une drôle de marraine, qui fait tourner le film en anglais et indique : « *Si* Harem *fonctionne sur le marché international, je reprendrai des metteurs en scène français. Sinon, je ferai les mêmes choses avec des Américains* »... Là-dessus, la médaille au creux de la paume, on l'oublie pour regarder *Harem*. Un rêve.

Un rêve d'enfant. C'est l'his*toire d'une jeune Américaine* (Nastassja Kinski) enlevée en plein Manhattan par un prince arabe (Ben Kingsley). Il est riche, puissant et malheureux. Ils vont s'aimer. Il a un palais dans le désert, et il se sent aussi *vieux que ses murs, aussi vieux* que son royaume, dernier bastion du passé assailli par les vibrations du monde moderne.

Le film chemine, si simple qu'il est incroyable, si calme qu'il en devient magique. Il n'a *d'hollywoodien qu'un signe de* reconnaissance, indice de jeu de piste, un mystérieux objet remis à Nastassja Kinski par une voyante new-yorkaise. Le reste n'est pas identifiable et ressemble sans doute à ce que Joffé avait dans la tête : une légende mise en images page à page et interprétée par deux acteurs qui lui donnent son existence, parce que Joffé a su inventer quelques *scènes, quelques gestes forts*. Parce qu'il a su mettre dans son film, avec pureté, le plaisir et la tristesse de pouvoir tout acheter avec l'argent du pétrole.

Les femmes du harem ne sont pas celles du prince, mais une sorte de famille léguée par son père. Faute de mieux, elles se passent au magnétoscope *des films érotiques, en accéléré*, pour rire. Farouche dépositaire des mœurs ancestrales, le prince n'en sait pas moins vivre à l'heure de la vitesse des transmissions. Peut-être s'agissait-il de décrire un monde en voie de *disparition, le choc des cultures* et la fragilité des civilisations. Oui, oui, ce devait être ça. Aucune importance.

Nul discours, seulement la drôlerie d'un serveur qui fait de la gymnastique au bord d'une piscine vide, et la beauté d'un harem qui ferme. La génération Beineix-Besson-Joffé s'en tient *à ce refus : rien à dire ni à dé*montrer. Ils déploient les bandes dessinées qui les animent. Avec Joffé, cela se complique, car il est plus humain que les deux autres. Tout à son bonheur de réaliser son rêve, il *est maladroit*. Mais sa maladresse devient une grâce et, au bout du compte, il est peut-être le seul conteur que nous ayons. L'anglais des dialogues, très élémentaires, ajoute encore à l'incongruité de l'exotisme.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les films nouveaux.

هكذا من الأصل

Les derniers jours de l'empire austro-hongrois et le destin d'un serviteur du pouvoir, traître à lui-même. L'affrontement prodigieux de deux acteurs, Klaus-Maria Brandauer et Armin Muller-Stahl, et un film très personnel du Hongrois Istvan Szabo.

«Colonel Redl»

LE MORT DU BAL MASQUÉ



Klaus-Maria Brandauer

LONGTEMPS éclipsé, comme les cinéastes de sa génération, par la glorieuse figure de Miklos Jancso, Istvan Szabo (né en 1938, huit longs métrages et quelques courts métrages réalisés depuis le début des années 60) est passé à la renommée internationale avec *Méphisto*, présenté en sélection officielle au Festival de Cannes 1981. Il a, de nouveau, représenté la Hongrie à Cannes, cette année, avec *Colonel Redl*, dont la sortie en salles a été précédée d'un hommage d'une semaine à la Cinémathèque française. Dans le magazine mensuel que publie la Cinémathèque, Jean-Pierre Jeancolas écrit de Szabo : « *L'histoire a déguisé – contraint au déguisement – toute sa génération. Faut-il s'étonner si la question de l'identité sous-tend toute son œuvre, jusqu'aux masques de* Méphisto *et du* Colonel Redl *?* » Le nouveau film d'Istvan Szabo est, en effet, l'histoire d'un déguisement qui dura toute une vie.

Le colonel Redl a existé. Stefan Zweig lui a consacré quelques pages de son livre *le Monde d'hier, souvenirs d'un Européen*, où il passe comme un souvenir de 1913. « *Je n'avais connu que superficiellement le colonel Redl, héros d'un drame compliqué d'espionnage. Il habitait, à une rue de distance, le même arrondissement que moi. Un jour, mon ami le procureur T... me l'avait présenté au café, où ce monsieur jouisseur et de fort bonne mine fumait un cigare ; depuis, nous nous saluions dans la rue. Mais je ne découvris que plus tard à quel point dans notre vie nous sommes environnés de mystères et combien nous savons peu de choses des hommes qui respirent le même air que nous.* »

Les faits rapportés par Stefan Zweig – chef du service de renseignement de l'armée impériale austro-hongroise, le colonel Redl, homosexuel victime de maîtres chanteurs, fut amené à trahir pour le compte de la Russie puis, découvert, se suicida – avaient été, en partie, étouffés à l'époque. Un journaliste de Prague, Egon Ezwin Kisch, révéla la vérité en 1924, à la suite d'une enquête. Beaucoup plus tard, le dramaturge anglais John Osborne écrivit une pièce, *Un bon patriote*, *entièrement centrée sur* l'homosexualité de Redl. Cette pièce fut mise en scène, pour la télévision française, par Gérard Vergez, avec Pierre Vaneck dans le rôle de Redl, et diffusée sur la première chaîne, le 25 avril 1974... après pas mal d'hésitations de la part de la direction de l'ORTF !

Au générique de son film, Istvan Szabo fait bien mention de la pièce d'Osborne mais précise qu'il ne s'agit pas, chez lui, d'événements historiques. C'est une fiction. Comment faut-il l'entendre ? Fiction, au sens romanesque. De même que, pour *Méphisto*, Klaus Mann s'était inspiré du cas d'un acteur allemand réel et célèbre, Istvan Szabo et Peter Dobai ont écrit un scénario faisant du vrai colonel Redl un personnage pour lequel ils ont inventé une biographie, un caractère, un comportement, allant dans le sens de la thématique chère au réalisateur. La comparaison avec *Méphisto* se renforce du fait que Klaus-Maria Brandauer est l'interprète-vedette des deux films.

Or, « Méphisto » était un comédien qui voulait garder son identité et son succès de comédien *même en pactisant* avec les nazis. Redl, par contre, emploie, dès l'enfance, toute sa ruse, toute son énergie à se faire autre que ce qu'il est, à se forger une identité masquant ses origines et sa personnalité profonde. Fils d'un pauvre chef de gare de Galicie, il est admis, par la « bonté » de l'empereur François-Joseph, à une académie militaire où il se lie d'amitié avec le petit baron Christophe Kubinyi.

Le père d'Alfred Redl est un Ruthène, sa mère descend d'une famille hongroise. Les Kubinyi sont des aristocrates hongrois. Ainsi la Hongrie entre-t-elle dans la vie de ce gamin comme elle est alors, fière et soucieuse de garder son particularisme au sein de la mosaïque de peuples soumis que représente l'empire.

S'il est vrai que tout se joue au cours des années d'enfance, Istvan Szabo trace, en quelques séquences magistrales d'une chronique de jeunesse, le destin de Redl. Un geste d'un professeur de piano lui fait découvrir l'homosexualité. De l'amitié pour Christophe, il passe à un amour qui ne dira pas son nom. Et, pour être, socialement, à la hauteur de Christophe, il choisit de servir l'armée, la monarchie. Il renie sa famille, il ne va même pas à l'enterrement de son père. L'enfant-soldat grandit, monte vite en grade. Arrivisme ? Ambition ? Oui, si l'on veut. La narration d'Istvan Szabo prend ici, sur une durée toujours romanesque, une limpidité « classique », mais il y a, en fait, une intense subtilité dans les faits que capte la mise en scène.

Lucide envers *lui-même* à de trop brefs moments, Alfred Redl, adulte, se camoufle derrière l'autre qu'il est devenu. Le physique séduisant et sensuel, le jeu extraordinaire de Klaus-Maria Brandauer (entièrement différent de *Méphisto*, oui, insistons), conviennent à cet homme toujours en train de se renier, terrifiant ou pathétique. Ne pouvant être l'amant de Christophe, il couche, pour l'imiter – le posséder – avec des putains. Et il devient l'amant de sa sœur Katalin (Gudrune Landgrebe), qui n'est pas dupe.

Sans insister, ainsi que John Osborne, sur les aspects morbides de la micro-société homosexuelle, Szabo fait pourtant de la sexualité particulière de Redl un rouage déterminant de son attitude dans l'armée puis dans le service de renseignement. Le camouflage s'amplifie avec le rôle, le pouvoir militaire. Redl se trahit lui-même et tombe dans un piège tendu par le système – le prince héritier, l'archiduc François-Ferdinand, mais Sarajevo n'est pas loin. Ce système qu'il avait choisi de servir, afin de suivre à la trace, quitte à essayer de s'en venger, le baron hongrois auquel Jan Niklas prête une curieuse morgue n'excluant pas la sensibilité. Redl a des ennemis. On le dit juif, on le dit homosexuel ; il pare tous les coups, il refuse les juifs, il se marie, *il se veut conformiste* (et, là, on peut penser au roman de Moravia). Sa chute sera, pourtant, inévitable.

Parce qu'elle est inscrite dans les règles d'un jeu où le masque est de rigueur – scène allégorique du bal où les invités portent des loups jusqu'à minuit – avant le baisser de rideau final : la guerre de 1914. Passionnant par son sujet, le film l'est encore plus par son atmosphère de fin d'un monde. Là où Visconti aurait reconstitué une époque, avec son admirable souci du détail historique, Szabo emploie un réalisme visionnaire. Eclairages mordorés, blancheurs hivernales, couleurs noires et rouges, cosmopolitisme des garnisons (Fiume, Lemberg). *Loin* de Vienne, *il* fait *surgir* du temps, comme un cauchemar de décadence et d'oppression, le vieil empire disloqué, tout juste encore maintenu par des concessions aux nationalités qui peuvent être dangereuses – le discours politique de François-Ferdinand à Redl, annonçant son sacrifice. L'empire fait un bouc émissaire du petit paysan qui, au lieu de s'accepter pour ce qu'il était, s'est vendu à la monarchie.

A la partie d'échecs du suicide organisé – un moment génial, entre autres, de la mise en scène, – succède le gouffre où s'engloutit à jamais, au prix de la vie de millions d'hommes, hélas, la monstruosité qui rongeait le cœur de l'Europe occidentale. La « marche de Radetzky » se transforme en marche funèbre. Il est bien que tout cela nous vienne d'un grand cinéaste hongrois.

JACQUES SICLIER.

* Voir films nouveaux.

«Mémoires

LE CINÉASTE DU BRÉSIL

Le cinéaste brésilien Nelson Pereira dos Santos suit l'histoire de son pays. « Mémoires de prison », c'est la découverte de la liberté.

LE 3 décembre prochain, à Bahia, avant de commencer le tournage de son nouveau film, *Bahia-de-Tous-les-Saints* d'après l'ouvrage de Jorge Amado (« *J'ai lu le roman dans ma jeunesse... On peut toujours y revenir* »), Nelson Pereira dos Santos invite tous ses amis à une gigantesque fête pour célébrer ses trente ans de cinéma. Trente années qui épousent le destin d'un cinéma brésilien continuellement traversé par la tourmente politique.

La première fois où nous l'apercevons en France, c'est au mois de mai 1956. Il arrive à Paris avec la copie de son premier film, *Rio, 40 degrés*, sous le bras, qu'il présente au Musée de l'homme à l'occasion d'une rencontre de cinéastes. Il y a là Claude Autant-Lara, John Berry, Jean Rouch. La délégation tchèque l'invite à Karlovy-Vary. Au Brésil, c'est un immense succès : « *J'ai bénéficié de l'interdiction par la censure l'année précédente. Le film libéré, le public s'est précipité pour le voir. J'ai été un bon client de la censure. J'espère ne plus l'être.* » L'Europe découvre, comme l'écrit en 1960 Glauber Rocha, « *un cousin germain de Rossellini, de De Sica, de De Santis* ».

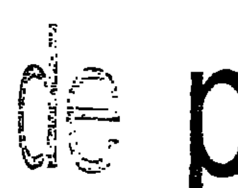
Nelson et Glauber s'étaient connus très tôt, en 1955. Après la présentation du film au Ciné-club de Bahia, Glauber prend solennellement la décision de faire du cinéma. « *Pour lui*, nous explique l'auteur de *Vidas Secas, ce n'était pas une phrase en l'air. Il était doué pour tout. Il aurait pu aussi bien devenir écrivain, poète. Nous avons cheminé ensemble plusieurs années, j'ai monté son premier film*, Barravento, *en 1962.* » Ajoutons que, aussi loin qu'on remonte dans le souvenir, Nelson Pereira dos Santos a toujours été à l'écoute des nouveaux talents de son pays. Il a toujours été en première ligne, depuis la tentative de créer un Hollywood brésilien à Sao-Paulo (l'aventure mort-née de la Vera-Cruz au début des années 50), jusqu'à *Mémoires de prison*, dont la sortie a coïncidé au Brésil avec le retour à la démocratie.

Le cinéaste a gagné beaucoup d'argent avec *Rio, 40 degrés*, qu'il investit aussitôt dans le travail d'un ami, Roberto Santos (*le Grand Moment*). Il perd tout. Il monte son film suivant, *Rio zone nord* (tourné en 1957, sorti en 1958), en coopérative : « *J'ai écrit plusieurs fois le scénario. Je me suis senti plus à l'aise que dans mon premier film. Ze Keti, l'auteur de la musique, a travaillé au scénario. L'histoire du personnage incarné par Grande Otelo, c'est un peu la sienne. Il est très célèbre dans les écoles de samba.* »

Rio zone nord sort à Paris une semaine après *Mémoires de prison*. Il doit être vu comme une œuvre de cinémathèque, nouvelle vague avant la lettre, très libre, avec une scène merveilleuse comme celle où Grande Otelo invente une samba en tapant sur une boîte d'allumettes. Grande Otelo, qui joua dans le sketch brésilien d'Orson Welles sur le carnaval de Rio en 1942 – le film a été détruit par la RKO, – est l'acteur le plus célèbre du Brésil, lutin noir dont les yeux, à soixante-dix ans, pétillent toujours de la même malice. *Il sera* l'un des interprètes de *Bahia-de-Tous-les-Saints*.

Pour la distribution en Europe et aux Etats-Unis, Nelson Pereira dos Santos a raccourci *Mémoires de prison* de quarante minutes. La version complète, trois heures et cinq minutes, a été vue là-bas par un million et demi de spectateurs. Nelson, adaptant le journal de prison de Graciliano Ramos, le vit comme de l'intérieur. On ne sait plus qui parle, de l'écrivain ou du cinéaste. Et il conclut : « *J'aime la définition qu'a donnée de* Mémoires de prison *Floresta Fernandez, professeur à l'université de Sao-Paulo, disciple de Bastide et de Lévi-Strauss : le film et le livre montrent comment le passé de notre société est présent aujourd'hui. Les jeunes ont beaucoup aimé le film, ils y voient un homme qui choisit la liberté, qui garde son indépendance par rapport à toutes les forces de coercition, politique, religion, famille, patrons.* »

L. M.





هكذا من الأصل

«Tokyo-Ga»

WIM WENDERS SUR LES TRACES D'OZU

Le Japon d'aujourd'hui, la folie de la perfection, un héritage qui résiste à l'américanisation. Wim Wenders, sur ces images, raconte comment il est revenu aux sources, à Ozu, le vieux maître.

TOKYO-GA (Images de Tokyo), tourné juste avant *Paris, Texas*, en mars 1983, mais achevé seulement au printemps dernier, à la veille du Festival de Cannes, est peut-être le film le plus émouvant, du Godard allemand, des années 80. Celui où, enfin, il prend le cinéma à deux mains, joue cartes sur table sans rien cacher dans sa manche. La confession d'un enfant du siècle cinématographique, naïf et profond à la fois, simple et très complexe. L'histoire du septième art en 1985, de ce que pourrait être un cinéma moderne, s'y joue en toute franchise sans pour autant que la solution s'inscrive dans un ciel sans nuages.

Au début de 1983 Wim Wenders reçoit donc carte blanche, et quelques moyens, assez modestes, pour tourner le film de son choix au Japon. Ils partent à deux : Ed Lachman tient la caméra 16 mm, Wenders prend le son, tout en intervertissant à l'occasion les rôles. Le tournage à Tokyo dure trois semaines, « *est entièrement spontané, reposant*, explique l'auteur de *Paris, Texas. Je reviens dans cette ville avec la mémoire des films d'Ozu. Il est mort il y a vingt ans. Je constate le changement, combien la société, la ville, se sont transformées. L'américanisation, à peine entrevue chez Ozu, a eu lieu. Partout le néon, le Coca-Cola. On aurait pu dire ces choses avec un stylo, comme le journaliste qui fait une enquête. Moi, j'ai pris la caméra. Je ne prétends pas tourner un documentaire, je reste strictement subjectif* ».

Le montage, c'est une autre affaire, car Wim Wenders a enchaîné immédiatement avec *Paris, Texas*. Il ne reprend la finition de *Tokyo-Ga* qu'une fois le film américain en boîte. Il a loué deux salles de montage à Berlin, il commence à travailler simultanément sur l'un et l'autre, *Paris, Texas* en 35 mm, *Tokyo-Ga* en 16 mm : « *J'en deviens malade, je n'arrive pas à mener de front ce double travail de montage. Au bout de deux semaines, je renonce. Je ne m'occupe plus que de* Paris, Texas. *Ma monteuse de* Tokyo-Ga *devient la monteuse son sur* Paris, Texas. *Je reprendrai le film japonais seul, bien plus tard, après Cannes 1984* [où *Paris, Texas* remporte la Palme d'or]. *Quatre semaines de travail à New-York, puis trois à Berlin. Le commentaire ne me satisfaisait pas. J'ai préféré écrire un texte, la mémoire de ce que j'avais vécu à Tokyo. Puis je l'ai lu devant les images, et alors mon montage a pris véritablement forme. L'image s'est ajustée, j'ai raccourci ici, allongé là, réintroduit des scènes déjà éliminées.* »

La prise de son, ce fut pour lui un cauchemar. « *Elle vous pose d'énormes exigences*, remarque-t-il. *Vous êtes séparé du monde, vous pouvez presque fermer les yeux, le casque, sur votre tête, par où vous parvient le son, commande tout. Vous devez, tel un aveugle, vous concentrer sur la seule oreille. Je ne ferai jamais plus une telle expérience, vous vous sentez trop coupé de la réalité. Comme metteur en scène, il faut être l'œil.* » De cette contradiction assumée avec douleur, de ce terrible sentiment de frustration chez celui qui incarne aujourd'hui le retour aux valeurs visuelles, naît le caractère unique de *Tokyo-Ga*.

Car *Tokyo-Ga*, que Wenders dédie à sa famille et à son frère, est le plus beau témoignage qu'ait jamais suscité sur un écran l'amour du cinéma. Le cinéaste y revient à ses sources, à son admiration inconditionnelle pour Ozu, pour des œuvres comme *Voyage à Tokyo*. Un jour de pluie, il y a quatorze ans, à New-York, il entre dans une salle où l'on projette ce chef-d'œuvre : « *J'en sors les larmes aux yeux. J'avais rêvé d'un cinéma idéal, je ne croyais pas que ça pouvait exister. Un cinéma où le regard et le rêve se mêlent étroitement, comme chez un peintre. J'ai vu aussitôt au Musée d'art moderne cinq autres films d'Ozu, chacun plus beau que le précédent. Ozu n'essaie pas de vous faire croire que vous avez la réalité devant vous. Les gens, les paysages, les objets, vous les regardez comme des tableaux, ils commencent à vivre. Comme un Vermeer, comme un Cézanne.* »

Pour nous communiquer son enthousiasme, Wim Wenders parle à la première personne, à travers le commentaire très écrit, très serré, qu'il lit lui-même en français avec son léger accent allemand. Il achoppe, bien sûr, sur la difficulté de concilier la parole et l'image. Il dit comment, d'Ozu, il est venu au Japon de 1983, pour retourner au cinéma d'Ozu. Il décrit d'abord le pays aujourd'hui, cette folie du jeu, ce goût de la perfection, derrière lesquels se cache un héritage que l'américanisation accélérée n'arrive pas à effacer. Mais pas question de tomber dans un anti-américanisme primaire. Prenons de l'Amérique, et surtout de l'Amérique découverte à travers son cinéma, le meilleur qu'elle peut offrir, tout comme Ozu a emprunté abondamment, à ses débuts, à Hollywood : « *Moi aussi, j'ai appris à partir du cinéma américain. Maintenant, ça m'appartient. Eux, ils ont tellement perdu le goût de leur propre langage, le goût du cinéma de John Ford !* » John Ford toujours, John Ford qui est en train de redevenir la référence première.

Enfin, Wim Wenders entre dans le vif de son sujet, et, magie de l'inspiration, il invente presque un autre cinéma, entièrement subjectif, très « parlé », et où, pourtant, l'image garde un rôle essentiel, mais dans une tout autre perspective que par le passé. Deux personnalités interviennent au début et à la fin du récit, toutes deux étroitement associées à la vie et à l'œuvre du maître : l'acteur Chishu Ryu, qui, dès le muet, apparaît chez Ozu et interprétera avec lui une cinquantaine de rôles ; le cameraman Yuharu Atsuta, qui n'a vécu que par son travail, pour son travail avec le metteur en scène, pendant près de quarante ans. Il était d'un an le cadet d'Ozu, qui mourut en 1963, le jour de son soixantième anniversaire.

Au début de *Tokyo-Ga*, Wenders introduit Chishu Ryu à travers le discours indirect ; il rapporte, en termes chaleureux, très forts, le travail de Ryu, interprétant, très tôt, à peine plus âgé que ceux qui jouent ses enfants, des *rôles de vieillard, de père*. Nous voyons le début puis la fin de *Voyage à Tokyo*. Wenders n'arrête pas son commentaire, les images de Chishu Ryu hier, jeune vieillard de cinéma, alternent avec celles de Ryu aujourd'hui, très connu à la télévision, alors qu'on a oublié ce qu'il fit avec Ozu.

Yuharu Atsuta et la caméra d'Ozu

La fin de *Tokyo-Ga*, bouleversante, est entièrement occupée par une longue rencontre avec l'opérateur Atsuta. Ici, comme en un éclair, tout devient limpide. « *Le langage cinématographique d'Ozu*, s'exclame Wim Wenders, *c'est la morale du cinéma, la morale des images. Le cinéma est toujours une forme imposée à quelque chose d'amorphe qui s'appelle la vie.* » Et le collaborateur d'Ozu nous explique comment il travailla avec le metteur en scène, ce que signifiait cette façon de filmer à 1 mètre du sol, avec *un objectif*, toujours le même, qui, du début à la fin, conférait aux images une réalité plastique, une « forme », constamment identiques.

Le miracle, c'est que pour dire ces choses Wenders invente une technique où, parole et image indissociables, nous sommes gagnés progressivement par la *même émotion qui* a envahi Yuharu Atsuta (et Wim Wenders derrière la caméra). La sortie de *Tokyo-Ga*, en 16 mm, dans une salle unique, est accompagnée de la reprise, sur d'excellentes copies, de cinq films d'Ozu, dont *Voyage à Tokyo*. Les jeunes et *moins jeunes spectateurs* devraient absolument voir cet ensemble, d'abord pour partager un plaisir unique, ensuite pour se demander, après Wenders, où va le cinéma. *Tokyo-Ga* nous prouve que rien n'est perdu.

LOUIS MARCORELLES.

• Voir les films nouveaux.

de prison»

L'ÉCRITURE CONTRE LES BARREAUX



Grande Otelo

EN 1936, au Brésil, sous la dictature de Getulio Vargas, l'écrivain Graciliano Ramos, directeur de l'enseignement *public* à *Maceio, dans* l'Etat d'Alagoas, est arrêté pour ses idées libérales : pas de charges précises, pas de procès. L'arbitraire. Et la prison, ou plutôt les prisons, qui inspirent à Ramos un livre autobiographique, sorte de reportage sur l'univers carcéral traversé par lui.

En adaptant ce livre, Nelson Pereira dos Santos a forcément reconstitué des événements datant d'une cinquantaine d'années, mais cette expérience d'un homme bien défini, à un moment précis de l'histoire de son *pays, si elle reste un témoignage* sur et de Graciliano Ramos, a pris, dans le film, une résonance universelle et moderne. C'est ce qui en fait la grandeur. Une grandeur de l'esprit, éclose, sous nos yeux, aux épreuves d'une détention de plus en plus dure.

Au fond de l'enfer, quand tout semble perdu, irrémédiable, l'espérance vient avec le regard éveillé à la réalité de la condition humaine. Prenant en charge le personnage de Graciliano Ramos, *le comédien* Carlos Vereza recommence, joue, merveilleusement, l'itinéraire d'une prise de conscience, *d'une création, de* laquelle naît la liberté intérieure, la victoire contre les prisons.

Ramos ou Vereza, cet homme, donc, bourgeois, intellectuel qui se sent enchaîné par sa femme, sa fonction, la société provinciale où il vit, qui ne se préoccupe que de ses manuscrits, met ses plus beaux vêtements pour attendre *les policiers, et*, à Recife d'abord, en garde à vue, à Rio-de-Janeiro ensuite, dans un grand pénitencier, garde, avec sa supériorité de prisonnier politique, une attitude individuelle. Il observe, il prend des notes, il se fait son nid au milieu de la promiscuité.

La prison de Rio ressemble à une caserne où les hommes, portes de cellules ouvertes, *traînent*, en petite tenue, une virilité débraillée, inventent un radio-*couloir pour* les nouvelles de l'extérieur, sympathisent par groupes, forment un bloc idéologique sous *les ricanements et* les cocoricos d'un Portugais anarchiste, volontairement isolé dans ce sérail. A Rio, la violence n'est que feutrée, le tragique ne vient *que par éclats* (les deux femmes arrachées à un dortoir de détenues pour être renvoyées en Allemagne nazie).

Ramos découvre avec irritation *que sa femme Heloisa, dont* l'amour lui est maintenant précieux, agit avec indépendance, aide les militants clandestins. Jusque-là, sous un régime pénitentiaire tout de même supportable, Ramos est conforté dans son idéalisme personnel. Au moment *où il se croit libéré*, il est déporté à la Colonia, bagne d'une île tropicale, mêlé aux voleurs, aux assassins, à la lie de la terre, avec, pour seule perspective, la mort.

Cette seconde partie du film, brutale, violente, marquée de réalisme sordide, est celle de la détresse et de la misère révélatrices. Ramos est maintenant un corps affaibli, les cheveux tondus, le visage émacié. Mais il y a les autres, leur sort épouvantable, *leur solidarité* (on *lui fournit* du papier pour écrire, on veut « être dans son livre »), et la lutte du prisonnier pour sa survie par l'écriture devient une ascèse. Et l'écriture est la force qui doit faire tomber les barreaux pour tous les persécutés, tous les damnés. *Telle est la beauté*, la noblesse de ce film. Il parle à l'intelligence et au cœur.

J. S.

• Voir les films nouveaux.

Sélection

CINÉMA

« Passage secret » de Laurent Perrin

Dans un Paris insolite qui pourrait être celui de *Judex*, de Georges Franju, des enfants et des adolescents jouent aux cambrioleurs pour le compte de deux femmes criblées de dettes. Le premier long métrage de Laurent Perrin se pare du fantastique social grâce à sa mise en scène et à la photo de Dominique Le Rigoleur. Françoise Siener, architecte qui se veut démiurge, sème avec son charme le trouble, la déroute chez les jeunes et chez les femmes. — J.S.

ET AUSSI. — *Tangos, l'exil de Gardel*, de Fernando Solanas (le bandonéon de l'exil). *Le Temps détruit*, de Pierre Beuchot (lettres de la drôle de guerre). *L'Année du dragon*, de Michael Cimino (un flic contre Chinatown). *Elsa, Elsa*, de Didier Haudepin (tendre scénario d'un film à faire). *Papa est en voyage d'affaires*, d'Emir Kusturica (comédie douce-amère des fifties yougoslaves). *Empty quarter*, de Raymond Depardon (une voix, un désir, une femme et l'Afrique). *La Parentèle*, de Nikita Mikhalkov (désordres de l'amour). *La Tentation d'Isabelle*, de Jacques Doillon (chorégraphie de la passion).

THÉATRE

« La Pièce du sirocco » à la Bastille

C'est le récit d'un voyage en chambre. Non pas en d'éventuels pays imaginaires, mais à travers une géographie exacte, que l'imagination — et la mémoire — recompose. Ainsi, les astronomes, par leurs calculs, déterminent les planètes avant de les retrouver dans le ciel. Ainsi Jules Verne inventait des paysages réels à partir d'atlas et de dictionnaires. Ainsi, un prince sicilien, enfermé dans son palais, aurait marché dans sa tête pendant trois ans pour se rendre à Jérusalem.

L'histoire a été racontée par Hans Peter Litscher à Jean-Loup Rivière. L'un et l'autre en ont tiré un spectacle. Le premier a été donné à Chaillot, avec Jean-Loup Wolff, et à Avignon en 1983 avec Jean-Louis Jacopin, qui le reprend à Saint-Etienne. Le second se joue à la Bastille (à 19 h dans la petite salle), et c'est Frédéric Leidgens qui, dans la chambre noire de l'« espace mental », est l'envoûtant messager de cette pointilleuse folie et de la fascination qu'elle exerce. — C.G.

ET AUSSI. — *Boulevard du mélodrame* à Aubervilliers (la féerie d'Arlas). *Le Mahabharata* aux Bouffes-du-Nord (l'Inde légendaire de Peter Brook). *Deux sur la balançoire* à l'Atelier (Nicole Garcia et Jacques Weber.) *La Nuit et les moments* à Créteil (Un homme, une femme).

MUSIQUE

Rencontres de Metz et Festival d'art sacré

Rendez-vous de la musique contemporaine à l'automne, les Rencontres internationales de Metz présentent comme toujours un riche programme concentré en quatre jours (21-24 novembre), avec seize créations et des œuvres de vingt et un compositeurs, en particulier Pierre Henry (« le Feu » de la *Hugo-Symphonie*), Globokar, Aperghis, Huber, Scelsi, Penderecki, Rihm, Dao et Isang Yun. (Rens. RIMC, hôtel de ville, 57000 Metz. Tél. 87-75-14-88.)

Deux grandes œuvres au Festival d'art sacré de la Ville de Paris : *les Béatitudes* de Franck, par le NOP, dirigé par Armin Jordan (St-Louis-des-Invalides) et *l'Enfance du Christ* de Berlioz, par John-Eliot Gardiner, avec le Monteverdi Choir et le jeune orchestre de l'opéra de Lyon (St-Eustache, le 22), sans oublier l'intégrale des *Motets* de Bach par le Collegium vocale de Gand et la Chapelle royale sous la direction de Philippe Herreweghe (St-Etienne-du-Mont, le 27.)

La saison lyrique bat son plein en province : *Parsifal* à Marseille, mise en scène Christiane Issartel (les 21, 23, 24, 27, 30) ; *Turandot* à Montpelllier, mise en scène Ponnelle (25, 27, 29) ; *la Finta Giardiniera* à Lille, dans la merveilleuse réalisation aixoise de Gildas Bourdet (sept représentations à partir du 26) ; *Ciboulette* de Reynaldo Hahn, avec des dialogues nouveaux de Pierre Jourdan (Monte-Carlo, les 20, 26, 27) ; enfin deux spectacles contemporains de qualité : au festival de Lille, *la Star* de Z. Krause, mise en scène de Jorge Lavelli (les 25 et 27) et l'excellente réalisation des *Perses* de Frédéric Rzewski (Centre Pompidou, les 25 et 27 ; Cergy-Pontoise, le 29 ; Caen, le 6 décembre ; Nancy, le 10 décembre). — J.L.

JAZZ

Salon européen

Deuxième salon du jazz, du 21 au 24 novembre à la Défense, espace de la Coupole. Salon très européen pour saluer l'Année européenne de la musique, avec l'ensemble des journaux, des disques, des vidéos et des maisons d'édition qui concernent le jazz. Deux objectifs à ce Salon : promouvoir le jazz français et faire découvrir les divers courants qui animent les musiques improvisées. Vitrine de l'actualité du jazz, le Salon donne l'occasion d'entendre sur deux scènes une soixantaine de groupes. — F.M.

★ Salon européen du jazz, du 21 au 24 novembre à la Défense, espace de la Coupole (au pied de la tour Fiat).

DANSE

Chorégraphies en duo, trio et quelques solitaires

Au Théâtre contemporain de la danse, Dominique Boivin rencontre Pascale Murtin et François Hiffler *(Grand Magasin)* le temps d'un jumelage gestuel, Bernard Glandier sollicite ses (faux) souvenirs d'enfance, Yves Musard, un drôle d'oiseau, s'essaye à la *danse automatique*. (46, rue Quincampoix, du 19 au 24 novembre). — M.M.

ET AUSSI. — Mathilde Monnier et Jean-François Durour au théâtre de la Bastille (entre le Kilt et le Tutu). 21-23 novembre : *la Dansomanie* à l'Opéra-Comique (les folies chorégraphiques des années 1800).

EXPOSITIONS

Les Français et la table au Musée des arts et traditions populaires

Si aujourd'hui l'Occidental mange assis, à table, avec assiettes, verres et couverts, on sait bien qu'il n'en a pas toujours été ainsi, que les manières de table ont évolué au fil des siècles. C'est le propos de l'exposition des ATP que de le montrer, depuis l'époque celtique. Une histoire de contenant et contenance donc, et non de contenu (encore que ceci détermine cela : on ne mange pas la soupe à la fourchette), à la ville et à la campagne, avec variantes régionales. — G.B.

ET AUSSI. — *De Stijl et l'architecture en France*, à l'Institut français d'architecture, rue de Tournon. *Renaissance et maniérisme dans les écoles du Nord*, à l'Ecole des Beaux-Arts, rue Bonaparte. *Au temps de Watteau, Fragonard et Chardin, les Pays-Bas et les peintres français du dix-huitième siècle*, au Musée des beaux-arts de Lille. *Amédée Ozenfant, 1886-1966*, rétrospective au musée Lecuyer à Saint-Quentin.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (42-77-12-33).

MATTA. Grande galerie. MNAM. Jusqu'au 16 décembre.

KLEE ET LA MUSIQUE. Grande galerie. Jusqu'au 1er janvier.

LEÇON D'ANATOMIE. Salle d'art graphique. Jusqu'au 1er décembre.

IAKOV TCHERNIKHOV. Les fantaisies architecturales. Jusqu'au 8 décembre.

LE BATEAU BLANC. Science, technique, design : la construction navale à Trieste. Jusqu'au 3 février. — EAU ET CARREAU. Jusqu'au 20 janvier. CCI.

AFP : 150 ans d'agence de presse. Jusqu'au 20 janvier. BPI.

WALT DISNEY. De Blanche-Neige au Chaudron magique, cinquante ans de dessins animés. Grand Foyer. Jusqu'au 6 janvier.

COLLAGES POUR DEUX HISTOIRES. Thème illustré. Jusqu'au 9 décembre. Bibliothèque des enfants, piazza.

Musées

INAUGURATION DU MUSÉE PICASSO : Dessins cubistes. Musée Picasso, 5, rue de Thorigny (42-71-25-21). Sauf mardi de 10 h à 17 h 15. Entrée : 16 F ; Dim. : 8 F.

SIR JOSHUA REYNOLDS, 1723-1792. Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower (42-61-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 20 F ; sam. : 13 F. Jusqu'au 16 décembre.

ANCIENS ET NOUVEAUX. Choix d'œuvres acquises par l'Etat ou avec sa participation de 1981 à 1985. Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower (voir ci-dessus). Entrée gratuite le 13 janvier. Jusqu'au 3 février.

LA GLOIRE DE VICTOR HUGO. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (voir ci-dessus). Jusqu'au 6 janvier.

SALON DES ARTISTES DÉCORATEURS. Grand Palais, avenue Winston Churchill. Tlj., de 10 h à 20 h ; mer. et ven. jusqu'à 22 h. Du 22 novembre au 15 décembre.

SOLEIL D'ENCRE. Manuscrits et dessins de Victor Hugo. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (42-65-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 5 janvier.

LE BRUN A VERSAILLES. Jusqu'au 6 janvier — ANDREA SOLARIO EN FRANCE. Jusqu'au 3 mars — HOMMAGE A JEAN-BAPTISTE PIGALLE, 1714-1785. Jusqu'au 10 février. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (42-60-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 16 F (gratuite le dimanche).

VERA SZEKELY. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (47-23-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; Mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 15 F. Jusqu'au 5 janvier.

MAITRES MODERNES DE LA COLLECTION THYSSEN-BORNEMISZA. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Entrée : 18 F. Jusqu'au 5 janvier.

TONY CRAGG — MARTIN DISLER — JEAN-MICHEL GAUTREAU. Loin de L.A. ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 1er décembre.

SCULPTURES FRANÇAISES DU XIVe SIÈCLE — VICTOR-HUGO ET LA *PHOTOGRAPHIE. L'atelier de Jersey* — LE GAMIN DE PARIS. A partir du 22 novembre. HENRI CARTIER-BRESSON. En Inde — IMAGES INDIENNES. L'Inde vue par les photographes indiens au XIXe siècle — AUTOCHROMES. Jusqu'au 13 janvier. — ARCHITECTURES - PHOTOGRAPHIES. Construire avec la culture. Jusqu'au 6 janvier. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (47-23-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 12 F ; dim. : 6 F.

LE PASSÉ COMPOSÉ. Les 6x13 de J.H. Lartigue. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (42-96-10-34). T.l.j. de 12 h à 19 h. Jusqu'au 26 janvier.

PAUL BELMONDO. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 19 janvier.

A LA DÉCOUVERTE DE DUDOVICH. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 6 janvier.

ARTS AFRICAINS. Sculptures d'hier, peintures d'aujourd'hui. Musée national des arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil (43-43-14-54). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Jusqu'au 13 janvier.

AUTOPORTRAITS CONTEMPORAINS. Œuvres sur papier. Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (45-55-91-50). Sauf dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 1er mars.

LA MEDAILLE-OBJET. Musée de la monnaie, 11, quai de Conti (43-29-12-48). Sauf sam., dim., et jours fériés, de 11 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'à fin décembre.

EUGENE BEJOT, graveur de Paris (1867-1931). Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 12 janvier.

BALZAC ET LE MONDE DES COQUINS, de Vidocq à Vautrin. Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (42-24-56-38). Sauf lundi (et jours fériés), de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 2 février.

ANDRÉ ET BERTHE NOUFFLARD. Deux peintres témoins d'une époque, 1910-1970. Musée Thiers, 27, place Saint-Georges (48-78-14-33). Sauf lundi matin, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 8 décembre.

CRÉATION ARCHITECTURALE ET QUALITÉ DES CONSTRUCTIONS PUBLIQUES. Dix concours du ministère de l'économie, des finances et du budget. *Musée de la monnaie, 11, quai de Conti* (43-29-12-48). Sauf dim., de 11 h à 17 h. Jusqu'au 15 décembre.

QATAR : Architectures. Musée des monuments français, palais de Chaillot (47-27-35-74). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 12 F ; dim. : 6 F. Du 22 novembre au 20 décembre.

LES FRANÇAIS ET LA TABLE. Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi, Bois de Boulogne (47-47-69-80). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 10 F ; dim., 8 F (gratuite le 16 décembre). Jusqu'au 21 avril.

LE JOUET MUSICAL, de la fin du XVIIIe siècle à nos jours. Opéra, entrée par la *façade* (42-66-50-22). *Tlj., de 10 h* à 17 h. Jusqu'au 6 janvier.

ART ET CIVILISATIONS DES CHASSEURS DE LA PRÉHISTOIRE. Musée de l'homme, palais de Chaillot (45-53-70-60). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 6 janvier.

Centres culturels

ARTISTES INDIENS EN FRANCE. Centre national des arts plastiques, 11, rue Berryer (45-63-90-55). Sauf mardi, de 11 h à 18 h. Entrée : 9 F. Jusqu'au 30 novembre.

RENAISSANCE ET MANIÉRISME DANS LES ÉCOLES DU NORD. Dessins des collections de l'Ecole des beaux-arts. ENSBA, chapelle des Petits-Augustins, 14, rue Bonaparte (42-60-34-50). Sauf mardi, de 13 h à 19 h. Entrée : 12 f. Jusqu'au 16 décembre.

RENESIO, 1939-1984. ENSBA, galerie du Palais des Études, 14, rue Bonaparte. Sauf dim., de 13 h à 19 h ; Sam. de 10 h à 12 h. Jusqu'au 29 novembre.

DE STIJL ET L'ARCHITECTURE EN FRANCE. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (46-33-90-36). Tlj. de 11 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 20 décembre.

ELIZABETH FRANZHEIM. Œuvre 1965-1985. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). Jusqu'au 5 décembre.

LES HUGUENOTS. Archives nationales, 87, rue Vieille-du-Temple (42-77-11-30). Sauf mardi, de 11 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 6 janvier.

DESSINS HOLLANDAIS ET FLAMANDS du Cabinet des estampes de l'université de Leyde. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). Sauf lundi, de 13 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 22 décembre.

OLGA BILLGREN. Œuvres récentes — ROLAND KEMPE. Peintures, dessins. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (42-71-82-20). De 12 h à 18 h ; sam. et dim., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 26 décembre.

MARIONNETTES ET OMBRES D'ASIE. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 18 F. *Jusqu'au 2 mars.*

MUZEHHER. Peintures. Cercle culturel Anatolie, 20, rue Saulnier (45-23-58-27). Sauf dim., de 14 h 30 à 19 h. Jusqu'au 7 décembre.

JOSÉ CLÉMENTE OROZCO. Caricatures. Centre culturel du Mexique, 28, boulevard Raspail (45-49-16-26). Sauf dim., de 10 h à 18 h ; Sam., de 14 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 11 janvier.

MARCEL HAMSELL. Rétrospective Centre Juif d'art et de culture, 68, rue de la Folie-Méricourt (48-05-28-60). Entrée libre. Jusqu'au 1er décembre.

ERWIN BLUMENFELD (1897-1969). « Jadis et Daguerre », photographies biographiques et photographies d'art. Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (47-23-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h à 20 h. Jusqu'au 18 décembre.

LA PLACE VENDOME d'hier et d'aujourd'hui. Espace Vendôme, 9, place Vendôme (47-74-29-27). Jusqu'au 31 décembre.

LE TIBRE ET ROME. Hôtel de ville, salle Saint-Jean. Sauf mardi, de 11 h à 19 h. Jusqu'au 20 décembre.

Galeries

LA PHOTOGRAPHIE SURREALISTE AVANT 1940. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 4 décembre.

PEINTRES AUX FOURNEAUX. Galerie Claude Bernard, 9, rue des Beaux-Arts (43-26-97-07). Jusqu'au 30 novembre.

MAITRES IMPRESSIONNISTES ET MODERNES. Galerie D. Malingue, 26, avenue Matignon (42-66-60-33). Jusqu'au 14 décembre.

BEOTHY ET L'AVANT-GARDE HONGROISE. Galerie Franka-Berndt, 11, rue de l'Echaudé (43-25-52-73). Jusqu'au 7 janvier.

IRÈNE ZACK. Sculptures — BERT FERAL. Peintures. La Galerie, 67, rue Saint-André-des-Arts (46-33-34-14). Jusqu'au 30 novembre.

ANTOINE BOOTZ — CHARLES-*CHRISTOPHER HILL.* Œuvres récentes. Galerie Baudoin-Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Jusqu'au 4 janvier.

PATRICK DAMIOLINI. Sculptures — RUTH NAHOUM. Travaux sur papier. Les Nouveaux Artistes, 184, avenue Jean-Jaurès (42-40-24-93). Jusqu'au 7 décembre.

LES FEMMES ET L'ABSTRACTION CONSTRUCTIVE. Galerie Denise René, 196, boulevard Saint-Germain (42-22-77-57).

PEINTRES AMÉRICAINS. Galeries Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Jusqu'au 7 décembre.

PIERRE-AUGUSTE RENOIR/RICHARD GUINO. Ile des Arts, *66, rue Saint-Louis-en-l'Isle* (43-26-02-01). Jusqu'au 31 décembre.

LOU ALBERT-LASARD. Berlin-Paris 1885-1969. Galerie La Jurande, 6, rue Royale (42-60-57-57). Jusqu'au 14 décembre.

MANUEL AMORIN. Pastels, gouaches. Galerie Erval, 16, rue de Seine (43-54-73-49). Du 22 novembre au 21 décembre.

ARSLAN. Influences. Galerie J.-Briance, 23-25, rue Guénégaud. (43-26-85-51). Jusqu'au 21 décembre.

POUL ANKER BECH. Pastels 1985. Galerie B. Rocourt, 12, rue La Boétie (42-65-93-65). Jusqu'au 13 décembre.

BURAGLIO. Galerie J. Fournier. 44, rue Quincampoix (42-77-32-31). *Jusqu'au 21 décembre.*

FABIAN CERRADO, œuvres récentes. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 28 décembre.

DE CHIRICO, néo-baroque. Artcurial, 9, avenue Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 15 décembre.

ABRAHAM DAVID CHRISTIAN. Sculptures et dessins. Galerie P. Casini, 13, rue Chapon (48-04-00-34). Jusqu'au 21 décembre.

AUREL COJAN. Galerie Raph, 12, rue Pavée (48-87-80-36). Jusqu'au 15 décembre.

FRED DEUX. Les demeures de l'être. Galerie J. Bucher, 53, rue de Seine (43-26-22-32). *Jusqu'au 20 décembre.*

DANIEL DEZEUZE. Assemblages. Galerie Y. Lambert, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare (42-71-09-33). Jusqu'au 6 décembre.

DOUCET. Galerie Ariel, 140, boulevard Haussmann (45-62-13-09). Jusqu'au 6 décembre.

ESTÈVE. Aquarelles et peintures. Galerie Tendances, 105, rue Quincampoix (42-78-61-79). Jusqu'au 18 janvier.

GÉRARD FROMANGER. Chimères. Galerie Isy Brachot, 35, rue de Seine (43-54-22-40). Jusqu'au 14 décembre.

ALAIN GROSJATJ. Nane Stern, 25, avenue de Tourville (47-05-08-46). Jusqu'au 21 décembre.

SIGURDUR GUDMUNDSSON. Sculptures et dessins. Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 4 décembre.

SHEILA HICKS. L'art généré par la vie. Galerie des Femmes, 74, rue de Seine (43-29-50-75). Jusqu'au 11 janvier.

ALLEN JONES. Galerie P. Trigano, 4 *bis*, rue des Beaux-Arts (46-34-15-01). Jusqu'à fin novembre.

DAVID KAPP. Manhattan. Galerie C. Cheneau, 30, rue de Lisbonne (45-63-36-06). Jusqu'au 28 décembre.

HERMINE KARAGHEUZ. Photos coloriées et dessins. Librairie-Galerie du Jour, 6, rue du Jour (42-33-43-40). Jusqu'au 7 décembre.

WILFREDO LAM. Peintures des années 1943-1950. Galerie F. Boulakia, 20, rue Bonaparte (43-26-56-79). Jusqu'au 14 décembre.

JEAN-PIERRE LE BOUL'CH. Corps à corps. Peinture. Galerie Protée, 38, rue de Seine (43-25-21-95). Jusqu'au 7 décembre.

LE GLOANNEC. Peintures. Galerie d'art, 14, rue des Coutures-Saint-Gervais (42-74-40-38). Jusqu'au 9 décembre.

FLORENCE LEPAGE. Peintures. Galerie Forain, 40, rue de Varenne (45-49-03-13). Jusqu'au 12 décembre.

ANDRÉ MASSON. Oeuvres 1923-1972. Galerie J.-J. Dutko, 5, rue Bonaparte (43-26-96-13). Jusqu'au 14 décembre. — Peintures, pastels et dessins, 1924-1974, Galerie Lahumière, 88, bd de Courcelles (47-63-03-95). Jusqu'au 30 novembre.

CHRISTOPHE MEYER. Dessins et peintures. Galerie Beau Lézard, 36, rue des Archives (48-04-86-86). Jusqu'au 12 décembre.

DIETRICH-MOHR. Sculptures - dessins, 1981-1985. Galerie Bellint, 28 *bis*, boulevard Sébastopol (42-78-01-91). Jusqu'au 21 décembre.

VICTOR MORGADO. L'Œil de Bœuf, 58, rue Quincampoix (42-78-36-66). Jusqu'au 29 novembre.

NEMOURS. Peintures blanches. Repères, 20, place des Vosges (42-77-99-01) - Rythmes de l'Incommensurable. Galerie, 30, rue Rambuteau (42-78-41-07). *Jusqu'au 14 décembre.*

NIVOLLET. *Galerie A. Candau, 17, rue* Keller (43-38-75-51). Jusqu'au 15 décembre.

ANDREAS PFEIFFER. Galerie Gutharc Ballin, 47, rue de Lappe (47-00-32-10). Jusqu'au 12 décembre.

RAUCHBACH. Peintures. Galeries Lavignes-Bastille, 27, rue de Charonne (47-00-88-18). Jusqu'au 30 janvier.

RAZA, quinze ans de peinture, 1971-1985. Galerie P. Parat, 76, rue Vieille-du-Temple (42-77-44-24). Jusqu'au 29 décembre.

CLAUDE DE SORIA. Lames et contre-lames. Ciments. Galerie Montenay-Delsol, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 7 décembre.

VERA SZEKELY. Galerie Pierre Lescot, 153, rue Saint-Martin (48-87-81-71). Jusqu'au 7 décembre.

TAPIES. Peintures 1965-1980. Galerie Adrien Maeght, 42-46, rue du Bac (45-48-45-15). Jusqu'à fin novembre.

VILLEGLE. Espace C. Breguet, 10, passage Turquetil (43-79-14-43). Jusqu'au 14 décembre.

En région parisienne

BOULOGNE-BILLANCOURT. Jean Niermans, architecte, premier Grand Prix de Rome. Musée municipal, hôtel de ville, 26, place André-Morizet. Jusqu'au 6 décembre. — Les jeux d'adresse. Centre culturel, 22, rue de la Belle-Feuille (46-04-82-92). De 10 h à 21 h ; dim. de 10 h à 12 h. Jusqu'au 15 décembre.

IVRY-SUR-SEINE. Imagerie populaire de l'Inde contemporaine. Galerie F. Léger, 89 *bis*/93, avenue G.-Gosnat (46-70-15-71). Sauf dim. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 30 novembre.

LA DÉFENSE. Art d'Asie. Galerie de l'Esplanade (43-26-14-70). De 11 h à 19 h ; sam. et dim. de 12 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 31 décembre.

MARLY-LE-ROI. Les chevaux de Marly. Musée-promenade, parc de Marly (39-69-06-26). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 15 décembre.

POISSY. Yvon Taillandier. Centre hospitalier, 10, rue du Champ-Gaillard (30-74-92-11). Jusqu'au 3 janvier.

PONTOISE. Henri-Jean Closon, 1888-1975. Jusqu'au 8 décembre. — Noir et blanc. Jusqu'au 28 février. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. — Le monde paysan au XIXe siècle. Musée Pissarro, 17, rue du Château (30-31-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 février.

SAINT-DENIS. Maurice Loutreuil, 1885-1925. Musée d'art et d'histoire, 22 *bis*, rue Gabriel-Péri (48-20-63-83). Sauf *mardi*, de 10 h à 17 h 30 ; dim., de 14 h à 18 h 30. Jusqu'au *2 février.*

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Le chemin de Gauguin, genèse et rayonnement. Musée départemental du Prieuré, 2, rue Maurice-Denis (39-73-77-87). Jusqu'au 31 décembre. - Henry Breuil, 1877-1961. Musée des antiquités nationales, Château (34-51-53-65). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Jusqu'au 8 janvier.

SÈVRES. Villeroy et Boch, 1748-1985. Musée national de la céramique, place de la Manufacture (45-34-99-05). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 16 F ; dim. : 8 F. Jusqu'au 20 janvier.

VERSAILLES. Orfèvrerie française du musée. Musée Lambinet, 54, boulevard de la Reine (39-50-30-32). Sauf lundi, de 13 h à 17 h 30 ; sam. et dim., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 15 décembre.

En province

ANGERS. Jean-Baptiste Chereau. Musée des beaux-arts, 10, rue du Musée (41-88-64-65). Jusqu'au 8 décembre.

CASES-DE-PÊNE. Claude Viallat, Œuvres récentes. Fondation du château de Jau. Jusqu'au 8 décembre.

LILLE. Au temps de Watteau, Fragonard et Chardin, les Pays-Bas et les peintres français du XVIIIe siècle. Musée des beaux-arts, place de la République (20-57-01-84). Jusqu'au 8 décembre.

MARSEILLE. Les faïences de Saint-Jean-du-Désert. Musée Grobet-Labadie, 140, boulevard Longchamp (91-62-21-82). Jusqu'au 15 janvier. — Un nouvel itinéraire dans la ville : Delbès, Munk, Tatafiore. Arca, 61, cours Julien (91-42-18-01). Jusqu'au 7 décembre. — Hubert Munier. Galeries de la Vieille Charité, rue de la Charité (91-54-77-75). Jusqu'au 29 décembre.

METZ. Pierre Alechinsky. Œuvres récentes. Musée d'art et d'histoire, 2, rue du Haut-Poirier (87-75-10-18). Du 22 novembre au 15 décembre.

MORLAIX. Naissance de l'Ecriture — Architecture vernaculaire en Bretagne, du XVe au XXe siècle — Alexandre Ledan, 1777-1855. Musée des Jacobins, place des Jacobins (98-88-68-88). Jusqu'au 8 décembre.

NANTES. Depuis Matisse, la couleur. *Musée des beaux-arts*, 10, rue Georges-Clemenceau (40-74-53-24). Jusqu'au 27 novembre. — Acquisitions des musées des Pays de la Loire, 1982-1985. Musée des ducs de Bretagne, tour du Fer à cheval (40-47-18-15). Jusqu'au 5 janvier.

POITIERS. Alice Springs. Musée Sainte-Croix, rue Saint-Simplicien (49-41-07-53). Jusqu'au 5 janvier.

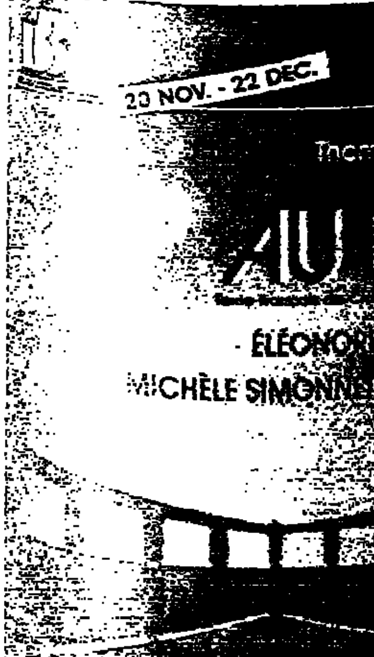
ROUBAIX. Remy Cogghe, 1854-1935. Hôtel de Ville, salle Saint-Pierre. Jusqu'au 24 décembre.

SAINT-ÉTIENNE. Forme - non forme. Musée d'art et d'industrie (77-33-04-85). Jusqu'au 20 décembre.

SAINT-PRIEST. François Martin. Mozart, le Nègre et la Dame. Galerie municipale, place *Ferdinand-Buisson* (78-20-02-50). Jusqu'au 1er décembre.

SAINT-QUENTIN. Amédée Ozenfant, 1886-1966. Rétrospective. Musée Antoine-Lecuyer, 28, rue Antoine-Lecuyer (23-64-72-44). Jusqu'au 2 décembre.

TROYES. Jean Lasne, 1911-1940. Musée d'art moderne, place Saint-Pierre (25-80-57-30). Jusqu'au 6 janvier.



THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

LAETITIA : Espace Marais (42-71-10-19), 20 h 30 (20).
AU BUT : Boulogne-Billancourt, TBB (46-03-60-44), 20 h 30 (20).
CUCULCAN : Juvisy, Th. de l'Eclipse (69-21-60-34), 20 h 30 (20).
LES FEMMES SAVANTES : Th. de l'Arcane (43-38-19-70), 20 h 30 (20).
DU SANG SUR LE COU DU CHAT : Eden (43-56-64-37), 21 h (21).
PUZZLE : Gagny, Th. André Malraux (43-02-81-33), 20 h 30 (21 au 23).
LA REPASSEUSE : Déjazet (48-87-97-34), 21 h (22).
L'ÉCOLE DES FEMMES : Palais des Glaces (46-07-49-93), 20 h 30 (22).
BIENVENUE AU CLUB : Marie-Stuart (45-08-17-80), 18 h 30 (22).
L'ÉTAT DES MOUCHES : Pavillon-sous-Bois, Espace des Arts (42-51-85-41), 20 h 30 (25).
LE JARDIN PÉTRIFIÉ : Théâtre 14 (45-45-49-77), 20 h 45 (26 au 30).
LE CID : Rond-Point (42-56-70-80), 20 h 30 (26).
ROMANCE EN STUC : Saint-Denis, TGP (42-43-44-33), 20 h 30 (26).

HORS PARIS

MONTPELLIER : Sakountala, Camille Claudel, par l'Atelier des Garrigues (67-60-79-69), au Grammont, les 22 et 23 novembre.
STRASBOURG : Pietro Aretino, de Jean Jourdheuil et Jean-François Peyret ; au TNS (88-35-63-60) du 23 au 30.
MARSEILLE : Ne dites rien, par l'Arcane Théâtre, à la maison de quartiers de la Barasse (91-31-53-61), du 26 au 28, à la maison de la Mutualité le 5 décembre.

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.
☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), mer, ven., dim., mar. à 19 h 30 : le Siège de Corinthe ; jeu. à 19 h 30 ; sam. à 14 h 30 et 20 h 30 : le Lac des cygnes.
SALLE FAVART (42-96-06-11), mer., jeu., ven., lun. (dern.) à 19 h 30 : Dansomanie/Napoli ; Portes ouvertes « Ecole de danse » : sam. et dim. de 9 h à 14 h.
COMÉDIE-FRANÇAISE (42-96-10-20), mer., sam. à 14 h 30 ; ven., dim. à 20 h 30 : la Tragédie de Macbeth ; mer., sam., lun. à 20 h 30 : Bérénice ; jeu., mar. à 20 h 30 ; dim. à 14 h 30 : l'Impresario de Smyrne.
CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Foyer : mer. à 14 h 30 ; sam. à 15 h et 18 h 30 : Voyages d'Ulysse ; lun. 20 h 30 : Récitations conversations-Poésie : Jacques Garelli ; Théâtre Gémier : relâche.
ODÉON (43-25-70-32). Théâtre de l'Europe (dim. soir, lun.), à 20 h 30, dim., à 15 h : L'Illusion, de Corneille.
PETIT-ODÉON (43-25-70-32), (dim., lun., mar.), à 18 h 30 : Entretien de M. Descartes avec M. Pascal le Jeune, de J.-C. Brisville.
☞ TEP (43-64-80-80), mer., ven., sam. à 20 h 30 ; jeu. à 19 h ; dim. à 15 h (dern.) : Georges Dandin ; Minisalle : jeu. à 21 h, ven., sam. à 22 h 30 ; Dim. 17 h (dern.) : le oui de Malcolm Moore.
BEAUBOURG (42-77-12-33) : Débats/Rencontres : des enfants rencontrent des scientifiques : mar. à 14 h 15, L'écologie, pour quoi faire ? Jeu. à 14 h 15, la Fin du monde des dinosaures ; ven. 14 h 15, Comment va la santé ? sam. 10 h, Quel avenir sur terre et dans l'espace ? Quel an 2 000 ? ; mer. à 18 h, mission de coordination des grandes opérations d'architecture et d'urbanisme ; à 18 h 30, cabinet de lecture : le statut de la critique littéraire ; jeu. à 18 h 30, le rôle de la presse en démocratie ; Entretien avec P. Boulez ; lun. 18 h 30, fiction scientifique pour les jeunes ; Cinéma-vidéo (mar.) : 13 h (+ lun. 17 h 30) : Marguerite Yourcenar, de N. Ribowski ; 16 h, le Chili vous souhaite la bienvenue, de R. Hop ; 19 h, les Muses sataniques, de J. Zeno ; Vidéodisques Opéra (Mar.) : 13 h, 16 h, 19 h : Pittico/Puccini ; Falstaff/Verdi ; Idomeneo/Mozart ; mer. à 14 h 30 : Ecran des enfants. Cinéma et Islam : mer. 18 h, sam. à 15 h : O protecteur des gazelles, de P. Kimiavic, Iran, l'utopie en marche, de J. Saab ; de mer. à dim. à 15 h, Pablo Picasso : Paris vu par le cinéma d'avant-garde (1923-1983), (lun., mar.) : 17 h et 19 h, jeu. 19 h (programme détaillé au poste 47-21) ; le cinéma indien à travers ses stars (mar.), se reporter à la rubrique festivals de cinéma ; concerts : mer. à 13 h, musique classique du XXe siècle : Deutsches streichtrio (Ruppert ; Schoenberg ; Bussotti,...) ; ven. à 21 h, Présences coréennes ; sam. à 18 h, Nouvelle musique improvisée (S. Lacy, B. Wedgle, J.-J. Avenel ; lun. à 13 h, Klee et la musique ; à 20 h 30 : les Perses, pièce de F. Rzewski.
THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) : Black season : mer., jeu., vend., mar. à 20 h 30 ; sam. à 16 h et 20 h 30 ; dim. à 14 h 30 et 18 h 30 : Black and Blue – Revue noire. Spect. de C. Segovia et H. Orezzoli ; dir. orch. : R. Stevenson ; chorégraphie : H. Le Tang (Musiques de Duke Ellington, Fats Waller, Jelly Roll Morton, Louis Armstrong ; Jazz : mer. à 18 h 30 : Ragtimes par Claude Bolling et concert Arban ; Concert : lun. à 20 h 30 : Astor Piazzola, orchestre de chambre de Toulouse G. Armand/R. Aussel.
THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77) : du mer. au sam. 20 h 45 ; dim. à 14 h 30 (dern.) : une Station service ; Concerts : G. et S. Pekinel : jeu. à 18 h 30 : Brahms ; Ravel ; Stravinski ; sam. à 18 h 30 : Mozart, Rachmaninov ; Liszt ; mer., ven. à 18 h 30 : Michel Dalberto (Mozart, Schubert, Liszt, Ravel) ; mar. à 18 h 30 : Tokyo String Quartet (Schubert, Debussy) ; le Théâtre de la Ville au théâtre de l'escalier d'or (dim., lun.), 18 h : le Saperleau ; lun. à 18 h 30 : A. Leprest ; (dim., lun.), 20 h 45 : G. Laffaille.

Les autres salles

☞ A. DÉJAZET (48-87-97-34) (D. soir), 21 h : la Repasseuse (à partir du 22).
☞ AMERICAN CENTER (43-35-21-50) (Mer., dim.), 21 h : Re Room.
☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Lily et Lily.
☞ ARTISTIC-ATHEVAINS (43-55-27-10), les 22, 23 à 20 h 30, le 24 à 17 h : Quelque chose de très naturel.
☞ ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h, sam. 17 h 30 : le Sexe faible.
☞ ASTELLE-THEATRE (42-38-35-53), ven., sam., lun. 20 h 30, dim. 16 h : l'Amour en visite.
☞ ATELIER (46-06-49-24) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h : Deux sur la balançoire.
☞ ATHÉNÉE (47-42-67-27), Salle Ch.-Bérard, mer., jeu., ven., sam. 20 h 30, mar. 18 h 30 : Fin d'été à Baccarat. – Salle Louis-Jouvet, mer., jeu., ven., sam. 20 h 30, mar. 19 h : les Contes d'Hollywood.
☞ BASTILLE (43-57-42-14), (L.) 19 h 30 : la Pièce du sirocco.
☞ BOUFFES DU NORD (42-39-34-50) les 20, 21, 26 à 20 h, le 23 à 13 h : le Mahabharata.
☞ BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 30 : Tailleur pour dames.
☞ BOURVIL (43-73-47-84) (D., L.) 20 h : Droit d'apostrophe ; 21 h, sam. 16 h : Pas deux comme elle ; 22 h 30, sam. 17 h 30 : Y'en a marr... ez vous ?
☞ CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), 20 h 30 : le Découvert (dern. le 23).
☞ CARTOUCHERIE Th. du Soleil (43-74-24-08), mer., jeu., ven., sam. 18 h 30, dim. 15 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge ; Aquarium (43-74-99-61) (J., D. soir, L.), 20 h 45, dim. 16 h : les Heures blanches ; Epée de bois (48-08-39-74), jeu., ven., sam. 20 h, dim. 15 h 30 : Maître Puntila et son valet Matti ; Tempête (43-28-36-36) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Ke voi ?
☞ CHAPELLE ST-LOUIS DE LA SALPÊTRIÈRE, le 23 à 20 h 30 : la Dernière nuit de Don Juan.
☞ CINQ DIAMANTS (43-21-71-58) (D. soir, L., Mar.), 22 h, dim. 18 h 30 : Médor.
☞ CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre (D., L., Mar.) 20 h 30 : Horace ; Galerie, 20 h 30 : Un vol d'oies sauvages (dern. le 23) ; Resserre (D., L.), 20 h 30 : le Pavillon des enfants fous.
☞ CLA (46-72-63-38), les 20, 21, 22, 23 à 21 h 30, le 24 à 17 h : Sauve qui peut, l'amour latin.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.
☞ COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : L'âge de monsieur est avancé.
☞ COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.
☞ COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) (D. soir), 20 h 30, dim. 15 h 30 : le Confort intellectuel ; (D. soir) 22 h, sam., dim. 18 h : Jeanne d'Arc et ses copines.
DAUNOU (42-61-69-14) (D. soir, Mer.) 21 h, dim. 15 h 30 : Au secours, elle me veut.
☞ DÉCHARGEURS (42-36-00-02) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : les Fils du soleil.
☞ DIX HEURES (46-06-07-48) (D.) 20 h 30 : Femmes.
☞ DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47) (D. soir, L., Mar.) 20 h 30, dim 16 h : Play Strindberg.
☞ EDEN-THEATRE (43-56-64-37), Jeu., ven., sam. 21 h, dim. 18 h : Du sang sur le cou du chat.
ÉDOUARD VII (47-42-57-49) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 15 h 30 : Chapitre II.
☞ ESCALIER D'OR (45-23-15-10), (D., L.) 18 h : le Saperleau.
☞ ESPACE CARDIN (42-66-17-81) (D. soir, L.) 20 h 30, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h : Fool for love.
☞ ESPACE GAITÉ (43-27-95-94) (V., D.), 22 h 15 : le Kabbaliste d'East Broadway.
☞ ESPACE KIRON (43-73-50-25) le 20 à 20 h : Alice en Périgord ; les 21, 22, 23 à 18 h 30 et 21 h 30 : les Portes du regard ; les 21, 22, 23 à 20 h, le 24 à 16 h : la Tragédie de Macbeth ; le 24 à 18 h, le 26 à 21 h 30 : Intimes intimes, le 26 à 20 h : Docteur Faust.
☞ ESPACE MARAIS (42-71-10-19) (L., Mar.), 20 h 30 : Laetitia.
☞ ESSAION (42-78-46-42), 20 h 30 : Marie ; 22 h : la Florisane.
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (48-72-82-89) (D., L., Mar.), 20 h 45 : la Bonne Place.
☞ FONTAINE (48-74-74-40) (D.), 18 h 30 : Rififoin dans les labours ; (D., L.) 21 h : Triple Mixte.
☞ GAITÉ MONTPARNASSE (43-22-16-18) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h : Love.
GALERIE 55 (43-26-63-51) (D., L.) 20 h 30 : The Caretaker.
☞ GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), les 20, 21 à 20 h 30 : Shaga.
GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (48-03-22-00), tlj à partir de 11 h : S. Desvigne : à partir de 14 h 15, toutes les demi-heures jusqu'à 17 h : Troupe Pepac ; sam. et dim. 15 h : Troupe Pelican ; tlj 18 h 45 : Parade du fit.
HUCHETTE (43-26-33-99) (D.) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Jardin des supplices.
☞ JARDIN D'HIVER (42-55-74-40), Mer., ven., mar. 21 h : Je songe au vieux soleil : Jeu. 21 h, sam. 16 h et 21 h : Mes souvenirs.
☞ LA BRUYÈRE (48-74-76-99) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h : l'Indien sous Babylone.
☞ LIERRE-THÉATRE (45-86-55-83) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 16 h : le Vieil Homme et la Mer.
☞ LUCERNAIRE (45-44-57-34) (D.) : I. 18 h : Simone Weil 1909-1943 (rel. except. le 20) ; 20 h : les Marraines de Dieu ; 21 h 45 : Diabolo's 1929-1939. – II. 18 h : Pardon M'sieur Prévert ; 20 h : la Fête noire ; 22 h 15 : Shame.
☞ LYS-MONTPARNASSE (43-27-88-61) (D. soir, L.) 19 h, dim. 15 h : Amour maternel : (D., L.) 21 h : Dieu aboie-t-il ?
☞ MADELEINE (42-65-07-09) (D. soir, L.) 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h : Comme de mal entendu.
☞ MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), 20 h 30 : Yakshagana du Karnakata (dern. le 24) ; à partir du 26 : Kathputli du Rajasthan.
☞ MARAIS (42-78-03-53) (D.) 20 h 30 : l'Eternel Mari.
☞ MARIE STUART (45-08-17-80) (D. soir, L.) 20 h 15, dim. 15 h 30 : Savage Love ; 22 h 15 : Haute Surveillance.
MARIGNY (42-56-04-41) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon. – Petite salle (42-25-20-74) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h : Lorna et Ted.
☞ MATHURINS (42-65-90-00), Grande Salle (D. soir, L.), 21 h : Du rififoin dans les labours. – Petite Salle (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 15 h 45 : On ne sait comment.
MICHODIÈRE (47-42-95-22) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 15 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : le Bluffeur.
☞ MOGADOR (42-85-45-30) (D. soir, L.) 20 h 30, sam. 16 h 30 et 21 h, mer. et dim. 16 h 30 : la Femme du boulanger ; mer. 14 h et 16 h 30, sam., dim. 14 h : les Aventures du cochon en Amazonie.
☞ MONTPARNASSE (43-20-89-90), Grande Salle (D. soir, L.) 20 h 45, sam. 17 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h 30 : les Gens d'en face ; Petite Salle (D. soir, L.) 21 h, sam. 18 h 30, dim. 16 h : la Goutte.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) (Mer., D. soir), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Gigi.
ŒUVRE (48-74-42-52) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h : l'Escalier.
☞ PALAIS DES GLACES (46-07-49-93) (D. soir) 20 h 30, dim. 16 h : l'Ecole des femmes (à partir du 22).
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81) (D. soir, L.) 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Voisin, voisine.
☞ PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90) (D. soir, L.) 20 h 30, mer., sam. 14 h 30, dim. 14 h 30 : Jules César.
☞ PARC DE LA VILLETTE (48-03-11-32) (D., L.) 21 h : Théâtre Zingaro.
☞ PLAISANCE (43-20-00-06) (D., L.), 20 h 30 : Libertango.
☞ POCHE (45-48-92-97) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h : l'Ecornifleur ; (D. soir, L.) 19 h, dim. 17 h : Esquisses viennoises.
☞ PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 15 h : Dieu, Shakespeare et moi.
POTINIÈRE (42-61-44-16) (D. soir, L.) 21 h, dim. 18 h 45 : Mimie en quête d'auteur, à partir du 15.
☞ QUAI DE LA GARE (45-85-88-88), (D., L.) 21 h : la Christ et le Vierge : (D) 18 h 30 : Phèdre.
RENAISSANCE (42-08-18-50) (D. soir, L.) 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h : les Voisins du dessus.
☞ SAINT-GEORGES (48-78-63-47) (D. soir, L., Mar.), 20 h 45, dim. 15 h, sam. 19 h et 21 h 30 : On m'appelle Emilie.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) (D., L.), 21 h : Nuit d'ivresse.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : la Bataille de Waterloo.
☞ TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79). I. Sam. 22 h, dim. 17 h, lun. et mar. 20 h 30 : l'Ecume des jours ; (D. L., Mar.) 20 h 30 : Dialogues en forme de tringle. II. Sam. 22 h, dim. 17 h, lun. et mar. 20 h 30 : Huis clos : (D., L, Mar.) 20 h 30 : les Pieds nickelés ; dim. 18 h 30, lun. et mar. 22 h 30 : Il est niais le divin enfant.
☞ TEMPLIERS (48-77-04-64) (D., L.) 20 h 30 : la Guéguerre.
☞ THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02) (D.) 18 h 30 : Que faire de ces deux-là ? ; 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.
☞ THÉATRE DE FORTUNE, le 22 à 21 h : Bandit ! Voyou ! Polaroïde !
☞ THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), jeu., ven. 20 h 30 : Astro Follies Show.
☞ THÉATRE 3 SUR 4 (43-27-09-16) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 17 h : le Tigre.
☞ TINTAMARRE (48-87-33-82) (D., L.) 20 h 15 : le Baron rouge ; 21 h 30 : C'est encore loin la mairie : 22 h 30 : Lime crève l'écran.
☞ THÉATRE NOIR (43-46-91-93) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 17 h : Toussaint Louverture.
☞ THÉATRE 13 (45-88-16-30) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h : Marthe.
☞ THÉATRE 14 - J.-M.-SERREAU (45-45-49-77), les 21, 22 à 20 h 45, les 20, 23 à 15 h et 20 h 45, le 24 à 17 h : Oliver Twist ; le 26 à 20 h 45 : le Jardin pétrifié.
☞ THÉATRE 33 (48-58-19-63), ven., mar. 20 h 30 : Pourquoi pas Courteline ? ; mer. 20 h 30, sam. 18 h 30 et 20 h 30 : l'Enfant mort sur le trottoir - le motif ; jeu. 20 h 30, dim. 18 h 30 et 20 h 30 : J. Cocteau ; sam., dim. 16 h et 17 h : Delire's.
☞ THÉATRE DE LA PLAINE (48-42-32-25) (D. soir, L., mar.) 20 h 30, dim. 17 h : le Songe.
☞ THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80), Grande Salle, le 26 à 20 h 30 : le Cid ; Petite Salle (D. soir) 20 h 30, dim. 15 h : Maître Harold (dern. le 24) ; D. L., 18 h 30 : Phèdre.
☞ THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88) (D.) 21 h, Mer., ven., lun. : Lysistrata ; Jeu., sam. mar. : Salomé.
☞ TOURTOUR (48-87-82-48) (D., L.) 18 h 30 : Fabulatori Due ; 22 h 30 : Classées X.
☞ TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Elise, Isserteaux.
☞ VARIÉTÉS (42-33-09-92) (D. soir, L.) 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : N'écoutez pas, mesdames.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35) (mar.), 20 h 15 : le Bel Indifférent – le Menteur ; (D.) 21 h 45 : Chant d'elles ; (L.) 23 h : Histoire d'O ; lun. 23 h : Banc d'essai des jeunes.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84) (D.), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Deux pour le prix d'un.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) (D.), I. 20 h 15 + sam. 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins : 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
CAFÉ DE LA GARE (45-49-27-78) (D. L.), 20 h 15 : les Méthodes de Camille Bourreau : (mar., mer.), 22 h, dim., 20 h : la Mort, le Moi, le Nœud.
CITHÉA (43-57-99-26) (mer., jeu., ven., sam.), 22 h. : Des traces de pneus dans la purée du petit.
NOUVEAU THÉATRE DE COLETTE (43-54-53-79). I. (L., mar.), 20 h 30 : A coup de fourches ; 21 h : Marlenbow.
PETIT CASINO (42-78-36-50) (D.), 21 h : Non, je n'ai pas disparu ; 22 h 15 : Nous, on sème.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03) (D.), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Courteline et Labiche en vacances ; 22 h 30 (rel. le 21) : Nos désirs font désordre.
SENTIER DES HALLES (42-36-27-27) (D., L.), 20 h : La baignoire qui venait du froid.
THÉATRE 33 (48-58-19-63), mer., jeu., ven., mar. 18 h 30, dim. 16 h : Délires ; sam., dim. 20 h 30 : Courteline pas mort.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : Touche pas à mon vote.
DEUX-ANES (46-06-10-26) (Mer.), 21 h, dim. 15 h 30 : la France au clair de l'urne.

En région parisienne

ANTONY, Th. F.-Gémier (46-66-02-74) (D. soir, L.), 21 h, dim., 15 h : Bête comme un homme.
AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (48-34-67-67), voir Festival d'Automne.
BLANC-MESNIL, Cinéma L.-Daquin (48-65-44-58), le 25 à 20 h 30 : Voyages.
BOBIGNY, CC (48-31-11-45), voir Festival d'Automne.
BOIS-D'ARCY, Eglise Saint-Gilles, le 23 à 21 h : Chorale R. Barre.
BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (46-03-60-44) (D., L.), 20 h 30 : Au but.
CERGY-PONTOISE, Th. des Arts (30-03-33-33), les 20, 22, 26 à 21 h : Mes souvenirs ; les 21, 23 à 21 h : Je songe au vieux soleil.
CHELLES, CAC (64-21-42-89), le 22 à 21 h : La dernière nuit de Don Juan.
CHEVILLY-LARUE, CC (46-86-62-74), le 23 à 20 h 30 : Qohéleth.
CONFLANS-SAINTE-HONORINE, Salle des Fêtes (39-19-54-54), le 19 à 20 h 45 : Concert des élèves du Conservatoire municipal.
CLAMART, CC J. Arp (46-45-11-87), le 26 à 20 h 30 : R. Scott.
COLOMBES, MJC (47-82-42-70), le 26 à 20 h 30 : Trio G. Paczinski ; le 25 à 20 h 30 : L'Intervention.
LA COURNEUVE, CC J.-Houdremont (48-36-11-44), jeu., ven., sam. 20 h 45, dim. 16 h 30 : Nouvelles d'Odessa.
CRÉTEIL, Maison des arts (48-99-94-50) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 15 h 30 : Les nuits et les moments.
ÉVRY, Agora (60-77-93-50), le 23 à 21 h : P. Bachelet ; le 26 à 20 h 30 : Alternance. Petite Salle, le 26 à 20 h 30 : Embarquement immédiat.
GAGNY, Th. A. Malraux (43-02-81-33), les 21, 22, 23 à 20 h 30 : Puzzle.
GENNEVILLIERS, Th. (47-93-26-30) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : les Irresponsables.
HOUILLES, Eglise Saint-Nicolas, le 22 à 20 h 45 : B. Rigutto.
MAISONS-LAFFITTE, Château, le 22 à 21 h : Académie d'orchestre (Bach), Eglise Saint-Nicolas, le 23 à 21 h : (Bach).
MARLY-LE-ROI, Maison J. Vilar (39-38-89-04), le 24 à 15 h 30 : Elèves du conservatoire.
MALAKOFF, Théâtre 71 (46-55-43-45) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim., 18 h : Ma famille revue.
MARLY, Maison J.-Vilar (39-58-74-87), le 23 à 21 h : Cœur de vigne.
MONTREUIL, TEM (48-58-65-33), le 24 à 15 h, et 18 h, les 25, 26 à 20 h 30 : R. Tholy.
MONTROUGE, Salle des Fêtes, le 26 à 20 h 30 : Chant russe.
NANTERRE, Th. des Amandiers (47-21-18-81) (D. soir, L.), 20 h 30, Sam., 16 h, et 20 h 30, Dim., 17 h : le Legs-l'Epreuve. Mairie (47-25-91-20), le 22 à 21 h : M. Makeba.
ORGEMONT, MJC (48-22-41-40), le 22 à 20 h 30 : Z. Richard.
PAVILLONS-SOUS-BOIS, Espace des Arts (42-51-83-41), les 25, 26 à 20 h 30 : L'etat des mouches.
RUEIL-MALMAISON, Th. A. Malraux (47-32-24-42), le 26 à 20 h 45 : Cl. Nougaro.
SAINT-DENIS, Th. G. Philipe (42-43-44-33), le 26 à 20 h 30 : Romance en stuc.
SAINT-MAUR, ATC (48-89-99-10), le 22 à 21 h : Cl. Nougaro.
SAINT-OUEN, Château (42-54-65-79), le 24 à 18 h 30 : Mélodies espagnoles.
SARTROUVILLE, Théâtre (39-14-23-77), le 22 à 20 h 30 : The Klezmorin.
SCEAUX, Les Gémeaux (46-60-05-64), le 22 à 22 h 30 : SOS Quintet.
SURESNES, Th. Jean-Vilar (47-72-38-80), le 26 à 21 h : Mime Marceau.
VANVES, Théâtre (46-45-46-47), jeu., ven., sam. 20 h 30 : Sous les taupes, découvrez l'obus.
VERSAILLES, Th. Montansier (39-50-03-21), les 20, 23 à 15 h et 21 h, 21, 22 à 21 h, le 24 à 15 h : Les marionnettes de Salzbourg.
LE VESINET, CAL (39-76-32-75), le 21 à 21 h : Conservatoire municipal de musique.
VILLEJUIF, Th. Rolland (47-26-15-02), le 20 à 20 h 30 : les Oiseaux, le 22 à 20 h 30 : La chasse aux corbeaux, le 23 à 20 h 30 : Cie P. Trapet, les chaussures de Mme Gilles.

Festival d'automne

(42-96-12-27)

Jardin d'hiver, mer., ven., 21 h : Je songe au vieux soleil ; jeu. 21 h, sam. 16 h et 21 h : Mes souvenirs.
Comédie-Française, les 20, 25, à 20 h 30 : Bérénice.
Hôtel Scipion, (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 18 h : les Tablettes de buis.
Aubervilliers, Th. de la Commune (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h 30 : le Boulevard du mélodrame.
Bobigny, MC, (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h 30 : Marguerite Paradis.
Théâtre musical de Paris, (L), 20 h 30, sam. 16 h et 20 h 30, dim. 14 h 30 et 18 h 30 : Black and blue.

FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE

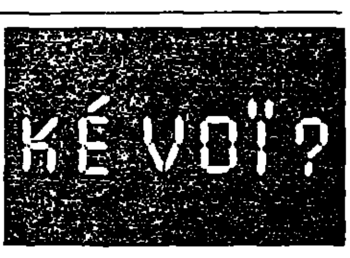
PARIS, Musée Carnavalet, le 24 à 16 h ; SAINT-LEU-LA-FORÊT, Eglise, le 22 à 21 h : Ensemble vocal M. Piquemal (Victoria, Scarlatti, Falla...).
VERSAILLES, Chapelle de l'école Sainte-Geneviève, le 26 à 21 h : Ensemble instrumental Audoli (Telemann, Turina, Soler...).
LE KREMLIN-BICÊTRE, Salons de l'hôtel de ville, le 22 à 20 h 45 : Y. Le Gaillard.
SAINT-OUEN, Château, le 24 à 16 h 30 : I. Garcisanz, A. Ponce.
BOURG-LA-REINE, Eglise Saint-Gilles, le 26 à 21 h : Quintette Kuijken (Boccherini).
ACHÈRES, Eglise Saint-Martin, le 26 à 21 h : Ensemble Cl. Janequin (Palestrina, Narvaez, Victoria...).

La danse

BASTILLE (43-57-42-14), les 20, 21, 22, 23 à 21 h : Pudique acide.
CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (42-71-26-16), les 20, 21, 22, 23 à 20 h 30, le 24 à 17 h : D. Boivin, B. Glandier, Y. Musard.









CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI 20 NOVEMBRE

16 h, Hommage à I. Bergman : le Rite (v.o. s.-t. fr.) ; 19 h, *Rétrospective Warner Bros 1950-1985* : l'Esclave libre, de R. Walsh (v.o.) ; 21 h 15, *Rétrospective Dusan Makavejev* : Coca-Cola Kid (v.o. s.-t. fr.).

JEUDI 21 NOVEMBRE

16 h, *Rétrospective Dusan Makavejev* : L'homme n'est pas un oiseau (v.o. s.-t. fr.) ; 19 h, Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : Pique-nique en pyjama, de S. Donen et G. Abbott ; 21 h, Hommage à I. Bergman : Une passion (v.o., s.-t. fr.).

VENDREDI 22 NOVEMBRE

16 h, Rétrospective Dusan Makavejev : Sourire 61 (v.o.) ; Une affaire de cœur (s.-t. fr.) ; 19 h, Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : le Prince et la Danseuse, de L. Olivier (v.o. s.-t. fr.) ; 21 h, Hommage à I. Bergman : le Lien (v.o. s.-t. fr.).

SAMEDI 23 NOVEMBRE

15 h, Rétrospective Dusan Makavejev : l'Innocence sans protection (v.o. s.-t. fr.) : Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : 17 h, Quand se lève la lune, de J. Ford ; 19 h, Pour elle un seul amour, de M. Curtiz (v.o. s.-t. fr.) ; 21 h, Hommage à I. Bergman : Cris et chuchotement (v.o. s.-t.- fr.).

DIMANCHE 24 NOVEMBRE

15 h, Rétrospective Dusan Makavejev : Parade (v.o.) ; W.R. les Mystères de l'organisme (v.o. s.-t. fr.) ; Rétrospective Warner Bros 1950-1985 ; 17 h, le scorpion noir, de E. Ludwig (v.o.) ; 19 h, Sayonara, de J. Logan (v.o.) ; 21 h 15, *Hommage à I. Bergman* : Scènes de la vie conjugale (v.o., s.-t. fr.).

LUNDI 25 NOVEMBRE

20 h 30, en avant-première et en présence de L. Comencini : Cuore.

MARDI 26 NOVEMBRE

16 h, Rétrospective Dusan Makavejev : Sweet Movie ; 19 h, Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : Sur la piste des Comanches, de G. Douglas (v.o.) ; 21 h, Hommage à I. Bergman : la Flûte enchantée (v.o. s.-t. fr.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

MERCREDI 20 NOVEMBRE

15 h, Sherlock Holmes contre Jack l'éventreur, de J. Hill ; 17 h, Cinéma japonais contemporain : God speed you ! black emperor, de M. Yanagimachi (v.o., s.-t. fr.) ; *19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir* : Genèse d'un repas, de L. Moullet.

JEUDI 21 NOVEMBRE

15 h, la Sorcière, de A. Michel ; Le cinéma japonais contemporain : 17 h, le Plan de ses dix-neuf ans, de M. Yanagimachi ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : l'Enfant secret, de P. Garrel.

VENDREDI 22 NOVEMBRE

15 h, Méfiez-vous, fillettes, d'Y. Allégret ; 17 h, Le cinéma japonais contemporain : l'Adieu à la terre, de M. Yanagimachi (v.o., s.-t. ang.) ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : Petit Joseph, de J.-M. Barjol.

SAMEDI 23 NOVEMBRE

15 h, Papa d'un jour, de H. Langdon ; Le cinéma japonais contemporain : 17 h, le Festival des fous, de M. Yanagimachi (v.o. s.-t. fr.) ; 21 h, Eijanaika, de Shohei Imamura (v.o. s.-t. fr.) ; 19 h, Le cinéma français à redécouvrir : Bako. l'autre rive, de J. Champreux.

DIMANCHE 24 NOVEMBRE

15 h, Remorques, de J. Grémillon ; Le cinéma japonais contemporain : 17 h, Le silence n'a pas d'ailes, de Kazuo Kuroko ; 21 h, la Ballade de Narayama, de Shohei Imamura (v.o., s.-t. fr.) ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : les Jeux de la comtesse Dolingen de Gratz, de C. Binet.

LUNDI 25 NOVEMBRE

15 h, Tarawa, tête de pont, de P. Wendkos (v.o. s.-t. fr.) ; 17 h, Cinéma japonais contemporain : la Rivière de boue, de K. Oguri (v.o. s.-t. fr.) : 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : Un balcon en forêt, de M. Mitrani..

MARDI 26 NOVEMBRE

Relâche.

Les exclusivités

L'AFFAIRE DES DIVISIONS MORITURI (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

ALAMO BAY (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

AMADEUS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George-V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Wepler Pathé, 18e (45-22-

LES FILMS NOUVEAUX

L'AMOUR OU PRESQUE, film français de Patrice Gautier : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Paramount Gobelins, 13e (47-07-12-28) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LA CAGE AUX FOLLES Nº 3, film franco-italien de Georges Lautner : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (35-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

COLONEL REDL, film hongrois de Istvan Szabo (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Germa 19-08) ; George V, 8e 41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (4illet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont-Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Images, 18e (45-22-47-94).

CORBEAUX ET MOINEAUX, film chinois de Zhen Junli (v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

FLETCH AUX TROUSSES, film *américain de Michael Ritchie* (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19). – V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

HAREM, film français d'Arthur Joffé (v. angl.) : Ciné Beaubourg, 3e (52-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Élysées, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) : Images, 18e (45-22-47-94).

LUNE DE MIEL, film français de Patrick Jamain : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (45-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MÉMOIRES DE PRISON, film brésilien de Nelson Pereira Dos Santos (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Médicis, 5e (46-33-25-97) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

PASSAGE SECRET, film français de Laurent Perrin : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

TOKYO GA, film allemand de Wim Wenders (v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (43-26-48-18).

EXTERMINATOR II (* *), film américain de Mark Buntzman (v.o.) : Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

CINEMA

46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Studio Cujas, 5e (43-54-89-22).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

LES BONS DÉBARRAS (Can.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

BREAKFAST CLUB (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

LA CHAIR ET LE SANG (A., v.o.) (*) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

LE CHATIMENT DE LA PIERRE MAGIQUE (Aus., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

DANCE WITH A STRANGER (Brit., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30).

DANGEREUSEMENT VOTRE (A., v.o.) ; George V, 8e (45-62-41-46).

ELSA, ELSA (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

EMMANUELLE IV (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).

EMPTY QUARTER, UNE FEMME EN AFRIQUE (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.f.) : Capri, 2e (45-08-11-69).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

HOLD UP (Fr.) : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (34-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'HOMME AU YEUX D'ARGENT (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Mercury, 8e (45-62-75-90) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

HURLEVENT (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71). – V.f. : Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).

MAD MAX AU-DELA DU DOME DU TONNERRE (A., v.o., v.f.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94). – V.f. : Gaîté Boulevard, 2e (42-33-67-06) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

LE MARIAGE DU SIÈCLE (Fr.) : Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

MUSCLOR ET SHE-RA LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

LES NOCES DE FIGARO (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

LA NUIT PORTE-JARRETELLES (Fr.) (*) : Republic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

NO MAN'S LAND (Fr.-suis.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

NOTRE MARIAGE (Fr.-Port.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-32-44).

OUTRAGES AUX MŒURS (Fr.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Ritz, 18e (46-06-58-60).

OZ, UN MONDE EXTRAORDINAIRE (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (You., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; V.f. : Montparnasse, 14e (43-27-52-37).

LA PARENTÈLE, (Sov., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-95-95).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

PAROLE DE FLIC (Fr.) (*) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

POLICE (Fr.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

PORC ROYAL (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

PORTÉS DISPARUS N° 2 (A.) (*) : v.f. Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; UCG Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

PROFS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Français, 9e (47-70-33-88).

LE 4e POUVOIR (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

QUEEN KELLY (A.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

QUE LA VÉRITÉ EST AMÈRE (Fr.) : Action Christine bis, 6e (43-29-11-30).

RAMBO II (A. v.o.) : Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

RAN (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Athéna, 12e (43-43-00-65) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Parnassiens (v.o. - v.f.), 14e (43-35-21-21). – V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33).

RASPOUTINE, L'AGONIE (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient Express 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; – V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er, (42-33-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

LES RIPOUX (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97). – V.f. : UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) (h. sp.).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).

TANGOS, L'EXIL DE GARDEL (Franco-Argentin, v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; St-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; St-Germain-des-Près, 6e (42-22-87-22) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02). – V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

LE TEMPS DÉTRUIT (Fr.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA TENTATION D'ISABELLE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-19-68).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Mac Mahon, 17e (43-80-24-81).

TRANSFUGE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Monte-Carlo, 8e (42-25-09-53).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Athéna, 12e (43-43-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TROU DE MÉMOIRE. (Pr.) : Utopia (Hsp), 5e (43-26-84-65).

UNE FEMME OU DEUX (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

VERTIGES (Fr.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

WITNESS (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

Les festivals

CINQ FILMS POUR LE PRIX D'UN (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (47-83-64-66), 14 h : les Sept Samouraïs ; 17 h 20 : la Rue sans joie ; 18 h 30 : Femme ou démon ; 20 h 15 : les Trois Lanciers du Bengale ; 22 h : Temps sans pitié.

LE CINÉMA INDIEN A TRAVERS SES STARS : Centre G. Pompidou, salle Garance (42-78-37-29), *mer.*, 14 h 30 : Bombay Talkie, de J. Ivory ; 17 h 30 : Vidyapati, de D. Bose ; 20 h 30 : Nenjathai Killathe, de Mahendran ; jeu., 14 h 30 : Bazaar, de S. Sarhadi ; 17 h 30 : Householder, de J. Ivory ; 20 h 30 : Pinjara, de V. Shantaram ; ven., 14 h 30 : le Mur, de Y. Chopra ; 17 h 30 : There lived a Wrestler, de P. Padmarajan ; 20 h 30 : Mangala, fille des Indes, de M. Khan ; sam., 14 h 30 : Sujata, de B. Roy ; 17 h 30 : l'Ascension, de A. Gopalakrishnan ; 20 h 30 : Mother India, de M. Khan ; dim., 14 h 30 : l'Entrepôt, de D. Chitre ; 17 h 30 : Sita Kalyanam, de Bapu ; 20 h 30 : Devdas, de B. Roy ; lun., 14 h 30 : Kalyug, de S. Benegal ; *17 h 30 : Ente Mamattukkuttiyammaikku*, de Fazil ; 20 h 30 : Madhumati, de B. Roy.

M. DURAS : Denfert, 14e (43-21-41-01), ven., 13 h 40 : le Navire Night ; mer., 17 h 20 : sam., mar., 18 h : India Song.

HOMMAGE A LA RKO (v.o.) : Action Rive-Gauche, 5e (43-29-44-40) : mer., les Indomptables ; jeu., *Miss Manton est folle* ; ven., Adieu ma jolie ; sam., Spécial Fred Astaire/Ginger Rogers ; 14 h, 22 h 20 : Top Hat ; 15 h 45 : Carioca ; 17 h 10 : Amanda ; 18 h 45 : En suivant la flotte ; 20 h 40 : Swing Time ; dim., Sylvia Scarlett ; lun., Mon épouse favorite ; mar., la Chose d'un autre monde.

KUROSAWA (v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), mer., dim., 19 h ; ven., lun., 16 h 30 : Dersou Ouzala ; sam., 19 h 30 : Dodes Caden.

NIKITA MIKHALKOV (v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80), sam., 14 h ; mer., 14 h ; jeu., 16 h ; vend., 20 h ; dim., 18 h ; lun. 22 h 30 ; mar., 22 h : l'Esclave de l'amour ; mar., *14* ; *mer., 16 h* ; jeu., 18 h ; ven., 22 h ; sam., 16 h ; dim., 20 h : lun., 18 h : Partition inachevée pour piano mécanique ; ven., *14 h* ; dim., *14 h* ; mer., 18 h ; jeu., 20 h ; sam., 18 h ; dim., 22 h ; lund., 22 h ; lun., mar., 16 h : Cinq soirées ; dim., 14 h : mer., 20 h ; jeu., 22 h ; ven., 16 h ; sam., lun., 20 h., mar., 18 h ; dim., 14 h : Quelques Jours de la vie d'Oblomov ; mer., 22 h 30, ven., 18 h 30, sam., 22 h 30 ; lun., 14 h : Sans témoin ; dim., 16 h 30 ; mar., 20 h 30 : jeu., 14 h : le Nôtre parmi les autres.

OZU (v.o.) *: Olympic-Marilyn, 14e (45-43-99-41)* : mer., dim. : Dernier caprice ; jeu : Fin d'automne ; ven., mar. : Gosses de Tokyo ; sam. : Voyage à Tokyo ; lun. : le Goût du saké.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o) : Studio 28, 18e (46-06-36-07), mer., l'Homme à la caméra ; jeu., l'Homme *aux pistolets d'or* ; ven., Dreamscape ; sam., Visages de femmes ; dim., mar., Alamo Bay.

E. ROHMER : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), jeu., 15 h 10 : la Carrière de Suzanne ; dim., 15 h : la Femme de l'aviateur ; *mar., 16 h : le Genou de* Claire ; jeu., 16 h 40 : la Marquise d'O. Denfert, 14e (43-21-41-01) ; dim., 10 h : le Beau *Mariage* ; sam., *15 h 40 · Perceval* le Gallois ; vers 12 h : Pauline à la plage ; dim., 12 h : les Nuits de la pleine lune.

CASAVETES (v.o.), Action-la-Fayette, 9e (43-29-79-89) : mer., dim. ; Une femme sous influence ; jeu., mar. : Meurtre d'un boockmaker chinois ; ven. : Love *Streams ; sam., lun : Gloria.*

AUJOURD'HUI



ARTS ET SPECTACLES

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 20 NOVEMBRE

Sorbonne, Amphi Richelieu, 20 h 15 : F. Haulet, E. Vassilieva, B. Switounoff (Glinka, Moussorgsky).

Église Saint-Louis-en-l'Isle, 20 h 30 : Orchestre de chambre J.-F. Paillard, A. Lagoya, G. Jarry (Weiss, Tor, Tarrega, Paganini, Giuliani, Vivaldi, Haydn).

Gaveau, 20 h 30 : M. Behrendt (Bach).

Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, D. Barenboïm (dir.) (Bach, Webern, Strauss, Tchaïkovsky).

La Table verte, 22 h : S. Atheston, L. Cabasso (Schumann, Boccherini, Tchaïkovsky).

JEUDI 21 NOVEMBRE

Pleyel, 20 h 30 : voir le 20.

La Table verte, 22 h : voir le 20.

Lucernaire, 20 h : R. Peyregue (Mozart).

Eglise Saint-Louis-des-Invalides, 20 h 30 : Nouvel orchestre philharmonique de Radio-France, A. Jordan (dir.) (Franck).

Gaveau, 20 h 30 : E. Coff (Chopin).

Eglise Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux, 20 h 30 : G. Guillard (Bach).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Orchestre Lamoureux, Y. Matsuo (dir.) (Ravel, Mozart, Schumann).

Galerie Herouet, 20 h 30 : Grupo Gregor.

Salle du Puits qui Chante, 18 h 30 et 20 h 30 : Atelier ADAC/INA.GRM.

VENDREDI 22 NOVEMBRE

Lucernaire, 20 h : voir le 21.

La Table verte, 22 h : voir le 20.

Salle du Puits qui Chante, 20 h 30 : voir le 21.

Musée Guimet, 20 h : Les professeurs d'escale musique (de Bach à nos jours).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : R. Lupu, B. Hendricks.

Centre Mathis, 20 h 30 : A. Piechowska-Pascal (Scelsi, Stockhausen, Gershwin, Loche).

Sorbonne, Amphi Richelieu, 12 h 30 : Ensemble La Maurache.

Salle Cortot, 20 h 30 : Duo Franceries (Rameau, Scarlatti, Sohr, Ravel, Kovats, Rodrigo).

Gaveau, 20 h 30 : N. Freire (Mozart, Brahms, Chopin, Villa-Lobos, Balakirev).

Eglise Notre-Dame-de-la-Croix, 21 h : Ensemble Vocal Harmony (Mendelssohn, Brahms, Schubert, Rossini).

Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, D. Barenboïm (dir.), I. Perlman (violon) (Webern, Mendelssohn, Tchaïkovsky).

Eglise Saint-Eustache, 20 h 30 : Monteverdi Choir, Orchestre de l'Opéra de Lyon, J.-E. Gardiner (dir.) (Berlioz).

SAMEDI 23 NOVEMBRE

Théâtre des Champs-Elysées, 15 h : J.-Ph. Collard, M. Maiski (Bach, Schubert, Schumann, Liszt, Rachmaninov/Brandoukov).

Salle Cortot, 20 h 30 : Nageswara Rao, Ramamohana Rao, musique carnatique de l'Inde.

Eglise Saint-Merri, 21 h : D. Ghorbani (Bach, Liszt, Beethoven).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Orchestre de l'Opéra de Lyon, J.-E. Gardiner (dir.) (Bartok).

Gaveau, 20 h 30 : R. Cholmondeley (Franck, Satie, Debussy, Poulenc, Ravel).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Ensemble Orchestral de Paris, J.-P. Wallez (dir.), Beaux-Arts Trio (Beethoven).

Eglise suédoise, 18 h : J. Caris, C. Celinski (Poulenc, Ravel, Bach).

Lucernaire, 20 h : voir le 21.

La Table verte, 22 h : voir le 20.

Eglise américaine, 20 h 30 : Claude Kahn (Beethoven, Mozart, Chopin, etc.)

DIMANCHE 24 NOVEMBRE

Théâtre du Rond-Point des Champs-Elysées, 11 h : M. Frager, T. Zehetmair (Bach).

Eglise Saint-Merri, 16 h : V. Grange, O. Bourin (Brahms, Beethoven, Britten).

Eglise américaine, 18 h : G. Leclerc, M. Slatkine (Francœur, Mendelssohn, Debussy, Ravel, Brahms).

Musée Grévin, 19 h 15 : G. Ros, G. Fallour (Bellini, Massenet, Gounod, Puccini).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre national de Lille, J.-C. Casadesus (dir.), chœurs cantores de Bruges (Haydn).

Théâtre des Champs-Elysées, 18 h : Orchestre Pasdeloup, G. Devos (dir.) (Beethoven).

Eglise des Billettes, 17 h : Le musiciens de chambre de Paris (Bach).

Eglise Saint-Roch, 17 h : Chœur du Val-de-Brière (Polyphonies sacrées).

Salle Cortot, 17 h : A. Gorog (Debussy, Ravel, Stravinsky).

Eglise réformée de l'Oratoire, 16 h 30 : Ensemble instrumental du Conservatoire de Tours (Gabrieli, Schütz, Haendel, Mozart).

Lundi 25 NOVEMBRE

Salle Gaveau, 20 h 30 : A. Pondepeyre, D. Henry, J.-M. Rollez (Tisné, Roizemblat, Aubin).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : M. Lucchesini (Beethoven), Schumann).

Salle Rossini, 20 h 45 : D. Roger, R. Calmel.

Théâtre de Paris, 20 h 30 : L. Stanese, D. Gelenbe (Schubert, Schumann, Brahms).

Athénée, 20 h 30 : E. Obraztsova, V. Tchatchava.

Salle Cortot, 20 h 30 : C. Coyaud, G. Picaud (Chabrier, Debussy, Poulenc, Girard, Sacre).

MARDI 26 NOVEMBRE

Salle Pleyel, 20 h 30, Quatuor Juillard (Schubert, Hindemith, Beethoven).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : I. Gitlis, P. Reach.

Le Triptyque, 20 h 45 : L. Gousseau.

Eglise de la Madeleine, 18 h 30 : Ensemble vocal et instrumental Arts Musici (Bach).

Salle Gaveau, 20 h 30 : La Camerata de Versailles (Sibelius, Berwald, Wagner, Mozart).

Centre Bosendorfer, 20 h 30 : M. Mercier, J. Parrenin, G. Schwarz (Tchaïkovsky, Dvorak).

Salle Cortot, 21 h : E. Koch, C. Whitman, J.-F. Ballevre (Donizetti, Wagner, Liszt, Saint-Saëns).

Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : Orchestre français d'Oratorio, M.-C. Porta, C. Tual (Mozart, Pergolese).

Palais des congrès, 20 h 30 : E. Davoust (Schubert, Chopin, Ravel, Bass).

Eglise Saint-Louis des Invalides, 21 h : Chœurs Rolland de Lassus, Orchestre symphonique de la Garde républicaine (Brahms).

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h 30 : A. Isoir, chœur de Radio Danemark (Buxtehude, Schütz, Gade, Holmboe...).

Radio-France (105), 20 h 30 : Expérience musicale « Germinal », concert INA-GRM (Lejeune, Geslin, Petit, Racot, Zanesi...).

Jazz, pop, rock, folk

AMERICAN CENTER (43-35-21-50), le 24 à 16 h 30 : Cl. Ashford, G.I. Watson, C.A. Crewham, S. Margolin.

BAISER SALE (42-33-37-71) 23 heures : R. Bayonne, dern. le 24. Le 25 : B. Koenig Band, le 26 : J.-M. Jafet, E. Goubert, Ch. Antipas, C. Mendes.

LE CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : P. Bourn, Swiss Dixieland Music, dern. le 23. Les 24, 25 et 26 : Tom Cat.

CITÉ INTERNATIONALE, Grand Théâtre (45-89-38-69), le 25 à 20 h 30 : Chtarb 3

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), les 22 et 23, à 22 h 30 : Survival.

LA DEFENSE, Espace Coupole (42-52-84-84), de jeudi au dimanche, de 15 heures à 22 h 30 : Salon du jazz.

DUNOIS (45-84-72-00), 22 h, le 22 : Incontournable ; le 23 : E. Dean Quartet ; le 14 : Sweet Lorraine.

ELDORADO (42-08-23-50), ven, sam, 22 h : Groupe Black and Cie. Sam. 20 heures : Propaganda. Dim. 17 heures : Cameleons, Males Streap.

FONDATION ARTAUD (45-82-66-77), 22 h, les 22 et 23 : New Examples.

GIBUS (47-00-78-88), 22 h, les 20 et 21 : G. Evrett. Les 22 et 23 : The Swamps. Le 26 : M. Poganini.

INSTITUT AUTRICHIEN (45-39-42-94), le 22 à 20 h 30 : Trio Kokoko.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) (D) 21 h 30 : Swinging Art Ensemble : Petite salle, les 25 et 26, à 20 heures : A. Defille.

MEMPHIS MELODY (43-29-60-73), mer. 22 heures : Ph. Warner, jeu., ven., sam. : I. Perce. Dim : H. Gulbay. Lun., mar. : Jeremy. Mer. 0 h 30 : G. Hunter. Jeu. : M. Sylva. Ven. : Loalwa. Sam. : G. Hunter. Dim. : C. McPherson. Lun. : M. Maria. Mar. : J. Bonnard.

MÉRIDIEN (47-58-12-30) (D), 22 h 30 : The Dirty Dozen Brass Band From New Orléans.

MONTANA (45-48-93-08), 22 heures : J. Guerard, dern. le 23. A partir du 25 : C. Thompson.

MONTGOLFIER (45-54-95-00), 22 h : R. Franc (dern. le 24). A partir du 25 : M. Attenoux.

MUTUALITE (43-29-12-99), le 25 à 20 h 30 : Opposition.

NEW MORNING (45-23-51-41), le 20 : D. Malherbe, F. Cahen, Bodoucha, Raspail, Sarrazin. Le 21 : Bande à Badault. Les 22 et 23 : Ray Brown.

PETIT JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : mer : Watergate Seven + One. Jeu. : M. Zanini. Ven. : Irakli, M. Richard Quartet. Sam : Certains l'aiment chaud. lun : New Jazz Bandar. Mar. : Cl. Bolling Trio.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h 30 : mer. : M. Slim. Jeu. : M. Valera. Ven. : Hollywood Swing Boys. Sam. : Fox Trot. Lun., mar. : Golden Gate Quartet.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 heures : C. Payne, A. Jean-Marie, P. Caratini, R. Portier.

LA PINTE (43-26-26-15), les 20 et 21 : Studs. Les 22 et 23 : E. Borghi Trio. Les 25 et 26 : Trio P. Perrez.

REX CLUB (42-36-83-93), le 26 à 20 h : G. Vanelli.

SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30, le 20 : J. Lacroix. Le 21 : Cl. Luter. Les 22 et 23 : M. Saury. Le 26 : S. Guerault, B. Vasseur.

STAND BY (46-33-96-23), les 22 et 23 : S. Lazarevitch, L. Coronel, A. Cullaz, P. Gritz.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : E. Barret, H. Texier, A. Romano.

TROIS MAILLETZ (43-54-00-79) (L., mar.), 22 h 30 : R. Bahri, Peter, S. Wilson.

Opérettes

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (42-52-25-15), mer., sam. 14 h 30 ; ven., sam., 20 h 30 ; dim. 14 h et 17 h 30 : Carnaval aux Caraïbes.

TH. DE PARIS (42-80-09-30), Grande salle (D. soir, L.), 20 h 30, Dim., 15 h 30 : la Vie parisienne.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises.

CIRQUE D'HIVER (45-04-72-04), mer., sam., dim 14 h et 17 h : Emilie Jolie.

C.I.A. (46-72-63-28) les 20, 21, 22, 23 à 20 h 30, le 24 à 16 h : Kaluyo.

DUNOIS (45-84-72-00), les 25, 26 à 20 h 30 : Jo Akepsimas.

EGLISE DE PANTIN, (43-57-52-70), le 20 à 14 h et 20 h 30 : l'Ile au trésor.

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (42-52-25-15), le 21 à 15 h : P. Sevran.

ESCALIER D'OR (45-23-15-10) (L.), 20 h 45 : G. Lafaille.

ESPACE GAITE (43-27-95-94), 20 h 30 : Embrasse-moi idiot (dern. le 23).

FIAP (45-89-89-15), le 22 à 20 h 30 : T. Gubitsch, O. Calo.

FORUM DES HALLES (42-03-11-11) (D., L.), 21 h : Les étoiles.

GYMNASE (42-46-79-79) (D., L.), 21 h, sam. 17 h 30 : Th. Le Luron.

MUTUALITÉ (43-29-12-99), le 20 à 20 h 30 : P. Clementi, P. Ibanez, M. Deneuve, G. Allwright.

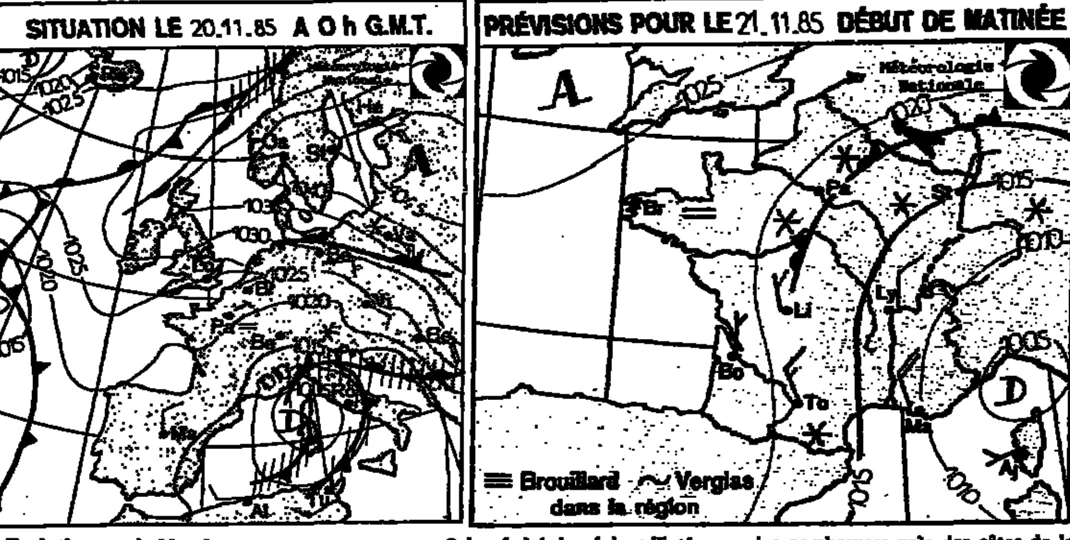
OLYMPIA (47-42-25-49) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : V. Sanson.

PARC DE LA VILLETTE (42-45-09-00), mer., dim 14 h et 17 h 15, vend., mar. 20 h 45, sam. 14 h 17 h 15 et 20 h 45 : Paris-Pékin.

ZÉNITH (42-40-60-00), les 23, 24 à 14 h et 17 h : la Comédie musicale des Schtroumpfs.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 20 novembre à 0 heure et le jeudi 21 novembre à 24 heures.

De l'air toujours froid mais plus humide va s'étendre progressivement aux régions de la moitié nord de la France, apportant des précipitations neigeuses faibles mais mieux organisées.

Jeudi matin, une zone de temps couvert et faiblement neigeux s'étendra progressivement du Bassin parisien à l'Alsace et au Jura ; ces précipitations neigeuses seront faibles en général, parfois modérées sur les massifs de l'Est.

Sur les autres régions, un temps froid et peu nuageux ou nuageux prédominera ; quelques flocons seront observés sur le massif des Pyrénées.

Au cours de la journée, la zone neigeuse s'étendra à toute la moitié nord, en perdant son activité vers l'Ouest.

Près de la Méditerranée, le temps sera dégagé, mais le mistral soufflera encore fort ; quelques averses orageuses seront encore observées sur la Corse.

Les températures minimales seront comprises entre – 2 degrés et – 5 degrés, excepté près de la Méditerranée et près des côtes bretonnes où elles resteront légèrement positives.

Au cours de la journée, les températures maximales avoisineront le plus souvent – 3 degrés à 1 degré dans l'intérieur, 1 degré à 6 degrés près des côtes.

Evolution prévue pour la fin de semaine

La dépression méditerranéenne fera remonter à travers la France des masses d'air humide et doux qui, au contact de l'air froid qui réside sur notre pays, donneront des chutes de neige. Celles-ci s'atténueront samedi et dimanche laissant la place à un temps plus sec.

Prévisions pour la fin de semaine

Jeudi et vendredi. Le matin, au nord d'une ligne allant des Charentes au Bassin parisien et à l'est des Alpes, le temps sera couvert avec des chutes de neige. Ailleurs, le ciel sera nuageux avec des éclaircies plus belles près des côtes méditerranéennes. Ce temps variable gagnera progressivement l'ensemble du pays, n'épargnant le soir que l'extrême Nord, l'Est, les versants est des Alpes et les Pyrénées où quelques chutes de neige persisteront.

Le mistral soufflera. Les températures seront en baisse, de 0 degré à 2 degrés dans l'Est, 6 degrés à 7 degrés près des côtes méditerranéennes, 1 degré à 5 degrés ailleurs.

Samedi et dimanche. Sur l'ensemble du pays, après dissipation des brumes matinales, persistance du temps froid, nuageux, avec éclaircies qui seront moins nombreuses près des côtes de la Manche et sur les Pyrénées. Les températures seront stationnaires.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 19 novembre, le second le minimum de la nuit du 19 novembre au 20 novembre) : Ajaccio, 13 et 9 degrés ; Biarritz, 1 et – 2 ; Bordeaux, 0 et –6 ; Bréhat, 5 et 2 ; Brest, 4 et 0 ; Cannes, 10 et 5 ; Cherbourg, 1 et – 3 ; Clermont-Ferrand, –3 et –4 ; Dijon, – 1 et –4 ; Dinard, 0 et – 3 ; Embrun, 3 et 0 ; Grenoble-St-M.-H., 3 et –1 ; Grenoble-St-Geoirs, 3 et – 4 ; La Rochelle, 1 et –3 ; Lille, – 3 et – 5 ; Limoges, –3 et – 6 ; Lorient, 3 et –1 ; Lyon, – 1 et – 3 ; Marseille-Marignane, 4 et 1 ; Menton (n.c.) ; Nancy, – 2 et – 2 ; Nantes, 1 et –5 ; Nice, 11 et 5 ; Nice-Ville, 12 (N.C.) ; Paris-Montsouris, – 2 et – 3 ; Paris-Orly, – 2 et – 2 ; Pau, 1 et –5 ; Perpignan, 4 et – 1 ; Rennes, 0 et –5 ; Rouen, – 3 et – 6 ; Saint-Etienne, –2 et – 5 ; Strasbourg, – 1 et –3 ; Toulouse, 1 et –4 ; Tours, – 2 et –3.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 13 et 6 ; Genève, –1 et – 2 ; Lisbonne, 15 et 8 ; Londres, 2 et – 1 ; Madrid, 8 et 1 ; Rome, 14 et 11 ; Stockholm, 1 et – 1.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

AUTOMOBILE

En mars, la Renault 21

Elle sera en mars au Salon de Genève, c'est une berline à trois corps, c'est-à-dire un compartiment moteur, un habitacle et un coffre. Son chiffre sera le 21. Cinq motorisations possibles (1,7 litre - 76 ch - à essence ; 1,7 litre - 90 ch - à essence ; 2 litres - 120 ch - à essence ; 2,1 diesel - 67 ch ; 2,1 litres turbo diesel - 88 ch). Deux boîtes de vitesses selon le goût et le moteur. Beaucoup de confort et des consommations très économiques, dit-on, grâce à un coefficient de pénétration dans l'air très bas (de 0,29 à 0,34). Elle va s'attaquer à un segment qui représente 26,4 % du marché total d'Europe occidentale.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4101

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III									
IV				■	■	■			
V								■	
VI						■			■
VII	■								
VIII						■			
IX			■					■	
X						■			■
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. Point de chute. – II. Bien connus de ceux qui travaillent des méninges. – III. Fait donc une arrivée en « force ». – IV. Congé d'office. Brillant grimpeur, capable de faire du plat. – V. Fondateur d'un concours avec Marguerite Long. – VI. Fait la une des canards pour la mise en page. Eut à peu de chose près le même sort que Callisto. – VII. Moyens de transport. – VIII. Le coin des dormeurs. Coûte à l'appelé. – IX. N'a pas beaucoup d'allure. Commune. – X. Parfum d'iris. Petit régime à l'eau. – XI. Nappe écossaise. N'est pas toujours insensible au rossignol.

VERTICALEMENT

1. Point de vue. Peut être « petit » fils mais jamais « grand » père. – 2. Donnait facilement la solution mais était moins rapide en calcul. – 3. De vraies teignes. A parfois besoin d'être remis à sa place. – 4. Abréviation en biochimie. Présentent donc tous les caractères des jumeaux. – 5. Se prend en passant. Un saint. – 6. Donne l'accolade. – 7. A besoin de la nuit pour réfléchir. – 8. Raser. Jamais vieux. Premier en calcul. – 9. Signal de départ. Dans une formule de prière.

Solution du problème n° 4100

Horizontalement

I. Analgésie. – II. Rubaniers. – III. Car. Erre. – IV. Ester. – V. Vue. Air. – VI. Taie. Midi. – VII. Eta. Oô (oo). Ag. – VIII. Coterie. – IX. Tuile. Non. – X. Etoile. Na ! – XI. Ne. Soul.

Verticalement

1. Architectes. – 2. Nua. Atout. – 3. Abréviation. – 4. La. Sue. Elie. – 5. Gnète. Orel. – 6. Eire. Moi. Es. – 7. Serrai. En. – 8. Ire. Ida. ONU. – 9. Es. Original.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 22 NOVEMBRE

« Le Louvre, initiation à la peinture », 17 heures, bureau d'information, entrée pavillon Denon (Paris Passion).

« Titien, Véronèse », 14 h 30, Louvre (G. Canari).

« Exposition Reynolds » au Grand Palais, 15 heures, hall bureau information (D. Bouchard).

« Un quartier de roture : les grandes carrières », 14 h 30, métro Lamarck-Caulaincourt (V. de Langlade).

« Le musée Picasso en l'hôtel Salé », 10 h 45, 5, rue de Thorigny.

« La Bourse en activité », 11 h 15, métro Bourse (P.-Y. Jaslet).

« Salons de l'Opéra », 16, place de l'Opéra, devant Lancel (C.-A. Messer).

« Le vieux village Saint-Roch et la Butte aux Moulins », 14 h 30, sortie métro Tuileries (Résurrection du passé).

« Evocation de Victor Hugo en sa maison », 15 heures, 6, place des Vosges (A. Ferrand).

« Le musée Nissim de Camondo, collection de meubles du XVIIIe dans un hôtel du parc Monceau », 14 h 30, 63, rue Monceau (E. Romann).

« Les galeries supérieures de l'église de l'Oratoire, une tour inconnue de Philippe Auguste », 14 h 30, métro Louvre, lampes de poche (M. Banassat).

« Le palais de justice en activité », 15 h, métro Cité, sortie Marché aux fleurs (Ch. Merle).

« Les Templiers, rituel d'initiation, la vie conventuelle, le serment du grand commandeur », 15 heures, sortie métro Temple (I. Hauller).

« Les impressionnistes au musée du Jeu de paume », 14 h 30, entrée musée.

« Passages couverts de la Grange-Batelière », 14 h 30, métro Le Peletier.

CONFÉRENCES

11 bis, rue Keppler, 20 h 15 : « Vie intérieure et mieux-être ».

Salle Chaillot-Galliera, 28, avenue George-V, 14 h 30 : « L'Italie de César à Auguste » (diapositives).

Hôtel Concorde-Saint-Lazare, salon Provence, 20 heures : « La loi du Karma et Dharma ». Rens. : 48-07-03-48.

26, rue Bergère, 20 heures : « L'absolu » (Upanishad).

La Seine à Rome et le Tibre à Paris

Inaugurée par M. Nicola Signorello, nouveau maire (DC) de Rome, et par M. Jacques Chirac, une exposition montrant le rôle qu'a joué le Tibre dans le destin de la capitale italienne se tient jusqu'au 20 décembre à l'Hôtel de Ville de Paris. M. Chirac et M. Signorello avaient, à la mi-novembre, inauguré à Rome, au palais Braschi, une exposition parallèle retraçant, grâce à de nombreux documents provenant du musée Carnavalet et d'autres musées français, l'histoire commune de Paris et de la Seine (1).

Ce chassé-croisé marquait le trentième anniversaire du jumelage entre les municipalités de Paris et de Rome. MM. Chirac et Signorello ont exprimé leur intention d'établir des liens de coopération entre leurs équipes municipales. Elles ont en effet un problème commun : la reconquête et l'aménagement des rives du fleuve qui traverse leur ville. Paris a largement commencé pour la Seine, Rome en est au stade des programmes pour le Tibre.

(1) Exposition ouverte jusqu'au 20 décembre tous les jours de 11 heures à 17 heures, salle Saint-Jean à l'Hôtel de Ville.

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

Les citoyens français remplissant les conditions d'âge, de domicile et de capacité civique qui ne figurent sur aucune liste électorale — notamment les jeunes gens qui ont dix-huit ans ou atteindront cet âge avant le 1er mars 1986 — doivent demander leur inscription avant le 31 décembre 1985 à la mairie d'arrondissement dont ils dépendent. Il leur faudra se munir d'une pièce d'identité (de préférence la carte nationale d'identité) et d'une pièce prouvant leur attache avec la circonscription du bureau de vote (quittance de loyer, par exemple). Les personnes ayant déménagé dans l'année doivent demander une nouvelle inscription à la mairie de leur nouveau domicile.

Les demandes d'inscription peuvent également être adressées par correspondance sous pli recommandé ou présentées par un tiers dûment mandaté en cas d'empêchement de l'intéressé.

Les mairies ouvertes normalement du lundi au vendredi de 9 heures à 18 heures tiendront durant tout le mois de décembre une permanence chaque samedi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 18 et mardi 19 novembre :

UNE LOI

● Modifiant diverses dispositions du code de procédure pénale et du code de la route et relative à la police judiciaire.

DES DÉCRETS

● Modifiant le décret du 9 septembre 1965 relatif au régime de retraite des tributaires de la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales et portant dispositions diverses en faveur de ces tributaires.

● Modifiant le décret du 21 avril 1975 relatif à la création, au secrétariat d'Etat aux postes et télécommunications, du service national de l'édition des annuaires des télécommunications.

SCIENCES

UN MILLION D'ORDINATEURS POUR DÉMONTRER LA MÉCANIQUE DES FLUIDES

Un million d'ordinateurs travaillent simultanément à de complexes calculs d'aérodynamique et de phénomènes turbulents, là où l'on ne sait actuellement répartir le travail qu'entre une dizaine de machines. C'est le potentiel de progrès qu'offre une nouvelle idée d'assemblage découverte par deux Français et un Américain, MM. Yves Pommeau (Ecole normale supérieure), Uriel Frisch (observatoire de Nice) et Brosl Hasslacher (Los Alamos) : une véritable révolution pour de nombreuses technologies et industries.

Les mouvements des fluides sont régis par de complexes équations, dites de Navier-Stokes, écrites au siècle dernier, dont les mathématiciens ne connaissent pas les solutions. On remplace donc les formules de Navier-Stokes par une myriade d'équations simplifiées, chacune reliant le mouvement du fluide en un point à son mouvement en des points voisins. Et l'on fait tourner durant des heures les plus gros ordinateurs existants. Les Cray et autres Cyber sont ainsi essentiellement utilisés à résoudre des systèmes d'équations de ce type, très utiles pour la météorologie, l'hydrodynamique, l'aérodynamique...

Mais un fluide n'est qu'un ensemble de molécules en mouvement. La méthode nouvelle simule le fluide par un réseau de triangles, en plaçant au sommet des triangles des « molécules » qui, à chaque étape du calcul, passent d'un sommet à un autre. En cas de choc, elles rebondissent suivant une loi simple. Ce modèle semble très sommaire, mais ses promoteurs ont pu démontrer qu'à la limite d'un très grand réseau on retrouve le comportement exact d'un fluide.

Or il est possible de matérialiser le réseau en assemblant un très grand nombre de puces informatiques, chacune calculant ce qui se passe en un sommet — ou en un groupe de sommets voisins. Une réalisation expérimentale a été faite à l'Ecole normale supérieure avec un réseau de 512 fois 1 024 microprocesseurs, qui a permis de reconstituer des écoulements visqueux, avec formation de tourbillons. Un assemblage de 4 000 fois 4 000 est en cours. Et il n'y a pas de limite théorique à la taille des assemblages utilisables. Au contraire, si on essaie, avec des méthodes classiques, de répartir le travail entre plusieurs ordinateurs, la gestion de cette répartition devient rapidement si complexe qu'elle consomme un temps de calcul supérieur à ce qu'elle peut faire gagner.

M. A.

RADIO-TÉLÉVISION

A VOIR

Silence, on meurt...

La nouvelle est tombée brutalement le 1er septembre 1969 : *« Gabrielle Russier, le professeur condamné pour détournement de mineurs, s'est suicidée par le gaz. »* Pourtant, ce jour-là, personne ou presque n'en a parlé : ni le journal télévisé, ni la presse. Le silence fut assourdissant. Comme si le dénouement tragique de ce mauvais roman avait laissé un arrière-goût de gêne, voire de honte.

Philippe Alfonsi et Maurice Dugowson, dans leur émission « Histoire d'un jour », racontent cette exécution par le silence. Plus que cela, ils font revivre toute une époque – mai 1968 et *« 1969, année érotique »*, comme chante Jane Birkin – à travers des documents et des films.

L'histoire est banale. Une professeur de lettres d'un lycée de Marseille tombe amoureuse d'un de ses élèves. Christian a seize ans, *Gabrielle en a le double ; lui,* un grand gaillard barbu, est mûr pour son âge ; elle, mère divorcée, est vulnérable. *« Il était la force dans cette liaison,* dira un collègue lors de l'émission, *elle était la fragilité. »* Les parents du garçon, malgré leur engagement à gauche, veulent récupérer leur fils et portent plainte *pour détournement de mineur.* La lourde machine judiciaire est lancée et *rien ne pourra l'arrêter.*

Mise en détention préventive à deux reprises, puis condamnée, *lors d'un procès à huis clos en* juillet 1969, à un an de prison avec sursis, Gabrielle, victime de *la hargne de l'Université, qui a fait* pression sur le parquet pour qu'il interjette appel contre une éventuelle *grâce présidentielle,* est accablée, brisée et se suicide le 1er septembre.

Un grand moment dans l'affaire : quand Georges Pompidou, répondant à une question sur le *suicide lors d'une conférence* de presse, cite Paul Eluard : *« Moi, mon remords, ce fut la victime raisonnable, au regard d'enfant perdu, celle qui ressemble aux morts qui sont morts pour être aimés. »*

L'affaire rebondit. Articles de presse indignés, chansons engagés de Reggiani *et* d'Aznavour, expositions de peinture et, pour couronner le tout en 1971, le film de Cayatte *Mourir d'aimer,* qui a pulvérisé les records avec plus de cinq millions d'entrées.

Trop tard. Le bouc émissaire n'est plus. Le débat en fin d'émission, autour du juge d'instruction Palanque – qui fait figure d'accusé, – montre bien comment, pour citer Alfred Kastler, *« On peut lapider un être humain sans se servir de pierres ».* Reste le terrible aveu du juge : *« Est-ce que je recommencerai aujourd'hui ? »*

ALAIN WOODROW.

★ « Silence, Gabrielle est morte », jeudi 21 novembre, à 20 h 35, sur FR 3.

Mercredi 20 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Feuilleton : Colette.
De C. Rémy, réal. G. Poitou-Weber. Avec M. Meril, C. Amouroux, J.-P. Bisson... (2e épisode).
21 h 35 Magazine : Contre-enquête.
D'A. Hoang.
Des faits divers anciens revisités au présent.
22 h 35 Performances.
Magazine d'actualités culturelles de M. Cardoze.
Invité : Jean Guidoni (du Cirque d'hiver) ; regard sur le sculpteur Arman, sur la danse française, etc.
22 h 55 Journal.
23 h 10 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Magazine : L'heure de vérité.
Le rendez-vous politique proposé par F.-H. de Virieu. Réal. J.-L. Leridon.
Invité : M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget.
21 h 55 Le dossier d'Alain Decaux : la mort à Ekaterinenbourg.
Réal. P. Nivollet.
Le 15 mars 1917, le tsar Nicolas II abdiquait en faveur de son frère, qui allait le lendemain renoncer à son tour à la couronne. La république se substitue à la lignée des empereurs, et la famille impériale connaît la captivité. On parle bientôt d'un massacre...
23 h 15 Histoires courtes.
« Revenir », de N. Le Moël ; « Ballades », de C. Corsini.
23 h 35 Journal.
0 h Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Variétés : les Totems du Bataclan.
Émission proposée par J.-L. Foulquier.
21 h 35 Thalassa.
Magazine de la mer de G. Pernoud.
Sur les traces d'Arnaud de Rosnay.
22 h 20 Journal.
22 h 50 Néo-polar : Saute ma puce.
D'après l'œuvre de J. Varella, réal. P. Jamain, avec V. Lindon, S. Dumas, J.-F. Garreaud.
23 h 50 Prélude à la nuit.

FR3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h, La révolte des Haïdouks ; **17 h 15,** A deux sur la trois ; **18 h 50,** la Panthère rose ; **19 h 5,** Atout PIC ; **19 h 15,** Informations ; **19 h 35,** Un journaliste un peu trop voyant.

CANAL PLUS

20 h 15, Football : Monaco-Nantes ; **22 h 35, Dollars,** film de R. Brooks ; **0 h 35, la Chambre de l'évêque,** film de Dino Risi ; **2 h 20,** Superstars.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Antipodes.
21 h 20 Pulsations : « la Conférence des oiseaux », musique de M. Levinas (création mondiale, enregistrée à la Biennale de Paris), par l'ensemble l'Itinéraire, dir. Y. Prin.
22 h 30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment ; sur le vif, en direct de Montpellier.
0 h 5 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert des lauréats du concours Long-Thibaud (donné le 19 novembre au Théâtre des Champs-Elysées) : *l'Echelle de soie,* ouverture de Rossini ; *Suite pour six violons,* de Pergolèse ; *Double Concerto et concerto pour quatre claviers,* de J.-S. Bach ; *Concerto pour quatre violons,* de Vivaldi ; *Danse macabre pour deux pianos,* de Saint-Saëns ; *Bourrée fantasque pour deux pianos,* de Chabrier ; *Valse pour deux pianos,* de Ravel ; *la Tibolon,* valse pour six violons, quatre pianos (seize mains) et orchestre, de Aubin, par l'Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez, et les lauréats du concours.
22 h 30 Les soirées de France-Musique : feuilleton *« Brésil 85 » ; à 23 h 5 Jazz-club (en direct du Petit-*Opportun).

Jeudi 21 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

10 h 45, ANTIOPE 1.
11 h 15 La Une chez vous.
11 h 30 Les jours heureux.
12 h 2 Tournez... manège.
13 h Journal.
13 h 50 Série : Le temps des as.
14 h 45 Documentaire : les animaux du monde.
15 h 15 Quarté en direct de Vincennes.
15 h 30 A cœur ou à raison.
17 h 10 La maison de TF1.
17 h 30 La chance aux chansons.
18 h Salut les petits loups.
18 h 30 Mini-journal pour les jeunes.
18 h 45 Série : Santa Barbara.
19 h 15 Jeu : Anagram.
19 h 40 Cocoricocoboy.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Columbo.
« Etat d'esprit », d'H. Hart, avec P. Falk, G. Hamilton, L. Warren... (rediff.).
Le docteur Marcus Collier compte parmi ses clientes la riche Nadia Donner..., dont il tombe bientôt amoureux.
22 h Les jeudis de l'information : Infovision.
Magazine d'A. Denvers, R. Pic, M. Albert, J. Decornoy et B. Laine.
Du côté de Kaboul (reportage de P. Livigne et T. Boscol, en Afghanistan, une enquête sur la présence militaire soviétique, la « révolution » officielle) ; la PME des casse-cou (reportage de Th. Nolin et T. Daval sur les cascadeurs, douze hommes qui se sont associés pour sauter sur les explosifs, se jeter dans les brasiers).
23 h 5 Journal.
23 h 20 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

6 h 45 Télématin.
10 h 30 ANTIOPE.
11 h 30 Les rendez-vous d'Antenne 2.
11 h 35 La télévision des téléspectateurs.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : l'académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Feuilleton : Rancune tenace.
14 h Aujourd'hui la vie.
15 h Série : Hôtel.
15 h 50 C'est encore mieux l'après-midi.
17 h 30 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 35 Expression directe.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (INC).
20 h 35 Cinéma : Un étrange voyage.
Film français d'A. Cavalier (1980), avec J. Rochefort, D. de Casabianca, A. Bonnard, D. Besnehard.
Film poétique et tendre sur la découverte des liens affectifs père-fille.
22 h 15 Actions.
Présenté par F.H. de Virieu et G. Morin.
Investir dans la pierre ; coup de pouce à Gérard Lelasseux de la Socomap ; trois accords sociaux originaux... Le magazine pratique de l'économie, des actions...
23 h 30 Journal.
23 h 55 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR3

17 h Télévision régionale.
19 h 55 Dessin animé : les Entrechats.
20 h 5 Les jeux.
20 h 35 Histoire d'un jour : 1er septembre 1969, silence Gabrielle est morte.
Emission de P. Alfonsi et M. Dugowson, réal. D. Kent.
(Lire notre article.)
22 h 10 Journal.
22 h 35 Bloc-Notes : François Mauriac.
22 h 45 Millésime.
Le magazine du vin.
23 h 15 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; **7 h 10,** Cabou Cadin ; **7 h 40,** Top 50 (et à 12 h 5 et 20 h) ; **8 h 5,** Rue Carnot ; **8 h 30, Flic ou voyou,** film de G. Lautner ; **10 h 10, Une ravissante idiote,** film de E. Molinaro ; **12 h,** Dessin animé ; **12 h 30,** Magazine : Direct ; **14 h, Vous habitez chez vos parents,** film de M. Fermaud ; **15 h 35, Meurtres en direct,** film de R. Brooks ; **17 h 45,** 4 C + ; **18 h 25,** Les affaires sont les affaires ; **19 h,** Maxitête (et à 19 h 55 et 20 h 30) ; **20 h 15,** Coluche ; **20 h 35, Cannonball,** film de P. Bartel ; **22 h 10, le Piège,** film de D. Schmoeller ; **23 h 40, le Poing de la vengeance,** film de Lo Wei ; **1 h 15,** Hill Street Blues ; **2 h,** Lambert Wilson.

FRANCE-CULTURE

12 h, Panorama ; 13 h 40, Peintres et ateliers : Michel Tyszblat ; **14 h, Un livre, des voix :** « La mariée de l'ombre », de Jean Noli ; **14 h 30, La radio dans la vie politique française :** le temps des crises 1958-1968 ; **15 h 30, Musicomania :** l'atelier de pédagogie musicale de l'IRCAM ; **17 h, Nous tous chacun ; 17 h 30, Le roman du cinéma ; 18 h, Subjectif ; 19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine :** les brûlés ; **20 h, Musique, mode d'emploi :** Hans Eisler.
20 h 30 Les nuits et les moments, de Crébillon Fils, adapt. C. Tordjman. Avec P. Minyana, J. Danno.
21 h 30 Vocalyse, Opéra 85, Rossini à Paris. De « Maometto II » au « Siège de Corinthe » (extraits des œuvres).
22 h 30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment ; arts, son, radio.
0 h 5 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

12 h 10, Le temps du jazz : le blues urbain ; **12 h 30, Les provinciales :** Radio-France Côte-d'Azur, concert, œuvres de Schutz, *Bibe, Buxtehude,* Telemann, J. S. Bach ; **14 h 2, Repères contemporains :** Ernest Bour, œuvres de Stockhausen, Ligeti ; **15 h, Les après-midi de France-Musique :** Florilège de la RAI, œuvres de Mozart, Veretti, Martinu, Petrassi, Dallapiccola, Malipiero, Ghedini, Casella ; **18 h 2, Côté jardin :** magazine de l'opérette ; **18 h 30, Jazz d'aujourd'hui :** le bloc-notes ; **19 h 10, Rosace,** magazine de la guitare ; **20 h 4, Sonates de Scarlatti,** *par* Scott Ross ; **20 h 20, Avant-concert.**
20 h 30 Concert (en direct de l'église Saint-Louis des Invalides) : *les Béatitudes,* de Franck, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, dir. A. Jordan, chef des chœurs, J. Jouineau, chef de chant M. Paubon, sol. L. Lebrun, J. Berbié, N. Stutzmann, P. Jeffes, D. Rendal...
23 h Les soirées de France-Musique : La musique au Parnasse ; à O h, Allemagne années 80.

LE CARNET DU Monde

Décès

– Les docteurs Michel et Michèle Aussannaire,
ses enfants,
Patrick, Karine
et Yannick Aussannaire,
ses petits-enfants,
Mlle Marie-Germaine Teissier,
sa sœur,
Le général Jean Robert,
Le docteur et Mme Victor Deprez,
ses belle-sœur et beaux-frères,
Les familles Teissier, Robert, Duval, Deprez, Gagneraud,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Marcel AUSSANNAIRE,
née Jeanne Teissier,

survenu le 18 novembre 1985, munie des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu le vendredi 22 novembre, à 15 heures, en l'église Notre-Dame-des-Sablons, à Aigues-Mortes (Gard).

Cet avis tient lieu de faire-part.

29, avenue Joffre,
77590 Bois-le-Roi.

– Le professeur Philippe Taquet, directeur du Muséum national d'histoire naturelle,
L'assemblée des professeurs,
Le directeur du zoo de Vincennes,
La direction et les personnels du parc zoologique de Clères (Seine-Maritime),
L'ensemble des personnels du Muséum et des parcs zoologiques,

ont le regret de faire part du décès, le 5 novembre 1985, à Los Angelès (*Californie*), de

M. Jean DELACOUR,
associé du Muséum national
d'histoire naturelle (Paris),
associé de l'American Museum
(New-York),
associé de la Smithsonian Institution
(Washington DC),
membre de l'Académie de Rouen,
fondateur du parc zoologique de Clères
(Seine-Maritime),
directeur honoraire du Los Angeles
County Museum,
ancien combattant
de la guerre 1914-1918,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre
de la Couronne d'Italie.

Une messe sera célébrée à la mémoire de Jean Delacour le samedi 30 novembre, à 15 heures, en l'église paroissiale de Clères (78).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Jacques Deransart,
née Eveline Beigbeder,
Et toute sa famille,

ont la tristesse de faire part du décès du

pasteur Jacques DERANSART,

survenu le 15 novembre 1985, à l'âge de soixante-quinze ans.

Le service religieux a été célébré au *temple d'Osse-en-Aspe, le 17 novembre.*

Quand vous priez, dites : « Père... »
(Luc XI-2.)

– Renée GAUDIN,
(1909-1985),

est décédée le 9 novembre.

Que tous ceux qui l'ont connue et aimée lui accordent un souvenir dans leurs pensées.

– Mme Georges Genet,
son épouse,
Christiane et Bernard Menasseyre,
*Jean-Noël et Marie-Claude Genet-*Morice,
ses enfants,
Frédéric, Anne-Sophie, Laurence Menasseyre,
Raphaël Genet,
ses petits-enfants,
Tous ses parents et amis,

annoncent, avec une grande tristesse, que

M. Georges GENET

est décédé, entouré de l'affection de tous les siens, à son domicile, le 16 novembre 1985, jour de son quatre-vingt-deuxième anniversaire.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 21 novembre, en l'église de la Sainte-Trinité, à Paris-9e, et sera suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, au Perreux-sur-Marne.

Son sourire, son courage, sa bonté rejoindront le souvenir de sa première épouse,

Mme L. GENET,

mère de Christiane et de Jean-Noël, décédée le 4 décembre 1958.

19, rue de Douai,
75009 Paris.
10, rue de Maubeuge,
75009 Paris.

– Les familles Joussemet et Hardy,
M. et Mme Raymond Piganiol
et leur fille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre JOUSSEMET,

le 16 novembre 1985.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 22 novembre 1985, à 8 h 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, 75016 Paris, suivie de l'inhumation au cimetière des Batignolles.

51, rue de l'Assomption,
75016 Paris.
22, avenue Faidherbe,
91440 Bures-sur-Yvette.

– Mme Roberto Laperche,
Mme Lucia de Simone,
M. Juan de Simone,
M. et Mme José de Simone,
Mme Susana Peloussof,
Daysy Wollemberger,
Sara Cordovero,
Rosa Micha,
Renée Peloussof,
Chichi, Lila, Haydée, Daysy Cordovero,
Colona Roza,
Silvia Barzilai,
MM. Mario Roza,
Is Menasse,
Rafaël Baruch,
Et Mme Frédérique Pesquies,
Annie Jonas,
Helle Tavridakis,
Matuca Levy,
Alicia Martinez,
Jacqueline Acchioti,

ont la grande douleur de faire part du décès de

Mme veuve Henri LAPERCHE,
née Esther (Elda) Cordovero,

leur mère, belle-mère, tante, grand-tante, cousine, conseillère et amie, survenu le 18 novembre 1985, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La levée du corps et le départ du cortège auront lieu le jeudi 21 novembre, à 13 h 45, au funérarium de Suresnes-Nanterre.

Les obsèques seront célébrées au cimetière israélite de Fontainebleau, dans la sépulture de famille, à 15 h 30.

42, chemin des Cendres,
92000 Nanterre.

– La direction et le personnel de France-Tourisme

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Esther (Elda) LAPERCHE,
née Cordovero,
actionnaire de la société,

survenu le 18 novembre 1985, à Paris.

La levée du corps aura lieu le jeudi 21 novembre, à 13 h 45, au funérarium de *Suresnes-Nanterre.*

42, chemin des Cendres,
92000 Nanterre.

– Mme Michel Rabechault,
son épouse,
Alain et Didier,
ses fils,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel RABECHAULT,
adjoint au chef de service informatique
du Laboratoire central
des ponts et chaussées,

survenu le 17 novembre 1985, à Créteil (94), à l'âge de cinquante et un ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 22 novembre, à 9 heures, en *l'église Saint-Agnès d'Alfort* (*rue de* Nordling, à Maisons-Alfort (94), sa paroisse, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Bagneux.

7, rue du Général-de-Larminat,
94000 Créteil.

– Mme R. Rigollot, née Xiberras,
M. et Mme Barret, née Rigollot,
Marie-France et leurs enfants,

font part aux parents, amis et connaissances, du décès de

M. Georges-Yvan RIGOLLOT,

survenu le 11 novembre 1985, à Marseille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Alexis Sivirine,
Ses enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Alexis SIVIRINE,
lieutenant-colonel de réserve,
engagé volontaire 1re DFL-1er RA,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
président du Cercle des amis
du Musée de la marine de Marseille,
membre fondateur
de la Cousteau Society.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 17 novembre 1985, à Montbrun-les-Bains (Drôme).

117, boulevard Charles-Livon,
13007 Marseille.

– On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de

Mme André THIMEL,
née Madeleine Lechiche,

décédée, munie des sacrements de l'Eglise, le 18 novembre 1985, à Paris, dans sa quatre-vingt-douzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 22 novembre, à 13 h 45, en *l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy,* 10, rue de l'Annonciation, à Paris-16e, et l'inhumation dans l'intimité familiale, *au cimetière du Montparnasse.*

De la part de
M. et Mme Rémi Soubigou,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Couly
et leur fille,
M. et Mme Jacques Thimel
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Claude Boyer,
leurs enfants et petit-fils,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Ni fleurs ni couronnes.

3, boulevard Delessert,
75016 Paris.

– Mme Robert Ziller,
son épouse,
Mme Michèle Ziller,
sa fille,
M. Serge Lourie,
son petit-fils,
M. et Mme Bernard Ziller,
ses neveu et nièce,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

M. Robert ZILLER,

survenu le 13 novembre 1985.

Les obsèques auront lieu le vendredi 22 novembre, à 14 heures, au cimetière du Montparnasse.

Réunion : entrée rue Emile-Richard, 30e division.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

– Pour le neuvième anniversaire de la disparition de

Jacques LE FOYER,
ingénieur ECP,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Services religieux

– Eglise Notre-Dame du Liban, **messe pour le Liban.**

A l'occasion de la béatification de *sœur Rafqa, moniale libanaise,* le dimanche 17 novembre 1985, un triduum sera célébré à l'église Notre-Dame du Liban, 17, *rue* d'Ulm, à Paris-5e, du jeudi 21 au samedi 23 novembre. Il sera clôturé par une messe solennelle le dimanche 24 novembre, à 11 heures.

Cette messe sera à l'intention du Liban, à l'occasion de la fête nationale du 22 novembre.

– Un service religieux sera célébré à la mémoire de

Michel WASSERBERGER,

le jeudi 21 novembre 1985, au 9, *rue* Vauquelin, à 7 h 15.

Communications diverses

– L'Institut national agronomique organise le mercredi 20 novembre, à *17 h 30, 16, rue Claude-Bernard, une* conférence sur le thème : « L'endettement des pays en voie de développement : les solutions proposées à Séoul et les conséquences pour le reste du monde », par M. Jean Deflassieux, PDG du Crédit lyonnais.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

– Université Paris-I, jeudi 21 novembre, à 10 h 30, salle C 22 04, centre Pierre-Mendès-France, M. Salaheddine Elmanouzi : « La filière viande rouge au Maroc. »

DOCTORAT DU IIIe CYCLE

Le journaliste irakien Behnam Keryo a soutenu en Sorbonne (Paris-IV) un doctorat du IIIe cycle : Etude critique du *Traité contre les juifs* (1171) de l'auteur syriaque Denys Bar-Salibi.

SPORTS

FOOTBALL

Championnat de France

PARIS-SG ATTEND LE VERDICT

Une panne d'électricité a interrompu à la 85e minute le match Lille-Paris-SG, disputé mardi 19 novembre pour le compte de la vingtième journée du championnat de France. Les deux équipes devront attendre le verdict de la commission sportive de la Ligue nationale, jeudi 21 novembre, pour savoir si elles devront rejouer ou si le résultat nul (1-1) sera entériné.

LES RÉSULTATS

*Lille et Paris-SG *(interrompu)*	*1-1*
*Bordeaux b. Brest	4-0
Lens b. *Bastia	1-0
*Le Havre b. Nancy	2-0
*Marseille b. Auxerre	2-1
*Laval b. Nice	2-1
*Metz b. Rennes	4-1
*Toulouse b. Sochaux	3-0
*Strasbourg et Toulon	1-1
*Monaco-Nantes *(joué le 20 novembre)*.	

Classement. – 1. Paris-SG (19 matches), 33 pts ; 2. Bordeaux, 29 ; 3. Nantes (19 matches), *26* ; *4. Lens, 23* ; 5. Metz, Nancy, Laval, Monaco (19 matches) et Auxerre, 21 ; 10. Toulouse et Nice, 20 ; 12. Rennes, 17 ; 13. Toulon, Marseille, Le Havre et Brest, 16 ; 17. Lille (19 matches), Sochaux et Bastia, 15 ; 20. Strasbourg, 14.

● RECTIFICATIF. – Un lapsus nous a fait écrire (*le Monde* du 20 novembre) que la décision de ne plus faire appel au rugby pour les grilles du Loto sportif avait suscité le désappointement de M. Fernand Sastre, président de la Fédération française de rugby. Il s'agissait bien sûr de M. Albert Ferrasse. M. Fernand Sastre est l'ancien président de la Fédération de football.

Le Monde

EDUCATION

LA RÉFORME DES LYCÉES

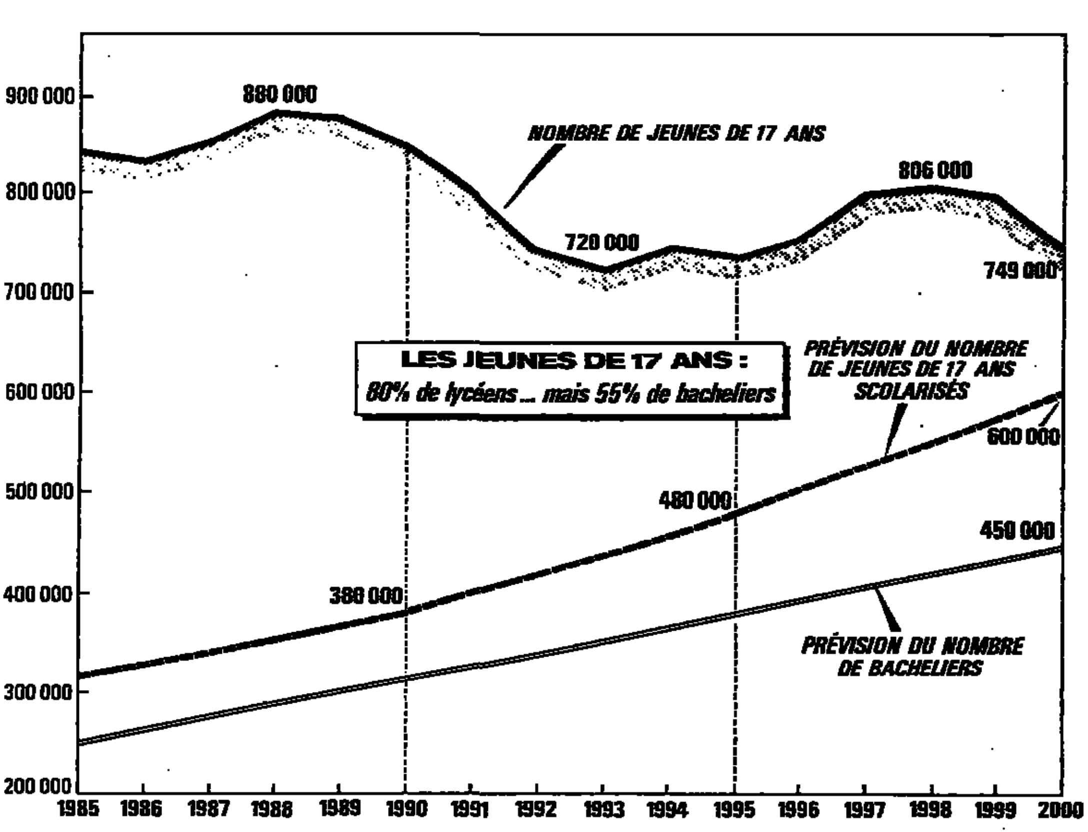
L'envolée des bacheliers

**Doubler le nombre des bacheliers !
80 % des jeunes au niveau bac !
Cela est-il possible ? Et à quel prix ?**

DOUBLER en quinze ans le nombre des bacheliers ! Mener 80 % des jeunes au niveau du bac ! Il y a des chiffres qui font mouche. Et le gouvernement compte bien sur eux pour frapper les esprits. Il a entrepris en effet de mobiliser les Français sur cette grande cause nationale : améliorer la formation pour affronter la guerre économique.

La fonction première de ces chiffres mirobolants est donc leur valeur d'entraînement. Ils montrent l'horizon. Mais cela n'empêche pas qu'on s'interroge sur leur portée exacte. Quel rythme de croissance, quel effort financier représentent-ils ?

● **DEUX MILLIONS DE LYCÉENS.** — Il y a actuellement 1,2 million de lycéens. Ce nombre doit être porté à 2 millions en l'an 2000. Cette évolution doit être aidée par la création de nouvelles sections de baccalauréats professionnels. Le ministère souhaite en effet que la répartition actuelle entre l'enseignement général (60 % des élèves) et l'enseignement technique (40 %) se rééquilibre au profit de ce dernier pour aboutir à la ventilation suivante : un million d'élèves (50 %) dans l'enseignement général, 800 000 (40 %) dans l'enseignement technologique, 200 000 (10 %) dans l'enseignement professionnel.



● **600 000 JEUNES AU NIVEAU BAC...** — Le nombre de jeunes arrivant chaque année à l'âge du bac varie évidemment en fonction de la démographie : il dépend du nombre d'enfants nés dix-sept ans plus tôt. Il est actuellement de 850 000. Ce chiffre se maintiendra jusqu'en 1990. Il baissera ensuite pour se situer aux alentours de 750 000 entre 1992 et 1995, puis remontera autour de 800 000.

80 % de jeunes au niveau bac en l'an 2000, cela représente donc 600 000 élèves. Cet objectif devrait être atteint selon la progression suivante : 1990, 45 % de la génération, soit 380 000 jeunes ; 1995, 65 % de la génération, soit 480 000 jeunes ; 2000, 80 % de la génération, soit 600 000 jeunes ;

● **... ET 450 000 BACHELIERS.** — 600 000 jeunes au niveau du bac, cela représente environ 450 000 bacheliers, soit 55 % de la classe d'âge. Il y en a eu en 1985 250 000, soit 30 % de la classe d'âge. La progression attendue est donc de 80 %. Dans les quinze années précédentes, de 1970 à 1985, le nombre des bacheliers est passé de 167 000 à 250 000, soit une progression de 50 %. On voit le considérable coup d'accélérateur que représente le projet gouvernemental, puisqu'il faut presque doubler le rythme actuel de progression des bacheliers.

Le baccalauréat a déjà connu un rythme d'accélération supérieur dans les années 60 — le nombre de bacheliers avait presque triplé dans cette décennie — du fait de l'explosion démographique de l'après-guerre et de la prolongation de la scolarité jusqu'à seize ans. Elle avait été accompagnée par l'apparition des baccalauréats de techniciens. La création, cette année, des baccalauréats professionnels aidera-t-elle à opérer le bond espéré ? Le ministère y compte, puisque ceux-ci doivent présenter 10 % environ des bacheliers en l'an 2000.

Rappelons aussi que la progression des années 60 a entraîné la disparition de la première partie (en 1965), l'examen étant devenu trop lourd à organiser. Il est probable que celui-ci devra à nouveau être allégé et simplifié pour résister à cette nouvelle poussée.

● **40 000 ÉLÈVES DE PLUS EN SECONDE CHAQUE ANNÉE.** — Pour augmenter le nombre de lycéens, il faut commencer par « renforcer la pompe », c'est-à-dire le nombre d'élèves entrant en seconde. Cela suppose que les effectifs de cette classe augmentent d'au moins 40 000 élèves par an — ce qui ne paraît pas hors de portée, puisqu'on a accueilli, à cette rentrée, 47 000 élèves supplémentaires. On compte sur un arrivage du même ordre en 1986. Ces chiffres sont nettement supérieurs à ceux des rentrées précédentes : + 12 000 élèves en 1984.

Il est possible que cette progression corresponde à une poussée de la « demande » d'enseignement. Dans ce cas, le projet gouvernemental ne ferait qu'accompagner un mouvement spontané de scolarisation — comme cela était le cas lorsqu'avait été décidée la prolongation de la scolarité obligatoire de quatorze à seize ans en 1959.

L'analyse des taux de passage en seconde dans les quinze dernières années conduit toutefois à une certaine circonspection : on constate en effet que ceux-ci suivent des évolutions cycliques. Le chiffre élevé (54 %) observé en 1985 s'était déjà rencontré dans le passé, sans correspondre pour autant à une montée continue. Comment peut-on renverser la vapeur et faire en sorte que la poussée actuelle se maintienne ?

Plusieurs facteurs interviennent, sur lesquels il est plus ou moins aisé d'intervenir :

— *Les désirs des familles et des élèves.* La crise joue en faveur de la prolongation de la scolarité. La difficulté de trouver du travail à seize ans, l'idée qu'un diplôme est nécessaire, poussent à rester à l'école.

— *L'importance et l'adaptation de l'offre.* Plus on offre aux élèves des établissements proches de leur domicile et des formations correspondant à leurs possibilités et à des débouchés, plus on favorise la scolarisation.

— *La sévérité des conseils d'orientation.* L'attitude des professeurs de collège est en partie dictée par l'idée qu'ils se font des possibilités de leurs élèves et des difficultés qui les attendent dans le second cycle.

— *Le niveau des élèves.* C'est là évidemment un facteur décisif. Une quantité importante d'élèves (100 000 environ par an) arrivent à seize ans dans une situation d'échec à peu près complète. Il n'est pas question pour eux de poursuivre des études. Tant que le taux d'échec demeurera aussi élevé, il sera impossible d'augmenter sensiblement le nombre de lycéens.

Le ministère compte sur la réforme des programmes des collèges pour réduire cette déperdition. Cela suffira-t-il ? Il faudra en tout cas un certain temps pour en mesurer les effets.

● **4 000 PROFESSEURS SUPPLÉMENTAIRES PAR AN.** — Accueillir 800 000 élèves supplémentaires en quinze ans, cela demande 60 000 professeurs de plus, soit 4 000 par an. L'augmentation des effectifs étant progressive, le recrutement de nouveaux professeurs devra l'être également : + 3 000 jusqu'en 1990, + 4 500 dans la deuxième période.

3 000 professeurs (ou l'équivalent, en partie, en heures supplémentaires), c'est précisément ce qui a été obtenu en 1985. Le mouvement a donc été bien amorcé. Malheureusement, les difficultés commencent déjà à se faire sentir pour 1986, où le ministère ne peut compter pour le moment que sur 1 800 emplois supplémentaires. Un effort sera donc indispensable. Pourra-t-on maintenir — et même accélérer — ce rythme pendant les quinze années à venir ? C'est évidemment toute la question. Les futurs gouvernements — quelle que soit leur couleur politique — vont hériter là d'une charge particulièrement lourde.

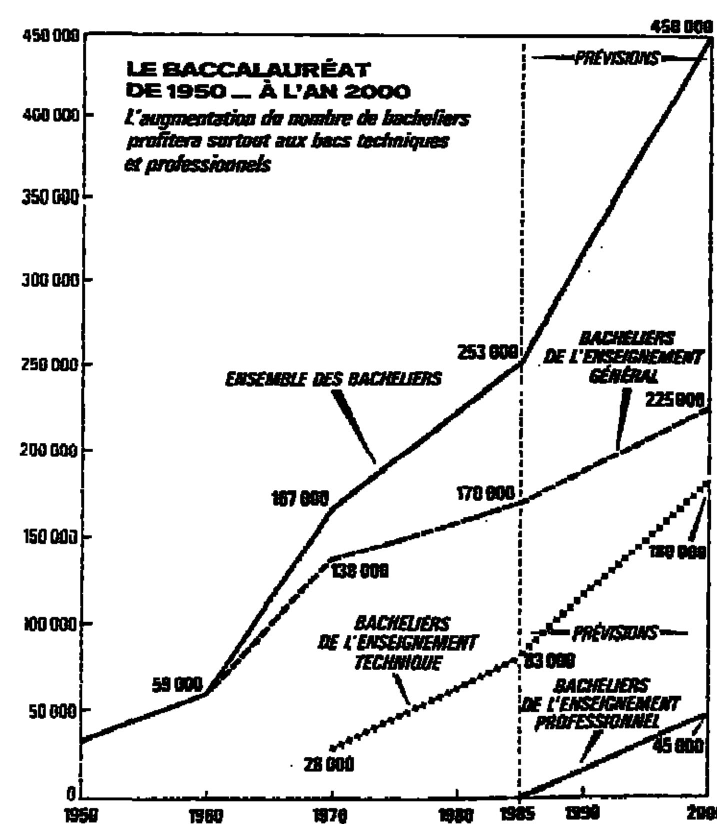
Encore le chiffre de 4 000 emplois supplémentaires correspond-il au strict maintien du taux d'encadrement actuel — lequel s'est alourdi ces dernières années. Toute politique tendant à diversifier davantage les enseignements — par la généralisation par exemple du système des options en seconde, expérimenté à la rentrée prochaine, — ou à accroître le travail en groupes à effectifs réduits pour tenir compte du niveau plus faible des élèves se traduirait par la nécessité d'augmenter encore le recrutement des professeurs. Cela est-il possible en période de rigueur ? Qu'en pensera l'opposition — qui fait campagne sur la réduction du nombre de fonctionnaires — si elle revient au pouvoir en 1986 ? Il faudra en tout cas aux futurs gouvernements une bien forte conviction pour maintenir un cap aussi onéreux.

● **400 LYCÉES A CONSTRUIRE.** — La réforme va faire marcher l'industrie du bâtiment. C'est en effet plus de quatre cents lycées qu'il va falloir construire pour accueillir les nouveaux élèves, soit environ quinze par an jusqu'en 1990 — ce qui est sensiblement supérieur au rythme actuel des constructions — et près d'une quarantaine les années suivantes.

Ce calcul tient compte du fait qu'un certain nombre de places devraient être récupérées dans les lycées professionnels, qui auront moins d'élèves du fait de la diminution des préparations aux CAP et aux BEP.

La construction des lycées est désormais à la charge des régions. Ce sera à elles de mener à bien cette politique de développement à partir des dotations qui leur seront données par l'Etat. L'effort qu'elles auront à fournir sera fort inégal, l'équipement pouvant varier du simple au double selon les académies. En auront-elles les moyens ? Le ministère compte sur la pression des usagers pour inciter les nouvelles institutions régionales à faire de l'éducation l'une de leurs priorités. Une chose est claire, c'est sur le terrain que se jouera la bataille pour les deux millions de lycéens.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.



Les collégiens votent Chevènement

**Pour les élèves de 3e 1 du collège Roland-Dorgelès, la réforme, c'est « plutôt bien ».
A condition que les profs soient plus jeunes et pas trop libéraux...**

S'IL est une certitude que les élèves de la 3e 1 du collège Roland-Dorgelès (Paris 18e) ont acquise, c'est bien celle-là : le « niveau », on l'a ou on ne l'a pas. Autrement dit, ils distinguent sans hésitation les « bons » — ceux qui, comme la plupart d'entre eux, caracoleront sans difficulté majeure jusqu'aux études supérieures — et... les autres, qui risquent en fin d'année de tomber dans une trappe béante : l'orientation, c'est-à-dire le LEP. Sur le principe, l'obstination du ministre à doubler en quinze ans le nombre des élèves atteignant le niveau du bac ne les gêne pas, eux qui seront les premiers à essuyer les plâtres de la réforme des lycées, car, *« donner des chances à tous, c'est plutôt bien »*. Mais, franchement, ils n'arrivent pas à y croire.

« Ceux qui n'ont pas le niveau aujourd'hui ne l'auront pas plus en l'an 2000 », prévoit Jean-Christian, qui craint surtout que le « bac pour tous » ne soit un diplôme au rabais. Les meilleurs élèves en mathématiques partagent cette opinion, mais consentent à s'insurger contre la sélection par les seules matières scientifiques. *« On peut réussir sans les maths »*, assurent-ils. Des propos qui vont droit au cœur de plusieurs filles, dont les préférences vont aux matières littéraires.

Dans cette classe de troisième, les plus grosses têtes du collège ont été réunies sous prétexte d'une option commune : le latin. Mais la menace mathématique plane déjà directement. *« A cause des maths, je ne me vois pas arriver au bac »*, avoue Caroline, qui espère que la réforme Chevènement lui donnera une chance supplémentaire. Plus entreprenante, Nathalie, qui s'imagine *« juge ou archéologue »*, vise un bac de français, pas tellement par goût mais parce qu'elle aussi se juge *« nulle en maths »*. Choisir une fois pour toutes sa voie dès après la classe de seconde ne semble pas effrayer les collégiens. Les meilleurs demanderaient même que l'option se prenne plus tôt. *« La seconde indifférenciée, ça fait perdre du temps à tout le monde,* remarque Christine. *Ceux qui traînent en maths freinent les bons, et c'est la même chose en français. »*

Pour l'heure, leur angoisse se focalise précisément sur la classe de seconde dite « de détermination », où, leur répètent les professeurs, ils devront changer de méthodes et de rythme s'ils veulent « suivre » le programme unique. Le bac est encore à quelques années-lumière, mais il faut déjà s'y préparer. Ils applaudissent donc à la résurrection en 1986 du « brevet des collèges », un premier examen qui leur permettra de se faire la main. Trois épreuves « en blanc » sont déjà programmées au cours de l'année scolaire.

Jugés *« utopiques »*, les projets ministériels réveillent pourtant quelques revendications bien concrètes. Pour ouvrir le lycée à un public plus large, il conviendrait, pêle-mêle, selon les collégiens, de *« supprimer les cours où l'on dort, après le déjeuner en particulier »*, de *« nommer des professeurs plus jeunes »* (quarante-cinq ans étant perçu comme le maximum du supportable) et de mettre en garde les *« profs trop libéraux qui ne savent pas tenir leurs classes »*. Pourquoi ne pas également *« partager les élèves entre ceux qui comprennent vite et les autres »* ?

A condition qu'on adopte leur programme, les collégiens d'élite de Roland-Dorgelès assurent à main levée qu'ils réaliseront pour leur part les objectifs de M. Chevènement. Ils sont un tiers à « voter » pour une classe littéraire. Et deux seulement craignent de ne pas avoir le « niveau » suffisant pour devenir bachelier.

PHILIPPE BERNARD.

LIVRE

L'inertie française

AU moment où les lycées s'apprêtent à connaître un bouleversement considérable avec la réforme Chevènement, il n'est pas inutile de suivre Marie-Madeleine Compère dans le long retour en arrière auquel elle nous convie avec son excellent petit livre *Du collège au lycée (1500-1850)*. Embrassant trois cent cinquante ans d'histoire, elle montre bien ce qui caractérise notre système d'enseignement : son inertie.

On voit un certain nombre de traits fondamentaux se maintenir par-delà les régimes et les réformes : l'architecture d'abord (les plans des établissements n'ont guère changé depuis ceux inventés par les jésuites au seizième siècle) ; la propension à l'abstraction (la filiation est frappante entre la rhétorique, les humanités et les mathématiques modernes) ; l'emprise de l'Etat (l'édit de 1763 consécutif à l'expulsion des jésuites ouvre la voie à ce que seront les lycées napoléoniens) ; le dualisme entre un réseau public (national et municipal) et un réseau privé aux mains de l'Eglise (officialisé par la loi Falloux en 1850) : l'affrontement entre un discours réformiste et « moderniste » (issu des Lumières) et une pratique conservatrice (longtemps symbolisée par la place du latin) ; le goût pour l'ordre et la méfiance devant le monde extérieur.

L'auteur montre bien également la persistance d'un esprit malthusien selon lequel l'instruction doit être réservée à une élite. Cette mentalité, qui explique la longue stagnation des effectifs scolaires, est magnifiquement exprimée dans cette phrase du *Testament politique* de Richelieu : *« Comme la connaissance des lettres est tout à fait nécessaire à une République, il est certain qu'elles ne doivent pas être indifféremment enseignées à tout le monde. Ainsi qu'un corps qui aurait des yeux en toutes ses parties serait monstrueux, de même un Etat le serait-il si tous les sujets étaient savants. »*

F. G.

★ *Du collège au lycée (1500-1850)*. Textes présentés par Marie-Madeleine Compère. Gallimard-Julliard. Collection « Archives ». 289 p., 85 F.

société

PERSONNES AGÉES

« Vermeilleux » Noël

Deux millions six cent mille personnes âgées de plus de soixante ans vivent seules en France. Pour atténuer cette solitude particulièrement cruelle au moment des fêtes de fin d'année, M. Joseph Franceschi, *secrétaire d'Etat chargé des retraités et des personnes âgées,* a lancé un appel, afin qu'il n'y ait *« pas une personne âgée seule à Noël ».*

Cette initiative a été annoncée par le premier ministre lors de son dernier « quart d'heure télévisé » pour inciter chaque famille à accueillir un vieillard isolé la veille ou le jour de Noël ; les associations, foyers et maisons de retraite sont invités à faire de même. A partir du 2 *décembre, dans chaque mairie, un livre devrait être mis à la disposi*tion du public, où les familles accueillantes et les personnes âgées seules seront invitées à s'échanger leurs adresses. Une permanence téléphonique fonctionne dès à présent au secrétariat d'Etat, qui renseignera toutes les personnes désireuses de se mobiliser pour cette *opération.*

★ « Pas une personne âgée seule à Noël » : (16-1) 48-24-12-85.

RELIGION

Mgr Vilnet pour un synode « dynamique »

Avant de partir pour Rome où aura lieu le synode extraordinaire (24 novembre - 8 décembre), Mgr Jean Vilnet, président de la conférence épiscopale française, a dit, le 19 novembre, devant les informa*teurs religieux, qu'il ne fallait pas attendre « trop, ni trop peu » de* cette réunion. S'agissant des conclusions habituellement réservées au *pape, il a lancé l'idée d'« un document publié en coresponsabilité par le pape et les Pères du synode ».* L'évêque de Lille a souhaité que les débats ne soient pas polarisés sur le passé, mais au contraire créent *« une nouvelle dynamique ».* Il faut en particulier *« pousser l'esprit de Vatican II sur toutes les questions neuves »,* touchant à la famille, à l'économie, aux armements, aux procès biologiques et scientifiques. Mgr Vilnet serait favorable à des synodes diocésains en France sur cette *« actualisation »* du concile, avant une manifestation plus large au plan national, à l'instar des congrès de l'Eglise italienne.

DÉFENSE

M. QUILÈS ASSISTE A DES MANŒUVRES EN RFA

La bataille du Lech

Pforzheim. – *« Mieux que d'autres, vous avez de la menace une perception concrète et précise vous savez qu'elle est diversifiée, changeante et variable ».* Cette phrase, le ministre français de la défense ne l'a pas dite au hasard lorsqu'il s'est adressé, mardi 19 novembre à Pforzheim, en République fédérale d'Allemagne, aux officiers et aux sous-officiers du 2ᵉ corps d'armée qui composaient les cellules de l'état-major impliquées dans l'exercice de commandement « Fayolle », auquel M. Paul Quilès a assisté.

Pour la première fois depuis de très longues années, en effet, devant son ministre et devant les journalistes qui l'accompagnaient, l'armée *française stationnée outre-Rhin* ne s'est pas payée de mots pour identifier son agresseur.

Sans fards ni complexes, l'aréopage des généraux – le chef d'état-major de l'armée de terre, le général Maurice Schmitt ; le général commandant la Iʳᵉ armée, le général Charles de Llamby, et le général *commandant le 2ᵉ corps d'armée* et les forces françaises en Allemagne, le général Furcy Houdet – qui escortait M. Quilès a formellement désigné comme étant son éventuel adversaire la IVᵉ armée tchécoslovaque et le Groupe des forces armées « Centre », sous commandement soviétique en Tchécoslovaquie.

On était loin des circonvolutions d'antan pour « épingler » l'agresseur ; ce parti tantôt « carmin », tantôt « orange », qui, dans les précédentes manœuvres, prenait l'initiative d'attaquer le parti « bleu ».

Commentant le thème de l'exercice et son déroulement sur le terrain, le général Voinot, *adjoint* du général Houdet et chargé des opérations du 2ᵉ corps d'armée, n'y est pas allé par quatre chemins : *« Samedi 16 novembre, une percée de la IVᵉ armée tchécoslovaque en aval de Regensburg a rompu le dispositif « bleu ». Il s'agit, par des manœuvres retardatrices, de s'opposer à un adversaire en action offensive d'est en ouest et d'interdire au Groupe des forces armées « Centre » qui constitue son second échelon de le renforcer depuis la Tchécoslovaquie. Dimanche 17 novembre, la France prend la décision d'engager la Iʳᵉ armée* [son 1ᵉʳ et son 2ᵉ corps d'armée], *qui passe sous le commandement opérationnel du CENTAG. La bataille de la rivière Lech est engagée. »*

Grincheux

En quelques phrases, tout était dit. Mais il convient de les décoder. La IVᵉ armée tchèque est, paraît-il, constituée de deux divisions blindées et d'une division mécanisée dont les effectifs et les matériels sont complétés en période de crise. Le Groupe des forces armées « Centre » appartient au pacte de Varsovie et, sous commandement soviétique, il réunit en Tchécoslovaquie des unités qui seraient, semble-t-il, équipées et mobilisées à 100 % dès le temps de paix. Enfin, le commandement opérationnel du CENTAG est le PC de l'OTAN à *Heidelberg,* qui, sous l'autorité actuellement du *général américain Otis, rassemble* quatre corps d'armée (deux corps d'armée ouest-allemands et deux corps d'armée américains), et le 4ᵉ ATAF, l'aviation tactique américaine, dans le centre de l'Europe.

Les acteurs ainsi mis en place, la bataille du Lech, du nom de cette rivière en Bavière, censée représenter un obstacle sur lequel les armées occidentales ont prévu d'arrêter la percée des forces de l'Est, pouvait commencer. Elle doit s'achever, en principe, vendredi 22 novembre.

A sa façon, le ministre de la défense a, lui aussi, contribué à écarter toute hypocrisie dans l'identification de l'adversaire. Pour signifir l'expression de la solidarité de la France envers ses alliés et la participation de ses forces aux côtés de celles de l'OTAN, M. Quilès a eu cette conclusion : *« Il est incontestable et incontesté que des menaces graves sur l'Europe, et particulièrement sur l'Allemagne fédérale, affecteraient profondément la sécurité de notre pays. La menace, si menace il devait y avoir, n'est pas très éloignée d'ici. »*

Cette franchise politique, d'autant plus spectaculaire qu'elle met fin à des annéés d'ambiguïté, a quelque peu éclipsé l'agacement dont a fait preuve une nouvelle fois (*le Monde* du 20 novembre) le ministre de la défense à l'encontre des critiques qui lui sont adressées par certains généraux d'active ou de réserve.

« Ce n'est pas parce qu'un général grincheux fait ici ou là un commentaire sans avoir véritablement analysé les dossiers dont il parle que je dois me formaliser, a expliqué M. Quilès. *Mon rôle, c'est d'être à l'écoute de ce qui se dit; ce qui se fait, des aspirations et des réalités de l'armée française. Ce n'est pas d'écouter quelques grincheux qui, pour des raisons qui ne me regardent pas, ont quelque aigreur d'estomac. Si certains veulent faire plus, il faudra qu'ils nous disent sur quel budget économiser. Moins d'écoles, moins d'hôpitaux, moins de routes. Ou alors, il faudra augmenter les impôts, mais qu'ils le disent clairement. Faire des critiques sans faire ce genre de propositions, c'est être démagogue. »*

JACQUES ISNARD.

UN PROCÈS EN DIFFAMATION DEVANT LE TRIBUNAL DE PARIS

M. Jospin, Action directe, « Minute » et « National Hebdo »

Les socialistes, amis et protecteurs d'Action directe ? L'interrogation, qui se veut évidemment accusation, n'est pas nouvelle. L'opposition, dans son ensemble, ne manque pas de la produire, en se fondant sur le vote de la loi d'amnistie d'août 1981, qui entraîna effectivement la libération de Jean-Marc Rouillan et de quelques-uns de ses compagnons ou compagnes, alors détenus.

Pour que le sujet devienne objet de débats judiciaires, il en fallait plus. Ce « plus », le journal *Minute* puis l'organe du Front national, *National Hebdo,* pensèrent le produire, en affirmant l'un et l'autre, en avril 1985, qu'ils avaient *« des preuves »* pour accuser M. Lionel Jospin lui-même. Mais, cette fois, le premier secrétaire du Parti socialiste, visé en sa qualité de député du dix-huitième arrondissement, répliqua par une citation directe de ses accusateurs devant la 17ᵉ chambre *du tribunal de Paris, pour diffamation,* en demandant 100000 francs de dommages-intérêts contre chacun d'eux.

Quelles étaient ces preuves, que *valaient-elles ? C'était d'abord* la publication d'un procès-verbal, dressé le 6 novembre 1980 par un gardien de la paix du quartier de la Goutte-d'Or. Ce fonctionnaire relatait que, ce jour-là, envoyé dans un immeuble occupé par des squatters, il avait trouvé une dizaine de personnes qui reconnurent avoir occupé les lieux tout en précisant que *« le député Jospin était au courant ».* Ces occupants ajoutaient qu'ils projetaient la création d'une association de travailleurs et de paysans, dont le secrétaire devait être Jean-Marc Rouillan. Pour les deux journaux d'extrême droite, c'était *« le rapport de police qui accuse Jospin ».*

Mais les auteurs allaient plus loin, affirmant qu'ils avaient eu des informations selon lesquelles M. Jospin, le 19 janvier 1982, après qu'eut été déclenchée une opération de police pour déloger les mêmes squatters, au cours de laquelle devait être interpellé Jean-Marc Rouillan, s'était rendu au commissariat d'arrondissement. Là, il aurait fait libérer le *jeune chef* d'Action directe et, de surcroît, il aurait fait arracher la page du registre de main courante attestant *l'interpellation.* Pour de faits précis, il s'agissait bien des faits précis.

Or, à l'audience, mardi 19 novembre, ni M. Jean-Claude Goudeau, directeur de *Minute,* ni M. Roland Gaucher, éditeur des articles de *National Hebdo,* n'avaient fait citer de témoins propres à étayer leurs affirmations. C'est au contraire *M. Jospin qui,* par son avocat, Mᵉ Georges Kiejman, avait appelé à témoigner le commissaire du dix-huitième arrondissement, M. Gardiola, et son adjoint, M. Anconi. L'un *et* l'autre *devaient* assurément confirmer la présence de M. Jospin au commissariat le 19 janvier 1982.

Mais, déclarèrent-ils, il n'était venu que pour s'enquérir de l'état de *santé des agents qui, au cours* de l'opération, avaient été plus ou moins blessés par les squatters. Etait-il intervenu en faveur de Jean-Marc Rouillan ? Nullement. Avait-il fait arracher une page de la main courante ? Pas davantage. Selon les deux témoins, s'il est vrai que Rouillan fut bien relâché ce jour-là, c'était tout simplement en applica*tion d'instructions données* par les magistrats de la huitième section du parquet de Paris, auxquels avait été transmise l'intégralité de la procédure.

Pour le commissaire *Gardiola,* cela pouvait se concevoir, car les interpellations avaient été consécutives à des incidents avec les forces de l'ordre auxquels Jean-Marc *Rouillan* n'avait pas été mêlé. Pour M. Gaucher et son défenseur, Mᵉ Michel Galvaire, c'était déplacer le sujet. Car leurs convictions se fondent sur le rapport du gardien de la paix, dressé le 6 *décembre 1981. Et* ce rapport indique bien, du moins à leurs yeux, que les squatters ayant déclaré que M. Jospin était au courant de leur occupation, c'était un indice suffisant. Dès lors, on pouvait tenir M. Jospin pour un ami d'Action directe. Amitié naturelle *ou obligée ? On pouvait en discuter.*

Du coup, on a reparlé d'un vol de voiture dont fut victime M. Jospin, le 7 juillet 1980. Ce vol fut le fait de militants d'Action directe. N'auraient-ils pas trouvé dans le véhicule des documents leur permettant de se livrer à un chantage ? *Plaisanterie,* a toujours dit M. Jospin. Mᵉ Kiejman a plaidé. Il l'a fait avec une ardeur exceptionnelle *« las qu'il est de la morgue et de l'outrecuidance d'un adversaire obligé de publier un droit de réponse du premier secrétaire du Parti socialiste et qui a alors traité celui-ci de charognard ».* Propos que M. Gaucher ne renie pas.

En réparation de cette *« mauvaise foi totale »,* de cette *« façon de mener un combat politique par les moyens les plus bas »,* et en imputant à un parlementaire *« les actes délictueux les plus graves »,* Mᵉ Kiejman voudrait que le tribunal ne se contente pas d'infliger *« une sanction qui, pour un journal, passe dans les frais généraux ».*

La défense, elle, s'est divisée. Mᵉ Jean-François Chilloux, avocat de *Minute,* accepte la perspective d'une condamnation. Mais il veut simplement qu'elle soit juste, car il ne faut pas oublier que à *Minute, « l'article fut écrit peu après l'attentat revendiqué par Action directe, et qui causa à l'immeuble de ce journal des dégâts considérables ».* En revanche, Mᵉ Galvaire a demandé sans ambages la relaxe de *National Hebdo* et celle de M. Gaucher.

Jugement le 17 décembre.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

L'AFFAIRE GREENPEACE

Des journalistes entendus par les gendarmes

Les journalistes ayant révélé ou fait état de l'existence d'une « troi*sième équipe » dans l'affaire Green*peace ont été convoqués par la section « recherches » de la gendarmerie de la région parisienne agissant sur commission rogatoire de M. Philippe Jeannin, juge d'instruction. M. Jeannin avait inculpé, le 26 septembre, quatre militaires de la DGSE ainsi que le capitaine Paul Barril, les soupçonnant d'être à l'origine de fuites dont la presse aurait bénéficié.

Nos collaborateurs Bertrand Le Gendre et Edwy Plenel seront entendus le 11 décembre. Les autres journalistes qui ont déjà été convoqués ou le seront bientôt appartiennent aux rédactions du *Canard enchaîné, de l'Express* et de *VSD.*

L'information judiciaire confiée à M. Jeannin est fondée sur l'article 78 du code pénal, qui punit d'un maximum de cinq ans d'emprisonne*ment quiconque aura « porté à la connaissance d'une personne non qualifiée ou du public une information militaire non rendue publique par l'autorité compétente, et dont la divulgation est manifestement de nature à nuire à la défense nationale ».* Cet article peut, le cas échéant, servir à inculper les journalistes, même si on se défend, au palais de justice de Paris, d'en avoir l'intention.

Malgré le silence observé par la magistrature sur cette affaire, il *semble que le dossier instruit par* M. Jeannin soit pour l'instant assez vide. Son point de départ serait une lettre de M. Paul Quilès, ministre de la défense, ainsi que des procès verbaux d'interrogatoires et des photos de filatures dont les auteurs, membres de la DPSD (ex-sécurité militaire), sont anonymes et entendent bénéficier du « secret défense ». Il se pourrait que le colonel Joseph Fourrier, les capitaines Barril et Alain Borras, l'adjudant Richard *Guillet et le sergent-chef Bernard* Davier aient été victimes de règlements de comptes internes à la DGSE. L'information confiée à M. Jeannin pourrait alors déboucher sur un non-lieu.

L'audition des journalistes serait, dans ce contexte, de simple routine. C'est, en tout cas, ce qu'on laisse entendre au palais de justice de Paris.

Les avocats des cinq militaires, Mᵉˢ Ludovic Bourdié, Bernard Gisserot, Francis Szpiner et Bernard Prévost,, assurent, pour leur part, que leurs clients n'ont jamais parlé aux journalistes, et ils ont publié récemment un communiqué en ce sens, visant à mettre fin aux *« rumeurs entachant gravement l'honneur de ces soldats »* (*le Monde* du 8 octobre).

Par rapport aux six premiers mois de 1984

LA DELINQUANCE A DIMINUE EN FRANCE DE 4,77 % AU PREMIER SEMESTRE 85

La délinquance a diminué en France de près de 5 % au premier semestre 1985 par rapport à la même période de 1984, a *annoncé, mardi 19 novembre, le* ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe.

Au cours d'un déjeuner à Paris organisé par Les amis de la *République française, le ministre* de l'intérieur a indiqué que pour la première fois depuis dix ans les chiffres des délits et des crimes constatés par les services de police et de gendarmerie étaient en diminution. M. Joxe, qui a précisé que cette diminution (1) se chiffrait à 4,77 % exactement (1 750 844 délits et crimes constatés pour les six premiers mois de cette année, contre 1 838 531 *pour la période cor*respondante en 1984), a rappelé qu'il s'était fixé comme objectif d'obtenir pour l'ensemble de l'année 1985 une baisse de 5 % des crimes et des délits constatés.

Le ministre de l'intérieur a souligné que les chiffres de la criminalité et de la délinquance avaient augmenté de 10,5 % de 1972 à 1982, de 4,5 % en 1983 et de 3,3 % en 1984. *Pour M. Joxe, la baisse consta*tée de la délinquance s'explique par l'amélioration de la formation des policiers, l'augmentation des crédits d'équipements et les actions de prévention dans certaines grandes villes.

(1) *« Ce recul, dans l'absolu, n'a connu qu'un précédent depuis vingt ans, en 1976 (– 4,62 %), année où une nouvelle législation écartait des statistiques les chèques sans provision d'un montant inférieur à 100 francs ».* a souligné le ministère de l'intérieur dans une statistique diffusée mardi soir.

LE BARREAU DE PARIS RÉPOND AU PRÉSIDENT GIRESSE

Le conseil de l'ordre du barreau de Paris a tenu, mardi 19 novembre, sous la présidence du bâtonnier Guy Danet, une réunion exceptionnelle pour examiner les suites à donner aux déclarations faites à TF1 dimanche 17 novembre par le président André Giresse après le renvoi du procès Milone (*le Monde* du 19 novembre).

Dans un communiqué publié au terme de cette délibération, le conseil déclare finalement que, *« désireux de maintenir, en toute indépendance, les rapports de confiance, de loyauté et de considération que le barreau a toujours entretenus avec la magistrature, il n'entend pas donner suite à cet incident isolé, aussi intolérable qu'inutilement grossier ».*

Cependant, avant d'aboutir à cette conclusion, le conseil fait savoir qu'*« il a pris connaissance avec stupéfaction des propos offensants tenus à l'égard du bâtonnier et de tous les avocats par M. Giresse, le 17 novembre, au journal de TF 1, à 13 heures ».* Le conseil a ajouté qu'il ne *« saurait admettre ni la remise en cause des règles de procédure pénale, dont le respect constitue une des garanties des libertés individuelles ; ni l'amalgame fait entre des avocats et des prévenus qui ont tous le droit d'être défendus ; ni les accusations portées contre certains avocats qui assurent, comme tous leurs confrères, une défense nécessaire au déroulement normal de la justice ».*

A la chambre d'accusation de Pau

LE DÉPART DISCRET DE M. MICHEL SVAHN

(De notre correspondant.)

Bayonne. – *C'est sur la pointe des* pieds que M. Michel Svahn a quitté la présidence de la chambre d'accusation de Pau, lors de la rentrée judiciaire, il y a près de deux mois.

Ce magistrat, âgé de soixante et un ans, avait donné un avis favorable à l'extradition de plusieurs réfugiés basques et, surtout, élargi une douzaine de membres présumés du *GAL. « Supprimez l'ETA, et vous supprimerez le GAL »,* répondait-il, en guise d'explication. La cour d'accusation, puis la chambre d'accusation de Montpellier, ont *désavoué, depuis, ces décisions* (*le Monde* du 4 novembre).

M. Svahn avait manifesté, au début de cette année, l'intention de quitter la chambre d'accusation. Son *successeur,* M. Jean-Claude Hébert, conseiller à la cour d'appel d'Agen, avait été nommé dans ce sens à Pau. Mais l'information, présentée par une grande partie de la presse comme une sanction, devait irriter les magistrats palois, qui décidaient alors de maintenir M. Michel Svahn dans ses fonctions.

C'est dans la plus totale discrétion que s'est faite, depuis, la passation des pouvoirs : M. Svahn préside aujourd'hui la 1ʳᵉ chambre civile de la cour d'appel de Pau.

Ph. E.

LA CNIL RÉGLEMENTE L'UTILISATION DES FICHIERS A DES FINS ÉLECTORALES

La campagne électorale qui s'ouvrira bientôt risque de donner *lieu à de multiples professions de foi* et demandes de subsides adressées aux électeurs. Pour éviter des détournements de fichiers contraires à la loi, la Commission nationale de l'*informatique et des libertés* (CNIL) a publié le 5 novembre une délibération, sorte de *vade mecum* à l'usage des candidats et des partis politiques, délibération rendue publique le mardi 19 par son président, M. Jacques Fauvet.

Est notamment interdite l'utilisa*tion de fichiers fiscaux,* comme celui auquel avait eu recours, lors de la campagne des cantonales de cette année, Mᵐᵉ Nicole Bouyala, candidate socialiste à Uzès (*le Monde* du 2 mars). *Après avoir enquêté,* la CNIL a adressé un avertissement à Mᵐᵉ Bouyala. Celle-ci est, en outre, sous le coup d'une plainte avec constitution de partie civile déposée *contre elle* par le vainqueur de cette élection, M. Jean-Luc Chapon, maire (UDF) d'Uzès.

La CNIL entend également interdire l'utilisation par les partis politi*ques du répertoire des professions* établi par l'INSEE et connu sous le non de SIRÈNE. L'Institut national de la statistique a, certes, le droit de louer ce fichier à des entreprises commerciales, *rappelle* la CNIL, mais pas aux formations politiques.

C'est pourtant ce qu'a fait récemment l'INSEE, au bénéfice du Front national, par l'intermédiaire de *sociétés revendeuses de ce fichier* SIRÈNE. Le parti de M. Jean-Marie Le Pen avait ainsi acquis le nom et l'adresse de centaines de bijoutiers, jugés faciles à convaincre *de ses thèses sur la criminalité. Tou*tefois, le Front national n'a pas été sanctionné par la CNIL, qui a estimé qu'il était de bonne foi. Une indulgence dont ne bénéficieront probablement pas les prochains contrevenants.

La CNIL rappelle aussi aux sociétés commerciales l'interdiction de céder leurs fichiers à des partis politiques sans – notamment – avertir leurs clients qu'ils risquent de se retrouver sur une liste de sympathisants potentiels du RPR et du PS. Burberrys et deux autres sociétés qui avaient servi d'intermédiaire pour une telle opération se sont fait récemment rappelées à l'ordre par la CNIL (*le Monde* du 14 août). Comme pour le Front national, la Commission a cependant jugé que le RPR, bénéficiaire de cette location de fichier était, dans cette affaire, de bonne foi.

Les autres interdictions édictées par la CNIL concernent, en particulier, les fichiers de locataires, de bénéficiaires de l'aide sociale ou d'abonnés des régies communales d'eau, de gaz et d'électricité.

En revanche, la CNIL ne voit pas d'inconvénient à ce que les partis politiques aient recours à l'annuaire du téléphone ou aux listes électorales, *« sous réserve que ceux-ci ne les utilisent à des fins de propagande et de recherche de financement que pendant la campagne électorale ».*

B.L.G.

LES AVOCATS PARISIENS FONT LEUR PUBLICITÉ

Le barreau de Paris lance une campagne publicitaire qui a pour thème « L'avocat, le conseil permanent de l'entreprise ». Ce slogan, choisi par l'agence Dassas-Jaglin-Walhain, figure, bien visible, sur les *trois publicités en couleur,* qui ont commencé à paraître dans des hebdomadaires et paraîtront dans *l'Expansion.* Il accompagne chacune des affiches imaginées par cette agence de publicité, sur lesquelles on peut lire : *« Kleenex, c'est 50 % de papier et 50 % de conseil », « Lu, c'est 100 ans de biscuit et 100 ans de conseil », « Yoplait, c'est 50 % de lait et 50 % de conseil ».* Par cette campagne, le barreau de Paris veut notamment montrer que *« l'avocat occupe (...), dans l'entreprise, une position essentielle pour les dirigeants qui trouvent en lui le conseil permanent et l'homme de confiance dont ils ont besoin ».*

économie

REPÈRES

Dollar : nouvel effritement à 7,93 F

Le dollar s'est encore effrité mercredi 20 novembre sur les grandes places financières internationales par rapport à ses cours officiels de la veille, pour coter 7,9325 F à Paris (contre 7,9475 F mardi) et 2,6040 DM à Francfort (contre 2,6078 DM). D'une façon générale, les affaires ont été assez calmes. De l'avis des cambistes, les milieux financiers n'ont pas tenu grand compte des déclarations de M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale, sur l'extrême attention portée par la Banque centrale américaine à l'évolution de la masse monétaire dont les objectifs de croissance ont été dépassés. *« Si le FED ne paraît pas disposé à se montrer plus accommodant,* disait-on, *en revanche, il ne menace pas vraiment de durcir sa politique de crédit. »* Le langage de M. Volcker n'a donc pas varié ces deux derniers mois. En fait, les opérateurs attendaient la publication des chiffres révisés du PNB pour le troisième trimestre dont la progression, selon les prévisions, ne serait que de 2,9 % au lieu des 3,3 % initialement annoncés (flash estimate).

Achats à l'étranger : forte progression en France

Le PIB marchand (produit intérieur brut) de la France a progressé de 0,6 % au troisième trimestre après une avancée de 0,9 % au deuxième trimestre, indiquent les comptes nationaux du troisième trimestre publiés par l'INSEE. Ces deux résultats positifs compensent la légère régression enregistrée pendant la période de six mois couvrant les quatrième trimestre 1984 et premier trimestre 1985. On notera par ailleurs que l'indice mensuel de la production industrielle calculé également par l'INSEE a baissé en septembre, revenant à 133 contre 135 en juillet-août (– 1,5 %) sur la base 100 en 1970. La production industrielle était ainsi revenue en septembre dernier à son niveau de septembre 1984. Les comptes nationaux du troisième trimestre montrent par ailleurs une très forte progression des importations (+ 5,7 % par rapport au deuxième trimestre), particulièrement sensible pour les produits manufacturés. En revanche, les exportations diminuent (– 0,9 %). Les calculs de l'INSEE montrent enfin que l'augmentation de la consommation des ménages se poursuit et que les investissements font un bond (+ 4,4 %), poursuivant leur évolution en dents de scie.

Croissance : le Japon s'essouffle

L'*appréciation du yen par rapport au dollar,* le tassement de la demande intérieure, le ralentissement des investissements, autant de facteurs qui vont peser sur la croissance japonaise. Une enquête du ministère du commerce international et de l'industrie (MITI) illustre la préoccupation des petites entreprises exportatrices qui, confrontées à un redressement du yen de près de 20 % depuis l'accord du 22 septembre entre les Cinq visant à piloter la baisse du dollar, voient des marchés leur échapper ou sont contraintes de réduire leurs marges. l'Agence de planification économique (APE), de son côté, annonce une croissance limitée à 3 % en septembre des ventes dans les grands magasins, le taux le plus faible depuis février dernier. En outre, les investissements des petites et moyennes entreprises ont baissé de 5,5 % environ entre juillet et septembre. Une évolution qui a peu de chances de s'inverser, les dernières prévisions tablant sur une chute de 1,2 % des dépenses en capital des grandes entreprises au premier trimestre 1986.

LE DÉBAT SUR LES NATIONALISATIONS A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Pour lancer la campagne électorale, il faut quatre grands débats parlementaires sur des sujets où la majorité peut présenter des dossiers particulièrement éloquents, avait décidé M. Laurent Fabius. Le premier — celui sur les nationalisations — devait être, *a priori,* le plus facile. Encore aurait-il fallu que chacun veuille vraiment se battre sur ce thème.

Le premier ministre lui-même a semblé curieusement en retrait : les nationalisations ne sont plus justifiées par des raisons idéologiques, mais parce que les entreprises publiques ne marchent finalement pas si mal et parce que les dénationaliser causerait à leur stratégie, à leurs salariés, à l'économie française, des traumatismes dont ils doivent être dispensés.

Il a fallu attendre M. Lionel Jospin pour que soit clamée haut et fort la justification idéologique de ce qui avait été fait au début du septennat : oui, l'appropriation collective des empires industriels et bancaires est une idée socialiste, dont il n'y a pas avoir honte ; il faut même s'attendre à des renationalisations si une alternance en 1986 est suivie d'un retour de la gauche aux affaires quelque temps plus tard. Une fois encore est apparue on ne peut plus clairement la différence entre le premier ministre et le premier secrétaire du PS : l'un gère, sans passion, presque détaché ; l'autre brandit fièrement le drapeau du socialisme qu'en l'espèce il n'éprouve pas le besoin de dépoussiérer.

M. Fabius peut toutefois se féliciter d'avoir atteint un de ses objectifs : obliger la droite à se découvrir pour mettre en lumière ses contradictions. Certes le RPR et l'UDF n'ont pas été passionnés par ce débat ; peu de spectateurs et aucun de leurs principaux responsables, encore moins de participants ; mais les interventions de leurs porte-parole furent suffisamment significatives : le programme de dénationalisations est clairement annoncé, même s'il subsiste des zones d'ombre sur les conditions de sa réalisation. Surtout leur divergence d'analyse est apparue clairement.

En bon barriste, M. François d'Aubert a expliqué que dénationaliser ne pouvait se conjuguer avec cohabiter. Et quoique farouchement libéral, il s'est montré plus prudent que M. Michel Noir, pourtant héritier de la tradition colbertiste du gaullisme. M. Raymond Barre dénationaliserait moins et moins vite que M. Jacques Chirac.

Bilan contre projet

Le gouvernement, le mardi 19 novembre, fait une déclaration sur les entreprises nationales à l'Assemblée nationale.

M. Laurent Fabius, soulignant la bonne santé de la plupart des sociétés nationalisées, constate que *« leurs émissions sont en général plébiscitées par les épargnants »* et que *« la querelle des nationalisations est franco-française ». « Leur image,* dit-il, *est excellente à l'étranger. »* Les jugeant *« actives sur le plan social »,* M. Fabius explique qu'elles ont *« limité le plus possible les pertes d'emplois »* et que, si *« des progrès restent à faire dans leur démocratisation, une véritable modernisation sociale est en train de s'opérer ».*

« La France, remarque-t-il à ce propos, *paraît avoir réalisé une bonne affaire avec les nationalisations »,* car les entreprises concernées valent aujourd'hui plus de 150 milliards de francs, alors qu'elles ont été achetées 45 milliards il y a trois ans).

Pour l'avenir, le premier ministre confirme que *« les entreprises nationales bénéficieront d'un cadre législatif adapté pour qu'elles puissent se développper en acquérant et en cédant des actifs »,* alors que, pour lui, la dénationalisation les ferait entrer *« dans une zone dangereuse ».* Il affirme : *« ni l'épargne populaire ni les fortunes françaises ni les entreprises privées »* n'ont les moyens de les racheter. Il y a donc risque que ce soient *« les concurrent souvent étrangers »* qui rachètent le capital. Il ajoute qu'il y aurait danger pour l'emploi et pour les circuits d'épargne *« qui seraient désorganisés ».* Il explique : *« En Grande-Bretagne, les dénationalisations se font sur dix ans pour un programme trois fois moindre que celui que la droite française a à l'esprit et à l'aide d'un marché quatre fois plus vaste ».*

Mme Edith Cresson a déclaré de son côté, à l'adresse de la droite » : *« Votre seul programme est-il de défaire ce qui vient d'être fait ? Ignorez-vous donc l'importance de la continuité en matière industrielle ? »*

Pour M. Bérégovoy, l'extension de la nationalisation des banques, en 1982, s'est *« inscrite dans un mouvement de libération de notre système financier qui tourne le dos au dirigisme traditionnel ».* Selon le ministre de l'économie et des finances, elle a aussi contribué à *« réconcilier les banques et l'entreprise ».* M. Bérégovoy n'accepte pas que soit *« vendu le patrimoine national pour supprimer l'impôt sur les grandes fortunes ou réduire celui payé sur les hauts revenus ».*

M. Jospin : l'usine de papa

Premier orateur inscrit dans le débat, M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, commence par affirmer : *« Nous avons nationalisé pour de bonnes raisons. »* Il les détaille : *« Remettre à la collectivité, au nom de la souveraineté nationale, des empires industriels ou bancaires, parce qu'il sont des lieux excessifs de pouvoir, parce qu'ils constituent des biens essentiels pour la nation ; commencer à changer le statut des travailleurs est une vieille idée socialiste. Et nous n'avons certainement pas à en avoir honte. »*

Il confirme que son parti ne propose pas de nouvelles nationalisations lors de la future législature. Il rappelle aussi qu'en France *« cette approche n'a pas été exclusivement socialiste »,* et, à ceux qui se réclament du gaullisme, il déclare : *« Vous opérez une véritable coupure avec notre histoire. »* Pour lui, *« l'intervention de l'Etat dans l'économie est liée à la nature et à l'histoire de notre économie et du capitalisme français ».* Ainsi, *« le secteur public a joué un rôle décisif dans le miracle économique français après la guerre ».*

Le premier secrétaire du PS fait remarquer que si le bilan économique des nationalisations *« est bon »,* le bilan social *« est convenable ».* Il ne pouvait *« être aussi exemplaire que nous le souhaitions ».* Si le secteur public *« allait mal, je suis persuadé que vous ne voudriez pas avec tant d'ardeur le privatiser »,* dit-il à l'opposition. Il affirme que la droite veut vendre les entreprises nationalisées pour financer *« une politique budgétaire démagogique et imprévoyante »,* et déclare : *« Vous me faites penser à un fils de famille qui vendrait l'usine à papa pour assurer son train de vie. »*

M. Noir (RPR) : des océans de pertes

M. Michel Noir (RPR-Rhône) affirme que le bilan financier *« est très lourd » :* 77 milliards de francs de pertes cumulées entre 1981 et 1984, pour le secteur industrialisé appartenant totalement à l'Etat, a-t-il calculé, *« alors qu'avant 1981 il était positif ou voisin de l'équilibre ».*

Le député du Rhône explique ensuite que, lorsque des entreprises publiques ont vu leur situation se rétablir, c'est soit grâce *« à l'amélioration de la conjoncture et à la hausse du dollar »,* soit grâce à des cessions d'activités déficitaires.

Il a aussi calculé que l'acquisition des entreprises nationalisées en 1982 avait coûté 15 milliards de francs en quatre ans ; qu'elle avait coûté en dotation en capital 50 milliards de francs durant la même période. Et que la recapitalisation de leurs pertes (qui sera indispensable) coûtera 30 milliards. Il s'agit d'*« une bombe budgétaire à retardement,* destinée à *« exploser sous les pas de vos successeurs ».*

Le bilan industriel et social est, pour M. Noir, tout aussi « décevant ». Les entreprises nationales ont supprimé 83 000 emplois, dit-il, soit près de 10 % de leurs effectifs en trois ans.

Pour le porte-parole du RPR, il est donc évident qu'il faut dénationaliser. Ses amis le feront, avec *« réalisme et pragmatisme ».* Cela concerne *« toutes les entreprises qui appartiennent au secteur concurrentiel, dès lors que les conditions de dénationalisation les mettront en mesure d'affronter la concurrence (...). Le moment venu, Renault sera dénationalisé. »* Cela ne concerne pas les entreprises qui sont en situation de monopoles.

S'il espère un *« retour des capitaux étrangers »,* il veut *« faire en sorte que nos intérêts nationaux stratégiques ne passent pas sous contrôle étranger ».* Enfin, l'orateur du RPR explique qu'*« une partie du capital de l'entreprise sera systématiquement réservée »* à son personnel qui pourra aussi acquérir des actions *« à des conditions plus simples ou plus avantageuses que les autres actionnaires potentiels ».* Il ajoute que *« la loi pourra permettre l'élection directe de représentants par l'ensemble des salariés de l'entreprise »* à son conseil d'administration.

Pour Mme Colette Goeuriot (PC, Meurthe-et-Moselle), il y a *« un accord profond entre la droite et le PS » :* des critères de gestion inchangés, la volonté de poursuivre la restructuration des entreprises publiques au prix de suppressions massives d'emplois, la volonté de les financer en organisant le retour des intérêts privés. *« La droite envisage la dénationalisation, le PS la fait ».*

Mme Goeuriot estime aussi que le pouvoir, en faisant appel aux marchés financiers pour apporter des capitaux aux entreprises nationalisées, a *« dénationalisé illégalement ».*

M. d'Aubert : attention à l'affairisme

M. François d'Aubert (UDF, Mayenne) commence par expliquer la non-réalisation de certaines prévisions de la droite par *« l'ostentation dans le reniement »* des socialistes, ce qui lui fait dire : *« Les auteurs de la nationalisation en sont aujourd'hui les premiers déçus. »* Il fait remarquer que les dotations en capital de l'Etat et les émissions de titres participatifs *« n'ont couvert qu'une faible partie des pertes des entreprises » :* 18 % pour Renault, 50 % pour Thomson, 73 % pour Pechiney. 50 % pour la sidérurgie : il en déduit que *« l'héritage financier des nationalisations n'est pas bon ».* Le député de la Mayenne explique aussi que si *« les restructurations sont maintenant en bonne voie »,* elles ont coûté très cher, qu'elles n'ont pas toutes été heureuses, et que les nationalisées ont pris du *« retard »* dans la coopération avec leurs partenaires mondiaux.

Abordant le programme de dénationalisation, le porte-parole de l'UDF le justifie par *« la nécessité absolue de séparer la politique de l'économie »,* expliquant, par exemple, qu'*« imposer aux dirigeants d'entreprises publiques d'afficher un résultat bénéficiaire en 1985 parce qu'il y a des élections en 1986 est une absurdité ».*

Il affirme que la dénationalisation *« rapportera au Trésor moins qu'on ne le prétend ».* Il faudra donc, dit-il, dénationaliser *« avec prudence, modération et réalisme »,* car *« des enjeux considérables sont en cause ; des appétits et des ambitions grandissent : faisons en sorte, dans l'intérêt de la France et des groupes concernés, que le recul souhaitable de l'étatisme n'ouvre pas le chemin de l'affairisme ».*

Aussi, *« dès le lendemain des élections, les patrons des nationalisées devront être soit changés, soit confirmés, avec pour mission de mener à bien la dénationalisation et de poursuivre la gestion de leur entreprise » :* les restructurations ne devront pas être remises en cause ; les administrateurs salariés verront leur rôle *« confirmé »* par le nouveau statut des entreprises.

Quant au risque de contrôle par des capitaux étrangers, les *« procédures existantes »* paraissent *« efficaces »* à M. d'Aubert, qui ajoute toutefois qu'il n'y a aucune raison de s'opposer aux capitaux européens s'ils ont *« une origine clairement identifiée ».* L'Etat pourra enfin conserver le moyen de s'opposer à un changement de statut de ces entreprises.

Etant donnée la faiblesse du marché financier, la *« première vague de dénationalisation »* comporterait *« au moins »* les cinq groupes industriels et les banques nationalisées en 1981, Havas, la SOFIRAD et *« au moins une chaîne de télévision ».*

Le porte-parole de l'UDF met cependant une *« condition politique »* à l'application de ce programme : il implique *« une absolue identité de point de vue entre le premier ministre et le président de la République sur le rôle de l'Etat dans l'économie ».*

Dans sa réponse aux orateurs, Mme Cresson affirme que les entreprises nationalisées n'ont perdu que dix-huit mille emplois de 1981 à 1984, *« soit 2,4 % de leur effectif, à comparer à la perte de 8,4 % de l'ensemble de l'industrie ».*

THIERRY BRÉHIER.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	7,9320	7,9350	+ 45	+ 60	+ 95	+ 125	+ 300	+ 400
$ can.	5,7645	5,7688	– 5	+ 14	– 2	+ 32	– 12	+ 81
Yen (100)	3,9051	3,9085	+ 16	+ 30	+ 33	+ 58	+ 171	+ 230
DM	3,0455	3,0478	+ 106	+ 117	+ 207	+ 225	+ 604	+ 653
Florin	2,7080	2,7100	+ 65	+ 74	+ 130	+ 145	+ 376	+ 420
F.B. (100)	15,0798	15,0913	+ 28	+ 78	+ 73	+ 166	+ 254	+ 559
F.S.	3,7164	3,7196	+ 173	+ 189	+ 303	+ 326	+ 844	+ 911
L (1 000)	4,5068	4,5111	– 223	– 196	– 409	– 361	– 1055	– 959
£	11,3547	11,3645	– 277	– 232	– 499	– 433	– 1354	– 1166

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 3/4	8	7 15/16	8 1/16	7 15/16	8 1/16	8	8 1/8
DM	4 3/8	4 5/8	4 7/16	4 9/16	4 9/16	4 11/16	4 3/4	4 7/8
Florin	5 3/4	6	5 13/16	5 15/16	5 13/16	5 15/16	5 7/8	6
F.B. (100)	8 1/2	9 1/2	8 1/4	8 5/8	8 3/8	8 5/8	8 3/8	8 5/8
F.S.	0 1/2	1	3 1/16	3 3/16	3 15/16	4 1/16	4 1/8	4 1/4
L (1 000)	13 1/2	14 1/2	13 1/2	14 1/4	13 1/2	14	13 3/8	13 3/4
£	11 1/2	11 3/4	11 1/2	11 5/8	11 7/16	11 9/16	11 3/8	11 1/2
F. franç.	8 3/4	9	8 3/4	9 1/8	9	9 3/8	9 7/8	10 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AGRICULTURE

PLUIES PLUS ABONDANTES ET MIEUX RÉPARTIES

La situation alimentaire de l'Afrique s'améliore

La situation alimentaire de l'Afrique en développement (1) devrait s'améliorer pour la campagne 1985-1986, mais les besoins d'aide alimentaire resteront importants. *Le répit* relatif devrait être mis à profit pour relancer l'agriculture des pays sinistrés. La Conférence de la FAO, qui se tient à Rome du 9 au 28 novembre, a examiné ces questions dans la journée du 15 novembre.

En 1985, les pluies ont été plus abondantes et mieux réparties ; aussi la production vivrière et agricole devrait-elle augmenter de plus de 4 %, soit plus rapidement que la population. La récolte de céréales a progressé de 16 %, et plusieurs pays, le Zimbabwe, le Malawi et le Kenya ont des excédents exportables. Si les prix à la production demeurent stables, le revenu des agriculteurs devrait donc progresser. On signale également un accroissement de la production animale, résultat, pour une large part, de l'abattage forcé durant la sécheresse.

Dans les vingt et un pays qui ont le plus souffert de cette sécheresse en 1984-1985, les disponibilités alimentaires sont donc plus larges. En Afrique australe, les approvisionnements sont redevenus normaux en Zambie et au Zimbabwe. Par contre, en Angola, au Botswana, au Mozambique et au Lesotho, des aides exceptionnelles resteront nécessaires, du fait des conditions météorologiques défavorables et parfois des troubles intérieurs.

En Afrique orientale, aucune assistance n'est à envisager pour le Kenya, le Burundi, le Rwanda. En Somalie, où les perspectives de récoltes restent bonnes, le programme d'alimentation des réfugiés devra être poursuivi. Dans les deux pays les plus frappés par la sécheresse (Ethiopie et Soudan), la récolte principale a commencé en novembre, les pluies récentes ayant favorisé la croissance des cultures. Mais les superficies cultivées sont inférieures à la normale, du fait du manque de semences, d'animaux de trait et parce que les agriculteurs sont trop affaiblis. L'aide alimentaire d'urgence reste donc nécessaire.

En Afrique de l'Ouest, la saison des pluies a été la meilleure depuis plusieurs années et la superficie des cultures vivrières a augmenté. L'état des pâturages est satisfaisant, et l'on signale dans plusieurs pays des migrations de populations et de troupeaux vers le Nord. Les cultures de décrues semblent aussi prometteuses que l'an dernier. Plusieurs pays auront cependant besoin d'une aide alimentaire pour combler leur déficit structurel, et le Cap-Vert d'une aide d'urgence, sans doute.

Dans l'ensemble de ces pays d'Afrique, la croissance du produit intérieur brut (PIB) ne devrait être, en 1985, que de 2,2 %, contre 2,6 % en 1984 et en tout cas inférieur aux taux d'essor démographique (3 %). Sur les sept dernières années, une seule fois le PIB a augmenté plus vite que la population. La production brute agricole doit augmenter de 4 % en 1985 contre 3,1 % en 1984, où la production alimentaire et agricole par habitant a diminué dans trente et un pays sur quarante-neuf.

Le service de la dette : le tiers des exportations

Le taux moyen d'inflation est passé de 13 % en 1982 à près de 20 % en 1984, et dans la majorité des pays l'augmentation du prix des vivres a été supérieure à l'inflation en 1983 et 1984. Les exportations ont baissé de 21 % en volume comme en valeur de 1981 à 1983 avec une reprise (+ 6 % en volume) en 1984. Les recettes d'exportation agricole ont cependant baissé moins fortement. Les importations totales ont fortement diminué en 1982 et 1983 (– 6,8 % et – 11,5 %) sont restées stables en 1984 (+ 0,8 %). Dans de nombreux pays, les importations alimentaires et agricoles avaient progressé de plus de 10 % par an, en volume, dans les années 70. Elles ont chuté de 11 % dans l'Afrique subsaharienne (2) entre 1981 et 1983, puis repris en 1984 sous l'effet des pénuries dues aux récoltes catastrophiques. Elles sont, en raison des difficultés financières de ces pays, à nouveau en déclin en 1985, à l'exception des importations alimentaires d'urgence.

Du fait de la contraction des importations, le déficit annuel global de l'Afrique en développement a été ramené de 25 milliards de dollars en 1981 à 11,6 milliards en 1984, soit 15 % de la valeur totale des exportations (près du tiers pour l'Afrique subsaharienne). La dette extérieure continue de s'accroître : son service engloutit près de 32 % des recettes d'exportation en 1985 contre 15 % en 1981.

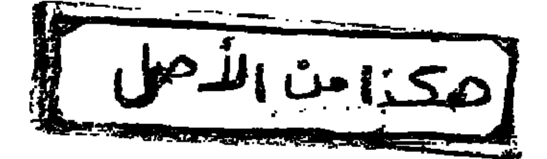
Planifier les livraisons

Le directeur général de la FAO, M. Saouma, en présentant le tableau de la situation économique et alimentaire de l'Afrique, a insisté sur la nécessité d'aider les pays sinistrés à relancer leur agriculture et à profiter, pour cela, du relatif répit apporté par de meilleures récoltes. Les appels lancés, en janvier et mars derniers, pour un relèvement de l'agriculture et de l'alimentation dans vingt-cinq pays, ont débouché sur un programme de deux cent soixante-douze projets, d'une valeur estimée de 250 millions de dollars. Début novembre, le financement de cent vingt-cinq de ces projets, pour un coût de 93 millions de dollars, était assuré. Plusieurs de ces projets portent, notamment, sur l'approvisionnement en semences pour la campagne 1986, surtout dans les pays du Sahel. La conférence de la FAO a aussi recommandé aux pays donateurs de planifier avec soin les livraisons, en 1985 et en 1986, de l'aide alimentaire promise pour 1984-1985, de façon à ne pas perturber les marchés locaux. Sur les 6,9 millions de tonnes promises, seules 5,2 millions de tonnes étaient arrivées dans les ports début novembre.

J. G.

(1) L'Afrique en développement comprend tous les pays d'Afrique, sauf l'Afrique du Sud, l'Egypte et la Libye.

(2) L'Afrique sub-saharienne comprend tous les pays d'Afrique, sauf l'Afrique du Sud, l'Egypte, la Libye, l'Algérie, le Maroc, la Tunisie et le Nigéria.



SOCIAL

Un projet de loi sur le temps de travail

(Suite de la première page.)

Malgré ces aménagements de dernière heure, M. Delebarre aura bien des difficultés pour que son texte soit suivi d'effets, c'est-à-dire pour que des négociations s'ouvrent dans les branches. FO et la CGT n'ont nullement désarmé dans leur opposition, et la CFTC est restée sur la réserve, souhaitant toujours une négociation nationale. Quant au CNPF, il s'est montré plus dur que prévu.

M. Chotard, à l'issue de son entrevue au ministère du travail, a dénoncé la contrepartie d'une réduction de la durée hebdomadaire en moyenne sur l'année et l'« *impossibilité* » de négocier des accords dans les entreprises.
Sur ce dernier point, la réalité est plus nuancée. Les entreprises n'ont jamais été empêchées – au contraire – de mettre en musique un accord conclu dans leur branche professionnelle. Cette possibilité demeure ouverte aujourd'hui, mais le texte de M. Delebarre a été davantage verrouillé en supprimant la faculté de déroger dans les entreprises sur le repos compensateur.

« *Nous n'acceptons pas ce cadrage, nous considérons que c'est une erreur* », a souligné le vice-président du CNPF, qui a ironisé sur cet « *ersatz de flexibilité* » proposé. Pour M. Chotard, le texte de M. Delebarre risque de « *rester lettre morte* », car « *pour négocier, il faut être deux* », et les branches ne sont pas disposées à discuter dans le cadre présenté par les pouvoirs publics. Une position qui est en contradiction avec celle de la CGPME, dont le vice-président, M. Jean Brunet, avait estimé que le projet gouvernemental allait « *dans le bon sens* », en offrant un moyen de débloquer une situation encore trop figée depuis l'échec des négociations nationales sur la flexibilité.

En laissant planer la menace d'une « grève » des négociations dans les branches, le CNPF prend des risques. Il semble accréditer l'idée que la flexibilité des horaires ne peut lui convenir que si elle entre complètement dans son propre cadre, en rechignant devant des contreparties dont le principe pour la réduction du nombre d'heures annuel figurait dans le protocole avorté de décembre 1984. Il prête le flanc à la critique de syndicats qui, comme la CGC et la CFDT, le soupçonnent de vouloir jouer l'immobilisme sur le plan social jusqu'aux élections de mars 1986.

Mais il demeure que les branches professionnelles sont théoriquement autonomes vis-à-vis du CNPF quant à leur décision de négocier ou non avec les syndicats. La seule chance de succès de la démarche de M. Delebarre, qui ne sera qu'un sésame inemployé s'il n'y a pas de négociations, réside donc dans une volonté des branches d'affirmer leur indépendance vis-à-vis de l'organisation de M. Gattaz. Un pari très hasardeux.

MICHEL NOBLECOURT.

Négociations chez Renault

UN PRÉLÈVEMENT DE 0,15 % SUR LES SALAIRES POURRAIT FINANCER LE CHOMAGE PARTIEL

Afin de continuer à indemniser le chômage partiel, la direction de Renault entend faire appel à la solidarité des salariés en constituant un « fonds d'assurance-chômage » géré paritairement. Une première réunion sur ce sujet a eu lieu, le mardi 19 novembre. La contribution des salariés pourrait s'élever à 0,15 % du salaire, celle de l'entreprise à 0,15 % de la masse salariale. D'autres réunions sont prévues pour les 26 novembre et 4 décembre.

Actuellement, grâce à un « fonds de régularisation » alimenté par l'Etat et l'entreprise, l'indemnisation du chômage partiel peut représenter 85 % des ressources brutes au lieu de 50 % pour le droit commun. Compte tenu des difficultés de la Régie, ce fonds arrivera à épuisement en 1986. Il faudra donc trouver un nouveau système alors que le chômage partiel augmente (deux cent dix jours en 1985 contre cent cinq jours en 1984).

Enfin, la direction a proposé aux syndicats la création d'une « banque d'heures » qui tiendrait compte de ce chômage partiel.

D'autre part, six cents emplois seront supprimés d'ici à la fin de l'année 1986 à l'usine de Cléon (Seine-Maritime) : deux cents salariés bénéficieront d'une préretraite, deux cents d'une aide au retour, deux cents étant mutés.

LE CHOMAGE EN OCTOBRE

L'accalmie se confirme

La relative accalmie observée depuis le début de l'année quant à l'évolution du chômage est-elle en train de se transformer en embellie ? Les chiffres officiels publiés mardi 19 novembre par le ministère du travail confirment, en tout cas, une tendance positive (1) : à la fin octobre, on comptait 2 509 900 demandeurs d'emploi en données brutes (+ 3 % en un mois et – 0,2 % en un an), et 2 367 500 demandeurs en données corrigées des variations saisonnières (– 0,7 % en un mois et – 0,2 % en un an). Par rapport à octobre 1984, il y a un peu plus de 5 000 chômeurs de moins, la baisse étant, si l'on se reporte à la fin de janvier 1985, de 43 327 en données brutes et de 76 000 en données corrigées...

L'hypothèse selon laquelle la décrue du chômage s'expliquerait en partie par une certaine reprise de l'activité économique se trouve ainsi alimentée par les résultats d'octobre. Le communiqué du ministère du travail, après avoir rappelé la baisse des effectifs salariés des secteurs marchands non agricoles de 0,2 % au troisième trimestre et de 0,4 % depuis le début de l'année, souligne : « *Le ralentissement de la baisse des effectifs se confirme. Sur trois trimestres, celle-ci est, en 1985, équivalente à celle d'un trimestre de l'année passée.* »

Il ne fait pas de doute que si le rythme annuel d'augmentation du chômage est passé de plus de 16 % en octobre 1984 à – 0,2 % en octobre 1985, la forte progression du nombre des demandes placées ou annulées (461 500 demandeurs en et 385 200 données brutes en données corrigées) a joué : la hausse sur un an est de 22,4 % en données brutes et de 25 % en données corrigées. Mais les motifs de ces annulations sont encore plus significatifs : les reprises d'activité déclarées sont au nombre de 142 826 (+ 13,8 % en un an), les entrées en stage font un formidable bond en avant, passant, pour celles qui résultent d'une démarche auprès de l'ANPE, de 14 766 en octobre 1984 à 35 708 en octobre 1985 (+ 141,8 %) et pour celles qui sont le produit d'une démarche directe de 6 726 à 17 457 (+ 159,5 %).

Dans le même temps, les « arrêts de recherche d'emploi » augmentent de 43,9 % en un an et les annulations pour « *absence au contrôle ou non-réponse à une convocation* » (150 593) progressent de 24,4 %. Le ministère, dans son communiqué, fait état de 181 400 reprises d'activité contre 165 800 un an auparavant, soit une hausse de 9,4 %.

Ainsi, l'ANPE remplit mieux son rôle de placement (le taux de satisfaction des demances déposées est passé de 8,6 % en octobre 1984 à 13,5 % en octobre 1985) ou sait mieux exploiter une conjoncture moins défavorable. Il n'en demeure pas moins que tout n'est pas devenu pour autant idyllique – loin s'en faut – dans les statistiques du chômage.

En un an, l'ancienneté moyenne des demandes est passée de 295 à 321 jours et la proportion des demandeurs d'emploi qui ont plus d'un an d'ancienneté est arrivée au seuil de 30,5 %, contre 27 % en octobre 1984. Le nombre des demandes enregistrées en cours de mois est sensiblement du même ordre qu'un an plus tôt : 456 300 en données brutes (contre 451 700) et 320 400 en données corrigées (contre 317 200).

Quant aux offres d'emplois, elles restent à un niveau bien insuffisant en fin de mois : 46 100 en données brutes (– 6,3 % en un mois et + 6 % en un an) et 45 700 en données corrigées (– 2,8 % en un mois et + 6 % en un an).

Sur les 76 200 offres d'emplois enregistrés en cours de mois, en données corrigées, pour les trois catégories répertoriées à l'ANPE, seules 31 700 représentent des emplois à temps complet et à durée indéterminée, tandis que 44 500 sont des propositions d'emplois à temps partiel ou à durée déterminée... Si le chômage va un peu moins mal, l'emploi « flexible » va, lui, de mieux en mieux.

M. N.

(1) Selon l'indicateur ARIES de M. Stoléru le chiffre du « chômage réel » s'établit à 3 029 000 au 1er novembre, *soit une baisse de 8 800 par rapport* au mois précédent.

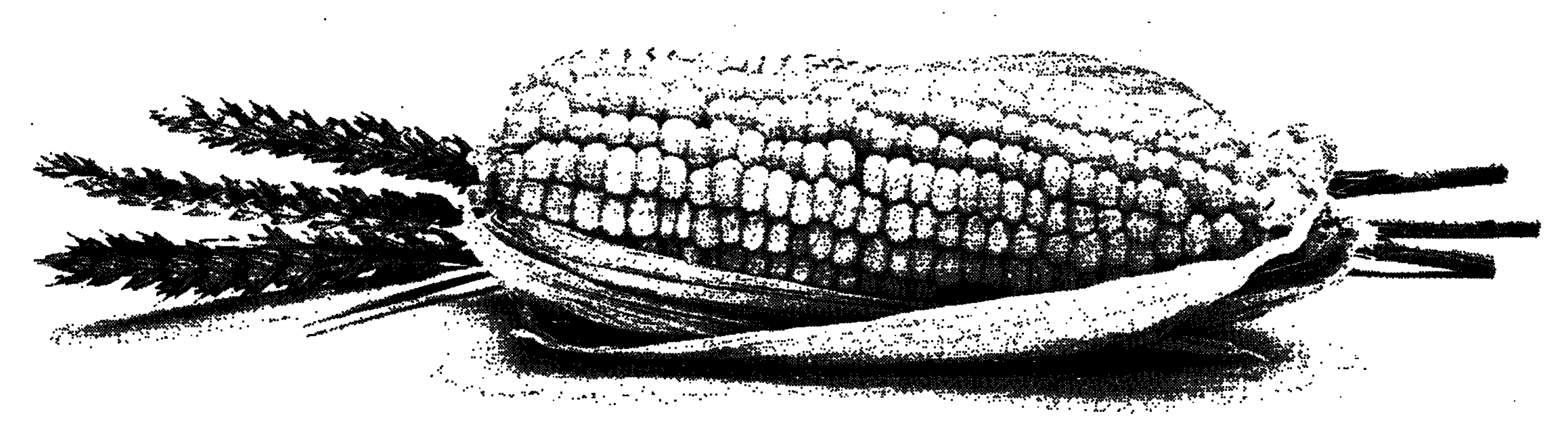
● **La CGT proteste contre sa mise à l'écart lors de la signature de la convention de l'UNEDIC.** – Le bureau confédéral de la CGT a protesté le mardi 19 novembre contre « *la décision du patronat et des autres organisations syndicales d'écarter la CGT de la réunion de la signature de la nouvelle convention UNEDIC* ». Il dénonce à la fois ce « *nouveau recul social* » et le fait que les autres organisations « *voudraient aujourd'hui ensemble éliminer la CGT des organismes paritaires de gestion de l'UNEDIC. (...) La CGT entend être présente partout où se discutent les intérêts des travailleurs sans se laisser dicter sa conduite* ». Rappelons que la charge financière annuelle de l'UNEDIC, à la suite de l'accord avec les banques, a été ramenée à 1,572 milliard en 1986 et 1,578 milliard en 1987. Le paiement des intérêts de la dette sera suspendu entre le 1er novembre et le 31 mars 1986.

BIOTECHNOLOGIE : PARLONS CLAIR.

N° 3 d'une Série

Graces aux paysans...

Une part importante de la biotechnologie est fondée sur les techniques de fermentation. Leur existence et leur développement ont été rendus possibles par des générations de chercheurs et de techniciens. Elles utilisent principalement le sucre extrait des céréales comme matière première. Des menaces pèsent sur l'avenir de cette production stratégique et vitale pour la France.



Ce que les peuples oublient, l'histoire le leur rappelle.

Au début de notre siècle, la récolte des céréales, leur approvisionnement régulier et le risque de famine étaient encore de réelles préoccupations en Europe ; sans parler des disettes du début de ce siècle, ce n'est qu'en 1936 que la production française de céréales couvre la consommation nationale.

Et ce n'est qu'en 1979 que la production de céréales de la Communauté Européenne a enfin dépassé la demande !

Un simple rappel : en 1950, la production française n'était que de 13,6 millions de tonnes : plus faible que le tonnage moyen des années 30, lui-même inférieur à celui-ci de la première décennie du siècle.

Peut-on oublier cette réalité ?

Aujourd'hui la France produit 50 millions de tonnes de céréales. A suffisance. En excédent même.

Nos agriculteurs ont réussi à nourrir de mieux en mieux notre pays. Grâces leur en soient rendues.

"LA RÉVOLUTION VERTE"

Un tranquille bouleversement a fait exploser la productivité de nos exploitations agricoles : le machinisme, les fertilisants et les pesticides, de nouvelles variétés de semence... Certes.

Mais, plus encore : une meilleure gestion des exploitations, des modes culturaux plus intensifs, une information des agriculteurs mieux adaptée, et des hommes durs au travail, ont réalisé une véritable révolution.

Une révolution confortée par une construction politique remarquable : la Politique Agricole Commune (PAC), qui s'est donné le double objectif d'assurer une auto-suffisance alimentaire à des prix raisonnables et de garantir aux agriculteurs un revenu convenable. On pourrait débattre longtemps si les prix sont raisonnables et les revenus convenables. Mais le succès de cette politique est indiscutable : elle a permis de passer de la pénurie à l'excédent.

LES EXCÉDENTS : CRAINTES OU ESPOIRS ?

Ce succès pose cependant un problème. Les techniciens de la PAC, les premiers, ont reconnu les imperfections du système. "L'agriculture," écrivent-ils, "est sujette comme le reste de l'économie aux lois de l'offre et de la demande. Une accumulation continue d'excédents, due au déséquilibre des prix et des marchés, n'est pas une solution satisfaisante..."

En effet. Mais on peut réduire voire éliminer ces surplus de deux façons : en diversifiant les productions et en trouvant des débouchés nouveaux. Plus facile à dire qu'à mettre en place.

C'est ici que la biotechnologie a vraiment son rôle à jouer : en créant des variétés nouvelles de certaines plantes encore difficilement adaptées à nos climats, en améliorant les procédés actuels de transformation de nos récoltes en nouvelles matières premières : l'amidon en composants pour plastiques, la biomasse végétale en éthanol et enrichisseur d'octane...

Chez Roquette, nous avançons dans ce sens.

Le maïs en 1935 c'est une production française d'un demi-million de tonnes provenant essentiellement de deux départements du Sud-Ouest ; en 1984, stimulée par une forte demande industrielle et les besoins croissants en alimentation animale, la production a franchi la barre des dix millions de tonnes, transformant 39 autres départements français en producteurs de maïs.

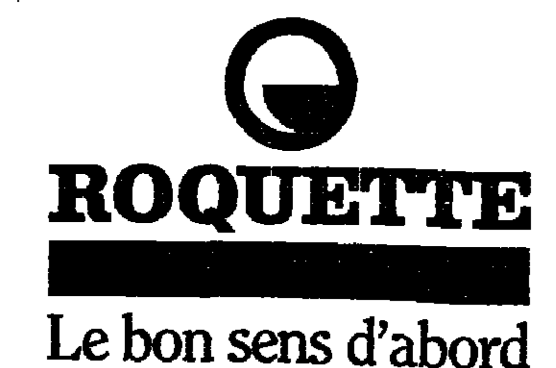
Dès 1964, nous avons créé dans le Sud-Ouest une infrastructure d'achat et de stockage : cette année, 300 trains de 3.600 tonnes auront fait la navette entre ces installations et nos usines de Flandre et d'Alsace.

Parallèlement, pour améliorer le travail industriel des pommes de terre et la rentabilité des féculeries, nos techniciens ont mis au point un procédé nouveau et breveté d'extraction de protéines : d'une valeur biologique égale à la protéine d'œufs, elle est utilisée en alimentation animale, dans diverses applications industrielles, et elle a vocation à un domaine de choix : l'alimentation humaine. Toutes les féculeries françaises ont adopté ce procédé.

Enfin, nous inaugurerons avant la fin de l'année notre troisième unité de transformation de blé dans notre usine de Lestrem.

Dans le développement des débouchés existants et la création de nouveaux débouchés Roquette fait preuve de dynamisme et d'efficacité.

Et pourtant notre avenir est menacé.



Ce "pourtant" vous sera expliqué demain. Si vous voulez en savoir plus, vous pouvez écrire à Roquette Frères, 4 rue Patou, 59022 Lille Cedex.

Accord sur le rééchelonnement de la dette polonaise

La Pologne sort de la longue quarantaine financière que lui avait valu l'instauration de l'état de guerre. Réunis le 19 novembre en marge du Club de Paris, les dix-sept pays occidentaux engagés par des crédits garantis auprès des Polonais se sont mis d'accord sur le principe d'un rééchelonnement de la dette 1985. L'étalement, sur dix ans, des 1,3 milliard de dollars dûs cette année par Varsovie au titre du capital et des intérêts constituera un nouveau répit pour les Polonais. Mais le problème risque d'être repoussé à plus tard, le service de la dette polonaise, hors rééchelonnement, étant estimé à un total de 5,5 milliards de dollars par an jusqu'en 1988. Après l'accord de juillet sur les crédits garantis 1982-1984, et en dépit de deux rendez-vous manqués cet automne, la rapidité avec laquelle toutes les parties presantes se sont entendues à Paris constitue malgré tout un facteur d'encouragement, alors que le processus d'adhésion de Varsovie au Fonds monétaire international continue d'avancer à un pas de sénateur.

La Pologne et ses créanciers occidentaux continuent de se livrer à un singulier pas de deux. L'équipe du nouveau premier ministre, M. Zbigniew Messmner n'a pas caché sa volonté de redresser la situation financière et économique du pays pour apaiser le mécontentement de l'opinion publique et réduire l'audience du syndicat dissout Solidarité.

Un objectif qui passe par la recherche d'une solution à deux difficultés majeures et intimement liées : le vieillissement de l'appareil industriel et l'allègement d'une dette extérieure qui atteignait 26,8 milliards de dollars avec l'Ouest, fin 1984, et dépasse aujourd'hui 27 milliards. Parfaitement conscients de l'enjeu financier et politique de ce dossier, les créanciers de Varsovie se hâtent pourtant très lentement.

Le bilan des relations houleuses des pays occidentaux avec la Pologne depuis l'instauration de l'état de guerre en décembre 1981 ne peut que les y engager. Les sanctions décidées à des degrés divers par les Européens et les Américains, notamment le gel de toute discussion sur le rééchelonnement de la dette garantie par les Etats, ont, sans doute, amené le général Jaruzelski à lever plus vite qu'il ne l'aurait souhaité la loi martiale et à multiplier les gestes, en libérant l'été dernier six cent cinquante prisonniers politiques.

Quitte à en emprisonner d'autres depuis. Le retour à un gouvernement dirigé par un civil constitue également un signe à usage occidental tout autant qu'intérieur. Mais l'une des conditions posées à une normalisation des relations avec Varsovie, la reconnaissance de syndicats libres, est loin d'être acquise. Soucieux de maintenir quelques passerelles avec les Polonais pour limiter leur dépendance envers l'URSS, les gouvernements occidentaux n'ont lâché du lest que petit à petit.

D'ultimes étapes techniques

En marge du Club de Paris, un accord de principe était finalement trouvé le 15 juillet dernier sur le rééchelonnement sur onze ans, dont cinq années de grâce de près de 12 milliards de dollars d'échéances 1982-1984. Un accord qui marquait le retour à la « légalité financière » s'était félicité le ministre des finances polonais. Mais qui, pour devenir définitif, exigeait de la part de chacun des dix-sept gouvernements engagés la signature d'accords bilatéraux et, surtout, le règlement des arriérés datant du précédent rééchelonnement et remontant à l'époque précédant l'état de guerre en 1981.

Ces deux obstacles levés, nul aujourd'hui n'ose crier victoire. Le processus qui devrait permettre à la Pologne d'adhérer au Fonds monétaire international va être facilité par les discussions du 19 novembre et devrait aboutir dans les mois à venir.

Varsovie, sur ce point, n'a plus qu'à franchir d'ultimes étapes techniques dont le calcul de sa quote-part et le passage de son examen d'entrée devant le conseil d'administration. Mais si la porte entrouverte par l'Occident évite aux Polonais l'asphyxie pure et simple, elle ne permet guère de résoudre les casse-tête structurels du pays.

Sur le front de l'endettement, quelques chiffres donnent l'ampleur du problème. Bénéficiant en quelque sorte du gel des relations avec l'Ouest, qui lui a fait échapper à tout remboursement de la dette garantie, la Pologne a limité ses échéances 1985. Il n'en sera plus de même l'an prochain.

Tout en se plaignant de manquer d'informations fiables depuis le printemps dernier, les banquiers estiment entre 2 et 3 milliards de dollars le service annuel de la dette auquel Varsovie sera confronté au cours des années à venir. Avec une pointe d'autant plus inquiétante en 1986 que se conjugueront échéances privées et publiques, alors même que l'économie ne donne aucun signe d'amélioration.

L'excédent en devises convertibles, reflétant déjà de sévères compressions d'importations, n'a représenté que 861 millions de dollars durant les dix premiers mois de 1985 contre 1,4 milliard durant la prériode correspondante de 1984.

Certes, les dirigeants de Varsovie ont partiellement contourné le problème en ouvrant des comptes bancaires là où les Polonais peuvent déposer leurs devises sans question préalable gênante. Environ 300 millions de dollars auraient ainsi été réintroduits dans le circuit financier officiel. Mais on reste loin du compte. Sans oublier les déficits – 4,8 milliards de roubles officiellement – accumulés par la Pologne auprès de l'URSS, *seul recours* depuis décembre 1981 pour un pays en crise.

Goutte-à-goutte

Le gouvernement peut faire état d'une reprise de la productivité. Il vient de renouveler ses promesses de réformes pour promouvoir l'autonomie des entreprises, améliorer l'efficacité de l'appareil de production, lutter contre les pénuries. Mais, la semaine dernière, M. Messmner reconnaissait l'existence de nombreux dérapages, menaçant les entreprises peu disciplinées de suppression d'exemptions fiscales ou de subventions. Un projet de loi rendant illégales les hausses de salaires hors des normes prévues est d'ailleurs à l'étude et pourrait être prochainement présenté devant le Parlement.

L'un des principaux obstacles auxquels la Pologne se heurte dans la recherche de débouchés à l'exportation assurant des rentrées en devises fortes n'en reste pas moins une industrie largement obsolète. Les créanciers de Varsovie le reconnaissent, même s'ils ne sont pas prêts à se montrer aussi généreux que le souhaiteraient les dirigeants de Varsovie. Geste politique mais aussi pragmatique, l'Autriche a accordé 40 millions de dollars de nouveaux prêts.

La RFA envisage d'attribuer 100 millions de marks. La France annoncera dans les jours à venir le montant de sa participation d'environ 100 millions de francs, à ce qui, dans l'esprit des Occidentaux, constitue un soutien à la modernisation de l'économie polonaise. Il convient en effet d'assurer les moyens de financer les importations de pièces détachées ou d'équipement qui font cruellement défaut aux usines créées en toute hâte dans l'euphorie de la surindustrialisation des années 70.

Dans un premier temps tout au moins, cet apport restera sans commune mesure avec les problèmes à résoudre. *« De simples rustines »*, estime un banquier qui ne cache ni sa « sympathie » ni son « désarroi » face au cas polonais. A ses yeux, les banques privées suivront le chemin que viennent d'ouvrir, en marge du Club de Paris, les gouvernements occidentaux. Bon gré mal gré et à moitié rassurés par la prudence des Occidentaux, qui ne veulent donner aucun blanc-seing à un régime qui exclue toujours Solidarité de la vie officielle. *« Le goutte-à-goutte va reprendre, mais nous sommes loin de rouvrir en grand les robinets »*.

Une attitude qui ne soulagera qu'à demi les responsables de Solidarité, hostiles aux sanctions économiques mais inquiets à la perspective des recommandations sévères que le Fonds monétaire international ne manquera pas de formuler avant d'octroyer, après l'adhésion de Varsovie, un éventuel crédit.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

ENTREPRISES

Texaco condamné à verser 10,5 milliards de dollars de dommages-intérêts à Pennzoil

Un jury de Houston a condamné, le 19 novembre, la compagnie pétrolière américaine Texaco Inc à verser 10,5 milliards de dollars de dommages-intérêts à la compagnie pétrolière Pennzoil Co pour avoir empêché, par ses pressions, le rachat par cette dernière d'une troisième compagnie pétrolière, Getty Oil Co. Le procès avait commencé le 8 juillet dernier, à la suite d'une plainte de Pennzoil accusant Texaco d'avoir obligé Getty à rompre l'accord de fusion passé avec Pennzoil. Texaco avait ensuite racheté Getty pour 10,1 milliards de dollars.

Il s'agit de la plus forte demande de versement de dommages-intérêts de l'histoire judiciaire américaine. Mais il n'est pas sûr que Texaco verse une telle somme, car une nouvelle audience est prévue le 5 décembre prochain pour approuver ou non la décision. Si elle devait être approuvée, les dirigeants de Texaco ont annoncé qu'ils feraient appel.

Valeo cède Hydroland aux Ateliers du Bastion

La société Hydroland, spécialisée dans la fabrication d'équipements navals hydrauliques, ne disparaîtra pas. La maison mère, le groupe Valeo, qui avait décidé, en septembre dernier, d'arrêter l'activité de cette filiale lourdement déficitaire (155 millions de francs de pertes en cinq ans), vient de signer un accord avec les Ateliers du Bastion de La Rochelle pour la cession de cette entreprise. Pour ce faire, le capital d'Hydroland sera augmenté, la souscription étant réservée aux Ateliers du Bastion, qui pourront ainsi prendre le contrôle de l'affaire, installée à Fontenay-le-Comte (Vendée).

Quarante emplois seront créés pour assurer la continuité des actions commerciales, techniques et administratives. De juillet 1984 à septembre 1985, les effectifs d'Hydroland avaient été ramenés de 190 à 95 personnes. Un plan social (FNE, congés de reconversion, reclassement) avait permis de trouver une solution pour 87 d'entre eux.

Cycles Mercier : Auchan devient concessionnaire de la marque

Suite au dépôt de bilan de la société nouvelle des Cycles Mercier (*le Monde* du 20 novembre), le tribunal de commerce de Saint-Etienne (Loire) a prononcé, le mardi 19 novembre, la mise en liquidation des biens de l'entreprise. Il a constaté l'état de cessation de paiement et nommé comme syndic Mᵉ J.-P. Dutrievoz, qui assurait depuis le mois d'octobre l'administration provisoire. Cependant, la marque Mercier ne disparaîtra pas. La société Auchan a signé un contrat de concession exclusive des cycles et accessoires pour son réseau d'hypermarchés en France (36) et en Espagne (8).

La fabrication sera effectuée par d'autres entreprises de la région stéphanoise, principalement la société France-Loire. Auchan versera aux Cycles Mercier des royalties qui permettront à la société de régler une partie de ses créances. Auchan s'est engagé à perpétuer les standards de qualité de la firme et à continuer de soutenir la marque dans le domaine de la course cycliste, du sport et du loisir. Au terme de la concession, Auchan se propose même de racheter la marque.

La région Centre remplace les firmes par des prêts participatifs

Le conseil régional du Centre, que préside M. Maurice Dousset (UDF), a décidé de supprimer le système des aides directes aux entreprises, non remboursables. Ces aides on un effet quasi nul sur l'emploi, estiment les responsables régionaux. *« Il faut,* ajoute le conseil, *que cesse le trouble apporté par les collectivités locales au libre jeu de la concurrence. »*

A la place des primes, la région offre aux entreprises des prêts participatifs à un taux de 9,75 % (qui pourrait être revu en baisse), pour un montant de 500 000 F. L'obtention de ce prêt comporte pour l'entreprise l'obligation d'augmenter ses fonds propres de 50 % au minimum dans les cinq ans. Le Fonds de garantie régional, avec de nombreux partenaires bancaires, est également accessible aux entreprises. Le système des primes directes est néanmoins maintenu dans les zones de Chinon et de Belleville-sur-Loire, où s'achève la construction de centrales nucléaires.. – *(Corresp.)*

FAITS ET CHIFFRES

Étranger

Italie

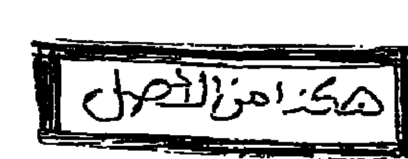
● **Forte détérioration du commerce extérieur.** – En neuf mois, l'Italie a accumulé un déficit commercial pratiquement équivalent à celui de l'ensemble de 1984 – 19 milliards de lires – qui constituait déjà un record. Selon l'Institut central de la statistique (ISTAT) les importations ont progressé de 18,5 % entre janvier et septembre 1985 alors que les exportations augmentaient de 16,2 %, laissant place à un solde négatif de 17 489 milliards.

GRANDE-BRETAGNE

● **Le patronat plaide pour l'emploi.** – La Confédération de l'industrie britannique (CBI) a lancé un appel au chancelier de l'Echiquier en faveur d'un programme de création d'emplois dont le coût est estimé à 1 milliard de livres. Selon l'organisation patronale, la lutte contre le chômage de longue durée, la promotion de la mobilité des salariés, un accroissement de l'aide gouvernementale aux entreprises et l'introduction de nouvelles mesures de formation devraient assurer la création d'environ trois cent cinquante mille emplois en quelques années. Fait inhabituel, l'organisation patronale préconise un tel programme, même si son financement oblige le gouvernement à remettre à plus tard certains allégements fiscaux.

Transports

● **Les compagnies maritimes soviétiques sous surveillance.** – Les gouvernements de cinq pays européens (Belgique, France, RFA, Pays-Bas et Royaume-Uni) ont décidé de renforcer la surveillance des pratiques maritimes des compagnies soviétiques sur trois destinations, à partir de l'Europe : l'Afrique de l'Est, l'Amérique centrale et l'Extrême-Orient. Depuis 1982 et jusqu'à ce jour, les négociations engagées entre les Européens et les Soviétiques pour parvenir à des arrangements commerciaux équitables et durables ont échoué.



ANNONCES CLASSÉES



emplois régionaux

SOCIÉTÉ ANONYME D'ÉCONOMIE MIXTE
travaillant dans le secteur des
« LOISIRS ET DE L'AMÉNAGEMENT »
RÉGION SUD-EST
recherche

UN(E) RESPONSABLE COMPTABLE ET ADMINISTRATIF

IL (ELLE) aura pour tâche :
- L'établissement des différents documents comptables et fiscaux en coordonnant une équipe de 4 personnes ;
- Le suivi de la gestion administrative.

La rémunération sera fonction de l'expérience professionnelle et des capacités du candidat.

Envoyer c.v. + lettre manuscrite sous nº 314 335 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, PARIS-7ᵉ.

Manufactures de vêtements grande série recherchent 2 CHEFS D'ATELIER Env. 40 ans, rompus à une grande productivité vêtement, draperie et vêtement toile pour le Sud de la France. Écrire avec C.V. et photo à HAVAS, nº 23.184, B.P. 67, 34200 SÈTE, qui transmettra.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'Étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) BP 291-09 PARIS.

OFFRES D'EMPLOIS

INFORMATIS

INGÉNIERIE INFORMATIQUE TECHNIQUE DE POINTE CAO - ROBOTIQUE - MONÉTIQUE - RÉSEAUX - PROCESSUS - VIDÉOTEX - MESSAGERIE - ÉLECTRONIQUE - TEMPS RÉEL
INGÉNIEURS MINI 6
PROJETS MONÉTIQUES
INGÉNIEURS SYSTÈME
TPS RÉEL MOTOROLA 68000
INGÉNIEURS RÉSEAUX
PROTOCOLES et TRANSPAC
INGÉNIEURS BULL DPS8
PROJETS RÉSX/VIDÉOTEX
INGÉNIEURS VAX 780
PROJETS CAO
PROJETS TECHNIQUES
TRÈS VALORISANTS
26, r. Daubenton-5ᵉ. 43-37-89-22.

Jeune Société en plein développement offre poste
ASSISTANTE
basé à Paris St-Lazare et Cergy-Pontoise
à J.F. bac, sténo-dact., 1/2 ans exp. si possible, fort potentiel. Env. lettre + C.V. + photo à Implantation & Stratégie, 31, rue de Constantinople, 75008 PARIS.

La maison de la région Nord-Pas-de-Calais, 18, bd Haussmann, 75009 Paris recherche
UNE SECRÉTAIRE-INFORMATRICE
Originaire du Nord-Pas-de-Calais. Poste à pourvoir immédiatement.
Envoyer C.V. avec photo et prétentions à la Maison de la Région Nord-Pas-de-Calais à PARIS.

L'immobilier

appartements ventes

1ᵉʳ arrdt

PALAIS-ROYAL
dans très bel imm. XVIIIᵉ (4 m hauteur sous plafond), 130 m² loués Loi Quillot. Px 1.350.000 F. 45-62-17-17.

PALAIS-ROYAL
Dans très bel imm. XVIIIᵉ, 3 P. 76 m² Loi 48, Dame âgée. Px 550.000 F. 45-62-17-17.

3ᵉ arrdt

RUE DES ARCHIVES
studio, kitchenette, douche, w.c. Prix : 125.000 F.
IMMO MARCADET 42-52-01-82.

2 PAS PL. DES VOSGES
2 p. tt cft, bel immeuble
L'IMMOB'ILE 43-25-48-82.

5ᵉ arrdt

VAL DE GRACE
2/3 p., cuis., bains, dernier ét., ascens. + terrasse 32 m², sud parking. ORPI 43-36-17-36.

6ᵉ arrdt

PART. ÉCHANGE
SÈVRES-BABYLONE
6ᵉ ét., asc., balc., soleil, gd sé., cheminée + 3 chbres, 180 m² + chbre sce, caves.
CONTRE
100 m² même quartier.
TERRASSE OU JARDIN
Tél. H.B. : 43-26-43-43.
Tél. soir : 45-48-51-10.

7ᵉ arrdt

SÈVRES-BABYLONE 4ᵉ ét. gd studio rénové dans bel imm. 495.000 F. 43-29-06-07.

8ᵉ arrdt

MALESHERBES 100 m²
LUXUEUX PIED A TERRE
BEL IMM. PLEIN SOLEIL
EMBASSY – 45-62-16-40.

9ᵉ arrdt

VILLA FROCHOT PLEIN DE CHARME dble liv. + chbre en DUPLEX. Px élevé. 47-04-44-56.

11ᵉ arrdt

BASTILLE Duplex 190 m², liv. 4 chbres, 2 bains, bel aménagement. Tél. : 42-72-40-19.

14ᵉ arrdt

ALESIA studio tt confort excellent état clair 160.000 F 43-25-97-16.

15ᵉ arrdt

EN CONSTRUCTION !
— 158 *bis*, r. CROIX-NIVERT —
Studios à partir . 497.000 F
2 PIÈCES ..... 720.000 F
3 PIÈCES ..... 1.256.000 F
— 16, rue d'ALLERAY —
(Près Vaugirard)
2 PIÈCES à partir 724.000 F
4 PIÈCES ..... 1.315.000 F
(Prestations de qualité)
CECOGI S.A. : 45-75-62-78.

PRÈS TOUR EIFFEL
Beau 4 p., parfait état, park. 46-33-29-17 - 45-77-38-38.

16ᵉ arrdt

AV. KLÉBER PRÈS
Studio tt cft, 3ᵉ asc., bel imm. 520.000 F. 42-67-37-37.

18ᵉ arrdt

MAIRIE XVIIIᵉ
33 m². 165.000 F.
— 2 pces cuis., w.c., à rénover
— 2 pces tt cft refait neuf.
Prix : 259.000 F.
IMMO MARCADET 42-52-01-82.

92 Hauts-de-Seine

MONTROUGE PTE ORLÉANS
5 p. 106 m² + terrasse et balc., 80 m². Impec. dernier étage. Imm. 1979. Parking sous-sol. Prix : 1.350.000 F
AG. VAILLANT 42-53-41-45.

BOULOGNE RÉCENT
Étage élevé 3-4 p. 90 m², balcon, box.
WEATHERALLS, 45-63-05-50.

EXCEPTIONNEL NEUILLY NEUF
BD DE LA SAUSSAYE
110 à 300 m² sur mesure.
Étage élevé.
Prestations luxueuses.
Livraison 2ᵉ trimestre 87.
SADONE - 47-47-08-30.

94 Val-de-Marne

VINCENNES
2 pièces 36 m², entrée, séjour, chambre, salle d'eau avec douche, w.-c., cuisine équipée, chauffage indiv. électrique. 5 minutes bois, 10 minutes RER ou métro, proximité bois. 4ᵉ étage. Charges 200 F/mois. Prix 280.000 F.
TÉL. : 48-08-67-33.

appartements achats

PROPRIÉTAIRES !
IMMOBILIER IMMO MARCADET rech. pour clientèles sérieuses, appt ttes surfaces, même à rénover Paris ou portes
Tél. 42-52-01-82.

Recherche 1 à 2 P. PARIS, préf. 5ᵉ, 6ᵉ, 7ᵉ, 12ᵉ, 14ᵉ, 15ᵉ, 16ᵉ avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 48-73-20-67 même le soir.

ORPI
1ʳᵉ force de vente à PARIS recherche tous appartements
RÉALISATION RAPIDE
ORPI - 45-39-75-50

locations non meublées offres

Région parisienne

MASSY ESSONNE
Importante société loue SANS COMMISSION
Immeuble bon confort 4 PIÈCES 90 m² + loggias. Loyer 3.100, charges 1.159 F. S'adresser bureau de gérance, 7, allée de Suède à Massy aux heures de bureau.
Tél. : 69-20-48-91 ou 69-20-48-90.

locations non meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing 4 p. et plus. 45-26-18-95.

Pour employés et dirigeants déplacés de Province Import Banque Française rech. à louer appts ttes catégories studios ou villas. Paris-banl. 45-04-04-45.

Collaboratrice journal cherche deux ou trois pièces 5ᵉ ou 6ᵉ arrondissement
Tél. : 43-54-44-48, le soir.

Région parisienne

CHANTILLY
Dans très BEAU CADRE DE VERDURE, résid. MODERNE PRÈS GARE ET CENTRE
STUDIO .... 2.100 F+ch.
3 PCES .... 4.900 F+ch.
4 PCES . 5.000 et 6.600+ch.
5 PCES .... 6.800 F+ch.
+ CAVE ET PARKINGS
Sur place voir gardien
21 bis, AVENUE AUMONT
ou tél. le matin
SEGECO - 46-22-89-92.

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. (1) 48-89-89-66, 42-83-57-02.

hôtels particuliers

HAMEAU BOILEAU
16ᵉ ardt, charm. maison 250 m², jard. 100 m², impecc., calme, soleil.
5.800.000 EXCLUSIVITÉ.
FONCIAL LEGASSE, 42-66-32-35.

pavillons

A vendre Maison à Antony très bien située, très près du métro, lycée, marché, dans une petite rue très calme, comprenant : 1 sous-sol, 1 double living avec cheminée, cuisine à l'américaine. Au 1ᵉʳ étage, 2 belles chambres, w.-c., salle de bains. Au 2ᵉ étage, 1 très grande chambre de 40 m². Jardin plein sud. Superficie totale : 245 m². Tél. au 43-25-04-90 (heures de bureau) ou au 42-37-55-26 (après 19 h).

villas

Part. VEND TRÈS BELLE VILLA plain-pied, 137 m² habitables, avec sous-sol même superficie, 5 pièces, cuisine équipée, cheminée, terrain 2.000 m². Construction avec isolation thermique et double vitrage, située à 10 km de Mulhouse. Tél. : 48-24-72-10 (heures de bureau jusqu'à 19 h, sauf lundi) ou 48-50-90-31.

propriétés

1 hre de PARIS, prox. A 6
PROPRIÉTÉ EN L
9 p., bains, w.-c., chauffage, dépend. Vue magnifique. Parc boisé. 32.000 m². 720.000 F. Crédit possible.
Tél. : (16) 86-74-08-12 ou après 20 h : (16) 38-31-48-74.

A 15 KM AIX-EN-PROVENCE
T. b. parc 13.000 m², clôturé, piscine, studio, villa prov., 140 m². VALEUR **1.800.000**.
Vendu s/valeur. 1.150.000 F. Poss. 5 ha à débattre.
Tél. : 91-37-05-21 (à partir du lundi).

95-L'ISLE-ADAM. Ppté 6 p. s/5.500 m² en partie boisé, maison gardien, dépend. 1.600.000 F. 47-05-45-55.

A vendre 1 h 30 Paris, prox. Deauville, propriété de caractère 760 m² hab. en partie meublée + 140 m² s/sol, sur parc centenaire 3 ha entouré de rivière. Vente cause départ étranger. Prix : 1.200.000 F. Tél. (16) 32-56-80-66.

viagers

F. CRUZ 42-66-19-00
8, RUE LA BOETIE-8ᵉ
Conseil 48 ans d'expérience. Px rentes indexées garanties. Étude gratuite discrète.

FONCIAL LEGASSE
VIAGER 42-66-32-35
19, BD MALESHERBES, 8ᵉ. Étude GRATUITE. Expert 48 ans d'exp. RENTE INDEXÉE.

immobilier information

APPEL 75 Association tripartite (locataires, propriétaires, administrateurs de biens) offre informations sur :
- Des locations (échanges possibles)
- Des artisans qualifiés
- Des financements (prêts, aides) pour accession propriété ou travaux
- Des conseils juridiques
- Des remises importantes sur le matériel de bâtiment et l'électro-ménager grâce à une centrale d'achat
- Des exp. d'accession à la propriété en habitat groupé autogéré avec architecture participative (coût intéressant). Pour tous rens. tél. APPEL 75 42-60-22-30.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50

7ᵉ HOTEL PARTIC. XVIIIᵉ locaux professionnels à louer 1.200 m² environ + jardin. BELLEROCHE, 45-04-49-13.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
TÉLEX SECRÉTARIAT
DÉMARCHES CONSTITUTIONS
(sans frais honoraires)
AGECO 42-94-95-28
STATIONNEMENT AISÉ

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat + bureaux neufs démarche R.C. et R.M.
SODEC SERVICE
Champs-Élysées 47-23-55-47
Nation 43-41-81-81

BUSINESS BURO
LE CENTRE D'AFFAIRES pour entreprendre à Paris
DOMICILIATIONS avec secrétariat partagé.
(1) 43-46-00-55.

fonds de commerce

Ventes

Banlieue sud prox. tabac, loto CA 14.000.000 F gros rapport avec 1.500.000 – 43-87-79-81.

l'agenda du Monde

Particuliers (offres)

A vendre, cause départ juke box modèle « CONSUL stéréo », 1969, 120 sélections. Parfait état. Style rustique : corps bois massif, portes et abattants décorés, cuir formé. 10.000 F. Rens., s'adr. : 69-40-62-55.

Particuliers (demandes)

Particulier achète meubles anciens même en mauvais état. Tél. le soir ou répondeur 45-77-81-00.

Artisans

Entreprise peinture, vitrerie, double vitrage, survitrage, sérieux, bon prix. 46-38-21-79.

TOUS DÉBARRAS
Tous locaux.
Service rapide.
Tél. : 46-44-00-95.
Répond. : 47-38-02-66.

Bijoux

ACHAT OR
BIJOUX ANCIENS
MODERNES – BRILLANTS
ARGENTERIE – VIEIL OR
PERRONO joailliers-orfèvres à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin
Étoile, 37, av. Victor-Hugo
Ventes, occasions, échanges.

LILIANE DU PONT
Achète et vend les bijoux anciens à la cour aux Antiquaires. 54, Faubourg Saint-Honoré
Tél. : 42-66-22-15.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4ᵉ. 43-54-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité. Vitrail N.-D., or, émaux transl., à partir 500 F.

Cours

BÉNÉVOLEMENT
Séances de conversation en anglais et si la grammaire anglaise m'était contée.
Tél. : 39-19-41-92.

PHILO
Professeur agrégé
Donne cours tous niveaux.
Tél. : 43-65-77-08.

MATHÉMATIQUE - PHYSIQUE tous niveaux par professeur expérimenté. 45-58-11-71.

Moquettes

A saisir
MOQUETTE 100 %
PURE LAINE
WOOLMARK
Prix posée : 98 F/m².
Tél. : 46-58-81-12.

Enseignement

L'ANGLAIS EN ANGLETERRE
Notre hôtel de 100 chambres sur la mer, célèbre dans le monde entier (à 100 km de Londres) et notre école d'anglais tout aussi célèbre dans les mêmes bâtiments.
25 % DE RÉDUCTION pr les séj. de 90 jours et plus (y compris cours spéc. pour les examens de Cambridge). Cours spéciaux à Noël.
REGENCY SCHOOL OF ENGLISH
Ramsgate-on-Sea, Kent (Angleterre). Tél. 843-59-12-12. Télex 96454 ou Mᵐᵉ Bouillon, 4, rue de la Persévérance, Eaubonne-95. Tél. : (1) 39-59-26-33 (soirée).
LE FRANÇAIS OU L'ANGLAIS EN FRANCE
REGENCY LANGUES
116, av. des Champs-Élysées, 75008 PARIS.
Tél. : (1) 45-63-17-27. Télex ISO BUR 641605.
REGENCY SCHOOL OF ENGLISH & FRENCH
118-119, palais de la Scala, Monaco.
Tél. : (93) 50-49-00 – Télex 4 69 870 118.

Instruments de musique

A vendre saxo alto SELMER signé, très peu utilisé. 7 000 F. Tél. au 43-25-04-90 (heures de bureau) ou au 42-37-55-26 (après 19 h).

Livres

Part. vend nombreux livres illustrés, 18ᵉ, 20ᵉ s., voyages, histoire, régions, etc. Liste grat. Ouillet, 12, place Théâtre, 26200 MONTÉLIMAR.

Maroquinerie

Vente au prix de gros
SACS, SERVIETTES, BAGAGES VISCONTI, 5, r. M.-Lecomte, 3ᵉ. 42-72-16-88. Fermé le sam.

Restauration

RESTAURATION DE TABLX par spécialiste, agréé musées. Travail de qualité. Davis. KESTEVEN. 47-39-42-95.

Troisième âge

LES CÈDRES, une hôtellerie à l'écoute de tous vos problèmes. Venez vous faire dorloter. Tél. : 48-38-34-14.

LES CAMÉLIAS Retraite, gd cft, luxe vie familiale, valides, semi-valides, invalides. Près PARIS, 77320 JOUY-S/MORIN. Tél. : 64-04-05-75.

Spécialités régionales (vins)

N'ATTENDEZ PAS LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE POUR VOS COMMANDES !
MONTLOUIS AOC
Vin blanc sec, demi-sec, moelleux, méthode champenoise. Tarifs s/dem. A. CHAPEAU, 15, r. des Aitres, HUSSEAU, 37270 MONTLOUIS-S/LOIRE. Tél. : 16 (47) 50-80-64.

Vacances Tourisme Loisirs

DRISCOLL HOUSE HOTEL
200 chambres à un lit. Demi-pension. £ 60 par semaine. adultes entre 21-60 ans. S'adresser à 172, New Kent, Road London SE 1. Téléphone : 01-703-4175.

A louer GUADELOUPE studios climatisés, bord plage, 15 j. 2.500 F. Tél. : 49-46-02-92.

SKI DE FOND HAUT-JURA A 3 HEURES DE PARIS EN TGV Yves et Liliane accueillent leurs hôtes dans une ancienne ferme du XVIIᵉ siècle confortablement rénovée avec 5 chambres et 5 salles de bains, cuisine mijotée et pain maison cuit au feu de bois. Accueil limité à 12 personnes, ambiance chaleureuse, calme et reposante autour de la grande table d'hôtes. Prix par pers./sem. : de 1 850 F à 2 200 F selon période, comprenant : pension complète + vin + matériel ski + accompagnement. Écr. LE CRÊT-L'AGNEAU, 25650 MONTBENOIT ou téléph. : 16 (81) 38-12-51.

29-30 NOVEMBRE - 12-20 h
1ᵉʳ DÉCEMBRE - 10-20 h
VENTE - ÉCHANGE
MINERAUX
FOSSILES
PIERRES PRÉCIEUSES
BIJOUX
200 EXPOSANTS
15 PAYS REPRÉSENTÉS
HOTEL P.L.M.
17, bd Saint-Jacques
PARIS (14ᵉ)

automobiles

ventes

moins de 5 C.V.

Particulier vend super cinq TL, 84, mod. 85, 3 portes, beige, boîte 5 vit., 20 000 km. État *impeccable. 39 000 F.* Tél. bureau 30-37-36-44 domicile 39-78-81-63.

AFFAIRES

Instruction civique et économique

Né il y a trois ans d'une « convergence de pensée » entre MM. Alain Chevalier, président de Moët-Hennessy, (et l'un des « experts » économiques de Valéry Giscard d'Estaing), et Michel Giraud, président RPR du conseil régional d'Ile-de-France, l'Institut du citoyen qui vient de s'installer dans ses nouveaux locaux, à deux pas de l'Assemblée nationale, s'énorgueillit d'avoir « formé » déjà trois mille personnes, dont plus d'un millier de conseillers municipaux.

« Formés » à quoi ? A gérer les communes et les départements d'Ile-de-France comme de véritables entreprises et à pousser les cadres des milieux économiques à davantage s'engager sur le terrain, auprès des maires, des députés et des responsables des conseils généraux et régionaux.

« Les futurs responsables politiques du pays doivent d'abord « connaitre » le terrain et y faire leurs armes », a expliqué, il y a quelques jours, Alain Chevalier. Pour sa part, M. Giraud a noté que *« les élus et les représentants des entreprises étaient chacun des acteurs-clés de la vie nationale. Les uns et les autres doivent certes préserver leur identité et leur fonction, mais aussi conjuguer leurs efforts »*.

Clairement ancré du côté de l'opposition – comme le confirme la composition du conseil d'administration, – l'Institut du citoyen cherche, comme l'éducation nationale, à relancer l'instruction civique. Que les élus se frottent à l'économie, qui s'en plaindrait ? Mais que les responsables d'entreprise ou de chambre de commerce affichent haut et fort leurs préférences politiques à quelques mois des élections, qu'en pense M. Yvon Gattaz, le patron du CNPF, pour qui il n'y a qu'un parti reconnu « le parti des entreprises » ?

F. Gr.

L'artisanat en seize questions

Sous le titre : *« L'artisanat : un sérieux coup de main à la France »*, les pouvoirs publics viennent de lancer une vaste campagne d'information sur la place de ce secteur dans l'économie française.

« D'après les sondages, a expliqué, le mardi 19 novembre, M. Michel Crépeau, ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme, *les Français aiment bien les artisans mais connaissent mal l'importance de cette branche dans le pays. »* Pourtant, l'artisanat, c'est quelque 800 000 entreprises (1) (dont 40 % dans le bâtiment), 242 métiers 2,5 millions de personnes employées, un chiffre d'affaires (480 milliards de francs), soit cinq fois plus que l'aéronautique. Des questionnaires – avec seize têtes de chapitre – vont être envoyés à chacun des artisans pour mieux connaître le « profil » des entreprises qu'ils animent, leurs forces et leurs faiblesses, leurs intentions en matière de retraite, de statut, d'information, de formation, de succession.

« L'artisanat n'est pas un appendice de l'agriculture ou de l'industrie mais un secteur à part entière », a ajouté M. Crépeau, qui a précisé que le coût total de la campagne d'information était estimé à 4 millions de francs.

(1) Plus exactement 856 000 artisans inscrits au répertoire des métiers, 812 000 entreprises pour l'INSEE et 790 000 pour le fisc...

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



SAINT-GOBAIN EMBALLAGE

Au cours du troisième trimestre, Saint-Gobain Emballage a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 1 047 millions de francs, en progression de 15,3 % par rapport à la même période de 1984.

Pour les neuf premiers mois de l'année, le chiffre d'affaires consolidé de Saint-Gobain Emballage est de 3 314 millions de francs, en progression de 11,5 %. A structure comparable, l'évolution par activité est la suivante :

En millions de francs	1985	1984
Bouteilles et pots	1 878	1 837
Flacons	1 066	950
Autres	370	357

Après un début d'année affecté par les conditions climatiques, les activités Bouteilles et Pots se sont sensiblement redressées depuis l'été. L'activité Flaconnage continue de bénéficier d'un courant d'exportation favorable.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

19 novembre

Nouveau record

L'accomplissement de sa dernière performance n'a apparemment pas trop fatigué la Bourse de Paris. Après avoir établi un nouveau record historique en début de semaine avec l'indice CAC passé de 232,8 à 234,1 (précédent record : 233,1 le 31 mai dernier), le marché, quoique beaucoup plus réservé, a poursuivi sur sa lancée. De très beaux points de fermeté ont encore marqué la cote, et, à la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une nouvelle avance de 0,52 %.

C'est plus que les professionnels ne pouvaient espérer. A quarante-huit heures de la liquidation générale gagnante de 13,32 %, des ventes bénéficiaires étaient inévitables. Certes, il y en eut, mais elles ne furent pas considérables et le « papier » offert fut dans la majeure partie des cas bien absorbé. De très belles, mais aussi très lourdes, valeurs continuèrent même de monter, comme Peugeot (+ 2,1 %) et Total (+ 1,9 %). De conserve, l'on vit aussi caracoler L'Oréal, La Redoute, Club Méditerranée, Pernod, Sanofi, Cit Alcatel, Nord-Est, Roussel-Uclaf, Compagnie bancaire. Bref, rien que du beau monde. Les investisseurs étrangers étaient toujours là. Avec l'effet d'entraînement produit par Wall Street et la relative satisfaction de voir les banques enfin abaisser leurs taux de base, le marché n'a pas manqué d'encouragement.

La détente monétaire, jugée un peu décevante sur le marché obligataire, n'a pas eu cependant de conséquence. Les courants d'affaires ont été importants et l'intérêt s'est maintenu sur l'ensemble des produits.

La cotation de la Parisienne de réescompte a été suspendue ce jour dans l'attente d'une OPV par les deux principaux actionnaires (groupes Bassano et Suez).

La devise-titre s'est traitée entre 7,9450 F et 7,95 F (contre 7,99 F-8 F). L'or a valu 324,10 dollars l'once (+ 0,35 dollar) à Londres. A Paris, le lingot a perdu 150 F à 83 450 F et le napoléon est passé à 515 F (+ 5 F).

NEW-YORK

Coup de frein à la hausse

Des ventes bénéficiaires se sont de nouveau produites mardi à Wall Street. Derechef, hier absorbées dans l'ensemble, elles ont cependant stoppé le mouvement de hausse et, à la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 1 438,98, soit à 1,03 point en-dessous de son niveau précédent, le plus élevé de l'histoire.

Le bilan de la journée n'a toutefois pas donné l'impression que la progression des cours s'était vraiment arrêtée. Sur 2 031 valeurs traitées, 1 004 ont monté et 621 seulement ont baissé, tandis que 406 n'ont pas varié. D'où cette remarque entendue autour du « Big Board » : « Le marché a une très belle allure. »

L'intérêt des opérateurs pour les valeurs de second plan prouve qu'il n'a rien perdu de sa vigueur. En fait, il semble que la Bourse de New-York a réagi à l'affaiblissement du marché monétaire, très résistant quand même malgré l'imminence de la vaste opération de refinancement du Trésor américain. Comme à l'habitude, les avis étaient assez partagés sur la suite des événements. Beaucoup n'excluaient pas la possibilité d'une consolidation aux alentours de la cote 1 400. Mais quelques-uns restaient persuadés que la barre des 1 500 pourrait être franchie avant la fin de l'année, la hausse se nourrissait elle-même par effet « boule de neige ». Sur un plan économique, l'annonce d'une forte augmentation des ventes de maisons individuelles en octobre (+ 10,8 % en moyenne annuelle) a produit une bonne impression. L'activité a porté sur 127,44 millions de titres contre 108,40 millions la veille.

VALEURS	Cours du 18 nov.	Cours du 19 nov.
Alcoa	33 5/8	33 5/8
A.T.T.	22 5/8	22 5/8
Boeing	47 1/8	47
Chase Manhattan Bank	60 5/8	61 3/8
Du Pont de Nemours	62	62 5/8
Eastman Kodak	45 3/8	46 1/8
Exxon	53 1/4	52 7/8
Ford	54 1/4	55
General Electric	65 1/2	65 1/4
General Foods	non coté	non coté
General Motors	71 1/2	70 5/8
Goodyear	27 1/8	27 1/4
I.B.M.	138 5/8	138 1/4
I.T.T.	33 7/8	33 1/2
Mobil Oil	30 7/8	30 5/8
Pfizer	50 1/4	50 1/8
Schlumberger	34 1/8	33 7/8
Texaco	38 1/4	36 3/8
U.A.L. Inc.	49 1/8	49 1/2
Union Carbide	59 3/8	58 7/8
U.S. Steel	26 1/2	25 7/8
Westinghouse	44 1/4	44
Xerox Corp.	56 5/8	56 1/2

AUTOUR DE LA CORBEILLE

LA BAISSE DU DOLLAR COUTERA 2,4 MILLIARDS DE FRANCS A TOTAL EN 1985. – Le groupe Total ne dégagera pas beaucoup plus de bénéfices pour l'exercice 1985 en entier qu'il n'en a obtenus durant les six premiers mois (1 335 millions de francs). Autrement dit, au 30 juin dernier, il avait déjà pratiquement gagné son année, et le résultat du second semestre sera à peu près égal à zéro.

Le groupe n'irait-il pas bien ? Au contraire, sa santé s'améliore. Le coupable est le dollar dont la baisse lui a fait perdre beaucoup d'argent en réduisant la valeur de ses stocks (200 millions de francs pour le premier semestre, de 1,5 milliard à 2 milliards de francs pour le second, soit 2,4 milliards de francs au total), valeur qui, à l'inverse, s'était appréciée de 1,4 milliard en 1984. Ces précisions, la direction de Total a voulu les donner elle-même pour faire le point sur ses comptes semestriels, récemment publiés, mais à son avis mal interprétés par les médias. D'une façon générale, la situation économique et financière du groupe est plutôt meilleure.

Les symptômes de cette bonne santé se décèlent d'abord dans les tonnages manipulés par le groupe dans le monde, en léger accroissement alors que la consommation d'hydrocarbures tend plutôt à diminuer. Si le raffinage et la distribution posent encore problème (très préoccupant s'agissant de la CFR), les pertes *subies* dans ces secteurs seront globalement moins importantes que l'année précédente.

Dautre part, les frais financiers du groupe sont moins lourds (790 millions de francs au 30 juin contre 850 millions pour la demi-année 1984). Ainsi le résultat économique du groupe s'est amélioré avec une marge brute de 4,7 milliards de francs (contre 4,35 milliards toujours pour la demi-année 1984) et devrait atteindre 9 milliards pour 1985 (contre 8,71 milliards). Enfin les investissements reprennent (5,56 milliards de francs contre 4,9 milliards). Et d'ajouter que, pour le premier semestre, le groupe a gagné 2,3 milliards de francs en amont.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	18 nov.	19 nov.
Valeurs françaises	125,4	–
Valeurs étrangères	95,7	–

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	18 nov.	19 nov.
Indice général	234,1	235,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 20 novembre .... 8 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	19 nov.	20 nov.
1 dollar (en yens)	203,05	202,90

BOURSE DE PARIS Comptant 19 NOVEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	29 80	0 411
5 %	....	4
3 % amort. 45-54	....	0 912
Emp. 7 % 1973	7913	..
Emp. 8,80 % 77	122	4 384
9,80 % 78/93	98 31	3 617
8,80 % 78/86	99 30	8 270
10,80 % 79/94	100 85	2 278
13,25 % 80/90	105 65	6 171
13,80 % 80/87	106 35	1 323
13,80 % 81/89	108 92	11 683
16,75 % 81/87	110 88	3 258
16,20 % 82/90	118 80	13 803
16 % juin 82	119 61	7 189
E.D.F. 7,8 % 61	148 20	12 697
E.D.F. 14,5 % 80-82	108	6 257
Ch. France 3 %	166	..
CNB Bques janv. 82	101 20	4 307
CNB Paribas	102 30	4 307
CNB Suez	102 58	4 307
CNI janv. 82	101 25	4 307

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	138	140
A.G.F. (St Cent.)	4205	4250
Amrep	21 35	20 50 o
André Roudière	244 40	254 20
Applic. Hydraul.	409	407
Arbel	67 10	66
Artois	1350	1340
Avenir Publicité	1100	1110
Bain C. Monaco	640	666
Banque Hypoth. Eur.	390	390
B.G.I.	275	275
Blanzy-Ouest	455	....
B.N.P. Intercontin.	154	154
Bénédictine	3640	3700
Bon-Marché	432 60	....
Calf	580	580
Cambodge	234	....
C.A.M.E.	133	138
Campenon Bern.	195	195
Carbone-Lorraine	354	365
Caves Roquefort	1400	1448
C.E.G.Frig.	425	420
C.E.M.	68 95	67
Centen. Blanzy	936	940
Centrest (Ny)	120 10	122
Cerabati	39 70	41 30
C.F.C.	265	255
C.F.S.	690	695
C.G.V.	302	300
Chambon (M.)	418	420
Chambourcy (M.)	1117	1072
Champex (Ny)	134	....
C.I. Maritime	500	500
Citram (B)	175	175
Clause	715	718
Cofradel (Ly)	532	....
Cogifi	342	355 70
Coniphos	226 60	230
Cie Industrielle	1800	1800
Comp. Lyon-Alem.	325	330
Concorde (La)	754	750
C.M.P.	9	9
Crédit (C.F.B.)	295	295
Créd. Gén. Ind.	709	737
Cr. Universel (Cie)	615	615
Crédital	150	148
Darblay S.A.	397 50	....
Darty Act. d. p.	1445	1505
De Dietrich	840	820
Degremont	1 12	1 40 d
Delalande S.A.	800	781
Delmas-Vielj. (Fin.)	805	805
Didot-Bottin	520	520
Drag. Trav. Pub.	75	72
Duc-Lamothe	142	147
Eaux Bass. Vichy	1411	1466
Eaux Vittel	1075	1030 o
Economats Centre	560	570
Electro-Banque	334	328
Electro-Financ.	615	640
Elf-Antargaz	270	265
E.L.M. Leblanc	380	380
Ennafi-Bretagne	178	176 30
Entrepôts Paris	470	475
Epargne (B)	1100	1202
Escaut-Meuse	862	871
Europ. Accumul.	57 10	59 40
Eternit	1347	1398
Exor	2090	2174
Finalens	180	175 60
FIPP	189 50	196
Fnac	579	584
Foncière (Cie)	380	380
Fonc. Agache-W.	271	....
Fonc. Lyonnaise	2650	2600
Foncina	345	345

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Forges Strasbourg	307	308 50
Forinter	1050	1080
Fougerolle	87 70	87
France I.A.R.D.	383 50	385
France (La)	3350	....
From. Paul Renard	590	....
GAN	5930	5830
Gaumont	618	620
Gaz et Eaux	1830	1830
Gerny S.A.	440	450
Gér. Arm. Hold.	105 20	109 40
Gévelot	335	321 80 o
Gr. Fin. Constr.	336	346
Gds Moul. Paris	419	430
Groupe Victoire	2050	2050
G. Transp. Ind.	190	190
H.G.P.	16000	14800
Hydroc. St-Denis	105	105
Immindo S.A.	363	377 60
Immoinvest	264	264
Immobail	430	445
Immobanque	736	738
Immob. Marseille	5190	5210
Immofice	450	460
Invest. (Sté Cent.)	1260	1279
Jaeger	178 30	185 40
Lafitte-Bail	430	430
Lambert Frères	60	61
La Brosse-Dupont	405	400
Lille-Bonnières	380	380
Locabail Immob	749	749
Loca-Expansion	298	300
Locafinancière	399	396
Locatel	280 20	285
Lordex (Ny)	140	140
Louvre	1698	1650
Machines Bull	50	49 90
Magasins Uniprix	152 30	162 80
Magnant S.A.	80 20	....
Maritimes Part.	240	240
M. H.	90	90
Métal Déployé	355	355
Mors	138 90	152 50
Navel Worms	150	155
Navig. (Nat. de)	100 50	101 80
Nicolas	425	421
OPB Paribas	230	227
Optorg	134 90	136
Origny-Desvroise	171 30	171 30
Palais Nouveauté	473 20	492 10
Paris France	238	238
Paris-Orléans	190	192 80
Part. Fin. Gest. Im.	960	930
Pathé-Cinéma	208	234
Pechiney (cert. inv.)	237	240
Piles Wonder	880	840
Piper-Heidsieck	540	523
P.L.M.	148	148
Porcher	188	189
Providence S.A.	766	....
Publicis	1700	1705
Raff. Souf. R.	145 60	140 10
Révillon	384	380 10
Rhône-Poul. (c. inv.)	346	346
Ricqlès-Zan	140	134 20
Rochefortaise S.A.	237 20	246 70 d
Rochette-Cenpa	31	32
Rosario (Fin.)	246 90	237 10 o
Rougier et Fils	63 86	64 10
Sacer	63 30	....
Sacilor	24 90	23 90
SAFAA	236	238
Safic-Alcan	357	365
SAFT	1140	1165
Saunier-Duval	28 65	29 50
Salins du Midi	380	380
Santa-Fé	154	154 50
Satam	158	161
Savoisienne (M)	118 80	116 10
SCAC	247	....
Senelle Maubeuge	470	470
S.E.P. (M)	162	....
Serv. Equip. Véh.	34	36
Sicli	50 40	51 90
Sicotel	390	380
Sintra-Alcatel	828	859
Sinvim	199	198
Siph (Plant. Hévéas)	285	....
SMAC Acieroid	82	82
Sté Générale (c. inv.)	820	853
Sofal financière	1060	1070
Sofio	246	246
Soficomi	712	683
S.O.F.I.P. (M)	90 10	90 10
Sofragi	825	849
Soudure Autog.	202 40	216 80 d
Sovabail	749	730
Speichim	120 10	....
S.P.I.	525	510
Spie Batignolles	268 30	280
Suez (Fin. de)-C.I.P.	815	820
Stami	476 90	476
Taittinger	1730	1798
Testut-Aequitas	690	566 o

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Ufiner S.M.D.	410	405
Ugimo	318	....
Unibail	820	810
Unidel	131	136
U.A.P.	1482	1423
Un. Imm. France	395	400
Un. Ind. Crédit	1035	1040
Usinor	6 50	6 50
U.T.A.	1260	1240
Vicat	380	389
Virax	115 40	112
Waterman S.A.	385 30	400
Brass. du Maroc	150	150

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	661	....
Akzo	339	338
Alcan Alum	190	190
Algemeine Bank	1430	1449
Allied Corp.	362	363
American Brands	498	500
Am. Petrofina	375	....
Arbed	395	....
Asturienne Mines	125	....
Bco Pop Espanol	108 50	109 50
Banque Ottomane	861	....
B. Régl. Internat.	28000	27000
Br. Lambert	409 90	401 20 c
Canadian-Pacific	98 50	98
Commerzbank	820	830
Dart. and Kraft	324 80	325
De Beers (port.)	32 20	....
Dow Chemical	299	300
Dresdner Bank	970	995
Gén. Belgique	353 80	351
Gevaert	895	895
Glaxo	172	173
Goodyear	224	....
Grace and Co	307 60	....
Gulf Oil Canada	116	115
Honeywell Inc.	480	511

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Hoogovens	161	....
I. C. Industries	302	298
I.H.C. Caland N.V.	74	....
Int. Min. Chem	301	300
Johannesburg	630	580
Kubota	13 40	13
Latonia	243 50	243
Mannesmann	800	825
Midland Bank Plc	54	54
Mineral-Ressourc.	61 80	61 20
Noranda	83 15	83 10
Olivetti	25 10	25 30
Pakhoed Holding	210	214
Pfizer Inc.	406	409 90
Procter Gamble	520	520
Ricoh Cy Ltd	41 60	....
Rolinco	193 90	194 10
Robeco	213 50	214
Rodamco	363	361 50
Shell fr. (port.)	75 10	....
S.K.F. Aktiebolag	251	250 50
Sperry Rand	385	393
Steel Cy of Can.	120	125
Stilfontein	50 10	50 10
Swedish Match	215	....
Tenneco	305	....
Thorn EMI	43	43 30
Thyssen c. 1 000	490	....
Toray indust. inc	20 05	19 90
Vieille Montagne	750	....
Wagons-Lits	650	670
West Rand	24 20	24 30

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Paternelle-R.D.	2490	....
Alain Manoukian	375	380
BAFIP	675	690
B.I.P.	594	598
Bolloré Technologies	330	340
Calberson	334	334
Cardif	794	800

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cap Gemini Sogeti	1180	1165
C.D.M.E.	710	720
C. Equip. Elect.	259	259
C. Occid. Forestière	120	120
Dafsa	218	215
Dauphin O.T.A.	1653	1720
Devanlay	660	660
Deville	745	747
Editions Belfond	130	127
Elect. S. Dassault	795	804
Filipacchi	503	523
Guy Degrenne	755	760
Marin Immobilier	369	371
Métallurg. Minière	246	256
M.M.B	346	346
Navale-Delmas	421	422
Om. Gest. Fin.	305	303
Petit Bateau	283	294 30
Petrofigaz	745	746
Pochet	1670	1700
Poron	245	245
Razel	585	585
St-Gobain Emballage	760	765
S.C.G.P.M.	178	178
Sema-Metra	548	546
S.E.P.	778	778
S.E.P.R.	1020	1025
Sofibus	237	241
Sovac	1010	1030
Valeurs de France	270 40	270 40

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cochery	57 10	55 10
Coparex	507	500
Hydro-Energie	272	....
Roranto N.V.	126 30	126 10
S.P.R.	138	....
Thann et Mulhouse	240	257 d
Ufimex	350	....
Union Brasseries	139 50	139 60

SICAV 19/11

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
A. A. A.	541	527 80
Actions France	325 99	311 21
Actions-Investiss.	279 51	266 84
Actions sélectives	461 48	440 55
Addicandi	509 52	486 42
A.G.F. 5000	363 67	347 18
Agfimo	502 23	479 46
A.G.F. Interfonds	380 25	363 01
Altafi	212 81	203 16
A.L.T.O.	191 03	182 37
Amérique Gestion	394 64	376 74
Argonautes	285 34	272 40
Assoc. St-Honoré	13170 19	13104 67
Associc	24150 60	24150 60
Bourse-Investiss.	355 25	339 14
Bred Associations	2470 99	2463 60
Capital Plus	1486 27	1486 27 ♦
Columbia (ex W.L)	712 29	679 99
Convertimmo	301 36	289 76
Cortal court terme	11089 52	11088 52
Cortexa	891 69	851 26
Credinter	378 40	361 24
Croiss. Immobil.	468 24	447 01
Démeter	12734 76	12734 76
Drouot-France	441 20	421 19
Drouot-Investiss.	789 08	753 30
Drouot-Sécurité	208 61	199 15
Drouot-Sélection	119 31	113 90
Ecuric	1036 51	1021 19
Elicoop Sicav	10384 63	10358 73
Energie	227 45	217 14
Eparcic	60808 80	60787 23
Eparcourt Sicav	7243 06	7225
Epargne Associations	24142 30	24070 09
Epargne-Capital	6826 77	6759 18
Epargne-Croiss.	1295 13	1236 40
Epargne-Industr.	511 42	488 23
Epargne-Inter	569 85	544 01
Epargne-Long-Terme	1306 63	1247 38
Epargne-Oblig.	189 86	181 25
Epargne-Unie	935 51	893 09
Epargne-Valeur	351 40	335 47
Eparoblig	1236 98	1234 51
Eurocic	8493 87	8108 71
Euro-Croissance	441 18	421 17
Europe Investiss.	1391 72	1328 04
Financière Plus	22650 90	22426 63
Foncier Investiss.	866 29	827 01
Foncival	211 54	201 95
France-Garantie	291 81	281 23
France-Investiss.	448 54	428 20 ♦
France-Net	118 39	115 73
France-Obligations	404 35	400 35
Francic	282 49	269 68
Fructidor	224 87	221 35

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Fructifrance	541 51	516 95
Fructivar	71819 94	71640 84
Fructi-Première	11603 79	11333 78
Gestilion	58126 80	57981 85
Gestion Associations	120 04	117 11
Gestion Mobilière	577 82	551 62 ♦
Gest. Rendement	468 82	447 56
Gest. S8. France	521 57	497 92
Haussmann Associat.	59669 64	59669 64
Haussmann court terme	59092 38	59092 38
Haussmann-Epargne	1167 69	1167 69
Haussmann Oblicrois.	56589 94	56589 94
Haussmann Obligation	1356 94	1295 41
Horizon	942 09	914 65
I.M.S.I.	478 14	456 46
Indo-Suez Valeurs	621 71	593 52
Ind. française	13146 88	12889 10 ♦
Interoblig.	10310 37	9813 82
Intersélect France	341 31	325 83
Intervaleurs Indust.	457 22	436 49
Invest. net	12937 88	12911 86
Invest. Obligataire	15322 32	15291 74
Invest. Placements	880 92	840 97 ♦
Japacic	116 51	111 23
Laffitte-crt-terme	119665 27	119665 27
Laffitte-Expansion	664 70	634 56 ♦
Laffitte-France	246 84	235 65 ♦
Laffitte-Japon	228 43	218 07 ♦
Laffitte-Oblig.	144 96	138 39 ♦
Laffitte-Placements	116817 87	116817 87
Laffitte-Rend.	196 22	187 32 ♦
Laffitte-Tokyo	927 87	885 79 ♦
Lion-Associations	11862 50	11862 50
Lion-Institutionnels	23792 82	23733 49
Lionplus	63507 68	62878 79
Livret portefeuille	494 92	480 50
Mondiale Investissem.	369 02	352 29
Monacic	54842 88	54842 88
Multi-Obligations	438 48	418 60
Mutuelle Unie SB.	120 80	115 32
Natio.-Assoc.	6028 02	6015 99
Natio.-Epargne	13305 74	13174
Natio.-Inter.	936 37	893 91
Natio.-Obligations	476 38	454 78
Natio.-Patrimoine	1085 75	1056 69
Natio.-Placements	64439 81	64439 81
Natio.-Valeurs	560 88	535 45
Nord-Sud Développ.	1083 19	1081 03
Oblicoop Sicav	1243 48	1219 11
Obliflon	1156 84	1104 38
Orient-Gestion	113 04	107 91
Paneurope	654 67	624 98
Paribas Epargne	13875 24	13819 96
Paribas Gestion	521 19	497 56
Parnasse-Valor	1046 61	1045 56

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Patrimoine-Retraite	1416 40	1388 63
Phénix Placements	249 61	248 37
Pierre Investiss.	554 76	529 60 ♦
Placements crt-terme	62501 08	62501 08
P.M.E. St-Honoré	307 46	293 52
Pro'Association	21135 37	21135 37
Province Investiss.	361 89	345 48
Rentacic	152 98	150 72
Revenus Trimestriels	5461 61	5397 63
Revenu Vert	1064 49	1064 48
St-Honoré Bio-aliment.	530 37	506 32
St-Honoré Pacifique	388 14	370 54
St-Honoré Réel	10703 14	10649 89
St-Honoré Rendement	11896 46	11837 26
St-Honoré Technol.	621 58	593 40
Sécuricic	10443 70	10433 27
Sécur. Mobilière	418 62	399 64
Sél.court terme	12001 56	11912 22
Sélec. Mobil. Div.	364 09	347 58
Sélection-Rendem.	179 32	174 95
Sélect. Val. Franç.	245 94	234 79
Sicadem (Caisse BP)	684 15	674 04
Sicav A.G.F. ECU	1040 47	1025 09
Sicav-Associations	1267 43	1264 90
S.F.I. fr. et étr.	477 86	456 19
Sicavimmo	613 43	585 61
Sicav 5000	256 41	244 78
Slvafrance	388 20	370 60
Slvam	338 37	323 03
Slvarente	203 63	194 40
Slvinter	349 16	333 33
S.I.-Est	1094 27	1044 65
S.I.G.	765 84	730 78 ♦
S.N.I.	1065	1016 71
Sofrinvest	446 56	426 31
Sogepargne	.....	.....
Sogevar	893 70	853 17
Soginter	1092 96	1043 39
Soleil Investiss.	425 84	406 53
Technocic	1047 59	1000 09
U.A.P. Investiss.	346 20	329 55
Uni-Associations	115 24	115 24
Unifrance	322 39	307 77
Unifoncier	936 80	894 32
Uni-Garantie	1327 81	1300 47
Unigestion	690 06	658 77
Uni-Japon	1053 41	1005 64
Uni-Régions	1949 28	1860 90
Unirente	1946 62	1882 61
Univer	160 51	160 51
Univers-Obligations	1217 47	1177 44
Valorem	404 28	385 93
Valorg	1342 23	1340 83
Valrexl	71803 78	71732 05

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1594	4,5 % 1973	1560	1548	1548	– 0 76
4038	C.N.E. 3%	4106	4105	4106	....
936	B.N.P.	938	940	940	+ 0 21
984	C.C.F.	1000	1006	1006	+ 0 60
1390	Electricité T.P.	1515	1501	1510	– 0 33
1031	Renault T.P.	1054	1059	1059	+ 0 47
1523	Rhone-Poul. T.P.	1620	1650	1650	+ 1 85
1135	St-Gobain T.P.	1138	1136	1137	– 0 17
1153	Thomson T.P.	1173	1161	1163	– 0 85
250	Accor	279	279 90	280 50	+ 0 53
745	Agence Havas	869	862	862	– 0 80
530	Air Liquide	579	579	580	+ 0 17
725	Als. Superm.	800	800	800	....
137	A.L.S.P.I.	148	144	144	– 2 70
300	Alsthom-Atl.	380	381 50	382 50	+ 0 65
820	Arjom. Prioux	920	925	924	+ 0 43
50	Aussedat-Rey	50 60	50 40	50 70	+ 0 19
970	Aux. Entrepr.	1070	1144	1166	+ 8 97
1180	Av. Dass.-Br.	1200	1170	1165	– 2 91
345	Bail-Equipem.	349 90	350	350	+ 0 02
785	Bail-Investiss.	805	805	805	....
685	Cie Bancaire	768	800	795	+ 3 51
250	Bazar H.-V.	295	302	302	+ 2 37
260	Béghin-Say	274	273 50	276	+ 0 72
255	Berger	275	275	275	....
430	Bic	490	491	491	+ 0 20
620	B.I.S.	653	685	687	+ 5 20
1310	Biscuit (Géné.)	1440	1450	1450	+ 0 69
1530	Bongrain S.A.	1650	1630	1630	– 1 21
710	Bouygues	815	820	829	+ 1 71
2150	B.S.N.	2390	2390	2385	– 0 20
610	Carnaud	730	750	749	+ 2 60
2260	Carrefour	2620	2616	2616	– 0 15
875	Casino	1150	1150	1150	....
875	Casino A.D.P.	985	998	998	+ 1 31
680	Cedis	735	758	758	+ 3 12
700	Cetelem	770	822	815	+ 5.84
1050	C.F.A.O.	1167	1155	1160	– 0 59
175	C.F.D.E.	200	202 90	203	+ 1 50
670	C.G.I.P.	799	800	799	....
695	Chargeurs S.A.	731	740	750	+ 2 59
53	Chiers-Châtil.	52	51 06	51 05	– 1 82
330	Ciments franç.	356	361	365	+ 2 52
1170	C.I.T. Alcatel	1381	1430	1460	+ 5 72
415	Club Médiтерr.	465	469	470	+ 1 07
135	Codetel	142 10	144 90	144 90	+ 1 97
285	Cofimeg	298	300	300	+ 0 67
290	Coles	322 80	319	319	– 1 17
156	Compt. Entrepr.	172	182 50	183	+ 6 39
310	Compt. Mod.	320	342	342	+ 6 87
740	Créd. Foncier	860	870	870	+ 1 16
290	Crédit F. Imm.	302	301	301	– 0 33
650	Crédit Nat.	710	725	725	+ 2 11
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
177	Elf-Aquitaine	200	200	204	+ 2
174	– (certific.)	190 50	192	192	+ 0 78
1220	Epeda-B-Faure	1290	1314	1300	+ 0 77
1820	Essilor	1995	2000	2005	+ 0 50
430	Esso S.A.F.	472	472	472	....
1610	Eurafrance	1845	1740	1760	– 4 60
665	Eurocom	776	782	783	+ 0 90
1000	Euromarché	1190	1210	1210	+ 1 68
790	Europe n° 1	844	823	822	– 2 60
1100	Facom	1280	1310	1315	+ 2 73
640	Fichet-bauche	653	648	648	– 0 76
196	Financtel	209 90	212	212	+ 1
310	Fives-Lille	375	374	374	– 0 26
59	Fonderie (Gén.)	80	84 90	84 90	+ 6 12
61	Fraissinet	78 50	78 50	78 50	....
345	Francarep	365	369	369	+ 1 09
820	Fromageries Bel	901	945	946	+ 4 99
645	Gal. Lafayette	739	729	735	– 0 54
560	Gén. Géophys.	480	465	470	– 2 08
480	Gerland	550	542	542	– 1 45
265	GTM-Entrepose	274	279	280	+ 2 18
350	Guyenne-Gasc.	400	380	385	– 3 75
1290	Hachette	1443	1460	1460	+ 1 17
470	Hénin (La)	509	509	508	– 0 19
71	Imétal	76	75	75	– 1 31
510	Imm. Plaine-M.	556	555	555	....
1810	Inst. Mérieux	1855	1869	1869	+ 0 75
510	Interbail	522	530	530	+ 1 53
1760	Intertechnique	2090	2120	2120	+ 1 43
300	J. Lefebvre	321	311	312	– 2 80
1090	Lab. Bellon	1137	1140	1140	+ 0 26
520	Lafarge-Coppée	621	623	625	+ 0 64
1040	Lebon	1065	1065	1085	+ 0 94
2020	Legrand	2335	2349	2349	+ 0 59
710	Lesieur	747	749	750	+ 0 40
395	Locafrance	445	449	448	+ 0 67
835	Locindus	842	837	837	– 0 59
735	L. Vuitton S.A.	834	830	830	– 0 47
440	Lucheire	545	532	538	– 1 28
850	Lyonn. Eaux	985	990	986	+ 0 10
162	Mais. Phénix	189	181	186	– 1 58
720	Majorette (Ly)	741	729	729	– 1 61
103	Manurhin	100 10	104 80	104 50	+ 4 39
295	Mar. Wendel	360	365	363	+ 0 83
1310	Martell	1471	1500	1510	+ 2 65
1580	Matra	1485	1536	1536	+ 3 36
1980	Merlin-Gerin	2265	2276	2275	+ 0 44
1020	Michelin	1330	1350	1354	+ 1 80
3160	Midi (Cie)	3388	3408	3407	+ 0 56
285	Midland Bk S.A.	291	289 50	286	– 1 71
540	M.P.C. Salaigne	501	501	501	....
54	M.M. Penarroya	55 50	54	55	– 0 90
1850	Moët-Hennessy	2105	2080	2080	– 1 18
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
240	Opfi-Paribas	283 50	285	290	+ 2 29
2270	Oréal (L')	2500	2525	2525	+ 1
126	Papet. Gascogne	156 90	155 50	155 50	– 0 88
1010	Paris-Réescomp	1130	....	....	....
420	Pechelbronn	494	497	496 50	+ 0 50
875	Penhoët	940	953	953	+ 1 38
665	Pernod-Ricard	720	725	725	+ 0 69
88	Pétroles B.P.	96 50	98	99 50	+ 3 10
370	Peugeot S.A.	419	428	429	+ 2 38
60	Poclain	69 95	69 40	69 80	– 0 21
590	Poliet	735	765	770	+ 4 76
182	Pompey	197	200	201	+ 2 03
470	P.M. Labinal	548	550	549	+ 0 18
1700	Presses Cité	1730	1730	1735	+ 0 28
1180	Prétabail Sic.	1245	1248	1250	+ 0 40
325	Primagaz	374	374	374	....
290	Printemps	326	325	327	+ 0 30
1000	Promodès	1110	1110	1110	....
171	Prouvost S.A.	198	198 90	200	+ 2 04
325	Radiotechn.	381	398	398	+ 4 46
60	Raffin. (Fse)	60 50	59 10	59 10	– 2 31
1470	Redoute (La)	1835	1839	1839	+ 0 21
1380	Roussel-Uclaf	1589	1598	1603	+ 0 88
1050	Roussel-C.N.I.	1221	1236	1236	+ 1 14
2820	Rue Impériale	2840	2835	2835	– 0 17
210	Sade	229	230	230	+ 0 43
1700	Sagem	2070	2005	2005	– 3 14
290	St-Louis B.	314 80	322	329	+ 4 51
1820	Salomon	2028	2050	2050	+ 1 08
680	Salvepar	713	714	714	+ 0 14
565	Sanofi	626	630	630	+ 0 63
310	S.A.T.	404	403 10	403	– 0 24
400	Saupiquet Cie	395	390	390	– 1 26
240	Schneider	294 80	289	289 50	– 1 79
101	S.C.O.A.	108 80	115 50	116	+ 6 61
97	S.C.R.E.G.	105 10	108	107	+ 1 80
285	Sab	325	323	323	– 0 61
380	Sefimeg	358	354	357	– 0 27
1150	S.F.I.M.	1380	1368	1365	– 1 08
54	S.G.E.-S.B.	57 40	57 60	58	+ 1 04
380	Sign. Ent. El.	450	461	461	+ 2 44
730	Silic	820	820	820	....
440	Simco-U.P.H.	458	454	454	– 0 87
265	Simnor	260 50	260 50	260 50	....
1240	Skis Rossignol	1365	1390	1390	+ 1 83
665	Slimico	720	732	732	+ 1 66
172	Sodero	175	173	173	– 1 14
1910	Sodexho	2050	2068	2068	+ 0 87
430	Sogerap	476	464	464	– 2 52
585	Sommer-Allib.	634	639	635	+ 0 15
415	Source Perrier	450	438	439	– 2 44
210	Synthélabo	267	282	282	+ 1 94
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
230	Valéo	288	300	303 50	+ 5 38
127	Vallourec	158 80	160 80	162	+ 2 01
2650	V. Clicquot-P.	3000	3085	3085	+ 2 83
345	Via Banque	394	397 50	397 50	+ 0 88
956	Elf-Gabon	952	951	951	– 0 10
96	Amax Inc.	93	90 10	90 80	– 2 36
365	Amer. Express	382	382	381	– 0 26
171	Amer. Teleph.	174 10	178 40	178	+ 2 24
80	Anglo Amer. C.	85 10	85	84 80	– 0 35
460	Angold	484	465	466	– 3 71
820	BASF (Akt)	778	795	795	+ 2 18
770	Bayer	745	763	768	+ 3 08
188	Buffelsfont.	191	188	188	– 1 57
23	Charter	23 65	23 46	23 45	– 0 84
465	Chase Manh.	485	484 50	484 50	– 0 10
295	Cie Pétr. Imp.	306 10	311	311	+ 1 60
34	De Beers	33 70	33 80	33 50	– 0 59
2050	Deutsche Bank	2098	2145	2149	+ 2 43
69	Dome Mines	71 50	70 80	71 50	....
118	Driefontein Cst	132 50	128	127	– 4 15
470	Du Pont-Nem.	498	494	493 80	– 0 84
340	Eastman Kodak	366	364	364	– 0 54
37	East Rand	40 50	39 60	39 30	– 2 96
305	Electrolux	186	182	182	– 2 15
205	Ericsson	195 80	196 50	195 50	– 0 15
430	Exxon Corp.	429 50	425 50	425 80	– 0 86
380	Ford Motors	432	432	432 80	+ 0 18
165	Free State	177	....	....	....
70	Gencor	73 60	68	68 80	– 6 52
485	Gén. Electr.	514	519	518	+ 0 77
325	Gén. Belgique	353 80	350	351	– 0 79
540	Gen. Motors	570	573	573	+ 0 52
51	Goldfields	57 20	56 35	56 55	– 1 13
40	GdMetropolitain	41	42 50	42 70	+ 4 14
74	Harmony	75 50	73 90	74 80	– 0 92
26	Hitachi	26 85	26 60	26 60	– 0 93
765	Hoechst Akt.	759	765	761	+ 0 26
76	Imp. Chemical	80 20	79 90	79 80	– 0 49
93	Inco. Limited	96 90	94 60	94 80	– 2 16
1040	IBM	1097	1102	1105	+ 0 72
285	ITT	272	268 50	268 50	– 1 28
116	Ito-Yokado	114 90	112 60	113 20	– 1 47
45	Matsushita	44 95	44	44 50	– 1
920	Merck	975	977	976	+ 0 10
630	Minnesota M.	620	633	633	+ 2 09
245	Mobil Corp.	256 50	246 50	246 80	– 3 78
28250	Nestlé	29700	29900	29900	+ 0 67
138	Norsk Hydro	162	163 70	163	+ 0 61
985	Petrofina	1038	1033	1033	– 0 48
595	Philip Morris	610	595	600	– 1 63
131	Philips	149 80	148 80	148 80	– 0 66
139	Pres. Brand	140	....	....	....
156	Président Steyn	169 50	....	....	....
305	Quilmès	440	421	437	– 0 68
530	Randfontein	568	565	565	– 0 52
510	Royal Dutch	501	501	501	....
81	Rio Tinto Zinc	60 20	59 50	59 50	– 1 16
85	St Helena Co	103	99 50	99 50	– 3 39
285	Schlumberger	271 50	269 20	270 10	– 0 51
79	Shell transp.	76 45	76 05	75 90	– 0 71
2020	Siemens A.G.	1978	2045	2045	+ 3 38
137	Sony	148	148 80	148 50	+ 0 34
146	T.D.K.	152 80	151	151	– 1 17
14	Toshiba Corp.	13 85	13 85	13 65	– 1 44
900	Unilever	988	999	991	+ 0 30
320	Unit. Techn.	324 50	327 20	328	+ 1 07
485	Vaal Reefs	504	494	492	– 2 38
225	Volvo	261	264	264	+ 1 14
230	West Deep	236	238 50	237 90	+ 0 80
191	West Hold.	209	....	....	....
390	Xerox Corp.	449	447 30	447 80	– 0 26
1 36	Zambia Corp.	1 44	1 40	1 40	– 2 77

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 19/11	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 892	7 947	7 650	8 250
ECU	6 731	6 729	....	....
Allemagne (100 DM)	304 750	304 720	294 500	309 500
Belgique (100 F)	15 087	15 090	14 450	15 300
Pays Bas (100 fl.)	270 800	271	262	277
Danemark (100 krd)	84 340	84 390	79	87
Norvège (100 k)	101 560	101 380	985	102 500
Grande-Bretagne (£ 1)	11 378	11 359	11	11 700
Grèce (100 drachmes)	5 182	5 180	3 800	5 300
Italie (1 000 lires)	4 511	4 507	4 200	4 700
Suisse (100 fr.)	372 200	371 760	3 605	3 775
Suède (100 krs)	101 800	101 460	96 500	102 500
Autriche (100 sch)	43 350	43 340	42 450	44 400
Espagne (100 pes.)	4 954	4 955	4 650	5 200
Portugal (100 esc.)	4 883	4 883	4 400	5 200
Canada ($ can 1)	5 802	5 770	5 600	6
Japon (100 yens)	3 917	3 914	3 710	3 860

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19/11
Or fin (kilo en barre)	83500	83250
Or fin (en lingot)	83600	83450
Pièce française (20 fr)	510	515
Pièce française (10 fr)	428	.....
Pièce suisse (20 fr)	516	517
Pièce latine (20 fr)	492	492
Souverain	618	614
Pièce de 20 dollars	3410	3410
Pièce de 10 dollars	1800	1810
Pièce de 5 dollars	1300	.....
Pièce de 50 pesos	3090	3100
Pièce de 10 florins	519	525
Or Londres	323 75	324 10
Or Zurich	324	324 50
Or Hongkong	323 80	324 10
Argent Londres	6 09	6 09

Le Monde

AU CONSEIL DE LA FNSEA

Un joli coup de « pub »

Un ancien président de la République, un ancien premier ministre, lui-même ancien ministre de l'agriculture, le premier secrétaire du Parti socialiste et le secrétaire général du Parti communiste : la FNSEA ne pouvait rêver d'un meilleur plateau. La centrale paysanne a, en effet, invité les dirigeants politiques des grands partis à s'exprimer pendant une demi-heure chacun, le jeudi 28 novembre, à Versailles, devant un conseil national extraordinaire, une sorte de mini-congrès. MM. Lionel Jospin, Georges Marchais, Jacques Chirac et Valéry Giscard d'Estaing ont répondu « présent ». Seul M. Raymond Barre n'a pas souhaité participer à ce show.

La FNSEA réalise ainsi un joli coup médiatique qui lui permet de revenir sur le devant de la scène. Elle en a besoin, et son président, M. François Guillaume, avec elle, car, depuis plusieurs mois, des différends opposent les dirigeants professionnels agricoles qui n'ont pas tous la même lecture de la crise. Les organismes mutualistes (coopération, crédit, mutualité), les chambres d'agriculture, le Centre national des jeunes agriculteurs, l'Association des producteurs de blé, ont présenté des programmes qui critiquaient implicitement l'immobilisme de la FNSEA. Le 28 novembre, celle-ci sortira à son tour « son » document.

Avec ce plateau politique varié, la FNSEA se refait aussi une virginité politique et se décerne un label de neutralité. En effet, si les troupes de la centrale paysanne se répartissent sur l'ensemble de l'échiquier politique, les dirigeants syndicaux qui sont tentés par l'engagement politique tombent le plus souvent à droite.

Les réponses que les dirigeants des quatre partis apporteront aux interrogations des agriculteurs seront néanmoins attendues avec intérêt. Quelle est la place assignée à l'agriculture dans la « modernité restructurante » des uns et au sein du libéralisme, qui débride les initiatives, prôné par les autres ? M. Barre, qui, premier ministre, ne fut pas très tendre avec les organisations agricoles, n'aura pas l'occasion de le dire.

JACQUES GRALL.

La RFA refuse de limiter la vitesse sur ses autoroutes

De notre correspondant

Bonn. – Les amateurs d'émotions fortes et l'industrie automobile ouest-allemande peuvent respirer : il n'y aura pas, jusqu'à nouvel ordre, de limitation de vitesse imposée sur les autoroutes de la République fédérale. A peine connus les résultats de l'enquête qu'il avait ordonnée pour mesurer les effets d'une telle limitation sur l'environnement, le gouvernement ouest-allemand a tranché sans plus tarder au cours de son conseil des ministres de mardi 19 novembre, à Bonn. Violemment attaquée par les organisations écologistes, sa décision a été facilitée par la publication la semaine dernière d'un sondage faisant apparaître que 54 % de la population est hostile à une réglementation obligatoire de la vitesse sur le réseau autoroutier.

« Le dirigisme sur les autoroutes ne doit pas remplacer la technologie moderne », a commenté, à l'issue du conseil, le ministre de l'intérieur, M. Friedrich Zimmermann, qui a lancé aux automobilistes un appel pour qu'ils s'équipent le plus rapidement possible de véhicules non polluants. En juin dernier, le gouvernement avait arrêté à cet effet une série d'incitations fiscales entrées en vigueur à partir du 1er juillet. Les immatriculations de voitures équipées de catalyseurs ou répondant aux normes d'émission de gaz brûlés, qui doivent entrer graduellement en vigueur dans la Communauté européenne au cours des prochaines années, n'ont cessé depuis de s'accroître pour représenter en octobre un quart des nouvelles immatriculations. Cette proportion devrait atteindre la moitié en 1986.

Entre les mois de janvier et d'octobre, le TUV – organisme chargé de la supervision technique des automobiles – a étudié sur une vingtaine de portions d'autoroute la pollution émise par les automobiles à des vitesses limitées à 100 km/h et à 120 km/h. Les premiers résultats de cette enquête, présentés lundi à Bonn, faisaient ressortir que la réduction d'oxyde d'azote, considéré comme l'un des principaux agents responsables de la détérioration des forêts, n'avait été que de 10,4 % sur les tronçons limités à 100 km/h. 30 % seulement des automobilistes avaient, il est vrai, respecté les limitations de vitesse imposées, la vitesse moyenne sur les tronçons témoins s'étant élevée pendant la période d'observation à 105 km/h contre 115 km/h pour la normale.

Cette constatation a fait hurler les organisations écologistes et le parti social-démocrate, qui ont accusé le gouvernement d'avoir tiré des conclusions hâtives de cette enquête pour justifier une position arrêtée d'avance. Le parti des Verts a annoncé qu'il poursuivrait son action par tous les moyens, parlementaires et extra-parlementaires, pour limiter la vitesse à 100 km/h sur les autoroutes et à 80 km/h sur les routes (actuellement limitée à 100 km/h).

HENRI DE BRESSON.

Sur le vif

Bouteille à la mer

Faut-il être bête pour faire ce métier ! Journaliste ! A-t-on idée ! J'aurais pu en gagner des sous, dites donc, si j'avais été à mon compte. Regardez ce mec – j'ai entendu ça sur France-Inter, – savez-vous ce qu'il a imaginé ? Mettre de l'eau de mer en bouteille. C'est pas génial, ça ? Ses bouteilles, il les a déjà lancées sur le marché. Vous en trouverez dans les grandes surfaces de la région parisienne. A 2,90 F le litre. Ça fait 3 F, mais ça ne les fait pas. Vieille astuce. Une de plus. A quoi ça sert ? A cuire vos crustacés et vos poissons, à réussir vos courts-bouillons.

Vous me direz : c'est pas nouveau. Rappelez-vous l'air des cimes en boîte, l'air pur de nos verts pâturages et de nos plages estivales mis en conserve et vendu très cher dans les épiceries de luxe. Il y avait même du vrai parfum de pavé parisien fourgué aux touristes. Désolée. Rien à voir. Ça, c'était un truc marrant, un cadeau pour rire destiné aux blasés, à ceux qui ont déjà tout. Tandis que là, c'est très sérieux.

Quand je pense à la corvée des seaux, chaque été, en Bretagne, les seaux d'eau de mer qu'il faut aller chercher à marée haute pour cuire les quatre malheureuses crevettes pêchées à marée basse ! Là, maintenant, terminé. On va pouvoir en acheter à la Codec. J'entends d'ici les interminables discussions avec mon amie Jeanine, c'est ma voisine, sur les mérites comparés de l'eau fraîche ou de l'eau en conserve.

Quel filon ! C'est fou. Ça va faire comme pour le lait. Dans le temps, on allait le chercher à la ferme, tous les jours, après la traite. Ça, c'est fini depuis belle lurette. Fallait le mettre à bouillir. Ça débordait, ça salissait, ça vous collait la fièvre aphteuse. A présent, il n'y a plus que les Américains pour boire du lait frais. Il est vrai qu'on le leur livre, chaque matin... à domicile. Nous, on l'aime mieux pasteurisé, dégraissé, stérilisé, semi-écrémé, longue durée.

Pour la flotte, ça va faire pareil. Vous en aurez de la Manche ou de la Méditerranée, de la demi-salée, de la mazoutée. Avec ou sans algues. En brique ou en surgelé. En litre ou en bonbonne. Pour la cuisine ou pour le bain. Sans oublier le vaporisateur façon embruns antirides et teint de jeune fille. Quel filon ! Décidément, en France, on a des idées. Et, en plus, on a tout plein de côtes.

CLAUDE SARRAUTE.

Au « Monde »

LES SOCIÉTÉS DES RÉDACTEURS ET DES EMPLOYÉS APPROUVENT LA CRÉATION D'UNE SOCIÉTÉ DES LECTEURS

La restructuration financière du journal *le Monde* est en bonne voie. La société des rédacteurs du *Monde* a tenu deux assemblées générales le 19 novembre au siège du quotidien. La première, de caractère extraordinaire, avait pour but d'entériner la création d'une société des lecteurs du *Monde* comme nouvel associé de la SARL et de donner son agrément à une augmentation de capital souscrite par cette Société des lecteurs nouvellement créée.

L'assemblée s'est prononcée favorablement par 558 parts, soit 93 % des votes exprimés (six cents parts étaient représentées, et la majorité des deux tiers requise était de 400 parts). Quatre parts ont voté contre et huit se sont abstenues. L'assemblée générale ordinaire, réunie extraordinairement, qui suivait cette première assemblée, avait pour objectif d'approuver la modification des statuts, compte tenu de l'entrée dans la SARL de la nouvelle Société des lecteurs. Le projet a été adopté par 444 parts, quatre parts votant contre et deux s'abstenant. La majorité simple des parts présentes ou représentées suffisait pour approuver le projet.

La société des employés du *Monde*, qui se réunissait le même jour, a approuvé, à l'unanimité des 191 parts présentes ou représentées la constitution de la Société des lecteurs et son entrée dans le capital de la SARL, ainsi que la modification des statuts de cette dernière. Mme Bernadette Santiano a été réélue présidente de la Société des employés pour un mandat de trois ans. Le conseil d'administration de la Société des cadres du *Monde* rappelle que l'assemblée générale de cette société avait déjà approuvé, le 30 mai dernier, par 64,5 % des parts présentes ou représentées la création de la société des lecteurs du *Monde*, l'augmentation de capital et la modification des statuts de la SARL.

Sur
CFM
de 19 heures à 19 h 30
à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à St-Nazaire-La Baule (94,8)
à Limoges (102,1 MHz)
à Toulouse (88,6 MHz)

MERCREDI 20 NOVEMBRE
Allô « le Monde »
47-20-52-97
préparée par FRANÇOIS KOCH
La conférence Est-Ouest de Genève
impasse ou détente ?
avec MICHEL TATU

JEUDI 21 NOVEMBRE
« le Monde » reçoit
GUY LANGAGNE
secrétaire d'Etat chargé de la mer
avec PHILIPPE BOUCHER

SIX GROUPES DE PRESSE BRITANNIQUES VENDENT LEURS ACTIONS DANS L'AGENCE REUTER

Six groupes de presse en Grande-Bretagne ont vendu 37 millions de titres, qu'ils détenaient dans l'agence de presse Reuter, pour un prix global de 115,3 millions de livres (1,3 milliard de francs), ont annoncé deux banques londoniennes, le mardi 19 novembre. Il s'agit de United Newspapers PLC, éditeurs du *Daily Express*, Pearsons, éditeurs du *Financial Times, Guardian and Manchester Evening News Co.*, Mirror Group Newspapers Limited, *The Daily Telegraph* et *Reed International PLC*.

Les acquéreurs sont des investisseurs institutionnels ; on sait seulement qu'ils ne sont pas américains.

« ATOUTS » DISPARAIT

Atouts a joué et perdu. Le magazine mensuel lancé le 4 octobre au prix de 18 F par la SEBDO, l'éditeur du *Point*, disparaît en effet après son second numéro. Sa diffusion plafonnait à 80 000 exemplaires pour un tirage de 190 000, alors que le seuil d'équilibre de diffusion était fixé à 110 000. Paradoxe : ce « *magazine de la maturité* » de 140 pages, qui avait pour cible les 3 500 000 cadres de cinquante à soixante-cinq ans, a engrangé en moyenne trente-cinq à quarante pages de publicité jusqu'à février 1986, soit presque le double de l'objectif prévu (vingt pages). Les lecteurs n'ont pourtant pas suivi.

Atouts, selon l'un de ses responsables, est venu trop tôt et son ambition est trop « haut de gamme », tandis qu'un autre met en avant la concurrence des autres magazines dans cette tranche d'âge. Le pari d'éditer un mensuel proche des magazines américains *Modern Maturity* ou *Fifty Plus*, qui diffusent chacun près de deux millions d'exemplaires mensuels, n'a pu être tenu. Et le numéro trois d'*Atouts*, déjà rédigé, maquetté et imprimé, ne paraîtra pas en kiosques. La société éditrice du *Point*, la SEBDO, laisse dans l'affaire quelque 12 millions de francs consacrés au lancement de ce magazine. L'âge de la maturité n'est pas toujours, en matière de presse, un âge d'or.

YVES-MARIE LABÉ.

Le numéro du « Monde » daté 20 novembre 1985 a été tiré à 479 013 exemplaires

A B C D E F G

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE PARIS

Lourdes condamnations pour escroqueries de trois commissionnaires agréés à la Bourse de commerce

La 31e chambre correctionnelle du tribunal de Paris, présidée par M. Guy Joly, a rendu, mardi 19 novembre, trois jugements par lesquels elle condamne lourdement trois commissionnaires agréés à la Bourse du commerce de Paris qui, avec leur remisiers (1), avaient à répondre d'une série d'escroqueries réalisées entre 1969 et 1977, au détriment de clients privés invités à spéculer sur des opérations portant sur les marchés des sucres et des cacaos. Ces affaires avaient été débattues en mai et juin derniers (*le Monde* du 26 juin).

Ainsi, elle a condamné M. Georges Maurer, dirigeant de la société Maurer à cinq ans de prison dont un seulement avec sursis et mise à l'épreuve pendant cinq ans, 1 million de francs d'amende et dix ans de privation de ses droits civiques. Avec lui sont condamnés trois remisiers retenus comme complices : MM. Michel Lestage (deux ans de prison et 200 000 francs d'amende), Patrick Turpin et Thomas Sulowski (dix-huit mois de prison et 100 000 francs d'amende chacun).

De son côté, M. Michel Wiart, lui aussi commissionnaire agréé et président de la compagnie de ces commissionnaires, s'est entendu infliger quatre ans de prison, dont un avec sursis et mise à l'épreuve pendant cinq ans, 800 000 francs d'amende et la privation pour dix ans de ses droits civiques. M. Jean-Louis Dupré, retenu comme complice, est condamné à deux ans de prison et 200 000 F d'amende. En revanche, le tribunal, dans ce dossier, a relaxé M. Jean Pennetrat, estimant que sa bonne foi avait été abusée.

Enfin, le troisième commissionnaire en cause, M. Pierre Borione, est condamné à trois ans de prison dont un avec sursis et mise à l'épreuve pendant cinq ans, 800 000 F d'amende accompagnés de la même privation de ses droits civiques pendant dix ans. Quant à ses complices, MM. Jean-Pierre Godfard, Ghouli Boutboul, Sylvain Gliozzo et François Delahaie, ils sont punis respectivement de deux ans de prison et 200 000 F d'amende, dix-huit mois et 200 000 F, deux ans avec sursis et 100 000 F, dix-huit mois avec sursis et 50 000 F.

A ces condamnations pénales s'ajoutent les dommages et intérêts que les commissionnaires et leurs remisiers déclarés coupables devront verser à leurs victimes. Dans l'affaire Maurer, le montant total de ces dommages et intérêts approche les 20 millions de francs. Il est de l'ordre de 8 millions pour les victimes de M. Wiart et dépasse les 4 millions pour celles de M. Borione.

J.-M. Th.

(1) Le terme de remisier est en effet le seul approprié et non celui de « courtier » que nous avons utilisé improprement dans notre article du 26 juin et qui pouvait prêter à confusion avec la détermination des courtiers de marchandises assermentés au tribunal de commerce de Paris.

M. E. Hervé demande l'ouverture d'une enquête sur les comas de laboratoire

L'expérimentation faite au CHU d'Amiens sur un malade plongé dans un coma profond depuis trois ans (*le Monde* du 20 novembre) a suscité de vives réactions. Selon M. Gérard Cornillon, directeur du CHU d'Amiens, cette expérience a été menée à son insu. *« Je n'ai pas à contrôler l'activité de recherche d'un chef de service hospitalo-universitaire*, a-t-il ajouté, *mais, à ma connaissance, les services de réanimation sont faits pour réanimer des malades et pas du tout pour faire des expériences de ce type. »*

De son côté, M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat chargé de la santé, rappelle dans un communiqué son *« attachement au respect par les médecins des règles du code de déontologie médicale, en particulier celles de l'article 18 qui stipule que le médecin doit s'interdire de faire courir au malade un risque injustifié »*. Avant de décider des suites éventuelles à donner à cette affaire, M. Hervé a demandé mardi soir à l'inspection générale des affaires sociales de mener une enquête.

Pour sa part, le Dr Louis René, président de la Commission nationale consultative d'éthique de l'ordre des médecins, se déclare *« heurté par la légèreté avec laquelle on se lance dans des expérimentations, sans respect apparemment des exigences scientifiques »*. Il ajoute qu'*« on ne peut accepter l'impérialisme biologique, quand même un peu inquiétant, ni la faconde et la confusion entourant certaines expérimentations laissant croire ce qu'on ne dit pas, par exemple que l'on guérit le cancer ou le SIDA »*.

• *Deux cents dessins de presse à Radio-France.* – Deux cents dessins de presse sont exposés jusqu'au 22 novembre dans le hall de Radio France. Organisée par l'association *Un bon dessin vaut mieux qu'un long discours* et placée sous le patronage du secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication, avec le concours du ministère de la culture et de Radio France, cette exposition comporte une séance de signature jeudi 21 novembre de 11 heures à 18 heures, à Radio France. *Tim, Desclozeaux, Chenez*, Soulas, Siné, Kerleroux, Faizant, Honoré, Beaunez, Plantu, Konk et Pessin y seront présents.